

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du n^o 143 de l'année 1916 au n^o 144 de l'année 1917.

Ce que nous certifions



Lausanne, le 14 avril 1917.
L'officier de l'état civil
H. Séchant



44

Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

N^o 150
Regamey
Mützenberg

Par décision du 27 janvier 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la res-
titution de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'il e le nom patronymique
"Mützenberg" soit orthographe:
"Mützenberg"

Lausanne le 3 février 1955
L'officier de l'état civil
Cqué à Spiez

2-143
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jules-Henri
célibataire
ouvrier de ville
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Corcelles-le-Vorot le vingt novembre
mit huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jules-Emile Regamey, bûcheron et de
Eugénie née Regamey, à Corcelles-le-Vorot

2. Mützenberg, Julie-Louise
célibataire
blanchisseuse
originaire de Spiez (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Sigle le vingt un septembre
mit huit cent quatre-vingt-treize fille de
François Mützenberg, machiniste et de
Marie-Louise née Terbord, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Besson, cultivateur, à Lausanne
2. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, et à Spiez, le
30 mars 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Spiez.

Les époux :
Regamey Jules
Julie Regamey

Les témoins :
[Signatures]

Communiqué à l'état civil de Spiez.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

8-28

N° 151
Blanc
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Albert - Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Vers-chez-les-Blanc le vingt-quatre mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fils de
Marc-Louis Blanc, décédé et de
Louise née Favre, à Vers-chez-les-Blanc

2. Butty, Marie-Françoise
célibataire
ménagère
originaire de Vevey (Fribourg) domiciliée à
Savigny née à
Savigny le vingt-sept mars
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Victor-Abel Butty, agriculteur et de
Marie-Suzanne née Regamey, à Savigny

Comme témoins : } 1. Lucien Mignot, plâtrier-peintre, à Lausanne
2. Oscar Blanc, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Vevey et à
Savigny, le 4 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Consentement des père et mère de la fiancée,
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Vevey et Savigny.

Les époux :

Blanc Albert
Blanc Marie

Les témoins :

L. Mignot
Oscar Blanc

Communiqué à l'état civil d'Vevey et
de Savigny.

L'officier de l'état civil :

Prud

Registre des mariages A.

No 152
Blanc
et
Mignot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, François-Louis
veuf de Jenny Tittor, dès le 18 mars 1914
agriculteur
originaire de Belmont sur Pully domicilié à
Montblesson sur Lausanne né à
Lausanne le sept octobre
mit huit cent cinquante-sept fils de
Jean-Daniel Blanc et de
Marianne-Henriette née Hammin, les deux décédés

2. Mignot née Orquelt, Lucie-Frédérique
veuve de François-Jean-Antoine Mignot, dès le 18 avril 1913
minagère
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit mai
mit huit cent vingt-un fille de
Jean-Frédéric Orquelt et de
Jeanne-Lucie née Dussere, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Michod, huissier, à Lausanne
2. Robert Butty, agriculteur, à Sarigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Belmont
et à Pully, le 2 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Belmont et Pully.
Pour les actes de naissance des fiancés, voir vol.
13, fol. 86, et vol. 14, fol. 340.
Pour les actes de décès des précédents conjoints,
voir vol. 44, fol. 395, et vol. 43 fol. 147.

Les époux :
Blanc François
et
M^{lle} Blanc

Les témoins :
M Michod
Butty. Robert.

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Pully.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 153
Reisser
et
Reinlé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reisser, Gustave-Georges-Marius
célibataire
secrétaire au Département de l'Instruction publique
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier juillet

mil huit cent soixante-neuf fils de
et de
Jean François-Samuel Reisser, décédé
Marie-Louise née Thuillard, à Lausanne

2. Reinlé, Hedwige-Alice
célibataire

originaire de Stein (Argovie) domiciliée à
Neuchâtel (Bourg) née à
Neuchâtel le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
et de
Hermann Reinlé, décédé
Lina née Zellweger, à Neuchâtel

Comme témoins :
1. Adèle Bernacher, médecin-dentiste, à Lausanne
2. Louise Bernacher (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Pully, Stein et
Neuchâtel, le 26 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pully, Stein et Neu-
châtel.

Les époux :

G. Reisser

Hedwige Reinlé

Les témoins :

L. Bernacher

A. Bernacher

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Pully,
de Stein et de Neuchâtel.

Par décision du 14 janvier 1919
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que le père de l'épouse
épouse dédigné, sous les prénoms
de Jean-François Samuel
et non François Samuel
seulement.

Lausanne le 15 janvier 1919.
L'officier de l'état civil :

qui. à Pully et Stein.

Registre des mariages A.

151
Ries
Gallizia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ries, Henri-Adolphe**
 célibataire
 peintre en bâtiment
 originaire de Staffelbach (Suisse) domicilié à
Lausanne né à
Nyon le seize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Charles Ries, décédé et de
 Anna-Barbara née Vogt, à Lausanne

2. **Gallizia, Lina**
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Ludiano (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à
Milan (Italie) le trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Francesco Gallizia, décédé et de
 Ida née Fassinotto, à Lugano

Comme témoins : } 1. Albert Bugnion, maître-peintre, à Lugano
 2. Henri Laurent concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Staffelbach, le
 29, à Ludiano, le 31 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage à Lausanne,
 Staffelbach et Ludiano.

Les époux :

H. Ries
 Lina Ries

Les témoins :

Albert Bugnion
 Laurent

L'officier de l'état civil :

Vuol

Communiqué à l'état civil de Staffel-
bach et de Ludiano.

Registre des mariages A.

No 155
Michel
et
Schaffroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Léon - Clément - Marius
célibataire
propriétaire de cinéma
originaire de Valgoye (Sedische), France domicilié à Davos-Platz né à Valgoye le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un fils de Auguste Michel, contonnier, à Paris et de Marie nie Michel, décédée

2. Schaffroth, Rachel
divorcée de Eugène Ferrigaux - Diel, dès le 3 janvier 1917
manœuvre - infirmière
originaire de Geneveys-sur-Coffrane (Neuchâtel) domiciliée à Neuchâtel née à Lignières (Neuchâtel) le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux fille de Edouard Schaffroth, marchand de légumes et de Elix - Elodie nie Grosclaude, à Yvernaud

Comme témoins : 1. Albert Gaty, employé de banque, à Lausanne
2. Albert Goussier, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Davos, le 12, à Neuchâtel et à Coffrane, le 13, à Paris, le 16 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Davos

Les époux :

Michel
N. Michel

Les témoins :

rebatz
A. Goussier

L'officier de l'état civil :

J. Verel

Communiqué à l'état civil de Davos, de Coffrane et de Neuchâtel, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Made 23 April 1917
N. Scieraux préfet

Registre des mariages A.

No 156
Schilt
et
Kocher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilt, Gottlieb
célibataire
comptable
originaire de Schangnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Bolligen (Berne) le vingt-sept juillet
mil-huit-cent-vingt-dix fils de
Christian-Gottlieb Schilt, avoué de fabrique, à Papiermühle et de
Rosa née Bärtschi, décédée

2. Kocher, Lautha-Frida
célibataire
cuisinière
originaire de Buren a/c. (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Granges (Soleure) le dix-sept mai
mil-huit-cent-vingt-sept fille de
Rudolf Kocher, hôte et de
Anna-Albertine née Bruni, à Granges (Soleure)

Comme témoins : } 1. Jacques Kriemler, confiseur, à Lausanne
2. Alfred Schlappfer, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Schangnau et
à Buren a/c., le 4 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schangnau et
Buren a/c.

Les époux :
G. Schilt
F. Kocher

Les témoins :
J. Kriemler
A. Schlappfer

Communiqué à l'état civil de Schangnau
et de Buren a/c.

L'officier de l'état civil :
P. F. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 157
Müller
et
Dibonnaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Henri-Albert

célibataire

employé postal

originaire de Unterkulm (Ségovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Rodolphe Müller, décédé

et de

Regina née Meyer, à Lausanne

2. Dibonnaire, Hélène

célibataire

originaire de St Maurice (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Styon

le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

François-Maurice Dibonnaire, décédé

et de

Marie-Henriette née Bonzon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Joseph Brugger, employé aux S. J., à Lausanne

2. Alexis Dibonnaire, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Unterkulm et à St Maurice, le 25 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Unterkulm et St Maurice.

Les époux :

Albert Müller
Hélène Müller

Les témoins :

Joseph Brugger
Alexis Dibonnaire

Communiqué à l'état civil d'Unterkulm et de St Maurice.

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

N^o 155
Porchet
et
Jaquier

Par jugement du Tribunal de...
de la ville de Lausanne, rendu
en date du 17 mars 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 2 juin
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l'e. marié...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 2 juin 1927.
Lausanne, le 10 juin 1927.
L'officier de l'état civil:

L. Bauff
R. du 20.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Jean-Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Sottens, Moudon et Corcelles-le-Vocat domicilié à
Sottens né à
Sottens le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Eugène Porchet, agriculteur et de
Méry née Taton, à Sottens.

2. Jaquier, Céline
célibataire
ménagère
originaire de Gremières-la-Ville domiciliée à
Sottens née à
Molendin le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Samuel-Louis Jaquier, agriculteur et de
Uline née Amy, à St-Cierge.

Comme témoins :
1. François Gardel, employé communal, à Lausanne
2. Eugène Corday, employé au greffe du Trib. cant. à
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vocat, Moudon, Gremières-la-Ville et Sottens, le 21 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
St-Cierge.

Les époux :
Edouard Porchet
Céline Porchet

Les témoins :
François Gardel
E. Corday

Communiqué à l'état civil de St-Cierge,
de Moudon, de Repraaz et
d'Echallens.

L'officier de l'état civil :
J. Bauff

Registre des mariages A.

No 159
Millet
et
Regamey

8-1934
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millet, Albert - Edouard
célibataire
négociant
originaire de Montbelloz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Foyenne le onze août
mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jean - Lucien Millet, décédé et de
Marie née Tellont, à Lausanne

2. Regamey, Heidi - Charlotte - Henriette
célébataire
cuisinière
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Basin le vingt-cinq novembre

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Edouard Regamey, instituteur, à Rougemont et de
Eline - Sophie (née Dogny, décédée)

Comme témoins : 1. Jules Logoz, employé postal, à Cour 1^{re}
2. Joseph Jaquet, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Montbelloz,
le 6 avril 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Montbelloz.

Les époux :
A. Mica
Heidi Millet

Les témoins :
J. Logoz
Jaquet Joseph

Communiqué à l'état civil de Montbelloz.

L'officier de l'état civil :
Puce

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 11 octobre 1934
déclaré définitif et exécutoire le
24 novembre 1934,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
24 novembre 1934, le délai pendant
lequel les parties
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 24 novembre 1934.

L'officier de l'état civil :
Puce

Registre des mariages A.

N^o 160
Gay
et
Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, François-Etienne

célibataire
architecte

originaire de Lutry, Fillette et Belmont sur Lausanne domicilié à
Paris, IV^e arr^t né à
Genève (Neuchâtel) le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Maurice-Elvis Gay, entrepreneur et de
Lucie née Céline, à Lutry

2. Cornut, Germaine-Esther-Rachel

célibataire
institutrice

originaire de Lutry domiciliée à
Lutry née à
Lausanne le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François-Louis-Paul Cornut, décédé et de
Rose-Elix-Marie-Henriette née Martin, à Pully

Comme témoins : } 1. Auguste Néroz, ingénieur, à Lutry
2. Sigismond Gay, chimiste, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 30, à Belmont, le 31
mars, à Fillette, le 1^{er}, et à Paris, le 6 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Lutry

Les époux :

François Gay
Germaine Gay

Les témoins :

A. Néroz
Gay

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Pully et de Fillette.

L'officier de l'état civil :
F. Noe

Registre des mariages A.

N^o 161
Cuérez
Picollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérez, René-Gustave

célibataire

manœuvre

originaire de Nonnaz et Pizy

domicilié à

Lausanne

né à

Neiges

le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

François-Louis Cuérez

et de

Honorine-Marianne-Renée née Veinol, les deux décédés

2. Picollet, Louisa-Clara

célibataire

repreneuse

originaire de Crevin (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Joseph Picollet, manœuvre

et de

Louise-Julie née Escoffier, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Cuérez, commissionnaire, à Lausanne

2. Albert Cuérez, employé de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 3, à Nonnaz et à
Crevin, le 4, à Pizy, le 6 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Nonnaz, Crevin et Pizy.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 22, fol. 345.

Les époux :

René Cuérez

Louisa Cuérez

Les témoins :

Albert Cuérez
Francis Cuérez

L'officier de l'état civil :

P. Weil

Communiqué à l'état civil de Niffles-le-Château, à Nonnaz, de Crevin et de Pizy.

Registre des mariages A.

No 162
Wehli
et
Fraz

Par jugement du Tribunal...
district d'Origneville, rendu
en date du 8 mars 1922, déclaré
définitif et exécutoire le 13 avril
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an., le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr_____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 24 avril 1922.

L'officier de l'état civil:

R. du 27.4.22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehli, Henri
célibataire
chef d'équipe C.F.F.
originaire de Langdorf (Suisse) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Henri Wehli, cordonnier et de
Reine-Henriette née Bonnard, à Lausanne

2. Fraz, Marie-Alexandrine
célébraire
carnière
originaire de Mendaz (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Bave-Mendaz le deux mai

mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Jacques-Napoléon Fraz, agriculteur à Mendaz et de
Marie-Charlotte née Gilloz, décédée

Comme témoins :
1. Henri Wehli, cordonnier, à Lausanne
2. François Gilloz, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Langdorf, le
11 et à Mendaz, le 12 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Langdorf et Mendaz.

Les époux :

Wehli Henri
Marie Wehli

Les témoins :

Wehli Henri
Gilloz François

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de Frauenfeld
et de Mendaz.

Registre des mariages A.

N^o 163
Ruetsch
et
Sauter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruetsch, François-Joseph

célibataire

ébéniste

originaire de Rüttenen (Soleure)

domicilié à

Lausanne

né à

Fribourg

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Joseph Ruetsch, ébéniste, à Soleure

et de

Marie-Stéphanie-Domitilla née Hagen, décédée

2. Sauter, Marie-Augustine

célibataire

couturière

originaire de Besenans et Fiaugères (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Besenans

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Placide Sauter, décédé

et de

Placidie née Genoud, à Besenans

Comme témoins :

1. Emile Cochet, mécanicien, à Lausanne

2. Rosa Cochet (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 3, à Rüttenen, le

4, à Besenans et à Fiaugères, le 6 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rüttenen, Besenans et Fiaugères.

Les époux :

Ruetsch
M. Ruetsch

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

Communiqué à l'état civil de Rüttenen et de St. Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Registre des mariages A.

N^o 164
 Ducommun
 et
 Heywang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun, Louis - Aimé

célibataire

employé C. F. F.

originaire des Locle, Ponts-de-Martel et Brot-Dessous - domicilié à Neuchâtel

né à

Fleuier le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jules - Louis Ducommun, chef de district

et de

Anna - Louise née Bönzli, à Vallorbe

2. Heywang, Emilie - Magdalena

célibataire

cuisinière

originaire de Heiligenstein (Strasbourg, Alsace) domiciliée à Cortaillod

née à

Heiligenstein le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Karl Heywang, agriculteur

et de

Marie née Lutz, à Heiligenstein

Comme témoins :

1. Jules Ducommun, chef de district C. F. F., à Vallorbe

2. Louise Ducommun (dame), à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 17, à Rochefort, le 18, au Locle, aux Ponts-de-Martel et à Cortaillod, le 19, à Heiligenstein, le 27 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neuchâtel.

Les époux :

Ducommun Louis

Ducommun Emilie

Les témoins :

Jules Ducommun

Louise Ducommun

L'officier de l'état civil :

Jules

Communiqué à l'état civil du Locle, des Ponts, de Rochefort, de Neuchâtel et de Cortaillod, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 165
Henquet
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henquet, Albert - Jules - Hubert

civilitaire

artiste - lyrique

originaire de Liège (Belgique)

domicilié à

en Belgique; en séjour à Lausanne, interné civil

né à

Liège

le trente avril

mil huit cent quatre - vingt - quatre

fils de

Constant - Joseph Henquet (décédé)

et de

Thérèse - Hubertine née Hélène à Liège

2. Aubert, Blanche - Jeanne

civilitaire

couturière

originaire des Planches (Montreux)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt - cinq juin

mil huit cent quatre - vingt - dix

fille de

Jamson Aubert, employé aux services industriels

et de

Sophie - Emilie née Fatio, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Bécion, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Perreyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Planches, le 12 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Dispense de publications en Belgique.
Actes de publication de mariage à Lausanne & Les Planches.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Les époux :

A. Henquet
B. Henquet

Les témoins :

[Signatures des témoins]

Communiqué à l'état civil de Montreux et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature de l'officier de l'état civil]

Registre des mariages A.

N^o 165
Joye
et
Penneveyre

L. 1-88

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joye, Alfred-Joseph
célibataire
valet de chambre
originaire de Ecuwillens, Montagny-les-Monts et Marnens domicilié à
Lausanne (Fribourg) né à
Nezruz (Fribourg) le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Auguste Joye, décédé et de
Agnélie Pilloud, à Ecuwillens.

2. Penneveyre, Marguerite
célibataire
femme de chambre
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Charles-Frédéric Penneveyre et de
Jenny-Elix née Chamis, les deux décédés.

Comme témoins : } 1. Maurice Jaccoud, portier que C.F.F., à Lausanne
2. Désiré Sudan, caillier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Montagny-les-Monts, le 8, à Ecuwillens et à Marnens, le 9 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Montagny-les-Monts,
Ecuwillens et Marnens.

Les époux :

A. Joye
Marguerite Joye

Les témoins :

Jaccoud Maurice
Sudan Désiré

Communiqué à l'état civil de Montagny-les-Monts, d'Ecuwillens et de Marnens.

L'officier de l'état civil :

J. F. J.

Registre des mariages A.

No 167
Dätwyler
Stella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dätwyler, Hans
célibataire
portier d'hôtel
originaire de Stafflach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Stenzelbach (Argovie) le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Rudolf Dätwyler et de
Louise née Berner, les deux décédés

2. Stella, Matilde
célibataire
femme de chambre
originaire de Stella (Savona), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Stella le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Vincenzo Stella, maçon et de
Giovanna née Pistone, à Penens

Comme témoins :
1. Jacques Habner, négociant, à Orchy
2. Walter Wyss, marchand-tailleur, à Orchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Stafflach, le 3,
et à Stella, le 18 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Stafflach & Stella.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Hans Dätwyler
Matilde Dätwyler

Les témoins :

J. Habner
W. Wyss

L'officier de l'état civil :

J. Puccini

Communiqué à l'état civil de Stafflach et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Par jugement du Tribunal du district
de Morges
rendu en date du 5 novembre 1937
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
décembre 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1^{er}
décembre 1937, le délai pendant
lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 9 décembre 1937

Officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 168
Delisle
et
Sarpin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, David - Constant

célibataire

employé à l'usine à gaz

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

Froideville le dix mars

mit huit cent quatre-vingt-un fils de

Louis Delisle, ancien agriculteur et de

Simie née Pehud, à Lausanne

2. Sarpin, Louise - Emma

divorcée de Charles - François Décombatz, dès le 22 décembre 1915

cuinière

originaire de Savigny domiciliée à

Lausanne née à

Sully le premier janvier

mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean - François dit Louis Sarpin, agriculteur et de

Emma - Jenny née Chapuis, à Trilly

Comme témoins : 1. Gustave Laurent, chauffeur à l'usine à gaz, à Lausanne

2. Céline Laurent (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Froideville et à Savigny, le 26 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Froideville et Savigny.

Les époux :

Constant David Delisle
Louise Delisle

Les témoins :

Laurent Gustave
Laurent Céline

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand, à Bottons, et de Savigny.

N^o 169
Pahud
et
Mounoud

Ils devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Louis-François

divorcé de Rosa - Bertha Dicasterd, du le 9 mars 1917
menueuse

originaire de Orens domicilié à

Lausanne né à

Nézière le vingt-neuf juin

mil huit cent septante-huit fils de

Jean-Samuel Pahud, décédé et de

Lucie née Dutoit, à Lausanne

2. Mounoud, Louis-Julie

divorcée de François-Louis Depuisinge, du le 5 octobre 1915
ménagère

originaire de Pâle domiciliée à

Lausanne née à

Vallorbe le six mai

mil huit cent septante-cinq fille de

François - Constant Mounoud, géôlier et de

Odèle - Melanie, née Maillard, à Comnay

Comme témoins :
1. Max Pahud, employé de bureau, à Lausanne
2. Marthe Pahud (d^{lle}), garde-malade, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Pâle, le 13,
et à Orens, le 15 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pâle et Orens.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec mention de divorce, voir vol. 23, fol. 447.

Communiqué à l'état civil de Pâle et de St-Cierges.

Les époux :

Louis Pahud
Louise Pahud

Les témoins :

~~M~~ Pahud
Marthe Pahud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 170
Bourgeois
et
Senn

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bourgeois, Hermann - Edouard**
célibataire
munière
originaire de Montagny _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Montagny _____ le dix octobre
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Marie-Jenny Bourgeois née Baudet, décédée _____ et de

2. **Senn, Rosa**
célibataire
ménagère
originaire de Hendschiken (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Hendschiken _____ le quinze septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Jakob Senn, employé C. F. F., à Hendschiken _____ et de
Elisabeth née Meier, décédée _____

Comme témoins : } 1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne
2. Alfred Mury, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Montagny
et à Hendschiken, le 13 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Montagny et Hendschiken.

Les époux :

Bourgeois Edouard
Rosa Bourgeois

Les témoins :

Mury Alfred
Mury

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Montagny
et de Hendschiken.

Registre des mariages A.

N^o 171
 Monachon
 et
 Mermod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Emile-Auguste

célibataire

employé à l'usine à gaz

originaire de Pèyres-Pommers

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-treize

fil de

Auguste Monachon, délégué

et de

Adolphine née Blanc, à Lausanne

2. Mermod, Marie-Blanche

célibataire

originaire de Ste Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le vingt-sept mai

mit huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Charles Mermod, tailleur

et de

Emma Duc née Lache, à Yverdon

Comme témoins :

1. Henri Monachon, chauffeur à l'usine à gaz, à Lausanne

2. Robert Morattel, ouvrier à l'usine à gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Ste Croix et aux Granges-de-Ste Croix, le 11, à Pèyres-Pommers, le 13 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage à

Lausanne, Ste Croix, Granges-de-

Ste Croix et Pèyres-Pommers.

Les époux :

Monachon Auguste

Mermod Marie

Les témoins :

Monachon Henri

Morattel Robert

L'officier de l'état civil :

Quat

Communiqué à l'état civil de Ste Croix et de Ste Croix.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 172
Belet
et
Borel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Clément
veuf de Marie-Louise Pittet, dès le 10 mars 1913
employé à l'agence générale des journaux
originaire de Mont domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Paul-Emile-Eugène Belet, vigneron, à Lausanne et de
Oliva-Henriette née Brocard, décédée

2. Borel, Augusta-Emilie
célibataire, mineure autorisée
tapissière
originaire de Vevey, Neuchâtel et Couvet domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jean-François Borel et de
Bertha née Bucher, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Frein, chef de secteur, tramway de la ville, à Lausanne
2. Emile Rupp, facteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Vevey et à
Neuchâtel, le 4, au Mont et à Couvet, le 5 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
 Jugement de divorce et consentement de la
mère de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de publication de mariage de Lausanne,
Vevey, Neuchâtel, Le Mont et Couvet.

Les époux :
Clément Belet
Augusta Belet
Les témoins :
Fr. H. Louis
E. Rupp

Communiqué à l'état civil de Vevey
de Neuchâtel, de Romanel, à Pully,
et de Couvet.

L'officier de l'état civil :
J. Frein

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 173
Foljambe
Rudnicka

Après devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foljambe, Edmond - Walter - Savile
célibataire
capitaine d'infanterie
originaire de Angleterre domicilié à
Osberton - Worksop (comté de Nottingham); en séjour à Leyrin, né à
Southwell (Angleterre) le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix
fils de
George - Savile Foljambe et de
Dora - Margaret née Ware, à Osberton

2. Rudnicka, Nadeline
divorcée de Djelal d'Obzim, dès le 12 avril 1914

originaire de Russie domiciliée à
Siekierzyne (gouvernement de Pologne), Russie; en séjour à
Pétrograd le vingt-sept juin
née à
mit huit cent quatre-vingt-onze
fille de
Bogdan Rudnicka et de
Haise née Lemoniaer à Siekierzyne

Comme témoins :
1. Major Robert - Dundas Alexander interne la guerre
2. Lieutenant Robert - Henri Middleitch interne la guerre
à Lausanne
de guerre, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Leyrin.
Engagement à mariage religieux.

Les époux :
Edmond Foljambe
Nadeline Rudnicka

Les témoins :
Rd Alexander major
R. H. Middleitch

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

M. J. Middleitch
L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

No 174
Materne
et
Jungo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Materne, Florent - Ernest - Adelin**
célibataire
commis d'ordre au télégraphe
originaire de Tambre (Namur), Belgique domicilié à
Ciney (Namur); actuellement à l'armée belge en campagne né à
Tambre le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Ernest Materne, employé de fabrique et de
Marie-Louise née Claire, sans domicile connu

2. **Jungo, Louis - Esther**
célibataire
modiste
originaire de Didingen et Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Genève le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jean-Georges Jungo, confiseur, au Pâle (Genève) et de
Emilie née Pièbe, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean Rose, gérant, à Lausanne
2. Louis Duvard, ancien négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fribourg, le 12,
à Didingen, le 13 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de notoriété remplaçant l'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée.
Déclaration de nationalité du fiancé. Déclaration militaire. Permission de l'autorité militaire.
Résumé du fiancé. Dispense des publications en Belgique.
Lettre du Département dispensant de produire l'acte de naissance du fiancé et de le communiquer de ses parents.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Fribourg et Didingen. Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage du Département de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil de Didingen et de Fribourg et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Materne
Esther Materne

Les témoins :

Jean Rose
Duvard

L'officier de l'état civil :

Jual

Registre des mariages A.

No 175.
Imhof
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Gottfried-Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Buchholterberg (Berne) domicilié à
Denezy né à
Unterdengen (Berne) le dix-sept janvier
mit huit cent quatre-vingt-douze fils de
Samuel Imhof, décédé et de
Elisabeth née Bachmann, à Madiswil (Berne)

2. Chevalley, Emilie-Clémentine
célibataire
ménagère
originaire de Denezy domiciliée à
Denezy née à
Denezy le vingt-huit décembre
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Edouard Chevalley, décédé et de
Lina née Chambaz, à Denezy

Comme témoins :
1. Louis Penchevre, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Denezy, le 16, et à Buchholterberg,
le 17 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Denezy.

Les époux :
Ernst Imhof
Emilie Imhof

Les témoins :
Laurent

Communiqué à l'état civil de Denezy
et de Buchholterberg.

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 176
Niederhauser
et
Mouny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niederhauser, Emil
cibataire
employé de banque
originaire de Bâle et Müssachen (Berne) domicilié à
Bâle né à
Bâle le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Emil Niederhauser, tissand et de
Lina née Heinzelmam, à Bâle

2. Mouny, Esther-Louise
cibataire
originaire de Yens domiciliée à
Bussigny / Morges née à
Romane / Morges le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Louis-Isaac Mouny, fromager et de
Emma-Isaline née Brocion, à Bussigny

Comme témoins :
1. Charles Rigoud, négociant, à Lausanne
2. Auguste Bourgeois, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 29, à Eriswil et à Bussigny,
le 30 mars, à Yens, le 3 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent die-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Bâle-ville.

Les époux :
Emil Niederhauser
Esther Niederhauser

Les témoins :
Ch. Rigoud
A. Bourgeois

L'officier de l'état civil :
Jucq

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil de Bâle,
d'Eriswil, de Killero / Yens et
de Bussigny / Morges.

Registre des mariages A.

N^o 177
Glass
et
Slawinski

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glass, Stefan

célibataire

étudiant en mathématiques

originaire de la Pologne russe

domicilié à

Lausanne

né à

Varsovie (Pologne russe) le dix-sept/vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Jakob Glass, professeur à l'Université

et de

Elling née Bondy, à Varsovie

2. Slawinski, Marie-Harlotte (Janina)

célibataire

artiste-peintre

originaire de Russie

domiciliée à

Lausanne

née à

Kieff

le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Michel-Marian Slawinski, retraité des chemins de fer

et de

Sophie-Marcelline née Gorecka, à Kieff

Comme témoins :

1. Lion Rostkowski, avocat, à Lausanne

2. Paul Kucharski, étudiant en sciences, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de publication de mariage à

Lausanne.

Certificat de capacité.

Déclaration du pasteur Secrestaz.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Stefan Glass

Marie Glass

Les témoins :

Lion Rostkowski

Paul Kucharski

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 178
Rayner
et
Maash

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rayner, John - Friedrich

célibataire

soldat

originaire de Angleterre domicilié à

en Angleterre ; en séjour à Leysin, interne de guerre né à

Fressingfield (comté de Suffolk) le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

John Rayner, à Fressingfield et de

Ellen née Middleton, d'Angleterre

2. Maash, Daisy

célibataire

femme de chambre

originaire de Angleterre domiciliée à

en Angleterre née à

Bleasby (comté de Nottingham) le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Joseph Maash et de

Emily née Coleman, à Bleasby

Comme témoins :

1. Ellen Fitzmaurice (dame), à Leysin

2. Sergent-major John-Fred. Pirtles, interne, à Leysin

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
Leysin.

Les époux :

J J Rayner

Daisy Rayner

Les témoins :

Ellen Fitzmaurice

John-Fred. Pirtles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Leysin.

Registre des mariages A.

N^o 179
Mauray
et
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauray, Emile-Louis
veuf de Styloie Tharin, dès le 17 février 1916
concubine
originaire de Vuibroye domicilié à
Lausanne né à

Cornier le vingt-neuf août
mit huit-cent vingt-cinq
fils de
Abraham-Philippe-Daniel Mauray et de
Louise-Jenny née Loewer, les deux décédés

2. Henry née Rochat, Elise-Victoire
veuve de Constant-Samuel Henry, dès le 23 février 1916
ménagère
originaire de Vullierens domiciliée à

Lausanne née à
Travers (Neuchâtel) le quatorze janvier
mit huit-cent vingt-neuf
fille de
Abraham-Henri-Louis Rochat, horloger et de
Emilie née Burgat, à Travers

Comme témoins : } 1. Henri Bodien, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Vuibroye et
à Vullierens, le 16 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vuibroye et Vullierens.
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 47, fol. 112.

Les époux :

Emile Mauray
Elise Mauray

Les témoins :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Oron et de Collombier, à Vullierens.

Registre des mariages A.

N^o 130
Bugnion
et
Draper

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bugnion, Philippe-Charles**
célibataire
architecte

originaire de Belmont sur Pully domicilié à
Lausanne né à

Granges le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Mme - André Bugnion, directeur et de
Genevieve Eugénie née Devosin, à Granges-Morand

2. **Draper, Blanche-Eugénie dite Maud**
célibataire

originaire de ~~Anglès~~ *Anglès britannique* domiciliée à
Lausanne née à

Londres le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

M^{lle} Mary Draper, décédée et de
Eugénie - Helen née Berger, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jacques Lamunier, commis, à Lausanne
2. Hène Lamunier (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Belmont,
le 28 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Belmont.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ph. Bugnion
Maud Bugnion

Les témoins :

Jacques Lamunier
Hène Lamunier

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Pully

Registre des mariages A.

N^o 181
Deventery
Menth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deventery, Louis-François
célibataire
apparié
originaire de Chalais (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jacques-Louis Deventery, décédé et de
Alice-Marie née Regamey, à Lausanne

2. Menth, Rosa-Louisa
célibataire
cuisinière
originaire de Oberdiembach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Chatonnaye (Fribourg) le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Rodolphe Menth, décédé et de
Roline née Wisman, à Sarigny

Comme témoins :
1. Adèle Pochet (dame), épouse, à Lausanne
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Chalais et à
Oberdiembach, le 30 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chalais et Ober-
diembach.

Communiqué à l'état civil de Chalais
et de Oberdiembach.

Les époux :

Deventery Louis
Louisa Deventery

Les témoins :

Adèle Pochet



l'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 182
Joachim
et
Ogney

5-285

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joachim, Ernest-Georges
célibataire
soldat au 113^e d'infanterie
originaire de Paris domicilié à Paris, rue de Crusselles 188; en séjour à Gimel, canton de Gruère né à Paris, 17^e arr^t le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Francis Joachim et de Jeanne-Clémentine née Gagnaud, à Paris

2. Ogney, Marie-Augustine
célibataire
institutrice
originaire de Ormont-dessous domiciliée à Chailly sur Lausanne née à Plainpalais le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de Auguste-Henri Ogney, menuisier et de Eugénie née Olivet, à Olloy

Comme témoins :
1. Gaston Bernier, employé de commerce, interne, à Lausanne
2. Jules Blanc, employé à la Direction de, écoles, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gimel, à Ormont-dessous et à Lausanne, le 28 mars, à Paris, le 6 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Gimel.

Les époux :
Joachim
Marie Joachim

Les témoins :
G. Bernier
J. Blanc

L'officier de l'état civil :
Reul

Communiqué à l'état civil de Gimel et d'Ormont-dessous et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 183
Cretenoud
et
Prakin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretenoud, Ernest - Paul
célibataire
vendeur
originaire de Renens domicilié à
Lausanne né à
Renens le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules - Henri Cretenoud, cafetier et de
Virginie - Marie - Louise née Eggs, à Renens

2. Prakin, Marthe - Victorine
célibataire
repareuse
originaire de Corvonnex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Victor Prakin et de
Louise - Juste née Vinand, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Rubin, garçon de laboratoire, à Lausanne
2. Samuel Maget, tourneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Renens, le 19,
et à Corvonnex, le 20 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Renens et Corvonnex.

Les époux :
Ernest Cretenoud
Marthe Cretenoud

Les témoins :
Jules Rubin
Maget Samuel

Communiqué à l'état civil de Romand,
àully, et de St-Cinget.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 181
Polak
Colclough

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Polak, Richard
célibataire
rentier
originaire de Rotterdam (Pays-Bas) domicilié à Davos né à Rotterdam le dix-sept octobre mil huit cent soixante-dix fils de Abraham - Jérémias Polak et de Jeanette née Rosenthal, les deux décédés

2. Colclough, Ida - Lucie
célibataire
originaire de Londres domiciliée à Davos et St Moritz née à Londres le vingt-un juin mil huit cent soixante-treize fille de William Colclough et de Frances née Banton, les deux décédés

Comme témoins :
1. Joséphine Polak (delle), à Rotterdam
2. Ida Polak (delle), à Rotterdam

Les publications ont eu lieu à Davos, le 21, à St Moritz, le 23 mars, et à Rotterdam, le 21 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Davos.

Les époux :
R. Polak
Ida Polak

Les témoins :
Joséphine Polak
Ida Polak
M^{me} Galland
L'officier de l'état civil :
Fucal

Communiqué à l'état civil de Davos et de St Moritz, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 185
Morel
Flühmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Charles-Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Yaux et de Claremont domicilié à
Lausanne né à
Yaux le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean-François-Louis Morel, licencié et de
Louise-Jenny née Rayroux, à Tolochenaz

2. Flühmann, Marie
célibataire

originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à
Berne née à
Neuhaus (Berne) le trente août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Lienhard Flühmann, garde-forestier et de
Maria-Magdalena née Beibler, à Berne

Comme témoins :
1. Albert Morel, agriculteur, à Lausanne
2. Henri Morel, agriculteur, à Tolochenaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Neuenegg
et à Berne, le 20, à Yaux et à Claremont, le 21 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neuenegg, Berne,
Yaux et Claremont.

Les époux :
G. Morel
Marie Morel

Les témoins :
A. Morel
H. Morel

L'officier de l'état civil :
F. Morel

Communiqué à l'état civil de Neuenegg
de Berne, de Monnaz et de
Vullierens.

Registre des mariages A.

N^o 186
Grosjean
et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean, Robert-Henri
célibataire
agent de police
originaire de Pagny (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Hüemorez le dix-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Gottlieb Grosjean, décédé et de
Sophie-Elisa née Kuesten, à Hüemorez

2. Pasche, Berthe-Louise
célibataire
minagère
originaire de Servion domiciliée à
Lausanne née à
Vicherey le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Constant Pasche, agriculteur et de
Marie-Vanette née Berzencen, à Vicherey

Comme témoins :
1. François Pambianc, huissier, à Lausanne
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Yuffelin
et à Servion, le 2 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yuffelin et Servion.

Les époux :

R. Grosjean.
Berthe Grosjean

Les témoins :

Pambianc
Penneyre

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Yuffelin
et d'Oron.

Registre des mariages A.

N^o 187
Jeannet
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannet, Charles
veuf de Marie - Jenny née Demont, dès le 21 juin 1813
jardinier
originaire des Verrières et La Côte-aux-Fées (Schaubêtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt mars

mil huit cent septante-quatre fils de
Ami - Constant Jeannet et de
Hortense - Camille née Ben Barry, les deux décédés
2. Pittet née Savary, Marie - Blandine
veuve de Joseph - Etienne Pittet, dès le 27 avril 1812

originaire de Romanens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Villars (Fribourg) le trente novembre
mil huit cent septante-huit fille de
François - Claude - Etienne Savary, décédé et de
Marie - Anne - Gertrude née Monney, à Villars

Comme témoins : 1. Jacques Wehli, bûcher, à Lausanne
2. Henri Corday, mécanicien - dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, aux Verrières, à La
Côte-aux-Fées et à Romanens, le 18 avril 1817

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de décès de son premier mari.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Verrières, La Côte-
aux-Fées et Romanens.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 22 a, fol. 156.
Pour l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 43, fol. 275.
Communiqué à l'état civil des Verrières,
de La Côte-aux-Fées et de Sâbo.

Les époux :

C Jeannet
B Pittet

Les témoins :

J Wehli
H Corday

L'officier de l'état civil :

Jucal

Par jugement du Tribunal au
district de Lausanne, rendu
en date du 30 juin 1817, déclaré
définitif et le 2 septembre
1817, le mariage a été déclaré
annulé, a été dissous par la mort.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 septembre 1817
L'officier de l'état civil :

Jucal

Reçu par le notaire

Registre des mariages A.

N^o 188Leyvraz
et
Gouffon

Par jugement du Tribunal de...
Elisabeth de Morges, rendu
 en date du 21 de *combres* 1924, déclaré
 définitif et exécutoire le 16 janvier
 1924, le mariage inscrite ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an... le
 délai pendant lequel les deux époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 24 janvier 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Baerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. *Leyvraz*, Georges - Alexandre - Rodolphe
 célibataire
 agriculteur
 originaire de *Rivaz* domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq août

mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean-Henri Leyvraz, décédé et de
Louise-Oline née *Treyvaud*, à *Lausanne*

2. *Gouffon*, Marthe-Olie
 célibataire
 originaire de *Montricher* domiciliée à
Bumigny Morges née à
Lausanne le huit janvier

mit huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jean-Emile Gouffon, négociant et de
Francine-Oline née *Pathe*, à *Bumigny*

Comme témoins: } 1. *Oline Leyvraz* (dame), à *Lausanne*
 2. *Anna Gouffon* (dame), à *Bumigny Morges*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le 17, à *Bumigny*, le 18, à
Rivaz et à *Montricher* le 19 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, *Bumigny*, *Rivaz*
 et *Montricher*.

Les époux:

Leyvraz
son Leyvraz

Les témoins:

son Leyvraz
A. Gouffon

L'officier de l'état civil:

H. Baerli

Communiqué à l'état civil de *Bumigny*,
 de *Chables* et de *L'Isle*

Registre des mariages A.

N^o 189
Beltrami
et
Roulin

Par jugement du Tribunal du
district de Vevey, rendu
en date du 20 mai 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 6 septembre
1917 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 septembre 1917
L'officier de l'état civil:
F. J. J.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Beltrami, Jules-Alphonse
célibataire
employé de bureau
originaire de Bovernie (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Maurigny - Prug (Valais) le deux septembre
mit huit-cent quatre-vingt-seize fils de
Jules-Joseph Beltrami marchand de vins et de
Marie-Françoise née Darbellay, à Lausanne

2. Roulin, Ulla
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
Chavornay le onze juillet
mit huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Auguste-Ferdinand Roulin, agriculteur, à Chavornay et de
Marie-Jérôme née Duruz, décédée

Comme témoins: 1. Emmanuel Gamboni, docteur, à Lausanne
2. Henri Brocion, sculpteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Bovernie, le
22, et à Provence, le 23 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Bovernie et
Provence.

Les époux:
Jules Beltrami
Ulla Roulin

Les témoins:
Emmanuel Gamboni
Henri Brocion

Communiqué à l'état civil de Bovernie
et de Provence.

L'officier de l'état civil:
F. J. J.

Registre des mariages A.

6-326.

N^o 190
Wenger
Faillens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Emile

célibataire

négociant

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize octobre

mit-huit cent dix-sept fils de

Georges - Jules Wenger, décédé et de

Marie - Elisabeth nee Creux, à Orbe

2. Faillens, Albertine - Lieve - Liane

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq novembre

mit-huit cent dix-sept fille de

Jean - Samuel - Albert Faillens et de

Lieve - Charlotte nee Delisle, les deux décédés

Comme témoins :

1. Victor Creux, rentier, à Morges

2. Adolphe Creux, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage à
Lausanne

Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 3, fol. 65.

Pour celui de la fiancée, voir vol. 23 ans,
fol. 222.

Communiqué

Les époux :

E. Wenger

Liane Wenger

Les témoins :

Victor Creux

A. Creux

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 191
Amrein
et
Sporer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amrein, Louis - Anton
célibataire
compositeur - typographe
originaire de Gerswangen (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Kriens le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Adolphe Amrein, charbon et de
Ulrichine née Brun, à Kriens

2. Sporer, Mélanie
célibataire
originaire de Oberröschthor (Zürich) domiciliée à
Bâle née à
Bâle le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Martin Sporer, maître-ménager et de
Anna née Steinmann, à Bâle

Comme témoins :
1. Antoine Amrein, mécanicien, à Genève
2. Louise Amrein, couturière, à Kriens (Lucerne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Oberröschthor,
le 4, à Gerswangen et à Bâle, le 5 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberröschthor,
Gerswangen et Bâle.

Les époux :

Louis Amrein
Mélanie Amrein

Les témoins :

Anton Amrein
Louise Amrein

L'officier de l'état civil :

Lucas

Communiqué à l'état civil d'Oberröschthor,
de Gerswangen et de Bâle.

Registre des mariages A.

N^o 192
Doudin
et
Silvani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin, Emile - Frédéric

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Payerne domicilié à

Lausanne né à

Payerne le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile Doudin, employé communal et de

Marie-Louise née Grandjean, à Payerne

2. Silvani, Marie-Christina

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Somvix (Grisons) domiciliée à

Lausanne née à

Danis-Brigels (Grisons) le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Joseph-Antoine Silvani, cordonnier, à Danis et de

Marie-Barthélemy-Antonia née Frey, décédée

Comme témoins : 1. Charles Steiner, chauffeur, à Lausanne

2. Auguste Guillard, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Payerne,

le 27, et à Somvix, le 28 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Payerne et Somvix.

Les époux :

Emile Doudin
Christine Doudin

Les témoins :

Guillard-Bapin
C. Steiner

Communiqué à l'état civil de Payerne
et de Somvix.

L'officier de l'état civil :

Pier

Registre des mariages A.

N^o 193
Kohler
et
Herzog

L-124

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Alfred - Théodore - Pierre

célibataire

docteur phil. journaliste

originaire de Lausanne et de Birmensdorf domicilié à

Berne né à

Lausanne le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Barthélemy - Alfred Kohler, docteur médecin et de
Suzanne - Clémence Toccard, à Lausanne

2. Herzog, Jeanne

célibataire

originaire de Münster (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Olten le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Michel - Edouard - Louis - François Herzog, pasteur et de
Marie - Adèle - Sophie Steinlen, à Lausanne

Comme témoins :

1. D^r Alfred Kohler, médecin, à Lausanne
2. Charles de Rham, professeur, à Châten-d'Oec

Les publications ont eu lieu à Berne, le 17, à Birmensdorf et à Münster,
le 18, à Lausanne, le 19 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Berne.

Les époux :

Pierre Kohler
Jeanne Kohler

Les témoins :

D^r A. Kohler.
Ch. de Rham

Communiqué à l'état civil de
Birmensdorf, de Berne et de
Münster.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 194
Dénériaz

et
Howald

Ils devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz, Louis-Charles,

célibataire

chauffeur - livreur

originaire de Chardonne et Puidoux domicilié à

Lausanne né à

St-Saphorin (Lausanne) le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Lydie Dénériaz, à St-Saphorin et de

2. Howald, Rose-Fernand

célibataire

Américain

originaire de Thoiry (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Frédéric-Edouard Howald, employé à l'usine à gaz et de
Eliane Guignat née Dorey à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Besson, maître, à Lausanne

2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Hérisogenbuchsee, le
10, à Chardonne et Puidoux, le 20 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Hérisogenbuchsee, Chardonne
et Puidoux.

Les époux :

L. Dénériaz
R. Dénériaz

Les témoins :

Besson
Laurent

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Hérisogenbuchsee, de Cornier et de Chebrières.

Registre des mariages A.

N^o 195
Cordone
et
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordone, Marcellino

célibataire

docteur en philosophie, ingénieur-chimiste

originaire de Roccapietra (Novare), Italie domicilié à

Bâle né à

Roccapietra le vingt-cinq avril

mit huit-cent quatre-vingt-onze fils de

Angelo Cordone, maître peintre et de

Margherita née Soffietti, à Lausanne

2. Rouge, Julia-Adèle

célibataire

originaire de Mont sur Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Chailly sur Lausanne le dix mai

mit huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Samuel-Henri Rouge, employé communal et de

Sophie-Hanne-Marie née Gret, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ange Cordone, ancien gyprier, à Lausanne

2. Raphaël Cordone, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Roccapietra, le 4 mars, à Bâle, le 43, à Lausanne, le 24, et au Mont, le 25 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle-Ville.

Les époux :

M. Cordone
Julia Cordone

Les témoins :

Ange Cordone
Raphaël Cordone

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Bâle et de Romanel, à Prilly, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Reçu par le notaire au n. 195
Le 26 juin 1917, les nommés ci-dessus ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Bâle.
Lausanne, le 26 septembre 1917
L'officier de l'état civil
J. J. J.
B. qui a l'état civil à Bâle
et Prilly.

N^o 196
Menétray
et
Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, Léon-Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de Charannes-les-Forts (Fribourg) et Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne né à Remont (Fribourg) le six janvier mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de Cyprien Menétray, agriculteur et de Marie née Menétray, à Remont

2. Rouiller, Lydie-Hyacinthe
célibataire
ménagère
originaire de Sommentier (Fribourg) domiciliée à Lausanne née à Sommentier le vingt-trois décembre mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de François-Cyprien Rouiller, décédé et de Marie-Constantine née Pasquier, à Sommentier

Comme témoins :
1. Pierre Givroz, asphaltier, à Lausanne
2. Antoine Menétray, agriculteur, à Remont

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Charannes-les-Forts, le 26, à Poliez-le-Grand et à Sommentier, le 27 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Charannes-les-Forts, Poliez-le-Grand et Sommentier.

Les époux :
Menétray Léon
Rouiller Lydie

Les témoins :
Givroz Pierre
Menétray Antoine

Communiqué à l'état civil de Siviriez, de Poliez-le-Grand et de Naters.

L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

N^o 197
Girardet
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Jules - Edoard
divorcé de Julie - Augustine Phillietta^e née Jouffon, dès le
7 décembre 1911, ménagère
originaire de Penthalarz domicilié à
Lausanne né à
Penthalarz le vingt-cinq août
mil huit cent soixante-neuf fils de
Louis-Ferdinand Girardet et de
Louise née Meylan, les deux décédés

2. Rochat née Vauthey, Marie-Annetette
divorcée de Auguste - Constant Rochat, dès le 24 janvier 1907
ménagère
originaire de Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Pont-en-Ogoz (Fribourg) le onze décembre
mil huit cent soixante-trois fille de
François Vauthey et de
Marie-Ursule née Barbey, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, fleuriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Penthalarz et Le Lieu
le 24 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de mariage des fiancés, avec men-
tions de divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Penthalarz et Le Lieu.

Communiqué à l'état civil de Corsier
et de Lieu.

Les époux :

J. Girardet
Marie Girardet

Les témoins :

Gantin
Laurant

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

M-325

N° 198
Chevalley
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Ernest

célibataire

agent de police

originaire de Puidoux domicilié à

Lausanne né à

aux Thiolyres le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Auguste Chevalley, agriculteur, aux Thiolyres et de

Julie née Pilet, d'habitation

2. Blanc, Berthe-Louise

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Ves-chez-les-Blanc/Lausanne le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Emile Blanc, agriculteur et de

Renée-Fanny née Blanc, à Ves-chez-les-Blanc

Comme témoins : 1. Alfred Gonet, brigadier de police, à Lausanne

2. Oscar Blanc, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, et à Puidoux, le

12 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Puidoux.

Les époux :

Chevalley Ernest
Chevalley Berthe

Les témoins :

Alfred Gonet
Blanc Oscar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Puidoux, à Chexbres.

Registre des mariages A.

N° 199
Grivel
et
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel, Louis-Auguste
Célibataire
manœuvre
originaire de Bouvens domicilié à
Lausanne né à

Chamblon le vingt-neuf décembre
mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis-Eugène Grivel, manœuvre et de
Lina nie Pernu, à Lausanne

2. Jeanmonod, Eva-Louisa
célibataire
journalière
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
Provence le sept mai
mit huit cent quatre-vingt-dix fille de

Edouard-Eugène Jeanmonod, ^{incl} Courrier de campagne, et Prinet de
Marianne-Louise Favre nie Paris, ^{incl} d'écaille

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bouvens et Provence,
le 10 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Bouvens et Provence.

Les époux :

Louis Grivel
Eva Grivel

Les témoins :

H. Bocion
L. Penveyre

L'officier de l'état civil :

P. Perret

Communiqué à l'état civil de Gullens
et de Provence.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 20 mai 1915
déclaré définitif et exécutoire le 30
septembre 1915
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 30
septembre 1915, le délai pendant
lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 3 octobre 1915

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 200
Tavel
de Blonay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavel, Guston-Frédéric-Géraud
célibataire
ingénieur
originaire de Berne et de Payerne domicilié à
Berne né à
Berne le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Ernst-Theodor-Albert Tavel, décédé et de
Cécile-Henriette Marcel, à Berne

2. de Blonay, Octavie-Nica
célibataire

originaire de Blonay et de Vevey domiciliée à
Lausanne née à

Finswiler (Alsace) le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean de Blonay, ingénieur et de
Anna-Thérèse Römer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fernand Tavel, ingénieur, à Lausanne
2. Sigismond de Blonay, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 11, à Payerne, Blonay,
Vevey et Lausanne, le 20 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Berne.

Les époux :

Géraud Tavel.
Octavie Tavel

Les témoins :

Fernand Tavel
Sigismond de Blonay

Communiqué à l'état civil de Berne,
de Payerne, de St-Légier et de
Vevey.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Registre des mariages A.

N^o 201
Cuennet
et
Dony

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuennet, Henri
célibataire
fondeur
originaire de Grolley (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Amernan (St-Léonard), France le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Hélène - Pauline Cuennet et de

2. Dony, Louis - Fanny
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Orrens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules Dony, portillon et de
Maria - Emma née Ottenrofer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Joseph Schmid, vendeur, à Lausanne
2. Emile Crinuel, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Orrens,
le 11, et à Grolley, le 12 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Orrens et Grolley.

Les époux :

Henri Cuennet
Louis Cuennet

Les témoins :

Crinuel brig
Schmid Joseph

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil d'Eschallens
et de Grolley.

Registre des mariages A.

No 202
Gillieron
et
Fiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Alfred

célibataire

employé de commerce

originaire de Mézières et de Servion

domicilié à

Granges

né à

Sallavaux près Bellevue le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Fritz Gillieron, décédé

et de

Louise-Camille née Regamey, à Sallavaux

2. Fiaux, Eugénie

célibataire

cuisinière

originaire de Hermerches

domiciliée à

Lausanne

née à

au Mont sur Lausanne le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Pierre-Samuel Fiaux

et de

Louise née Annelot, les deux décédés

Comme témoins :

1. Victor Calame, tapissier, à Lausanne

2. Henri Fumbrunen, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges, le 2, à Lausanne, Hermerches et Servion, le 3, à Mézières, le 5 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Granges

Les époux :

A. Gillieron

E. Gillieron

Les témoins :

V. Calame

H. Fumbrunen

L'officier de l'état civil :

F. Huel

Communiqué à l'état civil de Mézières, d'Oron-la-Ville, de Granges et de Moudon.

Registre des mariages A.

No 203
Strub
et
Gysler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strub, Constant
célibataire
employé de bureau
originaire de Dulliken (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un août
mit huit cent quatre-vingt-deux fils de

Thomas Strub, décédé et de
Elisabeth née Fumstein, à Lausanne

2. Gysler, Elisa
célibataire
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize octobre
mit huit cent soixante-dix fille de

Jean-Victor Gysler et de
Françoise-Hélène née Leyraz, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Victor Calame, tapissier, à Lausanne
2. Henri Zumbrennen, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Dulliken
et à Langnau, le 2^e mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Dulliken et Langnau.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 20 ans., fol. 81.

Communiqué à l'état civil de Dulliken
et de Langnau.

Les époux :
et Strub
Elisa Strub

Les témoins :
V. Calame,
H. Zumbrennen

L'officier de l'état civil :
Uebel

N^o 204
Riallot
et
Rochat

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riallot, Louis

célibataire

employé de banque

originaire de Paris

domicilié à

Paris, rue Domnigny 10; actuellement en séjour à Jéyon; interné de guerre né à Paris le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Louis Riallot

et de

Marie - Bernande Lemarchand, à Paris

2. Rochat, Yvonne - Héléne

célibataire

demoiselle de ville

originaire de Lieu et de L'Abbaye

domiciliée à

Bussigny

née à

aux Charbonnières le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Aub.-Henri-Louis Rochat, à Bussigny

et de

Clara-Lucie née Rochat, décédée

Comme témoins :

1. Yves Le Jeune, interné de guerre, à Lausanne

2. Michel Crouan, interné de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mont-denis, le 8 mars, à Paris, le 17 mars, à Bussigny, à Lieu et à L'Abbaye, le 23 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil
d'Emont-denis.

Les époux :

Riallot
Yvonne Riallot

Les témoins :

Le Jeune
Crouan

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil d'Emont-denis, de Lieu, de L'Abbaye, de Bussigny et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 295
 Michoud
 et
 Ruffly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Henri - Maurice
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
 Lausanne né à
 Chavannes-le-Chêne le deux mai
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Jules Michoud, agriculteur et de
 Eugénie - Adèle née Ecoffey, à Chavannes-le-Chêne

2. Ruffly, Jeanne - Caroline - Augustine
 célibataire

originaire de Grandvaux, Lutry et Genève domiciliée à
 Lausanne née à
 Yverdon le seize juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Jean - Louis - Rodolphe Ruffly, mécanicien, retraité C. F. F., et de
 Louise - Henriette née Billet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Edouard Ruffly, fonctionnaire postal, à Pully
 2. Georges Michoud, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Chavannes-le-Chêne, Lutry et Genève le 27, à Grandvaux, le 28 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Chavannes-le-Chêne,
 Lutry, Genève et Grandvaux.

Les époux :

M. Michoud
 Jeanne Michoud

Les témoins :

Ed. Ruffly
 Michoud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,
 de Lutry, de Genève et de Cully.

Registre des mariages A.

No 203

Clerc

Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Georges-Auguste-Jean
 célibataire
 mécanicien - dentiste
 originaire de Froideville domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le cinq janvier

mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
 Samuel-Victor-Eugène Clerc, dentiste, à Lausanne et de
 Marie-Éléonore née Richon, dédicée

2. Barraud, Emma-Louise
 célibataire
 manœuvre
 originaire de Prunigny et Villars-Fiercelin domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-quatre avril

mil-huit-cent quatre-vingt-dix fille de
 Charles-Louis-Henri Barraud et de
 Emma-Louise née Corle, les deux dédicés

Comme témoins :
 1. Ernest Clerc, relieur, à Lausanne
 2. Frédéric Lemoine, comptable, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Prunigny, le 20,
 à Froideville et à Villars-Fiercelin le 2 Mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Prunigny, Froide-
 ville et Villars-Fiercelin.

Les époux :

G Clerc
 E. Bar.

Les témoins :

E Clerc
 F. Lemoine

L'officier de l'état civil :

F. Lemoine

Communiqué à l'état civil de Prunigny
 et de Bottem à Solothurn-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 207
 Bolomey
 et
 Thomann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Charles
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Savigny et Forêt domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt - six fils de
George - Frédéric - Henri Bolomey, manoeuvre, à Lausanne et de
Stenny née Bolomey, décédée

2. Thomann née Méroz, Marie - Ida
 veuve de Gabriel Thomann, dis le 28 janvier 1914
 ménagère
 originaire de Himmelried (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à

Pienne le vingt-sept décembre
mil huit cent septante fille de
Lionie Méroz, décédée et de

Comme témoins : } 1. Elie Petter, coiffeur, à Lausanne
 2. Maxel Meylan, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Savigny et à
Forêt, le 9, à Himmelried, le 10 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari
de la fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Savigny, Forêt,
Himmelried.

Les époux :

Chs. Bolomey
Ida Bolomey.

Les témoins :

E. Petter
M. Meylan

Communiqué à l'état civil de Savigny,
de Forêt et de Himmelried.

L'officier de l'état civil :

Juch

Registre des mariages A.

N^o 203

Alain

Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alain, André

célibataire

comptable, soldat au 17^e bataillon de chasseurs

originaire de Paris domicilié à

Paris (20^e), av. Gambetta 49, en réjoue à Lausanne in-né à Paris (9^e arrt) le douze octobremit huit cent quatre-vingt-onze fils de Pauline Alvin, à Paris (20^e) et de

2. Schwab, Edwig-Rosa

célibataire

couturière

originaire de Kallnach (Berne) domiciliée à

Paris (20^e), rue du Télégraphe 3 née à Paris (14^e) le vingt marimit huit cent quatre-vingt-treize fille de Jean-Ferdinand Schwab, employé de commerce et de Emma née Grütter, à Paris (20^e)

Comme témoins :

1. Eugène-François Lesober, ingénieur, à Paris

2. Lucette Simonod, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Paris (20^e), le 13 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentements de la mère du fiancé
 et des père et mère de la fiancée.
 Promesse de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et Paris (20^e).
 Certificat de capacité du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat et de la commune.
 Lettre du Département, n^o 3570/I.
 Communiqué à l'état civil de Kallnach
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

André Alain
 Edwig-Rosa

Les témoins :

Lucette Simonod

E. Lesober

L'officier de l'état civil :

J. F. P.

Registre des mariages A.

N^o 209
Collaud
Robadey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collaud, François-Nicolas

célibataire

maître d'hôtel

originaire de St Aubin (Fribourg) domicilié à
Lausanne

né à
Portalban (Fribourg) le dix-neuf juin

mit huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Jacques Collaud, agriculteur et de

Marie-Hortense née Colton, à St Aubin

2. Robadey, Marie-Elodie

célibataire

originaire de Lesroc (Fribourg) domiciliée à
Lausanne

née à
Lesroc le dix décembre

mit huit cent quatre-vingt-huit fille de

Joseph-Anselme Robadey, laitier et de

Marie-Adelphine née Sudan, à Bulle

Comme témoins :

1. Joseph Elsig, cordonnier, à Lausanne

2. Henri Thuillard, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Lesroc, le 6,
et à St Aubin, le 7 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lesroc et St Aubin.

Les époux :

François Collaud
Elodie Collaud

Les témoins :

H. Thuillard
Jos. Elsig

L'officier de l'état civil :

Quae!

Communiqué à l'état civil de Lesroc
et de St Aubin.

Registre des mariages A.

No 210
Purro
Regli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Purro, Pierre - Edouard
célibataire
cafetier
originaire de Zumbolz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Christophe Purro, rentier et de
Anne-Marie née Ferroud, à Lausanne

2. Regli, Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Realp (Val) domiciliée à
Lausanne née à
Realp le treize janvier
mil huit cent dix-huit fille de
Kolata Regli, décédée et de

Comme témoins : 1. Robert Reymond, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Bocion, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 avril, à Realp, le 1^{er}, et à Zumbolz le 9 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Zumbolz et Realp.

Les époux :
P. Purro
M. Purro

Les témoins :
R. Reymond
H. Bocion

Communiqué à l'état civil de Planfayon
et de Realp.

L'officier de l'état civil :
H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 211
Virel
et
Barone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Virel, Louis - Félix
célibataire
employé postal
originaire de Villars - Tiercelin domicilié à
Lausanne né à
Paris (9^e arr^t) le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Juste Virel, décédé et de
Adélaïde Golaz, à Lausanne

2. Barone, Clémence - Henriette
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Cesara (Norrce), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Joseph - Clément Barone, cimetier et de
Louise - Sophie - Frédérique née Violat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Martial Cressoz, employé au télégraphe, à Lausanne
2. Clément Barone, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 mars, à Villars - Tiercelin, le 31 mars, et à Cesara, le 22 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage -
Lausanne, Villars - Tiercelin, et Cesara,
Autant au Conseil d'Etat.

Les époux :
Virel Louis
Virel Clémence

Les témoins :
M. Cressoz
Cl. Barone

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de Protten,
à Solothurn - le - Grand, et à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 212
Rudolph
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudolph, Henri
célibataire
marouste
originaire de Belmont / Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Payerne le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Louis Rudolph, marouste et de
Louise Key née Immos, sa femme, à Lausanne

2. Jaquier, Léontine
célibataire
rommélière
originaire de Prez-veas - Sivriez (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Wallendorf (Fribourg) le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Niklaus - Uphonse Jaquier, cordonnier et de
Ursula - Viktorine née Dehermann, sa femme, à Wallendorf

Comme témoins :
1. Albert Millet, négociant, à Lausanne
2. Edouard Barbey, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Belmont,
le 2, à Prez-veas - Sivriez, le 3 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Belmont et Prez-veas -
Sivriez.

Les époux :
H. Rudolph
L. Rudolph

Les témoins :
A. Millet
Ed Barbey

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Sivriez.

L'officier de l'état civil :
F. P. [Signature]

Par jugement du Tribunal de
distrikt de Vevey rendu
en date du 1^{er} juillet 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 28 septem-
bre 1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a mis trois ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 28 septembre 1926.
Lausanne, le 8 octobre 1926.

L'officier de l'état civil:
H. P. [Signature]

R. an 25.3.27.

Registre des mariages A.

No 213
Delessert
Calmelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Alfred-Edouard
célibataire
plâtrier-peintre
originaire de Cully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept janvier

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Alfred Delessert, plâtrier-peintre et de
Atilde-Louisa née Ponci, à Lausanne

2. Calmelet, Madeleine
célibataire
ménagère
originaire de L'Isle sur le Doubs (France) domiciliée à
Lausanne née à
Mett (Borne) le vingt-un février

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Edouard Calmelet et de
Marie-Julie née Charrière, les deux décédés

Comme témoins : 1. Paul Marti, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Antoine Bertotti, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 3, à
Cully, le 4 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère de
la fiancée.
Consentement de son tuteur.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry et Cully.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
M. Delessert
M. Delessert

Les témoins :
A. Bertotti
Paul Marti

L'officier de l'état civil :
P. Weiss

Par jugement du Tribunal...
en date du 16 septembre 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 6 décembre
1917, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à... an... le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 14 décembre 1917.
L'officier de l'état civil:

S. Baugl

R. du 6.3.28.

N^o 214
Schmidli
et
Jakob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidli, Johann

célibataire

journaliste

originaire de Ruswil (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Ruswil le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Josf Schmidli et de

Agatha née Bachmann, les deux décédés

2. Jakob, Rosa-Justine

célibataire

originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Matten (Berne) le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Johann Jakob, décédé et de

Elisabeth née Liechti, à Matten b/ Interlaken

Comme témoins :

1. Frédéric Hagnauer, avocat, à Lausanne

2. Alfred Strüby, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à 12, à Ruswil

et à Lauperswil, le 14 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ruswil et Laupers-
wil.

Les époux :

Johann Schmidli
Rosa-Justine Jakob

Les témoins :

Frédéric Hagnauer
Alfred Strüby

L'officier de l'état civil :
J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Ruswil
et de Lauperswil.

Registre des mariages A.

N^o 215
Jaquier
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Tucherens domicilié à
Reprat né à
Carrouge le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Louis Jaquier, agriculteur et de
Julie née Gilliland, à Reprat

2. Dubois, Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Romerens domiciliée à
Corcelles-le-Vieil née à
Villars-Mendraz le six mai
mil huit cent quatre-vingt-sept
fille de
Jules Dubois et de
Elise née Duberson, les deux de Villars

Comme témoins :
1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Frenayre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vieil, le 16, à Romerens
et à Tucherens, le 17 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Corcelles.

Les époux :

Henri Jaquier
Eug. Jaquier

Les témoins :

H. Besson
L. Frenayre

L'officier de l'état civil :

F. Vuillemin

Communiqué à l'état civil de Mendraz
et de Corcelles, à Reprat.

Registre des mariages A.

N^o 216
Pilloud
Matthey-Petit-
Abram

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud, Doris - Henri

célibataire

employé à la S. J. M.

originnaire de Châtel - St-Denis

domicilié à

Norges

né à

Remont

le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

François Pilloud, employé C. F. F.

et de

Maria née Clément, à Fribourg

2. Matthey-Petit-Abram, Pauline - Joséphine

célibataire

cuisinière

originnaire de Loche

domiciliée à

Lausanne

née à

Plainpalais (Genève)

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Marianne - Marie née Racine, femme divorcée de Arnold et de

Matthey-Petit-Abram, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Pilloud, employé C. F. F., à Fribourg

2. Maria Pilloud, dante, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Châtel - St-Denis, Norges, Le Locle et Lausanne, le 12 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Norges.

Les époux :

M. Pilloud
D. Pilloud

Les témoins :

François Pilloud
Maria Pilloud

Communiqué à l'état civil de Châtel - St-Denis, de Norges et de Loche

L'officier de l'état civil :

P. Petit

Registre des mariages A.

No 217
Ruedi
et
Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruedi, Franz-Laver
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Chêne (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à

Buchrain (Lucerne) le vingt-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Johann Ruedi, décédé et de
Josephine née Bueri, à Root (Lucerne)

2. Dupertuis, Louise-Fanny-Ida
célibataire
courrière

originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jacques-François-Paul Dupertuis, menuisier et de
Mathilde-Cécile née Curchod, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Nargisat, vitrier, à Cully
2. Alfred Dupertuis, portier C.F.F., Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Haste, le 24,
et à Ormont-dessous, le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Haste et Ormont-
dessous

Les époux :

Ruedi Laver
Fanny Ruedi

Les témoins :

Marguerite Alfred
Id. Dupertuis

Communiqué à l'état civil de Haste
et de Ormont-dessous.

L'officier de l'état civil :

Puech

Reçu par le 23.1.17

Par jugement du Tribunal des
débats de Lausanne, rendu
en date du 12 juin 1916, déclaré
définitif et exécutif le 18 juillet
1916, le mariage ci-contre,
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 18 juillet 1917.
L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

N^o 218
 Backhouse
 et
 Turian

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Backhouse, Charles-John

célibataire

municipal

originaire de Norwich (comté de Norfolk), Angleterre domicilié à
 Norwich; en séjour à Château-d'Oex, interné de guerre né à
 Wellington (Indes Orientales) le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 James Backhouse, municipal et de
 Hættet née Turner, à Norwich

2. Turian, Lucie-Alice

célibataire

couturière

originaire de Château-d'Oex domiciliée à
 Château-d'Oex née à
 Château-d'Oex le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Paul-Elvis-Victor Turian, agriculteur et de
 Rose-Louise-Alice née Staquillard, à Château-d'Oex

Comme témoins : } 1. Charles Bideau, voyageur de commerce, à Lausanne
 } 2. Edward Barkaway, ^(avocat de guerre) vannier à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le 16 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Château-d'Oex.

Les époux :

Charles John Backhouse
 Lucie Backhouse

Les témoins :

M^s Bidaux
 Edward Barkaway
 M^s ^(avocat de guerre)
 L'officier de l'état civil :
 J. Uerl

Communiqué à l'état civil de Châ-
 teau-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 219
Schmidt
et
Scarognina

10. 83 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Emile

célibataire

négociant

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept janvier

mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Théodore Schmidt et de

Pauline - Christiane nie Storz, les deux décédés

2. Scarognina, Blanche - Angèle

célibataire

originaire de Sortegno (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois décembre

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Philippe - Gio - Baptiste Scarognina, décédé et de

Franческа - Maria nie Zanbio, à Lausanne

Comme témoins : 1. Albert Preuhner, ingénieur, àully

2. Robert Turvet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Sortegno, le 11 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Sortegno, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Emile Schmidt
Blanche Scarognina

Les témoins :

Preuhner
R. Turvet

L'officier de l'état civil :

Preuhner

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 320
Bachmann
Rérat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann, Fridolin
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Hohenrain (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Hohenrain le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Anna Bachmann, décédée et de
Elisabetha née Bachmann, à Perlen Root (Lucerne)

2. Rérat, Jeanne-Naïe
célibataire
originaire de Buix (Bern) domiciliée à
Buix née à
Buix le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Auguste Rérat, rentier et de
Olive née Trillat, à Buix

Comme témoins :
1. Emile Schwegler, sommelier, à Lausanne
2. Jean A. Cahner, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Hohenrain, le 16, et à Buix, le 17 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Hohenrain et Buix.

Les époux :
Fridolin Bachmann
Jeanne Bachmann

Les témoins :
Jean A. Cahner
E. Schwegler

Communiqué à l'état civil de Hohenrain
et de Buix.

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 221
Chaubert
et
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert, Oscar - Henri
veuf de Marie-Louise née Gamboni, dès le 30 juillet 1912
négoçant
originaire de Cornier domicilié à
Lausanne né à
Bevaix le dix-sept octobre

mit huit cent soixante-onze fils de
Félix - Roland - Jacob Chaubert, décédé et de
Margathe - Marguerite - Elise née Pasche, à Lausanne

2. Viquerat, Marie - Olga
célibataire

originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
St Maurice née à

Villars - St - Croix le vingt-sept février
mit huit cent quatre-vingt-sept fille de

François - Frédéric Viquerat, ancien instituteur, à Lausanne et de
Marie née Pittoz, à St Maurice

Comme témoins : } 1. Oscar Viquerat, conducteur C.F.F., à St Maurice
2. Auguste Künzle, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à St Maurice, le 6,
à Cornier, le 7, et à Combremont-le-Grand, le 8 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St Maurice, Cornier
et Combremont-le-Grand.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 191.

Les époux :
Oscar Chaubert
Olga Chaubert

Les témoins :
Oscar Viquerat
Auguste Künzle

L'officier de l'état civil :
F. Uccelli

Par jugement du Tribunal...
distribué d'office, rendu
en date du 11 octobre 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 3 novembre
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l.
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 13 novembre 1928
L'officier de l'état civil :
H. Pichard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil de St Maurice,
de Cornier et de Combremont.

Registre des mariages A.

N° 222
Baeriswyl
Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baeriswyl, Raymond - Félix
célibataire

journalier
originaire de Fribourg et Favel domicilié à
Lausanne né à

La Roche (Fribourg) le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean - Joseph Baeriswyl et de

Marie - Séraphine née Douce, décédée

2. Wittwer née Richoz, Desphine - Rosalie
divorcée de Samuel - Frédéric Wittwer, de le 29 septembre 1908
veuve

originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Yverdon (Fribourg) le deux novembre
mil huit cent vingt-six fille de
Pierre - Joseph Richoz, décédé et de

Marie - Elionore née Demierre, à Rue (Fribourg)

Comme témoins : 1. Henri Besson, cultivateur, à Lausanne
2. François Lamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Favel, le 13,
à Fribourg et à Schwarzenegg, le 14 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Favel, Fribourg et
Schwarzenegg.
Tout l'acte de mariage de la fiancée,
avec mention du divorce, sur vol.
22, fol. 107.

Les époux :

Baeriswyl Raymond
Rosalie Baeriswyl

Les témoins :

Lamblanc
Besson

L'officier de l'état civil :

Favel

Communiqué à l'état civil de Favel
de Fribourg et de Schwarzenegg.

Par décision du 15 juin 1916
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux, soussigné
qui comme époux origi-
naire de Fribourg et
St-Ours (Fribourg)

Lausanne, le 16 juin 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

logue à Fribourg, Favel
et St-Ours.

Registre des mariages A.

N^o 223
RoCHAT
ChATELAN

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Jules-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Bretigny sur Morrens et L'Abbaye domicilié à

Bretigny né à

Bretigny le dix août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules-Henri RoCHAT, déide et de

Céline née Viet, ménagée, à BRETIGNY sur MORRENS.

2. Chatelan, Ida

célibataire

ménagère

originaire de BRETIGNY sur MORRENS domiciliée à

au Mont sur LAUSANNE née à

au Mont le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Edouard Chatelan, agriculteur et de

Jenny née Chatelan, au Mont sur LAUSANNE.

Comme témoins : 1. Louis Mojonnier, caiste, à LAUSANNE
2. Berthe Mojonnier (dame), à LAUSANNE.

Les publications ont eu lieu à BRETIGNY et à L'Abbaye, le 21, au Mont, le 22 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de BRETIGNY.

Les époux :

Jules RoCHAT
Ida RoCHAT

Les témoins :

A. Mojonnier
B. Mojonnier

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de BRETIGNY de L'Abbaye et de Romanel.

Registre des mariages A.

N^o 224
Girardet
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Henri-Charles-Louis
célibataire
monteur
originaire de Penthalar domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Girardet, approuvé et de
Louise-Henriette née Blanc, à Lausanne

2. Parisod, Nery
célibataire
reparateur
originaire de Yvette et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Epaves le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Alloys Parisod, employé au pénitencier et de
Nery née Bourard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alloys Parisod, employé au pénitencier, à Lausanne
2. Henri Girardet, approuvé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Penthalar et à
Lutry, le 9, à Yvette, le 11 mai 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Penthalar, Lutry
et Yvette.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 10, fol. 48.

Les époux :
Henri Girardet
Nery Girardet
Les témoins :
H. Girardet
A. Parisod

Communiqué à l'état civil de Corroy,
de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 17 mars 1938
déclaré définitif et exécutoire le 29
avril 1938.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 29
avril 1938, le délai pendant
lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 29 mars 1938.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 225
Burger
et
Düscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burger, Henri - Charles

célibataire

journalier

originaire de Allaman domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Oscar - Victor - David - Charles Burger et de

Louise née Piccard, les deux décédés

2. Düscher, Alice - Marie

célibataire

couturière

originaire de Ornet (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Frilbourg le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jacot Düscher, décédé et de

Marie née Schlupp, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Düscher, comptable, à Lausanne

2. Jacques Hofer, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Allaman et

à Ino, le 9 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Allaman et Ino.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir

vol. 10 fol. 44.

Les époux :

Burger Henri

Burger Alice

Les témoins :

Jacques Hofer

J. Hofer

Communiqué à l'état civil de Rolle

et de Ino.

L'officier de l'état civil :

J. Hofer

Registre des mariages A.

No 226
Gillieron
de Siebenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Louis - François
célibataire
machiniste
originaire de Corcelles-le-Roat domicilié à
Lausanne né à
Vevey le vingt-trois août
mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis Gillieron, décédé et de
Cécile-Louise née Trinquillard, à Lausanne

2. de Siebenthal, Louise
célibataire
ménagère
originaire de Genèvey (Pays) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept juillet
mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de
François-Louis de Siebenthal, décédé et de
Caroline née Honata, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Clerc, fabricant, à Lausanne
2. Auguste Laurent, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Genèvey, le
20, et à Corcelles-le-Roat, le 21 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept-juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Genèvey et Corcelles-
le-Roat.

Les époux :
Gillieron Louis
Gillieron Louise

Les témoins :
Louis Clerc
Auguste Laurent

Communiqué à l'état civil de Genèvey
et de Corcelles, à Ropraz.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 227
Feissly
de Siqueira Cavalcanti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
à l'Hôtel Beau-Rivage

1. Feissly, Louis - Robert
célibataire
docteur - médecin
originaire de Ornet (Beane) domicilié à
Lausanne né à
Echallens le sept janvier
mit huit cent quatre vingt - quatre fils de
François - Charles Feissly, rentier et de
Maria - Elina née Tenney, à Echallens

2. de Siqueira Cavalcanti, Angelita
célibataire

originaire de Rio de Janeiro (Brésil) domiciliée à
Lausanne née à
Rio de Janeiro le vingt - deux avril
mit huit cent dix - huit fille de
Antonio de Siqueira Cavalcanti, à Lausanne - Suchy et de
Angelita de Siqueira Cavalcanti, d'origine

Comme témoins : } 1. Antonio de Siqueira, père, à Lausanne
2. Jean Chuard, D'en droit, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, et à Ornet, le
14 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Certificat de nationalité de la fiancée.
Dispense de publication au Brésil.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Ornet.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Lettre du Département, n^o 3613, autorisant le mariage à l'Hôtel Beau-Rivage.
Communiqué à l'état civil d'Ornet et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :
M Feissly
Angelita Feissly
Les témoins :
A. de Siqueira
J. Chuard

L'officier de l'état civil :
Furet

Registre des mariages A.

No 223
Kuser
Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuser, Louis-Friedrich
célibataire
employé de bureau
originaire de Wettingen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Zürich le vingt-huit février
mil-huit-cent-vingt-trois fils de
Josef-Ferdinand Kuser, décédé et de
Caroline-Luise née Stocker, à Lausanne

2. Wolf, Oda-Thérèse
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Känetinden (Bâle-Campagne) domiciliée à
Lausanne née à
Londres le quatre mars
mil-huit-cent-quatre-vingt-dix fille de
Francis-Joseph Wolf, employé aux Wagons-lits, à Lausanne et de
Oda-Maria née Dawes, décédée

Comme témoins : } 1. Alfred Wylle, employé de bureau, à Lausanne
2. Lucien Gillard, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wettingen et Bräkten
le 19 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Wettingen et Bräkten.

Les époux :

L. Kuser
Oda Kuser

Les témoins :

A. Wylle
Gillard

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Wettingen
et de Bräkten.

Registre des mariages A.

No 229
Schläppi
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläppi, Louis-Arnold

célibataire

commis

originaire de Lenk (Berne)

domicilié à

Vallorbe

né à

Ballaigues

le sept mai

mit huit-cent quatre-vingt-onze

fils de

Jean-Louis Schläppi, décédé

et de

Louise-Julie née Campiche, à Vallorbe

2. Jaquet, Ida-Alice

célibataire

originaire de Vallorbe

domiciliée à

Vallorbe

née à

Vallorbe

le sept octobre

mit huit-cent quatre-vingt-onze

fille de

Alfred-Louis Jaquet

et de

Alice-Lina née Furler, à Vallorbe

Comme témoins :

1. Alfred Jaquet, facteur postal, à Vallorbe

2. Madeleine Jaquet, dame, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 9, et à Lenk, le 11 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vallorbe

Les époux :

A. Schläppi

Ida Schläppi

Les témoins :

A. Jaquet

M. Jaquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lenk et de Vallorbe

Registre des mariages A.

N^o 230
 Mettraux
 et
 Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mettraux, Auguste-Alfred**
 veuf de Marie-Louise Mettraux née Villars, dès le 2 juin 1915
 agriculteur

originaire de Villars-le-Ferrois domicilié à

Villars-le-Ferrois né à

Villars-le-Ferrois le sept octobre

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Olivia-Joseph Mettraux et de

Adèle née Mettraux, les deux décédés

2. **Corday née Dumas, Josephine-Lucie**

veuve de Antoine-François-René Corday, dès le 10 juin 1913

ménagère

originaire de Romont domiciliée à

Lausanne née à

Romont le quatorze septembre

mil huit cent vingt-cinq fille de

Joseph Dumas et de

Marguerite-Rosalie née Ruffieux, les deux décédés

Comme témoins : 1. Philippe Strubly, retraité C. F. F., à Lausanne

2. Marie Strubly (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Ferrois, à Romont et à

Lausanne, le 24 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Échallens.

Les époux :

Alfred Mettraux
 Lucie Mettraux

Les témoins :

Strubly Philippe
 Marie Strubly

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil d'Échallens et de Romont.

Registre des mariages A.

N^o 231
Dessoulary
et
Bobst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessoulary, Robert - Auguste
célibataire
employé de commerce
originaire de Fenin - Pilas - Sauls et de Neuchâtel — domicilié à
aux Eaux - Vives — né à
Couvet (Neuchâtel) — le dix mai
mil huit cent quatre - vingt - trois — fils de
Uldin Dessoulary, décédé — et de
Sophie - Elvina née L'Éplattener, sa veuve, à Couvet

2. Bobst, Nelly
célibataire
employée de commerce
originaire de Derringen (Soleure) — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le dix - huit janvier
mil huit cent quatre - vingt - onze — fille de
Joseph - Conrad Bobst — et de
Marie née Haegler, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Joseph Bobst, négociant, à Lausanne
2. Elvina Dessoulary (dame), à Couvet

Les publications ont eu lieu aux Eaux - Vives et à Lausanne, le
19, à Neuchâtel, le 20, à Derringen et à Fenin - Pilas -
Sauls, le 21 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des
Eaux - Vives

Les époux :

Robert Dessoulary
Nelly Dessoulary

Les témoins :

Joseph Bobst
Elvina Dessoulary

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pilas,
de Neuchâtel, de Genève (B.C.),
et de Derringen

Registre des mariages A.

No 232
Stengelin
et
Dussere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stengelin, Godefroy - Jean
célibataire
architecte

originaire de St Gall - Ville domicilié à
Satigny né à

Matryk (Hollande) le vingt-deux janvier
mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de

Alphonse Stengelin et de
Coralie Stengelin, sa femme, à Satigny

2. Dussere, Sophie - Charlotte - Méry
célibataire

originaire de Renens domiciliée à
Lausanne née à

Fribourg le dix-sept septembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Marc - Charles Dussere et de
Adèle - Elisabeth Duflon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Dussere, professeur, à Lausanne
2. Alphonse Stengelin, artiste peintre, à Satigny

Les publications ont eu lieu à Satigny, le 14, à Lausanne, le 15,
à Renens et à St Gall, le 16 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Satigny

Les époux :

G. Stengelin
G. Stengelin

Les témoins :

A. Stengelin
T. Dussere

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état civil de St Gall,
de Genève (B.C.) et de Pully.

Registre des mariages A.

No 233
Court
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Court, Jules - Henri
célibataire
frappeur
originaire de Pizy domicilié à
Lausanne né à
Rolle le cinq mai

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean - François Court, décédé et de
Angèle - Marie - Eléonore née Béni

2. Meyer, Olga - Marguaitte
célibataire
polisseuse
originaire de Rüdlingen (Schaffhouse) domiciliée à
Lausanne née à

Genève le vingt-neuf juillet
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Daniel Meyer, décédé et de
Catherine - Elisabeth née Flüeli, à Genève

Comme témoins :
1. David Jaccard, Cordonnier, à Lausanne
2. Charles Blanc, portillon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Rüdlingen, le
24, et à Pizy, le 25 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rüdlingen et
Pizy.

Les époux :

Henri Court
Olga Court

Les témoins :

David Jaccard
Charles Blanc

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rüdlingen
et de Gimel.

Jucel

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 23 décembre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 31 mars 1915, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel le mari... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 avril 1917.
L'officier de l'état civil:

Jucel

Révisé le 13.4.20.

Registre des mariages A.

N^o 234
Vanetti
et
Spectini

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vanetti, Filippo**
veuf de Teresa née Spectini, dès le 4 octobre 1912
contre-maître maçon
originaire de Nombello L. M. (Côme), Italie domicilié à
Lausanne né à
Nombello L. M. le vingt-neuf avril
mil huit cent dix-sept fils de
Marco Vanetti et de
Giuseppa née Piri, les deux décédés.

2. **Spectini née Saviole, Otulia**
veuve de Dominique Spectini, dès le 27 août 1913
ménage
originaire de Nombello L. M. (Côme), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Nombello L. M. le quatorze mai
mil huit cent dix-sept fille de
Ferdinando Saviole et de
Caterina née Rattaggi, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Michel Bellorini, coiffeur, à Lausanne
2. Angel Bellorini, cimenteuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 avril, et à Nombello L. M., le 6 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de décès des précédents conjoints.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Nombello L. M.,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en un exemplaire).

Les époux :

Vanetti Filippo
Spectini Otulia

Les témoins :

Angelo Bellorini
Michel Bellorini

L'officier de l'état civil :

Fuerel

Registre des mariages A.

N^o 235
Bell
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bell, James

célibataire

typographe

originaire de Liverpool (Angleterre) domicilié à
Montréal (Canada), en séjour à Château-d'Ox, intanté de journé à
Liverpool le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Thomas Bell, marin, à Liverpool et de
Marguerite née Clegg, décédée

2. Mottier, Louise-Elise-Louise

célibataire

ménagère

originaire deumont-dessous domiciliée à
Château-d'Ox née à

Château-d'Ox le deux janvier

mil neuf cent fille de

Alexis-David Mottier, charpentier et de
Elise-Louise née Pilet, à Château-d'Ox

Comme témoins : 1. Révérend Alexandre-M. Sutherland, à Lausanne
2. Francis Jenkins, intanté de journé, à Rossinière

Les publications ont eu lieu à Château-d'Ox, le 17, et à Oumont-
dessous, le 19 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Ox.

Les époux :

James Bell
Louise Bell.

Les témoins :

Alex. M. Sutherland.

Francis Jenkins
Marie-Jeanne
Vic-commissaire britannique
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Ox et d'Oumont-dessous.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 236
Luchurst
Holland

Par décision du 30 juin 1917
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Luchurst Holland en ce sens que
le nom de famille de l'époux
doit être orthographié Luc-
hurst au lieu de Luch-
hurst, sans H.

Inscrit le 6 juillet 1917
L'officier de l'état civil:
Fuehl
à qui a été exhibé à Château d'Oex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Luchurst, Arthur - William
célibataire
garçon d'hôtel
originaire de Londres domicilié à
Londres, en séjour à Château d'Oex; intanté de guerre né à
Londres le quinze septembre
mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Edward Luchurst, décédé et de
Elizabeth nie Rockett

2. Holland, Sarah - Louisa
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Loddon (comté de Norfolk), Angleterre domiciliée à
Londres née à
Loddon le dix-sept août
mit huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Edward Holland, fermier et de
Jane Holland nie Forder, à Loddon

Comme témoins: 1. Théodore Salomon, intanté de guerre, à Lausanne
2. Révérend Alexandre - M. Petherland, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:
Autorisation de l'état civil de
Château - d' Oex.

Les époux:
Arthur Luchurst
Louisa Luchurst

Les témoins:
Alex. de Sathlerhaus
Th. E. Salomon
Maurice Luchurst
Révérend Alexandre - M. Petherland
L'officier de l'état civil:
Fuehl

Communiqué à l'état civil de Château
d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 237
Manvell
et
Groves

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Manvell, Edward - Neil**
célibataire
amitant d'hôpital
originaire de **Horsham (comté de Sussex), Angleterre** domicilié à
Bishopcote, en séjour à Château-d'Oex; intant de guerre né à
Horsham le huit mai
mit huit cent quatre-vingt-trois fils de
Edmond Manvell, forgeron et de
Mariet Manvell née Trummer, à Horsham

2. **Groves, Elizabeth**
célibataire
infirmière
originaire de **Uberkingfig (comté de Camorgan), Angleterre** domiciliée à
Uberkingfig; en séjour à Château-d'Oex née à
Uberkingfig le trois avril
mit huit cent quatre-vingt-six fille de
John Groves, mécanicien et de
Elizabeth Groves née Richards, à Uberkingfig

Comme témoins :
1. **Richard Short, intant de guerre, à Château-d'Oex**
2. **Révérond Alexandre - M. Sutherland, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autourisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

Edward Neil Manvell

Elizabeth Manvell

Maurice Galland
vice-consul britannique
Les témoins :

Alon de Sathuse

Richard Short

Maurice Galland
vice-consul britannique

L'officier de l'état civil :

Manvell

Communiqué à l'état civil de Châ-
teau-d'Oex.

N^o 238
Saunders
et
Messenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saunders, Arthur
célibataire
employé de chemin de fer
originaire de North-Morton (comté de Berks) domicilié à
Mackney, en séjour à Château-d'Oex; interné de guerre né à
North-Morton le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

William Saunders, sans profession et de
Mary Saunders née Weston, à North-Morton

2. Messenger, Charlotte-Elizabeth
célibataire
cuirnière

originaire de Mackney (comté de Berks) domiciliée à
Mackney; en séjour à Château-d'Oex née à
Mackney le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Joseph Messenger, fermier et de
Alice Messenger née Marchant, à Mackney

Comme témoins : 1. Arthur-William Luchner, interné de guerre, à Château-d'Oex
2. Samuel Phillips, interné de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :
A. Saunders
Charlotte Elizabeth Saunders

Les témoins :
S. Phillips
J. Marchant
Maurice Messier
Vie-coursier
L'officier de l'état civil :
Pucet

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Par décision du 30 juin 1917
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Saunders-Messenger en ce sens que
le nom de famille de l'épouse
doit être orthographié
Saunders et non Sam-
dors.

Inscrit le 6 juillet 1917
L'officier de l'état civil :
Pucet
Copie à l'état civil à Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 239
Short
et
Sheron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Short, Richard

célibataire

mineur

originaire de Burnley (comté de Lancaster), Angleterre - domicilié à Burnley, en séjour à Château-d'Oex; intenu de guerre - né à Burnley le trente janvier

mil huit cent quatre vingt six - fils de

John Short, décédé - et de

Dinah Short née Hartley

2. Sheron, Annie

célibataire

mineure

originaire de Burnley - domiciliée à Burnley - née à Burnley le quatorze octobre

mil huit cent quatre vingt douze - fille de

James Sheron, mineur - et de

Annie Sheron, née Urntage, les deux à Burnley

- Comme témoins :
- 1. Dorothy Clard (dame), à Lausanne
 - 2. Walter Fearnough, intenu de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autrimation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

Richard Short

Annie Short

Les témoins :

Hollard

Walter Fearnough
Maurice Guarnier
Via. comm. Britannique

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

No 210
Stanley
et
Wain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stanley, John

célibataire

employé postal

originaire de Lancashire (comté de Lancaster), Angleterre, domicilié à Lancashire, en séjour à Château-d'Œx; intenu de guerre né à Lancashire le vingt-sept novembre

mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de

William Stanley

et de

Mary Stanley née Crow, les deux décidés

2. Wain, Hannah

célibataire

tissue

originaire de Lancashire domiciliée à Lancashire; en séjour à Château-d'Œx née à Lancashire le vingt-cinq janvier

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

James Wain, manoeuvre

et de

Harriet Wain née Giles, à Lancashire

Comme témoins :

1. Jessie Meents (dame), à Lausanne

2. John Shephard, intenu de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Autosintion de l'état civil de Château-d'Œx.

Les époux :

John Stanley
Hannah Stanley

Les témoins :

Jessie Meents
John Shephard

Maurice Guerin
vie - comme Britannique
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx.

Registre des mariages A.

N^o 241
Gillieron
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Ulys
célibataire
employé aux entrepôts fédéraux des blés
originaire de Servion domicilié à
Morges né à
Palézieux le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Emile Gillieron, agriculteur et de
Emma née Lagnaz, à Morges

2. Pahud, Berthe-Elice
célibataire
originaire de Ygens domiciliée à
Morges née à
Ygens le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jules Pahud, décédé et de
Marie-Elice née Otth, à Morges

Comme témoins : 1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce, à Lausanne
2. Jules Bonzon, ouvrier C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges, le 10, à Servion et à
Ygens, le 20 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Morges.

Les époux :
Gillieron Ulys
Gillieron Berthe

Les témoins :
Bonzon Jules
Bruppacher F.

Communiqué à l'état civil d'Oron,
de Morges et de St Cierges.

L'officier de l'état civil :
Pucco

Par décision du 25 septembre 1918
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Gillieron-Pahud en ce sens qu'à
l'année de naissance de
l'épouse est 1893 et non
1890, comme indiqué par
erreur.

Inscrit le 25 septembre 1918.
L'officier de l'état civil :
Pucco
à l'état civil à Oron
la-Fille, Morges et St Cierges

Registre des mariages A.

No 212
Andina
et
Grec

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 17 octobre 1940,
déclaré définitif et exécutoire le 13
novembre 1940, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 23 novembre 1940.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andina, René
célibataire
électro-technicien
originaire de Croglio (Tessin) domicilié à
au Petit-Sacconne (Genève) né à
Porrentruy (Borne) le treize août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Rinaldo Andina, caissier principal des douanes et de
Catterina Pallain, sa femme, à Lugano

2. Grec, Bertha-Augusta
célibataire
employée au téléphone
originaire de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Blonay le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri-Louis Grec, ancien instituteur et de
Lenny-Annette Menetrey, sa femme, à Moudon

Comme témoins :
1. Benjamin Grec, préparateur de faillites, à Lausanne
2. Charles Desvignes, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Petit-Sacconne, le 23, à Croglio
et à Lausanne, le 24, à Moudon, le 25 mai 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil du
Petit-Sacconne.

Les époux :
Andina
Bertha Andina

Les témoins :
Grec

Chargé
L'officier de l'état civil :
Grec

Communiqué à l'état civil de Croglio,
de Genève (B.C.) et de Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 243
Kunz
et
Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz, Fernand
célibataire
infirmier
originaire de Pellen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Villet (Berne) le trois mars
mil huit cent quatre-vingt six fils de
Fridaïc - Amédée Kunz, horloger et de
Henriette née Leu, à Lausanne

2. Gonet, Berthe
célébataire
employée à l'Hôpital cantonal
originaire de Yverrens domiciliée à
Lausanne née à
Grandcour le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt onze fille de
Edouard Gonet, agriculteur et de
Lina née Nicollier, à Corcelles-le-Rort

Comme témoins : } 1. Henri Senaud, électricien, à Lausanne
2. Georges Mayor, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverrens, le 28, à
Pellen, le 29 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yverrens et Pellen.

Les époux :

W Kunz
B. Kunz

Les témoins :

Henri Senaud
G. Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Yverrens
et de Pellen.

Registre des mariages A.

2/11
Philpot
Hercocq

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philpot, William
veuf, ex premières noces, de Mary-Elizabeth née Farn, de le
6 novembre 1814, soldat
originaire de Welwyn (comté de Hertford), Angleterre - domicilié à
Dources, de retour à Château-d'Oex; intendant de justice - né à
Welwyn le neuf août
mil huit-cent soixante-troise fils de
William Philpot et de
Eliza Philpot née Upchurch, à Château-d'Oex

2. Hercocq, Mary-Cam-Catherine
célibataire
cuisinière
originaire de Bromley (comté de Middlesex), Angleterre - domiciliée à
Eastbourne; en séjour à Château-d'Oex - née à
Bromley le douze octobre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
James-Samuel Hercocq, mécanicien et de
Catherine Hercocq née Willinson, à Bromley

Comme témoins :
1. James-Robert Justice, intendant, à Château-d'Oex
2. Harriet Dromey (d'elle), à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :
W. Philpot Sgt
Catherine Philpot

Les témoins :
M. Justice
H. Dromey
Maurice Guisan
Vice consul suisse
L'officier de l'état civil :
Guisan

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

No 245
Moser
et
Payer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Friedrich
célibataire
employé au Tribunal fédéral
originaire de Bâle domicilié à
Lausanne né à
Bâle le huit août
mit huit cent quatre-vingt-dix fils de
Heinrich - Karl Moser, décédé et de
Louise - Regine née Herlach, à Bâle

2. Payer née Chaillet, Julia
veuve de Jean - Louis - Jules Payer, dès le 21 juin 1912

originaire de Echallens domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le vingt-six juillet
mit huit cent vingt-dix-neuf fille de
Franc - Emile - Louis Chaillet et de
Marie - Louise née Prunier, les deux décédés

Comme témoins : 1. Edouard Ney, employé au Tribunal fédéral, à Lausanne
2. Henri Marion, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Echallens, le 23, et à Bâle, le 24 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Echallens et Bâle.
Pour l'acte de décès du premier mari
de la fiancée, voir vol. 42, fol. 139.

Communiqué à l'état civil d'Echallens
et de Bâle.

Les époux :

Fr. Moser
J. Payer

Les témoins :

Ed. Ney
H. Marion

L'officier de l'état civil :

J. Payer

Registre des mariages A.

N^o 246

Barbezat

Johannot^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat, Louis - Edmond

célibataire

sous-secrétaire au Département Militaire

originaire des Baysards (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis Barbezat

et de

Jenny née Mury, les deux décédés

2. Johannot, Sophie - Jenny

célibataire

originaire de Tolocheras domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile Johannot

et de

Louise - Sophie née Perron, les deux décédés

Comme témoins :

1. Georges Dupont, secrétaire, à Pully

2. Louise Schilliger (d^{lle}), à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Tolocheras
le 23, et aux Baysards, le 24 mai 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Tolocheras et les
Baysards.

Les époux :

E. Barbezat

S. Johannot

Les témoins :

G. Dupont

Louise Schilliger

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Morge
et des Baysards.

Registre des mariages A.

No 247
Gleyre
et
Blazer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gleyre, Adrien - Samuel
célibataire
négociant
originaire de Chevilly domicilié à
Lausanne né à
Chevilly le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jules Gleyre, décédé et de
Marie née Chanon, à Lausanne

2. Blazer, Tida - Marguerite
célibataire
téléphoniste
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Rippe le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis - Frédéric Blazer, décédé et de
Emma - Sophie Urfer née Chanon, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Pingoud, à Lausanne
2. Alice Urfer (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Langnau,
le 23, et à Chevilly, le 24 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Langnau et
Chevilly.

Les époux :
A. Gleyre
M. Blazer

Les témoins :
H. Pingoud
A. Urfer

Communiqué à l'état civil de Langnau
et de La Tour-de-Peilz.

L'officier de l'état civil :
A. Picot

Registre des mariages A.

N^o 248
Cattin
Blanchut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cattin, Lion-Victor

célibataire

magasinier

originaire de Les Bois (Gene) domicilié à

Lausanne né à

Les Bois le dix décembre

mit huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Constant - Charles Cattin et de

Adeline - Steaphine née Clémence, les deux décédés

2. Blanchut née Waldimann, Emma

veuve de Adrien - Louis Blanchut, dès le 7 septembre 1915

ménagère

originaire de Collonges (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Frans (Fribourg) le vingt-un juin

mit huit cent quatre-vingt-un fille de

Catherine Waldimann, à Villeneuve (Fribourg) et de

Comme témoins : } 1. Antoine Galley, employé de commerce, à Lausanne
2. Georges Guillard, hôte à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Bois et Col-
longes, le 29 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Les Bois et Col-

longes.

Copy l'acte de décès du mari de la

fiancée, voir vol. 46, fol. 291.

Communiqué à l'état civil de

Les Bois et Collonges.

Les époux :

Lion Cattin

Emma Blanchut

Les témoins :

A. Galley

G. Guillard

L'officier de l'état civil :

J. F. J.

Registre des mariages A.

N^o 249
Cooper
Payne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cooper, William-Charles

célibataire

brasseur

originaire de St Giles - South (comté de Middlesex), Angleterre domicilié à St Giles, en séjour à Château-d'Osse ; interne de guerre - né à St Giles le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

William-Charles Cooper, brasseur et de Hannah Cooper née Eveleigh, à St Giles

2. Payne, Catherine-Mary

célibataire

ouvrière de fabrique de munitions

originaire de Beoley (comté de Kent), Angleterre domiciliée en Angleterre ; en séjour à Château-d'Osse née à Abbey-Road le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

George Payne, agriculteur et de Mathilda-Sophia Payne née Hills, à Abbey-Road

Comme témoins :

- 1. Frédéric Byford, interne de guerre, à Château-d'Osse
- 2. William-Frédéric Eve, interne de guerre, à Château-d'Osse

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Osse.

Les époux :

William Charles Cooper.

Catherine Cooper.

Les témoins :

Frederick James Byford

William Fred. Eve

Maurice Guandin
Née comtesse de Saint-Amand
L'officier de l'état civil :
H. Guandin

Communiqué à l'état civil de Château-d'Osse.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 250
Ashford
Straub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ashford, Charles-Henry
 célibataire
 corporal au Royal Welch Fusiliers
 originaire de Birmingham (Angleterre) domicilié à
Birmingham son séjour à Leysin; intendant de guerre né à
Birmingham le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henry Ashford, décédé et de
Ellen Ashford nee Fwigg, à Birmingham

2. Straub, Frieda
 célibataire

originaire de Belp (Borne) domiciliée à
Terreit (Planches) née à
Belp le vingt-vingt février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Johann-Friedrich Straub, boulanger et de
Maria nee Numprecht, à Belp

Comme témoins : } 1. Frank Milner, voyageur de commerce, à Lausanne
 } 2. Olma Frey (delle), secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches, le 7, et à Belp, le
8 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Montreux.

Les époux :
Charles Ashford
Frieda Ashford

Les témoins :
J. Frank Milner
A. Frey
M. Hiltensampel
 L'officier de l'état civil :
J. Hiltensampel

Communiqué à l'état civil de Leysin,
de Belp et de Montreux

Registre des mariages A.

No 251
Krüger
et
Kunz

Par jugement du Tribunal... du... dis
trict de Lausanne... rendu
en date du... 15 décembre... 1917...
déclaré définitif et exécutoire le... 27...
décembre... 1917... le mariage inscrit
et contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le... 14 janvier... 1918...
l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krüger, Maurice - Edouard
célibataire

ménageur - ébéniste
originaire de Bayards (Neuchâtel) domicilié à
Pully né à
Neuchâtel le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis - Edouard Krüger, décédé et de
Louise - Adèle née Girard, à Neuchâtel

2. Kunz, Bertha
célibataire

couturière
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-hize fille de
Jacob Kunz, serrurier, à Lausanne et de
Marie née Witzemann, décédée

Comme témoins : 1. Jacob Melliger, mécanicien, à Lausanne
2. Albin Girou, régent, à Yens

Les publications ont eu lieu à Bayards, à Pully, à Bolligen
et à Lausanne, le 29 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Subrogation de l'état civil de Pully.

Les époux :

M. Krüger
B. Krüger

Les témoins :

Jacob Melliger
Albin Girou

Registre des familles vol. 24 fol. 18

Communiqué à l'état civil de Bayards,
de Pully et de Papiernüble.

L'officier de l'état civil :

Pucel

No 252
 Aubert
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Lieu

domicilié à

Montpreveyres

né à

Montpreveyres

le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

François - Louis Aubert

et de

Sophie née Gillieron, les deux décédés

2. Blanc née Michon, Bertha - Alice

veuve de Gustave - Osimé Blanc, dès le 23 mai 1912

ménagère

originaire de Lausanne

domiciliée à

Epalinges

née à

Epalinges

le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Jean - Marc Michon, charpentier

et de

Sermy née Ritoune, à Epalinges

Comme témoins :

1. Charles Wisendange, Pro-Conseil britannique, à Lau-

2. François DelSSERT, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, le 25, à Lausanne
 et au Lieu, le 26, à Epalinges, le 27 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Corcelles.

Les époux :

Aubert Eugène

Bertha Aubert

Les témoins :

C. Wisendange
DelSSERT Louis

Communiqué à l'état civil du Lieu,
 de Repraaz et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :

Prax

Registre des mariages A.

N^o 253
Genoux
Cailler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoux, Robert - Frédéric
 célibataire
 pâtissier
 originaire de Buchillon domicilié à
Nyon né à
Nyon le quatre février
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
François - Emile - Marc Genoux boulanger, à Nyon et de
Marie - Lydie née Claudet, décédée

2. Cailler, Jeanne - Marguerite
 célibataire
 originaire de Vevey et Daillens domiciliée à
Nyon née à
Thonon - les - Bains (M^{re} Lavoie) le trois janvier
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis Cailler, tonnelier, à Vevey et de
Antoinette - Angèle Foly, son épouse

Comme témoins : } 1. Charles Wicandange, Pro-Consul Britannique, à Lausanne
 2. Henri Laurent, conciage, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon, le 31 mai, à Buchillon et
 à Vevey, le 1^{er}, et à Daillens, le 2 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Nyon.

Les époux :

Genoux Robert
Marg Genoux

Les témoins :

Wicandange
Laurent

L'officier de l'état civil :

Uebel

Communiqué à l'état civil d'Etroy,
 de Nyon, de Vevey et de
Daillens.

N^o 254
Smith
et
Samb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Smith, David
célibataire
chauffeur d'automobiles
originaire de Rillington (comté de York), Angleterre domicilié à
Lichfield, en séjour à Château-d'Oex; intèrni de guerre né à
Rillington le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
William Smith, agriculteur, à Rillington et de
Eda Smith née Paulmer, d'Eda

2. Samb, Margout-Jane
célibataire
domestique
originaire de Ulverston (comté de Lancaster), Angleterre domiciliée à
Blackpool; en séjour à Château-d'Oex née à
Bardsea-Enwick (Angleterre) le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Thomas Samb, forestier et de
Sarah-Alice Samb née Wilding, à Rudland

Comme témoins : } 1. Frank Sykes, intèrni de guerre, à Château-d'Oex
2. Dorothy Sykes (dame), à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

James David Smith
Margaret Jane Smith

Les témoins :

Frank Sykes
Dorothy Sykes
W. Wilding
L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 255
Gilloz
et
Sevet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilloz, François-Clement

célibataire

commençant

originnaire de Mendaz (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Brignon-Mendaz le vingt-quatre novembre

mit huit cent vingt-cinq-dix-huit fils de

Pierre-Joseph Gilloz et de

Anne-Maie nie Piaz, les deux décédés

2. Sevet, Odile-Lydie

célibataire

modeste

originnaire de Rue (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Villars-le-Grand le onze novembre

mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Béat-Louis Sevet, décédé et de

Marguerite-Odélade nie Gromlique, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Wehli, chef d'équipe, à Lausanne

2. Lina Wehli (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Rue, le 9,

et à Mendaz, le 10 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages

à Lausanne, Rue et Mendaz.

Les époux :

Gilloz François
Sevet Lydie

Les témoins :

Henri Wehli
Lina Wehli

Communiqué à l'état civil de Rue
et de Mendaz.

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

N^o 256
Franklin
et
Schmann

Après devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franklin, Edward - Robert - James

célibataire

mécanicien

originaire de Dublin (Irlande) domicilié à

Londres, en séjour à Château-d'Oex; intendant de guerre né à
Londres le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Robert Franklin, décédé et de

Mary - Ann Franklin nee Lawrence, à Londres

2. Schmann, Marie - Florence

célibataire

employée de commerce

originaire de Yechigen (Berne) domiciliée à

Berne née à

Berne le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean Schmann, décédé et de

Anna - Maria nee Fschanz, à Berne

Comme témoins :

1. Elise Schmann (d^{elle}), employée de bureau, à Berne

2. Joseph - William Franks, intendant de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 26, à Yechigen,
le 28, et à Berne, le 29 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :

James Franklin
M. Florence Franklin

Les témoins :

Joseph William Franks
Elise Schmann
M. Vituudangy

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex, d'Yechigen et de Berne.

Registre des mariages A.

N^o 257
Borboën
et
Peneveyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borboën, Gustave-Alfred
célibataire

employé de bureau

originaire de Morges et Lonay domicilié à

Lausanne né à

Lonay le onze octobre

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Gustave-Louis Borboën, cafetier et de

Eugénie née Desmeules, à Lausanne

2. Peneveyre, Louis-Julia
célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf juin

mit huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles-Henri-Marius Peneveyre, menuisier et de

Sophie-Charlotte-Cardine née Guillemain, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marcel Borboën, employé postal, à Lausanne

2. Claire Peneveyre, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Morges, le

23, et à Lonay, le 24 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Morges et Lonay.

Les époux :

Alfred Borboën

Julia Peneveyre

Les témoins :

Claire Peneveyre

M. Borboën

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Morges et N. Echandens.

N^o 258
Dorner
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorner, Marcel - Robert

célibataire

entrepreneur

originaire de St-Stephan (Berne)

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Jean Dorner, à Vevey

et de

Marianne - Louise - Elise Cuamy née Thivroz, décédée

2. Bally, Marie - Lydie

célibataire

originaire de Buchholterberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Payerne

le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Ufred Bally, mécanicien

et de

Emma - Louise née Bonny, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Bally, architecte, à Lausanne

2. Daniel Luginbuhl, décalqueur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Lausanne, le 22, à Buchholterberg, le 23, et à St-Stephan, le 24 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vevey.

Les époux :

Marcel Dorner
Lydie Dorner

Les témoins :

L. Bally
D. Luginbuhl

L'officier de l'état civil :

M. J. J.

Communiqué à l'état civil de St-Stephan, de Vevey et de Buchholterberg.

Registre des mariages A.

N^o 259
 Cardinaux
 et
 Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cardinaux, Edouard - Adrien**
 célibataire
 employé postal
 originaire de Besencons (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Plainpalais (Genève) le trente mars
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Marie-Maddine Monney ni Cardinaux, décédée et de

2. **Giroud, Gabrielle - Léonie**
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Villavanon (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Pregens (Fribourg) le six juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Louis Giroud, agriculteur et de
 Cathérine ni Davet, à Noréaz (Fribourg)

Comme témoins :
 1. Jean Monney, fromager, à Lausanne
 2. Victor Jacquet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Villavanon, le
 10 et à Besencons, le 11 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Villavanon et
 Besencons.

Les époux :
 Cardinaux Adrien
 Gabrielle Cardinaux

Les témoins :
 Jacques Victor
 Jean Monney

Communiqué à l'état civil de Givrier
 et de St-Martin.

L'officier de l'état civil :
 P. Reculet

Registre des mariages A.

No 230
Bertholet
et
Broye

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Jules
célibataire
charpentier
originaire de Aigle, Villeneuve et Roche domicilié à
Lausanne - Duchy né à
Aigle le premier octobre
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Edois Bertholet, agriculteur et de
Marguerite-Marie-Emilie née Mottier, à Aigle

2. Broye, Julie-Félicie
célibataire
couturière
originaire de Villeneuve domiciliée à
Lausanne - Duchy née à
Paris (8^e arr^t) le huit novembre
mit huit cent quatre-vingt-onze fille de
Eugénie Broye, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Jules Noverraz, manoeuvre, à Lausanne
2. Frédéric Texier, conservateur-adjoint du Musée
historique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Aigle, le 6,
à Villeneuve et à Roche, le 7 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Aigle, Villeneuve
et Roche.

Les époux :

Bertholet Jules
Julie Bertholet

Les témoins :

Jules Noverraz
F. Texier

Communiqué à l'état civil d'Aigle
et de Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

Juret

Registre des mariages A.

N^o 261
 Marquer
 et
 Reber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquer, Henri-Marie-Jacques
 célibataire

commasant, soldat au 267^e régiment de ligne
 originaire de Evran (Côte du Nord), France domicilié à
Berlin (Pas de Calais), en séjour à Oberhofen (Bern); intenu d'été à
Evran le onze janvier
jeune

mil huit cent quatre vingt-trois fils de
Eugène-François-Marie Marquer et de
Marie-Rose-Françoise-Marie Ulrice, les deux décédés

2. Reber, Bertha-Louise-Suzanne-Marie
 célibataire

institutrice
 originaire de Schagnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze juin

mil huit cent soixante-dix fille de
Henri Reber, décédé et de
Jeannette-Louise-Sophie-Georgine née Demastines, à Lau-
anne

Comme témoins : } 1. Maurice Heschowitz, intenu de guerre, à Lausanne
 2. Charles Reber, chapelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Schagnau, le 24
février, à Berlin, le 9 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schagnau et
Berlin.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Schagnau et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Marquer
Bertha Marquer

Les témoins :

M. Heschowitz
C. Reber

L'officier de l'état civil :

M. Reber

No 222
Bertholet
et
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, John

célibataire

destinataire

originaire de Trarcs (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Cornier (Neuchâtel) le douze février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Georges-Alfred Bertholet et de

Henriette Jeanne, à Neuchâtel

2. Berger, Alice-Emma

célibataire

originaire de Fribourg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jean Berger, tapissier et de

Céline née Trilliet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Berger, tapissier, à Lausanne

2. Raymond Orveaux, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trarcs et Steffisburg, le 14 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Trarcs et Steffisburg.

Les époux :
J. Bertholet
E. Bertholet

Les témoins :
Jean Berger
Orveaux Raymond

L'officier de l'état civil :
Puce!

Communiqué à l'état civil de Trarcs et Steffisburg.

Registre des mariages A.

N^o 263
Meystre
et
Dentan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre, Edouard - Alfred
célibataire
étalagiste
originaire de Thierrens domicilié à
Lausanne né à
St^e Croix le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Friedrich Meystre, chauffeur et de
Emma - Marie née Goussier, à Lausanne

2. Dentan, Charlotte - Henriette
célibataire
couturière
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Espalinges le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Edouard Dentan, 'd'ici' et de
Charlotte née Perriolat, à Espalinges

Comme témoins : } 1. Friedrich Meystre, chauffeur, à Lausanne
2. Henri Perriolat, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 7, à
Thierrens, le 8 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Thierrens.

Les époux :
E Meystre
C Dentan

Les témoins :
Friedrich Meystre
H Perriolat

Communiqué à l'état civil de
Lutry et de St^e Croix.

L'officier de l'état civil :
F. Jaquet

Registre des mariages A.

N^o 264
Boulenaz
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz, Marcel-Louis
célibataire
dessinateur - architecte
originaire de Corsier domicilié à
Vevey né à
Vevey le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Marc-François-Henri-Jules Boulenaz et de
Louise-Henriette Todor, à Vevey

2. Etter, Anna-Frieda
célibataire
ménagère
originaire de Sulgen et Biezwilchen (Thurgovie) domiciliée à
Büglen (Thurgovie) née à
Bâle le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Karl-Albert Etter, charcutier et de
Susanne née Brüllmann, à Brichofzell (Thurgovie)

Comme témoins : } 1. Alexandre Zahnd fils, typographe, à Vevey
2. Arnold Costa, commerçant, à Leubringen

Les publications ont eu lieu à Vevey, Corsier, Sulgen et Büglen,
le 1^{er}, et à Biezwilchen, le 21 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Vevey.

Les époux :

Marcel Boulenaz
Anna Boulenaz.

Les témoins :

A. Zahnd fils
A. Costa

Communiqué à l'état civil de Corsier,
de Vevey, de Sulgen, de Leubringen
et de Büglen.

L'officier de l'état civil :

Guell

Registre des mariages A.

N° 265
Keller
Bächler

Le 1^{er} janvier 1918, Keller
Friedrich-Ernst, et sa femme
Emilie née Rümeli, à la bourgeoisie
de Weislingen.
Lausanne, le 11 février 1918.
L'officier de l'état civil:
Fucel

Par jugement du Tribunal du di-
crist de Winterthur, rendu
en date du 26 juin 1918, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 30 août 1918.
L'officier de l'état civil:
Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Friedrich-Ernst
célibataire
technicien
originaire de Weislingen et Winterthur (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Winterthur le deux avril
mit huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Heinrich Keller, légal et de
Emilie née Rümeli, à Winterthur

2. Bächler, Anna-Pera
célibataire

originaire de Rechthalten (Fribourg) domiciliée à
Vevey née à
Doranches le vingt-sept novembre
mit huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Joseph Bächler, cafetier et de
Anna née Wiedmer, à Vevey

Comme témoins : 1. Lucien Henry, employé de commerce, à Lausanne
2. Arthur Wyder, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Weislingen,
Winterthur, Rechthalten et Vevey, le 13 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Weislingen, Winterthur,
Rechthalten et Vevey.

Les époux :

Friedrich-Ernst Keller
Anna Pera Bächler

Les témoins :

Lucien Henry
Arthur Wyder

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Weislingen,
de Winterthur, de Rechthalten
et de Vevey.

Registre des mariages A.

N^o 266
Bonstein
Nordmann

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonstein, Nahoum Seyach
célibataire

pharmacien
originaire de royet ottoman domicilié à
Lausanne né à

Zamcoïn (village de Pexicourt), le quinze septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Mordikay Bonstein, négociant et de
Haya Refka, à Zicron-Jacob (Palatine)

2. Nordmann, Sara
célébrataire

originaire de Ramlinsburg (Bâle-Campagne) domiciliée à
Lausanne née à

San Francisco (Californie) le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Adol Nordmann, décédé et de
Maria née Levy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Mme Guggenheim, représentant de commerce, à Lausanne
2. Marie Guggenheim (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Preben-
dorf, le 13 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction
Certificat de nationalité des fiancés
Certificat de capacité des fiancés
Déclaration du ministre israélien
Actes de publication de mariage à Lausanne
et Preben-dorf
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage
Engagement à mariage religieux
Communiqué à l'état civil de Preben-dorf

Les époux :

Bonstein
Sara Bonstein

Les témoins :

M. Guggenheim
Marie Guggenheim

L'officier de l'état civil :

Fuehl

Registre des mariages A.

N^o 267
Hurni
et
Fague

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni, Louis
célibataire
mécanicien
originaire de Golaten (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Henri Hurni, restaurateur et de
Louise-Marguerite née Diemer, à Lausanne

2. Fague, Jeanne
célibataire
démouille de magasin
originaire de Trey domiciliée à
Lausanne née à
Champagne le seize décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles Fague, instituteur et de
Fanny née Jacques, à Savigny

Comme témoins : } 1. Henri Hurni, restaurateur, à Lausanne
2. Charles Fague, instituteur, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vileroltigen et Trey,
le 31 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Vileroltigen et Trey.

Les époux :
L. Hurni
Jeanne Hurni

Les témoins :
Henri Hurni
Ch. Fague

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Vileroltigen et de Trey.

Registre des mariages A.

No 268
Delisle
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, Robert - Marcel

célibataire

emballeur

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alexis Delisle, cordonnier, à Lausanne et de

Eugénie - Henriette - Odile nie Brocard, décédée

2. Bron, Adélaïde - Frida

célibataire

plieuse

originaire de Orgez domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louis - Alfred Bron, décédé et de

Foi - Marie - Félicité nie Giraud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emmanuel Barraud, cousin de nllle, à Lau-

2. Alfred Berger, employé aux services ind., à Lau-

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Froideville

et à Orgez, le 14 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Froideville et Orgez

Les époux :

Delisle Robert

Frida Delisle

Les témoins :

Barraud

Berger

L'officier de l'état civil :

Pleu

Communiqué à l'état civil de Bottorno,
à Schier-le-Grand, et de Montagny.

Registre des mariages A.

N^o 269
Berger
et
Guinnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Gottfried dit Alfred
célibataire

employé aux J. J.

originaire de Spiez (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six mai

mil-huit-cent quatre-vingt-huit fils de

Gottfried Berger, poëte et de

Reine vic Spitznagel, à Lausanne

2. Guinnard, Marie-Philomène

célibataire

cuisinière

originaire de Gletterens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Gletterens le quinze février

mil-huit-cent quatre-vingt-sept fille de

Jules-Théophile Guinnard, agriculteur et de

Odèle vic Peltiaud, à Gletterens

Comme témoins : 1 Louis Schumacher, électricien, à Lausanne

2 Ernest Berger, employé aux services ind., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Spiez et à

Gletterens, le 13 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Spiez et Gletterens.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 227.

Les époux :

A. Berger.

Marie Berger

Les témoins :

Schumacher Louis

E. Berger

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Spiez et
de Gletterens.

Registre des mariages A.

N^o 270
Cavin
et
Chappuis

Par jugement du Tribunal de
distric de Lausanne, rendu
en date du 30 juin 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septembre
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 2 octobre 1917
L'officier de l'état civil:

Juce!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Yvernaux — domicilié à
Lausanne — né à
Donneloye le vingt-neuf décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-neuf — fils de
Alexis Cavin, agriculteur — et de
Eline née Moëde, à Donneloye

2. Chappuis, Emmeline-Berthe
célibataire
reparneur
originaire de Yvernaux — domiciliée à
Lausanne — née à
Yvernaux le vingt-huit août

mil-huit-cent quatre-vingt-onze — fille de
François-Henri Chappuis, décédé — et de
Marie-Henriette née Dubat, à Yvernaux

Comme témoins : } 1. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne
2. Jean Weck, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Yvernaux, le
8, et à Yvernaux, le 9 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Yvernaux et Yvernaux.

Les époux :

Ernest Cavin
Berthe Cavin

Les témoins :

Juce!
Penneyre

L'officier de l'état civil :
Juce!

Communiqué à l'état civil de L'île
et de Mézières.

Registre des mariages A.

N^o 271
Regard
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regard, Julien

célibataire

négoçant

originaire de Genève domicilié à

aux Eaux-Vives (Genève) né à

Lausanne le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis-François-Joseph Regard, négociant et de

Augusta née Calame, à Lausanne

2. Müller, Emilie-Caroline

célibataire

originaire de Noyence (Hesse), Allemagne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph Müller, tapissier et de

Fanny-Louise née Humbert-Droz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Müller, tapissier, à Lausanne

2. Louis Zurlauben, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à aux Eaux-Vives, le 29, à Genève et

à Lausanne, le 30, à Noyence, le 31 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des
Eaux-Vives.

Les époux :

Regard
Caroline Regard

Les témoins :

Joseph Müller
Louis Zurlauben

Communiqué à l'état civil de Genève
(D.C.), en deux exemplaires, et à
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Fruet

No 272
Grec
et
Tschumi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grec, Frédéric - Edouard
divorcé de Lilly - Elfeida Bruce, dès le 14 mai 1917
directeur d'imprimerie
originaire de Moudon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Vincent - Charles Grec, décédé et de
Louise - Elisabeth née Boreaud, à Lausanne

2. Tschumi, Louisa
célibataire

originaire de Wiedlisbach (Berne) domiciliée à
Moudon née à
Moudon le vingt-deux décembre
mil huit cent vingt-cinq fille de
Jean - Louis Tschumi et de
Gabrielle - Marie - Emilie née Clerc, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Ulbert Reyh, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Charles Schinder, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Moudon et
à Oberbipp, le 11 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Moudon et Ober-
bipp.

Les époux :

Grec
Louise Grec

Les témoins :

U. Reyh.
C. Schinder

L'officier de l'état civil :

Prual

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Oberbipp.

Registre des mariages A.

No 273
Haslebacher
et
Roseng

14-330

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haslebacher, Emile-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à

Lausanne né à

St Imier (Berne) le six mars

mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de

Emile-Thiophile Haslebacher, comptable et de

Marie-Louise née Béquelin, à Lausanne

2. Roseng, Louise-Charlotte-Marguerite

célibataire

employée de commerce

originaire de Cerlier (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze août

mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Frédéric-Henri-Samuel Roseng, décédé et de

Marie née Lenoir, à Lausanne

Comme témoins :
1. Roger Haslebacher, employé de bureau, à Pully
2. Frédéric Martin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald et Echallens
le 5 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sumiswald et
Echallens.

Les époux :

Haslebacher
L. Haslebacher

Les témoins :

Roger Haslebacher
Martin

L'officier de l'état civil :

Pruch

Communiqué à l'état civil de Sumiswald et d'Echallens

Registre des mariages A.

No 274
Meister
Sigeret

15-212

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meister, Henri

célibataire

comptable

originaire de Sumiswald (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

et Savigny

le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles Meister

et de

Julie née Lavanchy, à Lausanne

2. Sigeret, Rosa

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Chêbles

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Henri-Louis Sigeret, maçon

et de

Eugénie-Elisa-Caroline née Bavaud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Adolphe Bräutigam, greffier-substitut, à Lausanne

2. Ernest Mettaz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Sumiswald
et à Chêbles, le 8 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sumiswald et
Chêbles.

Les époux :

H. Meister
Rosa Meister

Les témoins :

A. Bräutigam

E. Mettaz

L'officier de l'état civil :

P. ...

Registre des mariages A.

N^o 275
Charles
Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charles, Ernest
célibataire
manœuvre C. F. F.
originaire de Corcelles-sur-Chavornay domicilié à
Yverdon né à
laue Tuileries de Grandon le vingt-sept janvier
mit huit cent vingt-neuf fils de
Louis - Alexandre Charles, agriculteur et de
Céline née Bonnard, à Yverdon

2. Blanchard, Marguerite
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bréinissol et Tafers (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Pierre Blanchard, décédé et de
Henriette - Henriette née Clavel, à Yverdon

Comme témoins :
1. Louis Bonnard, marichat, à Lausanne
2. Eugène Dupuis, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tavel et à Yverdon, le 25, à Corcelles sur Chavornay, à Lausanne et à Rechthalten, le 26 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
d'Yverdon

Les époux :
Ernest Charles
Marguerite Charles

Les témoins :
Bonnard Louis
Dupuis Eugène

L'officier de l'état civil :
Pucel

Communiqué à l'état civil de Chavornay, d'Yverdon, de Rechthalten et de Tafers.

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 15 mars 1920, déclaré définitif et exécutoire le 18 mai 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourr contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 mai 1920
L'officier de l'état civil :
H. Siehant

Paris le 26 mai 1920

Registre des mariages A.

No 276
Meylan
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Alfred

célibataire

horloger

originaire des Chérot

domicilié à

Chéz-le-Maitre

né à

Errient

le huit mars

mil huit cent dix-sept

fils de

Jean-Jacques-Edouard Meylan

et de

Rose née Barron, décédée

2. Meylan née Chevaux, Marie-Eugénie

veuve de Emile Meylan, décédée le 5 décembre 1915

minagère

originaire des Chérot

domiciliée à

Chéz-le-Maitre

née à

Lans

le dix-neuf décembre

mil-huit cent dix-sept

fille de

Jean-François Chevaux

et de

Louise née Trolier, décédée

Comme témoins :

1. Ami Meylan, scieur, à Lausanne

2. Lucien Chevaux, limier, à Velloche

Les publications ont eu lieu au Sentier, le 15, et au Blasmus, le 16 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Autour de l'état civil du
Sentier

Les époux :

Alfred Meylan

Marie Meylan

Les témoins :

Ami Meylan

Luc Chevaux

Communiqué à l'état civil du Sentier.

L'officier de l'état civil :

Jouet

Registre des mariages A.

N^o 277
Noble
et
Croset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noble, George-Percy
célibataire
chauffeur d'automobiles
originaire de Manchester (Angleterre) domicilié à
Manchester, en Suisse à Château-d'Oex; intant de guerre né à
Manchester le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Thomas Noble, décédé et de
Mary Ann née Noble, à Manchester

2. Croset, Nellie-Louisa-Rosa
célibataire
employée de commerce
originaire de Pex et Olon domiciliée à
Château-d'Oex née à
aux Flanches (Montreux) le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Edouard-Paul Croset, chef de train au N.-C. B. et de
Henriette née Mayer, à Montreux

Comme témoins : 1. Henriette Croset (d'elle), épouse, à Château-d'Oex
2. Arthur Genier, gendarme, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 31 mai, à Olon, le 1^{er}, à Pex, le 2, et à Hérimoz, le 3 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

G. P. Noble
N. Noble

Les témoins :

A. Genier

H. Croset
M. Genier
L'officier de l'état civil :
J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex, de Pex et d'Olon

no 278
Porchet
Châblais

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Alfred-Marc

célibataire

éducateur

originaire de Moudon et Tucheens domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Marc-Joseph Porchet, journalier, à Lausanne et de

Rosine née Schaub, dédicée

2. Châblais, Rose-Marie

divorcée de Aimé - Daniel Chavan, dès le 6 janvier 1915

journalière

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne

née à

Cumont-desbois

le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Alexis-Vincent Châblais, bûcheron et de

Sophie - Anna née Münster, en France

Comme témoins :

1. Marc Porchet, journalier, à Lausanne

2. Léon Camolet, ciglier, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Moudon, Tucheens et Epalinges, le 15 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée, avec mention de divorce

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Moudon, Tucheens et Epalinges.

Les époux :

Alfred Porchet

Rose Porchet

Les témoins :

Marc Porchet

L. Camolet

L'officier de l'état civil :

Jean

Communiqué à l'état civil de Moudon et d'Epalinges.

Registre des mariages A.

No 279
Schumacher
et
Ingold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Jan-Paulus

célibataire

étudiant en sciences naturelles

originaire de Rotterdam (Pays-Bas) domicilié à

Lausanne né à

Rotterdam le onze décembre

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jan-Govert Schumacher, décédé et de

Maria-Elisabeth née Gildemeester, à Heelsum

2. Ingold, Marie-Luise

célibataire

étudiante en médecine

originaire de Röttenbach b/M. (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Röttenbach le vingt-deux octobre

mit huit cent quatre-vingt-huit fille de

Johann Ingold, décédé et de

Luise née Studer, à Röttenbach b/M.

Comme témoins : 1. Elisabeth Schumacher, à Heelsum

2. Rodolphe Tutein Nolthenius, à Amsterdam

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Herzogenbuchsee, le 21 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Herzogenbuchsee.
- Acte de décès du père du fiancé, avec traduction.
- Consentement de sa mère.
- Certificat de capacité et dispense de publication.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Extrait de mariage du Département de Justice de Polze.
- Communiqué à l'état civil à Herzogenbuchsee et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

J. Schumacher
Louise Schumacher

Les témoins :

M. E. Schumacher
Gildemeester
R. P. Tutein Nolthenius

L'officier de l'état civil :

Frœl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3080 f. d. - 1013.

Registre des mariages A.

N^o 280
 Philippin
 et
 Marsens

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philippin, Joseph-Léon
 divorcé de Elise née Brunier, dès le 7 mai 1917
 mécanicien
 originaire de Neuchâtel et Corcelles-Cormondrée, domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le trois avril
 mil-huit-cent quatre-vingt fils de
 Henriette Philippin née Gallaz, décédée et de

2. Marsens, Nancy-Adèle
 célibataire
 originaire de Renens et Truxens-Mézery domiciliée à
 St-Légier née à
 Renens le trois octobre
 mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
 Marc-Marius-Paul Marsens et de
 Julie née Piaget, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Alois Marsens, chauffeur C.F.F., à Renens
 2. Berthe Marsens (dame), à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Neuchâtel,
 Corcelles-Cormondrée et St-Légier, le 8, à Renens
 et Truxens-Mézery, le 9 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Neuchâtel, Corcelles-
 Cormondrée, St-Légier, Re-
 nens et Truxens-Mézery.
 Texte l'acte de mariage des fiancés, avec
 mention de divorce, voir vol. 32, fol.
 173.

Les époux :

J. Philippin
 Nancy Philippin

Les témoins :

A. Marsens.
 B. Marsens

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Communiqué à l'état civil de Neu-
 châtel, de Corcelles, de St-Légier et
 de Renens, à Pully.

Registre des mariages A.

N^o 281
Sudan
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sudan, Constant - Auguste
célibataire
employé postal
originaire de Estavannens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Gruyères (Fribourg) le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Constant - Hyacinthe Sudan et de
Marie née Gremion, les deux décédés.

2. David, Louisa - Elise
célibataire
femme de chambre
originaire de Yverdon et Gressy domiciliée à
Prusigny - Morges née à
Yverdon le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri - Emile David et de
Louise née Stauffer, les deux décédés.

Comme témoins : } 1. Raymond Sudan, négociant, à Lausanne
2. Maurice Konnet, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Estavannens
et à Yverdon, le 8, à Gressy et à Prusigny, le 9 juin
1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Estavannens,
Yverdon, Gressy et Prusigny.

Les époux :

Constant Sudan
Louisa Sudan

Les témoins :

M. Sudan
M. Konnet

Communiqué à l'état civil d'Estavannens, d'Yverdon, de Belmont et de Prusigny.

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 282
Härtisch
et
Rössel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Härtisch, Hans-Walter

célibataire

docteur en droit

originaire de Tablat (S^e Gall) domicilié à

S^e Gall

né à

S^e Gall

le vingt-neuf septembre

mit huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

Josif-Anton Härtisch, avocat et de

Wilhelmine-Dorothea-Jerine nee Petz, à S^e Gall

2. Rössel, Suzanne

célibataire

originaire de Pramelan-demos (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Berne

le trois mars

mit huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Vigile Rössel, juge fédéral et de

Hortense nee Hœurigt, à Lausanne

Comme témoins :

1. Vigile Rössel, juge fédéral, à Lausanne

2. Georges Rössel, médecin, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à S^e Gall, le 19, à Tablat et à
Pramelan-demos, le 20, à Lausanne le 21 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de S^e Gall.

Les époux :

H. Härtisch

Suzanne Härtisch

Les témoins :

Vigile Rössel

G. Rössel

L'officier de l'état civil :

Pradel

Communiqué à l'état civil de
S^e Fiden, de S^e Gall et de
Pramelan.

Registre des mariages A.

N^o 283
Schneider
et
Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Léopold-Robert
cibataire
employé de commerce
originaire de Orni (Bane) domicilié à
Lausanne né à
Pully le vingt-neuf août
mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fils de
Gustave-Henri Schneider, chef d'atelier et de
Augustine-Melanie née Mayor, à Lausanne

2. Boray née Grand, Angélique-Henriette-Polue
veuve de Nicolas-Ernest-Frédéric Boray, dès le 4 mars 1911
lingère
originaire de Royemont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept décembre
mil-huit-cent quatre-vingt fille de
Jenny Grand, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Emile Crixinel, brigadier de police, à Lausanne
2. Léon Delacretaz, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Royemont,
le 24, et à Priglen, le 25 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de décès du premier mari de
la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Royemont et
Priglen.
Pour l'acte de naissance de la fian-
cée, voir vol. 6, fol. 351.

Communiqué à l'état civil de Roye-
mont et de Priglen.

Les époux :

Robert Schneider
Jose Schneider

Les témoins :

E. Crixinel
Delacretaz

L'officier de l'état civil :

Juret

Registre des mariages A.

N^o 284
 Patoncini
 et
 Marti

Le 14 mai 1927, Dame
 épouse Alice Patoncini née
 Marti, désignée ci-dessus,
 a été réintégrée dans le droit
 de cité du canton de Berne
 et de la commune de Schang-
 nau.

Lausanne, le 20 mai 1927.
 L'officier de l'état civil.

W. Baig

Le 9^e à Schangnau

R. au 13.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patoncini, Giuseppe - Egisto - Marco

célibataire

cordonnier

originaire de Parma (Italie)

domicilié à

Lausanne

né à

Parma

le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de

parents inconnus

et de

2. Marti, Elie

célibataire

minagère

originaire de Schangnau (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Gale

le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Johannes Marti, à Schangnau

et de

Anna-Klara née Kraft, décédée

Comme témoins :

1. Victor Ramoni, cordonnier, à Lausanne

2. Emile Balegno, terrassier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Schangnau, le 20
 mars, à Parma, le 20 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Schangnau et Parma,
 avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Schangnau
 et à la Chancellerie d'Etat, Lau-
 sanne.

Les époux :

Giuseppe Patoncini

Alice Patoncini

Les témoins :

Ramoni Victor

Balegno Emile

L'officier de l'état civil :

W. Baig

Registre des mariages A.

N^o 285
Druuz
et
Maumary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Druuz, Charles-Henri
célibataire
commis de banque
originaire de Brefflens domicilié à
Lausanne né à
Berthoud (Berne) le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Alphonse Druuz et de
Bertha née Noer, les deux décédés.

2. Maumary, Emma-Valentine
célibataire
reparteur
originaire de Dombresson, Savagnier et Le Pâquier (Moudon) domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri-Louis-Joseph dit Valentin Maumary, menuisier décédé, et de
Emma-Marie née Monney, décédée à Paris

Comme témoins :
1. Charles Panchaud, employé de bureau, à Lausanne
2. Georges Raict, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Pâquier, Dombresson et Savagnier, le 16, à Brefflens, le 17 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage de
Lausanne, de Le Pâquier, Dombresson,
de Savagnier et de Brefflens.

Les époux :
H. Druuz
V. Druuz

Les témoins :
C. Panchaud
G. Raict

Communiqué à l'état civil de Dombresson, de Savagnier et de Romanelles.

L'officier de l'état civil :
Raict

Registre des mariages A.

N^o 286
Hedges
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hedges, Arthur
célibataire
musicien, lieutenant au Royal Fencible
originaire de Faringdon (Berks Oxford and Gloucester), Angleterre domicilié à
Londres, en exil à Lausanne; interné de guerre né à
Faringdon le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
George - Ewen Hedges boulanger et de
Elizabeth - Jeanette Hedges, née Grovaine, à Wallingford (Oxph-
shire)

2. Favre, Espérance - Marguerite
célébataire

originaire de Carouge (Genève) domiciliée à
Lausanne née à
Turin (Italie) le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Fidèle - Alex - Edouard Favre, décédé et de
Marguerite née Tossa, à Genève

Comme témoins : } 1. Giusta Frey (dame), à Plainpalais (Genève)
2. Robert-Victor Gracey, lieutenant anglais, interné de guerre à Froy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Carouge,
le 29 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés (pour la fiancée, l'acte d'origine).
Actes de publication de mariage à Lausanne et Carouge.
Certificat de capacité.
Lettre du Secrétaire du Département de Justice et Police de Genève.
Déclaration militaire.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage communiqué à l'état civil de Carouge.

Les époux :

Arthur Hedges
Espérance Hedges

Les témoins :

Giusta Frey

Robert-Victor Gracey

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 287
Cordery
Bessero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordery, Henri
célibataire
cordonnier
originaire de Savigny domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Julien-Daniel Cordery, diocèse et de
Lucie née Pully, à Lausanne

2. Bessero, Judith
célibataire
ménagère
originaire de Niggiandone (Novare), Italie domiciliée à
St-Léonard (Valais) née à
St-Léonard le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Pierre-Joseph Bessero, diocèse et de
Marie-Lætitia née Schwyz, à St-Léonard

Comme témoins : 1. Vincent Cordery, cordonnier, à Lausanne
2. Sigismund Cordery, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny, le 12,
à St-Léonard, le 13 mai, à Niggiandone, le 3 juin
1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Savigny, St-Léonard
et Niggiandone, avec certificat de capacité
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Cordery Henri
Judith Cordery

Les témoins :
H. Cordery
Cordery Sigismund.

Communiqué à l'état civil de Savigny
de St-Léonard, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Pues!

Registre des mariages A.

N^o 288
Bachmann
Steger

Par jugement du Tribunal civil du canton de Vaud, rendu en date du 22 avril 1922, déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 mai 1922.

L'officier de l'état civil:

Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann, Gustav
célibataire

mécanicien

originaire de Pfungen (Zürich) domicilié à
Lausanne né à

Mülflingen (Zürich) le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jacob-Gottfried Bachmann, chef de bureau et de

Susanna née Benz, à Fribourg

2. Steger, Elisabeth
célibataire

ménagère

originaire de Bellikon (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Bellikon le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Eduard Steger, à Bellikon et de

Elisabetha née H. C. Henwegger, née à

Comme témoins : 1. Albert Steger, manoeuvre, à Lausanne
2. Rosa Steger (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Bellikon, le 13, et à Pfungen, le 15 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bellikon et
Pfungen.

Les époux :

Gust. Bachmann
E. Bachmann

Les témoins :

Albert Steger
Rosa Steger.

Communiqué à l'état civil de Bellikon et de Pfungen.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 289
Fallon
et
Grosclaude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fallon, Marcel-Edouard-Georges

célibataire

mécanicien

originaire des Terrières (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

aux Terrières le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Georges-Gustave Fallon et de

Rosa-Émilie née Fallon, les deux décédés

2. Grosclaude, Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Locle (Neuchâtel) domiciliée à

au Locle née à

au Locle le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Édith Grosclaude, à La Chaux-de-Fonds et de

Comme témoins : 1. Paul Brummé, mécanicien, à Lausanne
2. Adrien Mégroz, héliographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Terrières et au Locle,
le 16 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Les Terrières et Le
Locle.

Communiqué à l'état civil de Terrières
et de Locle.

Les époux :

Marcel Fallon
Marguerite Grosclaude

Les témoins :

Brummé Paul
Mégroz Adrien

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

No 290
Gudel
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gudel, Henri - Albert**
veuf de Jeanne - Lina née Bellenot, dès le 7 décembre 1914
mécanicien
originaire de Usenbach (Bâle) domicilié à
au Trait (Planches) né à
Thonon (Hte Savoie) le huit mai
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Rodolphe Gudel, serrurier et de
Véronique née Graf, au Trait.

2. **Mayer, Fanny - Emilie - Elisabeth**
célibataire
originaire de Hergiswil (Lucerne) domiciliée à
Vevey née à
Ste Croix le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Georges - Henri Mayer, dit 'd'ici' et de
Josephine - Emilie née Prättig, à Vevey

Comme témoins : } 1. Henri Boccion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches, Vevey et Usenbach, le 16, et à Hergiswil, le 17 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Montreux.

Les époux :

Gudel Albert
Fanny Gudel

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Usenbach,
de Montreux, d'Hergiswil et de
Vevey.

Registre des mariages A.

N^o 291
Loetscher
et
Gueissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loetscher, Charles - Robert
divorcé de Jeanne - Marguerite née Lesquenne, le 6
juillet 1914, garçon
originaire de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
La Chaux-de-Fonds le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles - Albert Loetscher, Kollega et de
Marie - Bertha née Morgenthaler, à La Chaux-de-Fonds.

2. Gueissot, Rose - Bertha - Fanny
célibataire
originaire de Ste Croix domiciliée à
La Chaux-de-Fonds née à
Ste Croix le vingt-cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Auguste - Louis Gueissot, Sicidi et de
Bertha - Marie née Junod, à Lauranne

Comme témoins : } 1. Lucien Campiche, négociant, à La Chaux-de-Fonds
2. Rodolphe Foerster, négociant, à Lauranne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 20, à Escholzmatt, Ste Croix et La Chaux, le 21 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Charles Robert Loetscher

Les témoins :

Lucien Campiche

R. Foerster

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Escholzmatt, de La Chaux-de-Fonds et de Ste Croix.

Registre des mariages A.

N^o 292
Hayoz
et
Zosso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hayoz, Joseph

célibataire

loucher

originaire de Cordast (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Cordast le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Elois Hayoz, agriculteur et de

Marie née Meuwly, à Cordast

2. Zosso, Lina - Pauline

célibataire

lingère

originaire de Courvillens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Cherannes-sous-Monens le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Alphonse Zoso, agriculteur et de

Marie-Alice née Genilloud, à Court

Comme témoins :

1. Ernest Gottofray, employé de commerce, à Lausanne

2. Alphonse Hayoz, fermayer, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Cordast et à

Courvillens, le 29 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père et mère de
la fiancée.

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cordast et
Courvillens.

Communiqué à l'état civil de Cour-
mondos et de Courvillens.

Les époux :

Joseph Hayoz
Lina Hayoz

Les témoins :

Hayoz Alphonse
Gottofrey Ernest

L'officier de l'état civil :

Hubert

Registre des mariages A.

No 293
Schmocker
Pattaroni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmocker, Charles - Robert

célibataire

employé postal

originaire de St-Bertrange (Sarre) domicilié à

Lausanne né à

Cocelles (Neuchâtel) le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles - Louis Schmocker, horloger et de

Marie - Louise née Favre, à Bière

2. Pattaroni, Julie - Engel

célibataire

originaire de Isola S. Giulio (Novare), Italie domiciliée à

Champéry (Valais) née à

Champéry le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François - Antoine Pattaroni, diable et de

Marie - Louise née Biolley, à Champéry

Comme témoins :

1. Jules Cheseaux, commis de poste, à Lausanne

2. Edouard Gerster, employé postal à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Prattenberg et à

Champéry, le 4, à Isola S. Giulio, le 17 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Prattenberg, Champéry et Isola S. Giulio, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Prattenberg et de Champéry, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Schmocker

Engel

Les témoins :

Cheseaux
Gerster

L'officier de l'état civil :

Prattenberg

Registre des mariages A.

N^o 294
 Pullen
 et
 Duperré

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pullen, Charles

célibataire

forgeon

originaire de Londres

domicilié à

en Angleterre ; en séjour à Rougemont ; interne de justice né à Richmond - Surrey le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Charles Pullen, forgeron et de
 Maria - Agnes Pullen née Vincent, à Kingston-on-Thames

2. Duperré, Louise

célibataire

originaire de Rougemont

domiciliée à

Rougemont

née à

Rougemont le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles - Auguste Duperré, agriculteur et de
 Elise née Jacquillard, à Rougemont

Comme témoins :

1. Albert Simmons, musicien, interne, à Rougemont
2. Ernest Parsley, journalier, interne, à Châtenod

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 26 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Rougemont.

Les époux :

Charles Pullen
 Louise Pullen

Les témoins :

Réfleuan Ernest Parsley

Bandesman A. E. Simmons

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rouge-
 mont.

Registre des mariages A.

N^o 295
Roberts dit Jones
et
Edwards

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roberts dit Jones, William - Robert
célibataire
soldat au Royal Welsh - Fusiliers
originaire de Angleterre domicilié à
Halifax, Yorkshire, enjoux à Leyrin; instance de jeune né à
L'Anquelin le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Catherine Roberts, à Halifax et de

2. Edwards, Annie - Elizabeth
célibataire
originaire de Angleterre domiciliée à
Halifax, Yorkshire née à
Swentry, comté de Salop le vingt-trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Frédéric - Edwards, à Swentry et de
Elizabeth nee Perry, décédée

Comme témoins :
1. Réginald Smith, murier, intenu, à Leyrin
2. Joseph Miller, soldat, intenu, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leyrin

Les époux :

Robert William Roberts dit Jones
Annie Elizabeth Roberts dit Jones

Les témoins :

J. E. Müller

R. M. Smith

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

M. J. H. [Signature]
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 296
Prenter
Fischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prenter, John-Davidson
veuf de Annie Lowry, dès le 15 octobre 1914
constable
originaire de sujet britannique domicilié à
 Belfast (Irlande) né à
 Belfast le neuf janvier
 mil huit-cent dix-sept-un fils de
 William - Emerson Prenter et de
 Mary - Ann née Davidson, les deux décédés

2. Fischer, Jenny-Marie-Anna
célibataire
originaire de Limpach (Prusse) domiciliée à
 Lausanne née à
 L'abbaye le deux septembre
 mil huit-cent dix-sept-huit fille de
 John Fischer, ancien pasteur, à Lausanne et de
 Caroline née Wenger, décédée

Comme témoins :
1. John Fischer, ancien pasteur, à Lausanne
2. Olga Vittel-Fischer, professeur, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Limpach,
 le 14 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Promesse du fiancé, avec traduction.
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé et acte de décès de sa première femme.
Certificat de nationalité. Certificat de capacité.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Limpach.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Fornice mariage.
Communiqué à l'état civil de Limpach.

Les époux :
 John Davidson Prenter.
 Jenny Prenter
Les témoins :
 John Fischer
 Olga Vittel
L'officier de l'état civil :
 J. J.

Registre des mariages A.

N^o 297
Cavin
Peter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage : — à la Naturée

1. Cavin, Jules

veuf de Caroline née Dutcoit, dès le 15 décembre 1917
jardinier

originaire de Vullyens domicilié à

Ecublens né à

Bressonnaz - demes le vingt janvier

mil huit cent vingt fils de

Charles - François Cavin et de

Jeanne - Louise née Benguedi, décédée

2. Peter, Olix - Emilie

célibataire

minagée

originaire de Fischenthal (Zürich) domiciliée à

Ecublens née à

Fischenthal le vingt - neuf janvier

mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de

Jean Peter, agriculteur et de

Anna née Diener, à Fischenthal

Comme témoins : } 1. sœur Rox - Alia Roulet, directrice, à Lausanne
2. sœur Henriette Dubois, sous - directrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens, le 25, à Fischenthal, le 26, et à Vullyens, le 29 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - huit juillet mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Ecublens,
Déclaration médicale

Les époux :

Jules Cavin
Emilie Cavin

Les témoins :

sœur Rox A. Roulet
sœur Henriette Dubois

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Mé-
Pières, d'Ecublens et de Fisch-
thal.

Registre des mariages A.

N^o 228
Kuffer
et
Daccord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuffer, Charles - Henri
divorcé de Angéline - Joséphine Ferry, dès le 11 mars 1914
mécouore

originaire de Ornet (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept août

mil huit cent cinquante - six fils de
Jean - Henri - Charles Kuffer et de
Victoire - Henriette née Gebillet, les deux décédés.

2. Daccord, Florry - Louise
célibataire

ménagée
originaire de Lausanne et de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit août

mil huit cent vingt - six fille de
Jean - Henri - François Daccord et de
Marie - Louise née Rouge, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Charles Dumuid, jardinier, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Ins et à
Lutry, le 27 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ins et Lutry.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 12 (anc.), fol. 325.
Acte de mariage de fiancé, avec
mention du divorce.

Communiqué à l'état civil d'Ins
et de Lutry.

Les époux :

Kuffer Charles
Florry Kuffer

Les témoins :

C. Dumuid
M. Laurent

L'officier de l'état civil :

Lucas

Registre des mariages A.

N^o 299
 Bezençon
 et
 Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon, Henri-Alfred

célibataire

parveur

originaire de Donneloye domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Alfred Bezençon, veuve et de

Jenny-Louise-Constance née Kautsky, à Lausanne

2. Wenger, Bertha-Louise

célibataire

couturière

originaire de Kählern (Bienne) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jul.-Clém.-Benjamin Wenger, décédé et de

Marie-Joséphine née Baudin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Clerc, parveur, à Lausanne

2. Chas. Dériaz, parveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Kählern, le 10, à

Donneloye, le 20 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Kählern et Donneloye

Les époux :

Henri Bezençon
 Bertha Bezençon

Les témoins :

L. Clerc.
 Ch. Dériaz

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Kählern
 et de Donneloye.

Registre des mariages A.

N^o 300
Dreyfus
et
Vullyamoz - Dupont

14
3
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dreyfus, Lucien

célibataire

rentier

originaire de nationalité française domicilié à

Lausanne

né à

Santa Ana (San Salvador) le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Isaac Dreyfus

et de

Sauve-Madeleine Cron, les deux décédés

2. Vullyamoz - Dupont, Marguerite - Bertha

célibataire

originaire de Lausanne et St-Gabriel (Lausanne) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Alexandre - Jacques Vullyamoz - Dupont, tapissier et de

Thérèse - Rosine née Pfister, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Mury, chef de bureau à la poste, à Lausanne

2. Edouard Ferrer, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à St-Gabriel,
le 28 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et St-Gabriel.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de St-Gabriel
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Lucien Dreyfus
Marguerite Dreyfus

Les témoins :

L. Mury
E. Ferrer

L'officier de l'état civil :

Ferrer

Registre des mariages A.

N^o 301
 Meystre
 Matile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre, Adolphe - Louis - Charles
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Thierrens domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-six août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Paul - Conrad - Samuel - Adolphe Meystre, décédé et de
 Sophie nie Hartmann, à Lausanne

2. Matile, Blanche - Suzanne
 célibataire
 modiste
 originaire de La Gryne et Les Ponts-de-Martel (épouse domiciliée à
 Lausanne née à
 La Chaux-de-Fonds le vingt-quatre mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Albin - Edmond Matile, représentant et de
 Adèle nie Fridelance, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Hartmann, fabricant, à Lausanne
 } 2. Charles Meystre, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Thierrens,
 La Gryne et Les Ponts-de-Martel, le 25 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Thierrens, La Gryne
 et Les Ponts-de-Martel.

Les époux :

Adolphe
 Suzanne Meystre

Les témoins :

Hartmann
 Meystre

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de St
 Georges, de La Gryne et des
 Ponts-de-Martel.

Registre des mariages A.

N^o 392
Fessler
Mann

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fessler, Louis

célibataire

lithographe

originaire de Coinins domicilié à

Lausanne né à

Prilly le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri-Gaspard Fessler, négociant et de

Elise-Rosalie née Henchof, à Lausanne

2. Mann, Marguerite-Elise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

Suborne le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Rodolphe-Victor Mann, marchand et de

Elise-Emma née Blanc, à Lausanne

Comme témoins : 1. Robert Fessler, tapissier, à Lausanne

2. Eugène Chappuis, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix et Gran-

ges-de-St-Croix, le 26, à Coinins, le 27 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Conseptenont des père et mère de
la fiancée.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, St-Croix, Granges-
de-St-Croix et Coinins.

Communiqué à l'état civil de
St-Croix et de Coinins (Be-
grins).

Les époux :

Ls. Fessler
Marguerite Fessler

Les témoins :

Fessler Robert
Eugène Chappuis.

L'officier de l'état civil :

Fucul

Registre des mariages A.

N^o 303
Johner
et
Dieziger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johner, Jakob
cibataire
boulanger
originaire de Kerzas (Freibourg) domicilié à
Genève né à
Mallensied (Freibourg) le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jakob Johner, agriculteur et de
Anna née Kaltensieder, à Forcl (Lausanne)

2. Dieziger, Maria-Bertha
cibataire
cuinière
originaire de Ernetschwil (F. Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Ernetschwil le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Joseph-Ulris Dieziger, agriculteur et de
Maria-Krescentia Keli, à Ernetschwil

Comme témoins :
1. Jakob Johner, agriculteur, à Forcl (Lausanne)
2. Thiophile Johner, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 27, à Kerzas et à Lausanne,
le 28, à Ernetschwil, le 29, juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autourant de l'état civil de Genève.

Les époux :
Jacob Johner
Bertha Johner

Les témoins :
Jacob Johner
Thiophile Johner

Communiqué à l'état civil de Kerzas,
d'Ernetschwil et de Genève (P. C.).

L'officier de l'état civil :
Jucer

Registre des mariages A.

N^o 304
 Vuilliomonet
 et
 Seiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilliomonet, Clément - Henri
 veuf de Bertha Zurbuchen, dès le 14 mars 1915
 employé aux T. - L.
 originaire de Savagnie (Machâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le treize mai

mil huit cent soixante-dix-huit fils de
 Henri - Louis Vuilliomonet et de
 Marie - Rosina née Jörg, les deux dédés.

2. Seiser, Emma
 divorcée de Johannes Wirth, dès le 16 juin 1914
 ménagère
 originaire de Hundwil (Opfenzell) domiciliée à
 Lausanne née à
 Seedorf (Berne) le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Johann Seiser, dédés et de
 Margritha née Fuhrer à Münsingen.

Comme témoins : } 1. Charles Vuilliomonet, marchand grainier, à Lausanne
 } 2. Marie Vuilliomonet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savagnie, le 10,
 à Hundwil, le 11 juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Savagnie et Hund-
 wil.
 Pour l'acte de décès de la première femme
 du fiancé, voir vol. 46, fol. 40.
 Pour l'acte de mariage de la fiancée,
 avec mention du divorce, voir vol. 31,
 fol. 308.
 Communiqué à l'état civil de Savagnie
 et de Hundwil.

Les époux :

Cl. Vuilliomonet
 Emma Vuilliomonet

Les témoins :

Charles Vuilliomonet
 Marie Vuilliomonet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 305
 Ramuz
 et
 Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramuz, Louis-Philippe
 célibataire
 Capimur
 originaire de Sullens domicilié à
Lausanne né à
Sullens le vingt trois
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Julien-Henri Ramuz, agriculteur et de
Françoise-Marguerite née Isaacz, à St-Prix

2. Nicolier, Lucie-Elise
 célibataire
 couturière
 originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Lausanne née à
Leysin le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-Samuel Nicolier, diable et de
Julie-Elise née Dupertuis, à Leysin

Comme témoins :
 1. Auguste Nicolier, gendarme, à Poney-le-Grand
 2. Narcis Henry, gardien de musée, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens et Ormont-dessus, le 26 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sullens et Ormont-
dessus.

Les époux :
L. Ramuz
E. Ramuz

Les témoins :
A. Nicolier
Ad. Henry

Communiqué à l'état civil de Sullens et
d'Ormont-dessus.

L'officier de l'état civil :
Pradel

Registre des mariages A.

N^o 306
Irwin
Aratchitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Irwin, Harry - Geville - Wood
célibataire
officier
originaire de d'origine anglaise domicilié à
Manchester, en séjour à Château-d'Œx; interne de guerre né à
Melbourne (Australie) le dix-sept novembre
mil-huit-cent quatre-vingt-trois fils de
Henry Irwin, artiste et de
Norian-Ellen Irwin nee Wood, à Château-d'Œx

2. Aratchitch, Rautzitsa
célibataire
intime
originaire de Belgrade (Serbie) domiciliée à
Paris, en séjour à Château-d'Œx née à
Belgrade le dix avril
mil-huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Raucomann Aratchitch, ex-général de l'armée serbe et de
Militza Aratchitch nee Radoschovitch, décédée

Comme témoins :
1. Arthur Mayreaves, capitaine anglais, interne à
2. Gordon Dennis, lieutenant, interne à Muesy

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil-neuf-cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Œx

Les époux :

H. G. W. Irwin
R. Irwin

Les témoins :

A. Angerans

H. G. Dennis, lieutenant

M. J. G. Dennis, lieutenant

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx.

Registre des mariages A.

14-314

N^o 307
Brunner
et
Schneider

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 6 novembre 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} décembre
1917... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 décembre 1917.

L'officier de l'état civil:

Prud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Paul-Henri
célibataire
sous-secrétaire au Département de l'Instruction publique
originaire de Schmiedeeu (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Max Brunner, cafetier et de
Marie-Françoise née Dély, à Lausanne

2. Schneider, Eugénie-Emma-Elia
célibataire
caimée
originaire de Prilly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Charles-Jean-Daniel Schneider, employé d'hôtel, et de
Elisa née Grosclaude, à Lausanne

Comme témoins :
1. Max Brunner, cafetier, à Lausanne
2. Edouard Gallaz, secrétaire au Dép. de l'Instr. publ., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schmiedeeu et
Prilly, le 26 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schmiedeeu et
Prilly.

Les époux :
Paul Brunner
Eugénie Brunner

Les témoins :
Max Brunner
Ed. Gallaz

Communiqué à l'état civil de
Schmiedeeu et de Prilly.

L'officier de l'état civil :
Prud

N^o 308

Kurzen

Baatard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kurzen, Georges
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Frutigen (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 rue Puidoux le douze mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Hélise Kurzen, à Lausanne et de

2. Baatard, Marguerite-Louise-Hélène
 célibataire
 originaire de Lutry domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Charles-Louis Baatard et de
 Hélène née Duboux, les deux décédés.

Comme témoins :
 1. Edouard Baudet, fabricant, à La Croix
 - Lutry
 2. Charles Baatard, commis portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 28,
 à Frutigen, le 29 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Lutry et
 Frutigen.

Les époux :

Kurzen
 M. Kurzen

Les témoins :

E. Baudet.
 Baatard

Communiqué à l'état civil de Lutry
 et de Frutigen.

L'officier de l'état civil :

Fruet

Registre des mariages A.

N^o 309
Martin
et
Roseng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Frédéric - Marc

célibataire

employé de banque

originaire de Froidville

domicilié à

Lausanne

né à

Sourtenens-Mézery le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

William-Adolphe Martin, parqueteur

et de

Louise-Lina née Guillemain, à Lausanne

2. Roseng, Marguerite-Henriette-Suzanne

célibataire

employée de commerce

originaire de Cortina (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Frédéric-Jean-Samuel Roseng, décédé, et de

Marie née Lenoir, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Dériaz, avocat, à Lausanne

2. Emile Haslebach, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Erlach, le 5, à Froidville, le 6 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Erlach et Froidville.

Les époux :

Martin
M. Martin

Les témoins :

Haslebach.

Ch. Dériaz

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil d'Erlach et de Bettens, à Solier-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 310
Kopf
et
Robatel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kopf, Maurice - Arthur
célibataire
employé aux F.-L.
originaire de Cremin — domicilié à
Lausanne — né à
Ste Croix — le six mai

— huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Louis - Charles Kopf, décédé — et de
Marie - Louise née Cuendet, à Ste Croix

2. Robatel, Marie - Antoinette
célibataire
piqueuse
originaire de Prez-les-Vaux - Noriaz (Fribourg) — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le vingt-sept mars

— huit cent quatre-vingt-dix — fille de
Jean Robatel, ouvrier de ville — et de
Marie - Thérèse - Appolonie née Debischer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Blanc, employé F.-L., à Renens
2. Rudolph Nehl, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cremin, le 5, à
Prez, le 6 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Cremin et Prez.

Les époux :

Maurice Kopf
Marie Kopf

Les témoins :

Jean Cuendet.
Rudolf Nehl.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lausanne
et de Prez.

Par jugement du Tribunal...
des... de Lausanne... rendu
en date du 8 juillet 1917...
déclaré définitif et exécutoire le 14...
septembre 1918, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 22 septembre 1918.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 311
Wümlli
et
Heim

Par jugement de
l'Obergericht du Canton
de Lucerne, du 5 septembre
1936, devenu définitif et
exécution, le 5 octobre 1936,
le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par le
divorce
Lausanne, le 21 octobre 1936.

L'Officier de l'Etat civil
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wümlli, Adolf
divorcé de Berta née Schimpf, dès le 8 juin 1915
inspecteur d'assurances
originaire de Keilberg (Thurgovie) domicilié à
Romanshorn né à
Bürglen (Thurgovie) le dix-huit juillet
mit huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Heinrich Wümlli et de
Rosine née Steiner, les deux décédés.

2. Heim, Maria-Emma
célibataire
originaire de Wilderwil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Morges le quatre septembre
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Friedrich Heim et de
Luis-Berta née Ellenbach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Courin, pasteur, à Lausanne
2. Julia Corbaz (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romanshorn, le 16, à Keilberg,
Interlaken et Lausanne, le 17 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Romanshorn.

Les époux :

A. Wümlli

M. Wümlli

Les témoins :

E. Courin

Julia Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Wangi,
de Romanshorn et d'Interlaken.

Registre des mariages A.

No 312

Lake

et
Jeanneaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lake, John

célibataire

employé de bureau

originaire de Londres

domicilié à

Vevey

né à

Londres

le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

John Lake, employé de bureau

et de

Lucie née Ide, à Londres

2. Jeanneaud, Lydia-Marie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Môtiers (Neuchâtel)

domiciliée à

Vevey

née à

St-Esprit

le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Henri-Ernest Jeanneaud 'd'Idé'

et de

Lucie-Eurêdie née Bernoud, négociante, à Vevey

Comme témoins :

1. Théophile Brodbeck, employé de bureau, à La Tour-de-Sautz

2. Ida Jeanneaud (d'Idé), à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le 21, et à Môtiers, le 22
mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Vevey.

Les époux :

John Lake
Marie Lake

Les témoins :

Brodbeck
Ida Jeanneaud
M. Brodbeck
L'officier de l'état civil :
Hew!Communiqué à l'état civil de Vevey
et de Môtiers.

Registre des mariages A.

N^o 313
Beak
Webber

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beak, Sidney
célibataire
soldat
originaire de Angleterre domicilié à
Londres, en séjour à Leyrin; interne de guerre né à
New - Swindon le premier septembre
mil huit cent quatre - vingt - huit fils de
Albert - George Beak et de
Eliza née Pothardwood, les deux décédés

2. Webber, Louisa - Eldridge
célibataire
employée
originaire de Angleterre domiciliée à
High - Pickington (Umbeligh), Angleterre née à
Pickland le trois septembre
mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de
Charles Webber, décédé et de
Louisa - Mary née Andrews, à High - Pickington

Comme témoins : } 1. Reginald Smith, musicien, interne, à Leyrin
2. Richard Northover, caporal, interne, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Extrait de l'état civil de
Leyrin.

Les époux :
Sidney Beak.
Louisa Eldridge Beak

Les témoins :
Reginald Smith
Richard Northover
Officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Leyrin.

Registre des mariages A.

N^o 314
Murray
Wells

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murray, William
célibataire
soldat de profession au Cheshire Régiment
originaire de Angleterre domicilié à
Londres, en séjour à Leyrin; intant de guerre né à
Londres le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Michael Murray et de
Esther née Baker, décédée

2. Wells, Sarah-Dorothy
célibataire
ouvrière
originaire de Angleterre domiciliée à
Londres née à
Londres le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Martin - James Wells et de
Sarah - Ann née Griehen, à Londres

Comme témoins :
1. John Fitzmaurice, capitaine, intant, à Château-d'Œre
2. Mathew Shannon, soldat, intant, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Leyrin.

Les époux :
William Murray
Sarah Dorothy Murray

Les témoins :
J. Fitzmaurice Sgt.
M. Shannon, 1^{er} Lt
M. J. ...
L'officier de l'état civil :
J. ...

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

Registre des mariages A.

N^o 315
Jaun
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaun, Jean - Gottfried
veuf de Hortense née Reylatz, dès le 30 avril 1908.
célébré
originaire de St Beatenberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre avril
mil huit cent septante-huit fils de
Jakob - Gottfried Jaun et de
Apollonia - Hubertina née Klein, les deux décédés

2. Delessert, Ida - Julia
célibataire
repasseuse
originaire de Peney-le-Forat domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Pierre - Gabriel Delessert et de
Rosine née Favre, les deux décédés

Comme témoins :
1. Auguste Wüstaz, relieur, à Lausanne
2. Lucien Bedoy, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Beatenberg et
à Peney-le-Forat, le 27 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Beatenberg et Peney-
le-Forat.

Les époux :

Jean Jaun
Ida Delessert

Les témoins :

Wüstaz Aug.
Lucien Bedoy

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Beatenberg
et de Coralles, à Propiaz.

N^o 316
Guignet
et
Michet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet, Ernest - Marius

célibataire

employé de commerce

originaire de Châtillon

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

François-Louis Guignet, liquoriste

et de

Louis-Marie-Frédérique-Fanny née Chapallaz, à Lausanne

2. Michet, Ida

célibataire

femme de chambre

originaire de Rougemont

domiciliée à

Lausanne

née à

Rougemont

le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Emile Michet, agriculteur, à Flendens

et de

Suzanne-Catherine née Reimberg, diacrie

Comme témoins :

1. Henri Chapallaz, encaisseur, à Lausanne

2. Ernest Dumont, electricien, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rougemont, le 28, à Châtillon, le 29 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rougemont
et Châtillon.

Les époux :

E. Guignet

Ida Guignet

Les témoins :

E. Dumont

H. Chapallaz

L'officier de l'état civil :

J. Vuol

Communiqué à l'état civil de Rougemont et de Châtillon (Oron-la-Ville).

Registre des mariages A.

N^o 317
Schmid
et
Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Johannes

célibataire

comptable

originaire de Giff - Oberfick (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Siestal le trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Johannes Schmid, boucher et de

Lina nie Martin, à Siestal

2. Hennard, Jeanne - Hélène

célibataire

employée de bureau

originaire de Cugy et de Boulens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jules Hennard, employé de bureau, à Lausanne et de

Elix-Marie nie Tomini, décédée

Comme témoins :

1. Jules Hennard, employé de bureau, à Lausanne

2. Nairo Schümpeli, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Cugy et à Boulens, le 7, à Giff - Oberfick, le 8 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Giff-Oberfick
Cugy et Boulens.

Registre des familles vol. 22 fol. 100.

Communiqué à l'état civil de Giff-Oberfick, de Protters, à Poliez-le-Grand, et de St-Cierges.

Les époux :

Jean Schmid
Jeanne Hennard

Les témoins :

Jules Hennard
Schümpeli

L'officier de l'état civil :

Juret

Registre des mariages A.

No 313
 Lehmann
 et
 Bohnenblust

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Gottfried
 célibataire
 forgeron
 originaire de Worb (Pays) domicilié à
Lausanne né à
Worb le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Gottfried Lehmann, forgeron et de
Emma née Weyenit, à Derendingen

2. Bohnenblust, Lina-Rosa
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Schwarzhäusern (Pays) domiciliée à
Lausanne née à

Schwarzhäusern le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Friedrich Bohnenblust, charpentier et de
Elise née Hügli, à Schwarzhäusern

Comme témoins : } 1. Jean Mülli, mécanicien, à Ouchy
 2. Elisabeth Mülli (dame), à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Worb et à
Clavungen, le 18 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Worb et Clavungen.

Les époux :

Gottfried Lehmann
Lina Lehmann

Les témoins :

Müll. Jean
E. Mülli

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil de Worb
 et de Clavungen.

Registre des mariages A.

N^o 319
Burnand
et
Krieg

5/5/1917
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Julien

veuf de Madelaine - Méry née Krieg, dis le 27 septembre 1914
pharmacien

originaire de Moudon, Charannes, Prussy et Pullyens — domicilié à
Lausanne — né à

Moudon — le seize février
— mil huit cent soixante-dix-huit — fils de

Edmond - Jules - François Burnand — et de
Hélène née Frenard, les deux décédés

2. Krieg, Alice - Marie - Jenny
célibataire

originaire de Lausanne et Muri (Berne) — domiciliée à
Glion, Les Planches — née à

Lausanne — le dix-huit mai
— mil huit cent soixante-quinze — fille de

Auguste - François - Jules - Louis Krieg — et de
Elix née Pascal, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Paul Burnand, ancien procureur, à Lausanne
2. André Kohler, maître au collège, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3^e Muri et à
Montreux le 4, à Moudon, Charannes, Prussy et Pul-
lyens, le 5 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Muri, Les Plan-
ches, Moudon, Charannes, Prussy
et Pullyens.

Copie l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 45,
fd. 181.

Communiqué à l'état civil de Muri,
de Montreux, de Moudon et de
Mézicins.

Les époux :

Burnand
Krieg

Les témoins :

P. Burnand
André Kohler

L'officier de l'état civil :

Muri

Registre des mariages A.

N^o 320
 Reymond
 et
 Comazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond, Edmond**
 divorcé de Marie-Julia-Fenny Durand, dès le 8 octobre 1917
 célibataire

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze juin

mil huit cent septante neuf fils de

Emile-Louis Reymond et de

Julie née Chevallay les deux décédés.

2. **Comazzi, Maddalena-Maria-Camilla**

célibataire

originaire de Domodola (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Domodola le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Giovanni Comazzi, charcutier et de

Maria née Borpatta, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Humbert, secrétaire à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

2. Charles Cottier, secrétaire au Dép^t de l'Agriculture, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon, le 21,
 à Domodola, le 8 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage du fiancé, avec mention de divorce.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverdon et Domodola, avec certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Yverdon et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

E. Reymond
M. Reymond

Les témoins :

H. Humbert
Cottier

L'officier de l'état civil :

F. Uccel

Registre des mariages A.

N^o 321
Riedberger
et
Zuber

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riedberger, Leonhard

célibataire

cuissier

originaire de Igis (Grisons) domicilié à

Lausanne né à

Igis le six novembre

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Leonhard Riedberger, brasseur, à Igis et de

Christina née Gadiant, décidée

2. Zuber, Helena-Katharina

célibataire

originaire de Günsberg (Soleure) domiciliée à

Oberwil (Bâle-Campagne) née à

Rodersdorf (Soleure) le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt deux fille de

Mrs Zuber, décidé et de

Katharina née Key, à Oberwil

Comme témoins : } 1. Hermann Keller, employé de chemin de fer, à Heiden
2. Elsbeth Keller (dame), à Heiden

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Günsberg et à Oberwil, le 18, à Igis, le 19 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage à Lausanne, Günsberg, Oberwil et Igis.

Communiqué à l'état civil de Günsberg, d'Oberwil et de Igis.

Les époux :

L. Riedberger

H. Riedberger

Les témoins :

Hermann Keller

Elsbeth Keller

L'officier de l'état civil :

Fues

Registre des mariages A.

N^o 322
Swann
Abraham

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Swann, Sidney - Ernest

célibataire

pasteur

originaire de Angleterre

domicilié à

Melbrook, Derby

né à

Tulby, Isle du Man le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Sidney Swann

et de

Éveline née Anderson, à Melbrook

2. Abraham, Marjorie - Nouell

célibataire

originaire de Angleterre

domiciliée à

Brakewell, Derbyshire

née à

Shrewsbury

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Charles - Thomas Abraham

et de

Thérèse née Furse, à Leyrin

Comme témoins :

1. Louis Fenevère, secrétaire, à Lausanne

2. Henri Laurent, conciage, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Leyrin.

Les époux :

Swann

Marjorie Nouell Swann

Les témoins :

Marquand

Henri Laurent

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de
Leyrin.

Registre des mariages A.

No 323
Schnell
Chossat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schnell, Alfred - Etienne - René

célibataire

vidoniste

originaire de Berne domicilié à

Plainpalais né à

Neully sur Seine (France) le huit mars

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Maurice Schnell, architecte et de

Gabrielle - Emélie - Valentine née Romain, à Lausanne

2. Chossat, Madeleine - Odéon

célibataire

vidoniste

originaire de Genève domiciliée à

aux Eaux-Vives (Genève) née à

Cornier (Genève) le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Théodore - Jacques - Charles Chomat, docteur en médecine et de

Mathilde - Henriette née Guye, aux Eaux-Vives

Comme témoins : 1. Théodore Chomat, dr. med., aux Eaux-Vives

2. Maurice Schnell, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 19, à Berne et aux

Eaux-Vives, le 20, à Genève, le 21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

R. Schnell

M. Schnell

Les témoins :

G. Keller

H. Chuey

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état civil de Berne, de Plainpalais, de Genève et des Eaux-Vives.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève
rendu en date du 21 novembre 1914
déclaré définitif et exécutoire le 15
décembre 1914
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à 1 an, dès le 15
décembre 1914, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 20 décembre 1914

Registre des mariages A.

N^o 324
Chappuis
et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, André-Jacques

célibataire

ingénieur

originaire de Rivaux et Puidoux

domicilié à

Neuenegg (Berne)

né à

Chexbres

le treize - un décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Emile Chappuis, notaire, à Chexbres

et de

Marie - Caroline née Gunthert

2. Schneider, Emilie - Pauline

célibataire

originaire de Neuchâtel (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Paul - Emile Schneider, négociant, à Lausanne

et de

Nathilde - Sophie - Augustine née Inäbrüt

Comme témoins :

1. Emile Chappuis, notaire, à Chexbres

2. Paul Schneider, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuenegg et Neuchâtel, le 7, et à

Rivaux, Puidoux et Lausanne le 9 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neuenegg.

Les époux :

A. Chappuis

Emilie Chappuis

Les témoins :

Chappuis

Paul Schneider

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Chexbres de Neuenegg et de Neuchâtel.

Registre des mariages A.

N^o 325
Marcel
Fröhlich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel, Lucel - Jura
 célibataire
 cuisinier
 originaire de Yvernaud domicilié à
Payerne né à
Payerne le vingt-sept juillet
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jules - Elmi Marcel et de
Marie née Key, à Payerne

2. Fröhlich, Rosa
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Wasterkingen (Zürich) domiciliée à
Wasterkingen née à
Wasterkingen le deux janvier
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jakob Fröhlich, agriculteur et de
Elise née Spühler, à Wasterkingen

Comme témoins :
 1. Narciso Costa, employé de bureau, à Lausanne
 2. François Pamblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne, le 19, à Wasterkingen, le 20, et à Yvernaud, le 21 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Payerne.

Les époux :
M. Marcel
R. Marrel

Les témoins :
Pamblan
Costa

Communiqué à l'état civil d'Yvernaud, de Payerne et de Wasterkingen.

L'officier de l'état civil :
Heuvel

Registre des mariages A.

No 326
Grandjean
et
Sulzberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Alfred-Henri

célibataire

marchand

originaire de Büttes (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles-Edouard Grandjean, marchand et de

Suzanne-Marie-Fortunée Dufaux, à Suchy

2. Sulzberger, Suzanne

célibataire

femme de chambre

originaire de Frauenfeld (Hongrie) domiciliée à

Lausanne

née à

Vièze

le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Rosa-Lina Sulzberger, à Ferchalaz et de

Comme témoins :

1. Henri Schwander, marchand, à Lausanne

2. René Grandjean, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Frauenfeld, le 21,
à Büttes, le 23 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Frauenfeld et
Büttes

Les époux :

Grandjean Henri
M^e. Grandjean

Les témoins :

René Grandjean
H. Schwander

Communiqué à l'état-civil de Frauen-
feld et de Büttes.

L'officier de l'état civil :

Guat

Registre des mariages A.

N^o 327
Raparz
et
Fraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raparz, Henri
célibataire
électricien
originaire de Bex domicilié à
Lausanne né à
Bex le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Charles Raparz, décédé et de
Eugénie-Louise née Pelleaux, à Bex

2. Fraud, Alice-Blanche
célibataire
originaire de Brottenz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Alfred Fraud, aiguilleux aux C.F.F. et de
Julie née Gret, à Lausanne

Comme témoins :
1. Julie Fraud (dame), à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Bex et à
Brottenz, le 19 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Certificat de mariage des père et mère de
la fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Bex et Brottenz.
Pour l'acte de naissance de la
fiancée, voir vol. 27, fol. 82

Les époux :
Raparz Henri
Alice Raparz

Les témoins :
Alexandre
Laurent

Communiqué à l'état civil de Bex
et de Brottenz, à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 323
Camp
et
Hudson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Camp, Charles-Ernest**

célibataire

forgeron

originaire de Stanton-Hill (comté de Nottinghamshire) domicilié à
Formoy (Cork), Irlande, en séjour à Château-d'Oex; ^{anglais} né à
Stanton-Hill le huit janvier ^{le jour}

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Ernest Camp, décédé et de
Ninnie Camp ne Moore, à Heather (Leicestershire)

2. **Hudson, Frances-May**

célibataire

tisseuse

originaire de Sileby (comté de Leicestershire), Anglèterre domiciliée à
Sileby; en séjour à Château-d'Oex née à
Sileby le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Charles Hudson, forgeron et de
Esther Hudson, nee Fisher, à Sileby

Comme témoins : 1. Hilda Projanowska (dame), à Château-d'Oex
2. Hugh Higgins, soldat, intenu la guerre, à
Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :

Charles E. Camp
Frances May Camp.

Les témoins :

Hilda Projanowska.

Hugh Higgins

Maurice Gaudin
vice-commissaire municipal

L'officier de l'état civil :

J. Gaudin

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 329
Turner
et
Shepperson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turner, Douglas-Arthur-Wallace
célibataire
soldat de profession
originaire de l'Angleterre domicilié à
Radford (Comté de Nottingham), Angleterre, en résidence à Leyrin; interne de guerre
né à Radford le vingt octobre
mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fils de
Douglas Turner et de
Fanny née West, à Radford

2. Shepperson, Ethel
célibataire
employée
originaire de l'Angleterre domiciliée à
Brigham (comté de Nottingham and Leicester), Angleterre née à
Brigham le vingt-huit juin
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Herbert Shepperson et de
Mary-Jane née Barber, à Brigham

Comme témoins :
1. Thomas Capwell, interne de guerre, à Leyrin
2. Sydney Palmer, interne de guerre, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Leyrin.

Les époux :
Douglas Arthur Wallace Turner
Ethel Turner

Les témoins :
Thomas Capwell
Sydney Palmer
Barrie Cameron
vice-consul britannique
L'officier de l'état civil :
Guaril

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

Registre des mariages A.

N^o 330
Aellig
Chatelanat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aellig, Antoine
veuf de Marguerite née Messali, des le 27 septembre 1915
mariage

originaire de Adelhoden (Bene) domicilié à
Lausanne né à

Adelhoden le huit août
mil huit cent dix-sept fils de

Christian Aellig et de
Eliet née Jon, les deux décédés

2. Chatelanat née Schallenberger, Caroline-
Adèle
veuve de Jean-Jacques Chatelanat, des le 18 juillet 1914
mariage

originaire de Noudon et Dompiere domiciliée à
Lausanne née à

Ughe le onze janvier
mil huit cent dix-huit fille de

Christian Schallenberger, décédé et de
Marguerite née Gaudet, à Bex

Comme témoins : 1. Henri Perrent, cominge, à Lausanne
2. Louis Penneyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Adelhoden, le 26,
à Noudon et à Dompiere à Lucens, le 27 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la
fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Adelhoden, Noudon
et Dompiere.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 46, fol. 343.

Communiqué à l'état civil d'Adelhoden,
de Noudon et de Lucens.

Les époux :

A. Aellig
Caroline Aellig

Les témoins :

H. Perrent
L. Penneyre

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Par jugement du Tribunal ~~de~~
~~disubrit de Lausanne~~, rendu
en date du 26 mars 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 30 avril
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 27 avril 1920
L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Déposé le 14.1.20

Registre des mariages A.

N^o 331
Pittet
et
Corvejon

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 juillet 1926, déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 20 septembre 1926. Lausanne, le 12 octobre 1926

L'officier de l'état civil:
H. Léchaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Louis
veuf de Alice Saccoud, dès le 24 septembre 1916
incrimé
originaire de Ormont - dessus domicilié à
Lausanne né à
Bâle le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
François - Osimé Pittet, cultivateur de Lausanne et de
Marie-Louise née Lichler, à Bex

2. Corvejon, Angèle - Eva
célibataire
femme de chambre
originaire de Cuany domiciliée à
Lausanne née à
Yvermand le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis Corvejon, décédé et de
Emilie née Douray, à Yverdon

Comme témoins : 1. Georges Pittet, chauffeur d'auto, à Lausanne
2. Alfred Laurent, incrimé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ormont-dessus, le 19, et à Cuany, le 21 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ormont-dessus
et Cuany.
Copie de l'acte de décès de la première
femme de fiancé, voir vol. 48, fol. 26.

Les époux :

Louis Pittet
Angèle Pittet

Les témoins :

Georges Pittet
Alfred Laurent

L'officier de l'état civil :

Juchet

Communiqué à l'état civil d'Ormont
dessus et d'Yvermand.

R. du 14.3.27

N^o 332
Thévoz
Greiss

Reçu le 16.5.17

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 18 juillet 1917, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 octobre 1917
L'officier de l'état civil;

Puceat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévoz, Eugène - Victor
célibataire
peintre en lettres
originaire de Misy
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Edmond Thévoz, employé à la B. C. V. et de
Elisabeth nie Rochat, à Lausanne

2. Greiss, Félie - Eugénie - Augusta
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de St Croix
Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jules - Constant Greiss, ouvrier de ville et de
Marie - Eugénie nie Duteit, à Lausanne

Comme témoins :
1. Georges Bachmann, coiffeur, à Lausanne
2. François Moulins, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix et Grange-de-St-Croix, le 19, à Misy, le 20 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St-Croix, Grange-
de-St-Croix et Misy.

Communiqué à l'état civil de St-Croix
et de Grandvaux.

Les époux :

Eug. Thévoz
Augusta Greiss

Les témoins :

Georg. Bachmann
François Moulins

L'officier de l'état civil :
Puceat

Registre des mariages A.

No 333
Busch
et
Renanda

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Busch, Charles - Frédéric - Wilhelm - Jean
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Natz domicilié à
Lausanne - Suchy né à
Oltona (Prusse) le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gottlieb - Charles Busch, décédé et de
Georgine née Ducker, à Hambourg.

2. Renanda, Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de St. Laurentin (Indre), France domiciliée à
Lausanne - Suchy née à
Tersneau - St. Laurentin le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Joseph Renanda, cultivateur à Tersneau et de
Josephine née Bienvenu, décédée.

Comme témoins :
1. Eugène Stoudmann, médecin de Natz
2. Emile Hermann, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Natz, le
21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

- Acte de bourgeoisie du fiancé, tenant lieu d'acte de naissance.
- Acte de naissance de la fiancée.
- Consentement du père de la fiancée.
- Acte de décès de sa mère.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Natz.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Communiqué à l'état civil de Fey et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

C. Busch
M. Busch

Les témoins :

E. Hermann
Eug. Stoudmann

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 331
Renner
Chollet

39
4
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renner, Eugène - Frédéric

célibataire

conducteur - typographe

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Florian Renner, rentier et de

Elise née Hoffler, à Trilly

2. Chollet, Alice Madeleine

célibataire

couturière

originaire de Nyon domiciliée à

Lausanne née à

Ylla le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Marie-Louise Chollet, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Louis Penneyre, receveur, à Lausanne

2. Henri Bocion, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Nyon,

le 20 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Nyon.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 21, fol. 342.

Les époux :

Eug. Renner
M. Renner

Les témoins :

H. Bocion
L. Penneyre

Communiqué à l'état civil de Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Registre des mariages A.

N^o 335
Mégroz
et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, Maurice - Jules
divorcé de Elix - Marie Chevallier dis à 4 avril 1917
employé aux Services industriels
originaire de Lutry et Epens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jouis - Constant Mégroz, canneur et de
Marie - Louise née Delucke à Lausanne

2. Guex, Virginie - Sophie
Célibataire
Cuisinière
originaire de St-Légier-la-Chaux domiciliée à
Gland née à
La Chaux le deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Louis - Jules - Henri Guex marchand et de
Alice - Marie née Magnin, à Gland

Comme témoins :
1. Henri Brocion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Percey, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Lutry, Epens, St-Légier et Gland, le 4 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée :
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Epens,
St-Légier et Gland.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 11 fol. 67.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec mention du divorce, voir vol. 31,
fol. 342.
Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Cully, de St-Légier et de
Pegivine.

Les époux :

Mégroz Maurice
Virginie Mégroz

Les témoins :

Henri Brocion
Louis Percey

L'officier de l'état civil :

Pruet

Registre des mariages A.

No 336
Siegenthaler
et
Mages

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 14 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 28 mars 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 28 mars 1924. Lausanne, le 9 avril 1924.

L'officier de l'état civil:

Li Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Siegenthaler, Christian - Louis
célibataire

Monsieur
originaire de Trubschachen (Bas) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois mai
mil huit cent vingt-dix fils de

Christian Siegenthaler et de
Adèle née Guenet, les deux décédés

2. Mages, Sophie - Emma
célibataire

Mlle
originaire de Bex domiciliée à
Lausanne née à
Bex le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Aurice - Jean - Gabriel Mages et de
Marie - Séraphine née Anonit, les deux décédés

Comme témoins: 1. Emile Grandchamp, cocher, à Lausanne
2. Eugène Languetin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trubschachen et Bex,
le 24 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Trubschachen et
Bex.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 14 ans., fol. 332.

Communiqué à l'état civil de Trubschachen et de Bex.

Les époux:

Louis Siegenthaler
S. Siegenthaler

Les témoins:

E. Grandchamp
A. Languetin

L'officier de l'état civil:

Li Bauf

Registre des mariages A.

N^o 337
Gali
et
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gali, Arthur - Charles.

célibataire

charcutier

originaire de Trélex

domicilié à

Lausanne

né à

Trélex

le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Louis - Samuel - Julien Gali, agriculteur

et de

Pauline - Alice - Renée née Prodrom, à Trélex

2. Guignet, Alice

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Essertes

domiciliée à

Lausanne

née à

aux Planches

le trois février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Oliver Guignet, décédé

et de

Nancy née Deppierraz, à Montreux

Comme témoins :

1. Louis Mottaz, charcutier, à Lausanne

2. Victor Nottier, vitier, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Essertes, le 30,
et à Trélex, le 31 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Essertes et Trélex.

Les époux :

A. Gali

Alice

Les témoins :

L. Mottaz Louis

V. Nottier

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil d'Oron-
la-Ville et de Gingins.

N^o 335Lassere
et
Guisan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lassere, David

célibataire

professeur

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne-Chailly

né à

Plainpalais (Genève)

le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Henri-Gustave Lassere, décédé

et de

Eugénie née Aubert, à Plainpalais

2. Guisan, Claire-Hélène

célibataire

originaire de Oranches

domiciliée à

Lausanne

née à

Vevey

le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Auguste-François-Henri Guisan, gérant

et de

Geneviève née Bauvelet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Francis Guisan, gérant, à Lausanne

2. Eugénie Lassere, à Plainpalais (Genève)

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 28, à Genève et à Oranches, le 29 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Genève et Oranches.

Les époux :

D. Lassere

Claire Lassere

Les témoins :

E. Lassere

F. Guisan

L'officier de l'état civil :

P. Recce

Communiqué à l'état civil de Genève et de Oranches.

Registre des mariages A.

No 339
Tribandier
Mth

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tribandier, Paul
veuf de Jeanne née Jacquemin, dès le 10 février 1916
ingénieur
originaire de Enges (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Edouard Tribandier, propriétaire, à Neuchâtel et de
Marie-Louise née Wyffenegger, décédée

2. Mth, Alice-Marie-Mathilde
célibataire
dactylographe
originaire de Ermatingen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
La Perroz le neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Gustave Mth, décédé et de
Bertha-Louise née Parnod, à Paris

Comme témoins : 1. Gaston Bernard, industriel, à Lausanne
2. Charles Delachaux, libraire, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Crémier, le 25,
et à Ermatingen, le 26 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Crémier et Ermatingen.

Les époux :

P. Tribandier
Alice Tribandier

Les témoins :

G. Bernard
Ch. Delachaux

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil de Crémier
et de Ermatingen.

RECTIFICATION
Par décision du 21 février 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux soit dési-
gné comme étant veuf de :
"Marie Louise Thérèse Jeanne
née Jacquemin"
dès le 10 février 1916
Lausanne le 23 février 1956
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux offices de l'état
civil de Crémier et d'Ermatingen.

N^o 340
Scheidegger
et
Mouthy

Par jugement du Tribunal... de...
... rendu
en date du 18 mai 1938...
déclaré définitif et exécutoire le 6...
juillet 1938, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 8 juillet 1938.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger, Fritz - Léon
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Huttwil (Berne) domicilié à
Neuchâtel né à

La Chaux-de-Fonds le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Frédéric - Wilhelm Scheidegger, graveur et de
Marie - Pauline née Toldy, à La Chaux-de-Fonds

2. Mouthy, Jeanne - Marguerite
célibataire

originaire de Aubonne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles - Henri Mouthy et de
Oline - Félicie née Cherix, diocèse

Comme témoins : } 1. Julien Richaud, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Louis Imhoff, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 19, à Huttwil et à
Aubonne, le 20, à Lausanne, le 21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Neuchâtel.

Les époux :

Fritz Scheidegger
Jeanne Mouthy

Les témoins :

Guillaume Imhoff

Communiqué à l'état civil de Huttwil,
de Neuchâtel et d'Aubonne.

L'officier de l'état civil :
F. Guat

Registre des mariages A.

N^o 341
Croari
et
Ecuyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croari, Guelfo

célibataire

tailleur

originaire de Lugo (Ravenna), Italie domicilié à
Lausanne né à

Lugo le treize février
mil-huit-cent quatre-vingt-treize fils de

Menotti Croari, cordonnier, à Lugano et de
Maria née Belletti, décédée

2. Ecuyer, Jeanne

célibataire

fourrière

originaire de Envy domiciliée à
Lausanne née à

La Sauvaz le trente-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Justin Ecuyer, manoeuvre et de
Pauline née Bachofer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Rubin, sommelier, à Lausanne
2. Henri Ecuyer, ouvrier de fabrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Envy, le 20
avril, et à Lugo, le 3 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement du père du fiancé et acte de
décès de sa mère.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne,
Envy et Lugo, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice
et Police.

Communiqué à l'état civil de Romarin-
matier et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Croari Guelfo

Jeanne Croari

Les témoins :

Jules Rubin
Henri Ecuyer

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

No 312
Bolomey
et
Brunner

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bolomey, Jules**
célibataire
gardié-frontière
originaire de Lutry et Foch domicilié à
Lausanne né à
au Châtdard au Lutry le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jules - Louis Bolomey, vigneron, au Châtdard / Lutry - et de
Louise - Augustine née Fenthoroy, diécide

2. **Brunner, Martha**
célibataire
ménagère
originaire de Heltwald (Besse) domiciliée à
Heltwald née à
Heltwald le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Ulrich Brunner, diécide et de
Barbara née Roth, à Heltwald

Comme témoins : } 1. Emile Crispin, brigadier de police, à Lausanne
2. Félix Baud, employé au canton de habitants, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Foch et
Interlaken, le 21 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Foch
et Interlaken.

Les époux :

Jules Bolomey
Martha Brunner

Les témoins :

E. Crispin
F. Baud

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Foch et de Interlaken.

Registre des mariages A.

No 343
Jaccard
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Eugène - Albert
célibataire
forgeron - mécanicien
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis - Constant Jaccard, décédé et de
Emilie née Raymond, à Lausanne

2. Blanc, Elise
célibataire
lingère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Cheseaux le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile - Marius Blanc, décédé et de
Marie née Michon, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Defrancesco, demeurant au magasin, à Lausanne
2. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Ste Croix
et aux Granges-de-Ste Croix, le 23 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Ste Croix et Granges-
de-Ste-Croix.

Les époux :
Eugène Jaccard
Elise Jaccard

Les témoins :
L. Defrancesco
H. Bodion

Communiqué à l'état civil de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :
F. J. [Signature]

Registre des mariages A.

No 314
Favratet
Regamey

5-161
 devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Florian-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Henri Favrat, décédé

et de

Jenny née Regamey, à Epalinges.

2. Regamey, Rosine

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Epalinges

née à

Epalinges

le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Jules-François-David Regamey, agriculteur, à Epalinges et de

Julie née Pache, née à

Comme témoins :

1. Henri Besson, notaire, à Lausanne

2. Marius Costa, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Epalinges, le 2 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne et Epalinges

Les époux :

Favrat : Florian
 Regamey : Rosine

Les témoins :

H. Besson
 M. Costa

L'officier de l'état civil :

A. Auel

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 345
Drapel
Delay

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drapel, Charles-Auguste

célibataire

chauffeur

originaire de Oigle et Leyrin

domicilié à

Lausanne

né à

Ollon

le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Louis-Jean-François Drapel, agriculteur

et de

Marie-Lina née Boyet, à Ollon

2. Delay, Annita-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Provence

domiciliée à

Lausanne

née à

Provence

le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Ami-Henri Delay, cordonnier, à Provence

et de

Marie-Julie-Adèle née Emery, décédée

Comme témoins :

1. Emile Coquerand, agent de police, à Lausanne

2. Alfred Müller, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Oigle, Leyrin
et Provence, le 21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Oigle, Leyrin et
Provence.

Les époux :

Drapel Ch.

& Delay

Les témoins :

Alfred Müller

& Coquerand

L'officier de l'état civil :

Muller

Communiqué à l'état civil d'Oigle,
de Leyrin et de Provence.

Registre des mariages A.

N^o 316
Blanc
Borel^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Emile - Léon
célibataire
apostrophe
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Paris, 18^e arr^t le cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Auguste - Louis Blanc, menuisier et de
Marie - Némie née David, à Lausanne

2. Borel, Emma - Catharine - Louis
célibataire
mariage
originaire de Lutry et Forêt (Luzerne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis - Henri Borel, jardinier, à Lausanne et de
Julie - Catharine née Ormen, décédée

Comme témoins :
1. Louis Blanc, menuisier-apostrophe, à Lausanne
2. Louis Triolat, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Forêt, le
21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Cimentement du père de la fiancée.
Actes de décès de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry et Forêt.

Les époux :
Blanc Emile
Borel Emma
Les témoins :
L. Blanc
Louis Triolat.

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Forêt.

L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

N^o 347
Bernard
Galster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bernard, Edouard - Auguste**
 célibataire
 comptable
 originaire de L'Isle domicilié à
Lausanne né à
Prévessin (Seine et Oise) le quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Auguste - Charles Bernard, rentier et de
Jéonie née Renault, à Cully

2. **Galster, Julia - Maria**
 célibataire
 couturière
 originaire de Estavayer-le-Gibloux (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Estavayer-le-Gibloux le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Christian - Adrien Galster, cultivateur et de
Lucie née Romanens, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Auguste Bernard, rentier, à Cully
 2. Elgène Bernard, géomètre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle et Estavayer-le-Gibloux, le 21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, L'Isle et
Estavayer-le-Gibloux.

Les époux :

Ed. Bernard.

J. Bernard

Les témoins :

A. Bernard

E. Bernard

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de L'Isle
 et de Estavayer-le-Gibloux.

Registre des mariages A.

N^o 318
Garland
Lenoir-Pégay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garland, Gilbert

célibataire

cordonnier

originaire de Downend (comté de Gloucester), Angleterre domicilié à
Downend, en séjour à Château-d'Œx; intant de guerre né à
Downend le cinque avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Alfred Garland, jardinier et de

Caroline Garland née Guet, à Downend

2. Lenoir-Pégay, Hélène-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Château-d'Œx domiciliée à

Château-d'Œx née à

Château-d'Œx le vingt-un janvier

mil neuf cent fille de

Fues-Pinant Lenoir-Pégay, domestique et de

Éléonore née Savary, à Château-d'Œx

Comme témoins :

1. Daniel Guet, intant de guerre, à Château-d'Œx

2. Henri Dodion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 2 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil de
Château-d'Œx.

Les époux :

Gilbert Garland

Louise Garland

Les témoins :

Daniel Guet

H. Dodion

Maurice Guet
né à Birmannegg
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx.

Registre des mariages A.

N^o 349
Ives
et
Jaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ives, Edward
célibataire
portier
originaire de Angleterre domicilié à
Londres, ex séjour à Leyrin; intendant de guerre né à
Londres le douze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Arthur - Thomas Ives et de
Catherine née Dye, à Londres.

2. Jaggi, Elise
célibataire
femme de chambre
originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à
Leyrin née à
Reichenbach le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Johann Jaggi, décédé et de
Louise née Baumann, à Feutigny.

Comme témoins :
1. Frank Dixon, intendant de guerre, à Leyrin
2. Pauline Summhammer (d^{lle}) femme de chambre, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 10, et à Reichenbach, le
11 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Leyrin.

Les époux :
Edward Ives
Elise Ives

Les témoins :
J. Disanderf
P. Summhammer
Marie-Louise
née comtesse Britannique
L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Leyrin
et de Reichenbach.

No 350
Zbinden
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Fritz - Emile

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Guggisberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Villars-ous-Yens

le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Frédéric Zbinden, tailleur

et de

Marie-Hélène née Müller, à Eclépens-gare

2. Oulevay, Eveline - Marie

célibataire

mineure

originaire de La Sarraz

domiciliée à

La Sarraz

née à

La Sarraz

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jean - Marc Oulevay, journalier

et de

Louise - Sophie née Cottier, à La Sarraz

Comme témoins :

1. Emile Germond, employé C. F. F., à Lausanne

2. Ferdinand Dumathier, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 28, à Guggisberg et à

La Sarraz, le 29 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Cinq août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Guggisberg et La
Sarraz.

Les époux :

Zbinden Fritz

C. Zbinden

Les témoins :

Dumathier F

Germond Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Guggis-
berg et de La Sarraz.

Registre des mariages A.

No 351
Strebel
et
Bangueret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strebel, Jules - Henri
divorcé de Marie - Olive née Fiquet, de le 24 Mars 1916
coiffeur
originaire de Nagenwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le trois février

mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
Jean Strebel, décédé et de
Sophie née Guisard, à Lausanne

2. Bangueret, Nathalie - Céline
célibataire
femme de chambre
originaire de Allaman domiciliée à
Pâle née à
Pâle le vingt - huit août

mil huit cent quatre - vingt - deux fille de
François - Louis Bangueret, employé aux caisses et de
Céline née Brun, à Pâle

Comme témoins : 1. Edouard Dombald, conducteur - typographe
2. Paul Bangueret, valet de chambre, à Pâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nagenwil, Allaman
et Pâle, le 11 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Première de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Nagenwil, Allaman
et Pâle.

Signe l'acte du premier mariage du
fiancé, avec divorce, voir vol. 39, fol. 282.

Communiqué à l'état civil de Nagenwil,
de Rolle et de Pâle.

Les époux :

Jules Strebel
M. Strebel

Les témoins :

Ed. Dombald
Paul Bangueret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. au 22.12.17.

Par jugement du Tribunal...
distrait de Lausanne, rendu
en date du 25 septembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 5 décembre
1914. le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 18 décembre 1914.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 352

Duruz

Brossin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Ulysse
 célibataire
 jardinier
 originaire de Cronay domicilié à
Lausanne né à
Cronay le Trente-uy octobre
mil huit cent quatre-vingt-uy fils de
Jean Duruz et de
Louise née Duruz, les deux décédés

2. Brossin, Laure - Emma
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-deux août
mil huit cent vingt-cinq fille de
Daniel - Henri Brossin et de
Elise - Victoire - Ananie née Gerstacher, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Penvergne, secrétaire, à Lausanne
 2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Neuchâtel,
le 8, et à Cronay, le 9, août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Trente août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Neuchâtel
et Cronay.

Les époux :

Ulysse Duruz
Laure Duruz

Les témoins :

Laurent
Penvergne

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué à l'état civil de
Neuchâtel et de Molondin,
Donneloye.

Registre des mariages A.

N^o 353
Giger
Eberhardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giger, Karl

célibataire

chauffeur

originaire de

Steinen (Schwyz)

domicilié à

Lausanne

né à

Ingenbohl

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Gottfried Giger, employé C. F. F.

et de

Elisa, née Kramis, à Brunnen

2. Eberhardt, Rosa

célibataire

bonne d'enfants

originaire de

Bildstöckle-Baiersbrunn (Wurtemberg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Bernhard Eberhardt, ébéniste

et de

Anna-Maria, née Blöckle, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emmanuel Bregger, fabricant, à Lausanne

2. Gilfrida Camiciotti (d'elle) femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Steinen, le 11, et à Baiersbrunn, le 12 juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Steinen, et Baiersbrunn.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

K. Giger
Rosa Giger

Les témoins :

Emmanuel Bregger.
Gilfrida Camiciotti

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de Steinen
et à la Secularité d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 354
Chollet
et
Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Jules
célibataire
employé aux T.-L.
originaire de Maracon domicilié à
Lausanne né à
St-Pierre le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri-Frédéric Chollet et de
Marie née Peruly, les deux décédés

2. Demont, Françoise-Caroline-Julie
célibataire
reparue
originaire de St-Pierre domiciliée à
St-Pierre née à
St-Pierre le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Alexis Demont, cultivateur et de
Albertine-Georgette née Meddigue, à St-Pierre

Comme témoins :
1. Louis Fenevay, notaire, à Lausanne
2. Maurice Delidervay, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Maracon et à
St-Pierre, le 21 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Maracon et St-Pierre.

Les époux :
Chollet Jules
Chollet Julie

Les témoins :
Maurice Delidervay

Communiqué à l'état civil de Pelissane
et de St-Pierre, à Etay.

L'officier de l'état civil :
Fucet

Registre des mariages A.

N^o 355
Henry
et
Debonneville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Ernest - Eugène
célibataire

charretier - camionneur

originaire de Yullierens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Cécile - Hélène Henry, décédée et de

2. Debonneville, Esther

célibataire, mineure autorisée

ménagère

originaire de Gimel domiciliée à

Gimel née à

Gimel le dix-neuf janvier

mil neuf cent fille de

Alexandre - Louis - Félix Debonneville brichuoz et de
Jeanne - Marie née Chollet, à Gimel

Comme témoins :
1. Félix Debonneville, agriculteur, à Gimel
2. Edouard Raymond, agriculteur, à Gimel

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gimel, le 14, à
Yullierens, le 15 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la
fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Gimel & Yullierens.

Communiqué à l'état civil de Gimel
et de Yullierens.

Les époux :

Henry Ernest
Esther Henry

Les témoins :

Félix Debonneville
Edouard Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 356
 Paulou
 et
 Francioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paulou, Georges-André
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Paris domicilié à Lausanne
 né à Paris, 7^e arr^t le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-trois fils de Jean Paulou et de Marie ne Jousin, les deux décédés

2. Francioli, Delfina-Virginia
 célibataire
 couturière
 originaire de Intra (Novare), Italie domiciliée à Lausanne
 née à Intra le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Pietro Francioli, décédé et de Marietta ne Galbani, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Attilio Francioli, vulcanisateur, à Lausanne
 2. Remy Delavigne, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, et à Intra, le 24 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des père et mère du fiancé.
 Actes de publication de mariage à Lausanne et Intra, avec certificat de capacité.
 Certificat de capacité du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Fiancé de mariage.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat (en 2 exemplaires).

Les époux :
 Georges A. Paulou
 Delfina Paulou

Les témoins :
 Attilio Francioli
 Remy Delavigne

L'officier de l'état civil :
 Paul

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 357
Desvignes
et
Stussi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desvignes, Louis-Roch
célibataire
fournier
originaire de Lyon domicilié à
Genève né à
Lyon (1^{re} arrt) le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Antoine Desvignes, cordonnier et de
Clotilde née Bonnet, à Lyon

2. Stussi, Emilie-Eva-Adeline
célibataire
professeuse de musique
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Paris (4^e arrt) le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jost - Jean Stussi, décédé et de
Adeline née Clot, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Weyeneth, coiffeur, à Lausanne
2. Lazare Brunochwig, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 11, à Lausanne, le 14,
et à Lyon, le 20 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Genève.

Les époux :

Desvignes
Eva Desvignes

Les témoins :

J^{rs} Weyeneth
Lazare Brunochwig

L'officier de l'état civil :

Fluor

Communiqué à Genève (B. C.) et à
la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en
2 exemplaires).

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 358
Gattlen
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gattlen, Ferdinand
célibataire
chauffeur C. F. F.
originaire de Buechen (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Fridolin Gattlen, traité C. F. F. et de
Marie-Madeleine née Cerini, à St-Léonard (Valais)

2. Blanc, Eline
célibataire
mariée
originaire de Puidoux et Chexbres domiciliée à
Puidoux née à
Puidoux le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Joris Blanc, agriculteur et de
Emma née Gilliéron, à Puidoux

Comme témoins :
1. Jules Gattlen, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Eliois Blanc, agriculteur, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Buechen,
Puidoux et Chexbres, le 8 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Buechen, Puidoux
et Chexbres.

Les époux :
Gattlen F.
Eline Gattlen
Les témoins :
Jules Gattlen
Eliois Blanc

Communiqué à l'état civil de Buechen
et de Chexbres.

L'officier de l'état civil :
Fruet

Registre des mariages A.

N^o 359
Peyer
et
Maritz

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyer, Oscar

célibataire, mineur autorisé

mineur

originaire de Losterf (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Mahun-Losterf le trente-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Gottfried Peyer, cent-cinquante et de

Marguerite née Guldimann, à Losterf

2. Maritz, Elsa

célibataire

femme de chambre

originaire de Losterf (Soleure) domiciliée à

Lausanne née à

Losterf le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Simon Maritz, employé C. F. F. et de

Carolina née Burg, à Losterf

Comme témoins : 1. John Brunand, chef d'atelier, à Orbe

2. Arnold Tritten, facteur autographe,

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, et à Losterf,

le 19 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentements des père et mère

de chacun des fiancés.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Losterf.

Communiqué à l'état civil de

Losterf

Les époux :

Oscar Peyer

Elsa Peyer

Les témoins :

Brunand

Tritten

L'officier de l'état civil :

Peyer

Registre des mariages A.

No 360
Chalet
Fritten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chalet, Marcel-Frédéric**
célibataire
polisseur de pianos
originaire de **Cottens** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Frédéric-Emile-Jean Chalet, menuisier et de
Julie-Fanny nie Bécard, à Lausanne

2. **Fritten, Germaine-Florence**
célibataire
lingère
originaire de **La Lenk (Berne)** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean-Gottfried Fritten, décédé et de
Julie-Louise nie Regamey, à Chailly Lausanne

Comme témoins :
1. **Johann Burmann, chef d'atelier, à Olbe**
2. **Arnold Fritten, facteur au télégraphe, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 2, à Lenk, le 4,**
et à **Cottens, le 5 août 1917.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à **Lausanne, Lenk et**
Cottens.

Les époux :

Chalet Marcel
Chalet Germaine.

Les témoins :

Burmann
Fritten

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Lenk et de Grand.

Registre des mariages A.

No 361
Emery
Berchten

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du...
déclaré définitif et exécutoire le...
le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le...
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Louis-Jean-Henri
célibataire
agent d'annuaire
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Ecublens le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Marc-Auguste Emery, buraliste postal et de
Lina-Lucie née Meyer, à Bussy, Morges

2. Berchten, Marie-Frédérique
célibataire
téléphoniste
originaire de St-Etienne (Beane) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Charles-Frédéric Berchten, mécanicien - chauffeur et de
Anna-Marie née Loosli, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marc Emery, buraliste postal, à Bussy, Morges
2. Charles-Frédéric Berchten, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, à Char-
donne et à St-Etienne, le 2 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de publication du mariage
à Lausanne, Chardonne et
St-Etienne.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 14, fol. 318.

Communiqué à l'état civil de
Corcia et de St-Etienne.

Les époux :

Emery
J. Emery

Les témoins :

Emery
Chs. Fr. Berchten

L'officier de l'état civil :

Maur

Registre des mariages A.

No 362
Simpson
et
Good

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simpson, John
célibataire
soldat au Gordon - Highlander - Régiment
originaire de d'origine écossaise domicilié à
Aberdeen (Ecosse), en voyage à Lausanne; intenu de guerre né à
Aberdeen le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
William Simpson, rentier et de
Jemie née Thompson, à Aberdeen

2. Good, Jane
célibataire
employée de bureau
originaire de d'origine écossaise domiciliée à
Berne née à
Glasgow (Ecosse) le trente mars
mil huit cent dix-sept fille de
Archibald Good, ingénieur et de
Margaret née Stevenson, à Glasgow

Comme témoins :
1. Jane Milton (delle) à Berne
2. Georges Simpson, intenu de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Berne,
le 15 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne & Berne.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Berne.

Les époux :

John Simpson
Jane Simpson

Les témoins :

Paul S. Abelin

George Simpson

Marie Comte
L'officier de l'état civil :

Macl

Registre des mariages A.

No 363
Mauri
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mauri, Maurice-Alexis**
veuf de Martine-Rosa née Jacot, dès le 28 septembre 1914
employé aux F.-L.

originaire de Veibroye domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Thiophile-Alexis Mauri, à Lausanne et de

Lucie-Julie née Gillieron, à Lausanne

2. **Baudin, Lucie-Léontine**

célibataire

reparue

originaire de Outavaux (Fribourg) domiciliée à

Allesheim (Bâle-Campagne) née à

Outavaux le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis Baudin et de

Marie née Roulin, les deux décédés

Comme témoins : 1. Monsi Pasche, employé F.-L. à Veibroye

2. Lucien Notz, employé F.-L. à Veibroye

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Veibroye et
à Allesheim, le 25, à Outavaux, le 27 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Acte de naissance de la fiancée.

Acte de décès de la première femme

du fiancé.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Veibroye, Allesheim

et Outavaux.

Pour l'acte de naissance du fiancé,

voir vol. 14, fol. 35.

Communiqué à l'état civil d'Oron-

la-Ville, d'Allesheim et de

Forêt (Fribourg).

Les époux :

Maurice Mauri

Léontine Mauri

Les témoins :

Pasche Henri

Notz Lucien

L'officier de l'état civil :

Juch

Registre des mariages A.

N^o 364
Cornaz
et
Fayot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz, Georges-Fernand
célibataire
médecin
originaire de Cudrefin, Aoudon, Froug et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Payenne le vingt août
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Georges-Ferdinand Cornaz, syndic et de
Rose-Valentine née Chovannes, à Payenne.

2. Fayot, Clara-Charlotte-Palérie
célibataire
pharmacienne
originaire de Corcelles près Concie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Félicité Fayot, décédée et de
Palérie-Octavie, née Berber, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Michel Bannier, médecin, à Lausanne
2. Samuel Fayot, éditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, à Cudrefin, Aoudon, Neuchâtel et Corcelles, le 1^{er}, à Froug, le 2 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage à Lausanne, Cudrefin, Aoudon, Neuchâtel, Corcelles et Froug.

Les époux :

Dr. G. Cornaz
Charlotte Cornaz

Les témoins :

Bannier
Samuel Fayot

Communiqué à l'état civil de
Cudrefin, Aoudon, Neuchâtel,
Corcelles (Concie) et Evanches

L'officier de l'état civil :

Reul

Registre des mariages A.

N^o 365
Noth
Dückret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noth, Maxime - Théodore

célibataire

garçon boucher

originaire de Zumbholz (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Ependes (Fribourg) le six août

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Joseph Noth et de

Anne née Clément, les deux décédés

2. Dückret, Marie-Louise

célibataire

cuinière

originaire de Guin (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Anne-Marie Dückret, à Eclepens et de

Comme témoins :

1. Ernest Rielen, mécanicien, à Lausanne

2. Firmin Romier, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Didingen-

gen, le 17, et à Zumbholz, le 21 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Didingen et
Zumbholz.

Les époux :

Noth Maxime
Louise Noth

Les témoins :

Romier Firmin
Rielen Ernest

Communiqué à l'état civil de
Didingen et de Plaffeyen.

L'officier de l'état civil :

Guat

Registre des mariages A.

No 366
Martin
et
Guye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Jacques - Antoine
célibataire
correspondant de banque
originaire de Courvet (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Prattes (Neuchâtel) le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Paul Martin, chef cantonnier C.F.F. et de
Hélène-Ethelie née Leprieux, à Boudry

2. Guye, Yvonne-Berthe
célibataire

originaire de La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Prevaire (Neuchâtel) le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis-Henri Guye, négociant et de
Elice née Percherod, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fernand Guye, ingénieur-chimiste, à Lausanne
2. Emil Perrot, ingénieur-chimiste, à Bex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à La Côte-
aux-Fées, le 8, et à Courvet, le 9 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, La Côte-aux-Fées
et Courvet.

Les époux :

Jacques Martin
Berthe Martin

Les témoins :

Fernand Guye
Emil Perrot

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de La
Côte-aux-Fées et de Courvet.

Registre des mariages A.

N^o 367
Gagnaux
et
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnaux, Victor

célibataire

médecin

originaire de Method

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Louis Gagnaux, rentier

et de

Caroline-Anna née Blanc, à Lausanne

2. Jaccottet, Henriette-Lia

célibataire

originaire de Echallens

domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux-de-Fonds

le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Henri-Gabriel Jaccottet, docteur

et de

Elix-Lia née Chollet, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Edouard Harzog, professeur, à Lausanne
- 2. André Jaccottet, étudiant, à Bern

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Echallens, le 8, et à Method, le 9 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Echallens et Method.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 16, fol. 88.

Les époux :

V. Gagnaux

H. Jaccottet

Les témoins :

L. J. Meyss.

A. Jaccottet.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Echallens
et de Method.

R. n. 5.6.25

Par jugement du Tribunal...
district de Yvernois, rendu
en date du 25 février 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 7 mai
1925... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 13 mai 1925
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 368
Vollenweider
et
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vollenweider, Charles**
divorcé de Marie née Battu, dès le 17 janvier 1917
polisseur - nickelleur
originaire de **Seugst (Zuid)** domicilié à
Lausanne né à
Genève le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Thomas Vollenweider, manoeuvre et de
Elise née Rothlisberger, à Remens

2. **Ramuz née Gysler, Louise-Julie - Emma**
divorcée de Jean-Louis Ramuz, dès le 17 août 1910
ménagère
originaire de **Sullens** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Frédéric-Auguste Gysler, agriculteur et de
Barbara née Schuchter, à Lausanne

Comme témoins : } 1. **Paul Pintet, fabricant de cartonnages, à Lausanne**
2. **Eugène Vollenweider, représentant de commerce, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 14, à Seugst et à Sullens, le 16 août 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Copie celui de la fiancée, voir vol. 29,
fol. 43.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Seugst et Sullens.

Communiqué à l'état civil d'**Seugst**
et de **Sullens**

Les époux :

Charles Vollenweider
Louise Vollenweider

Les témoins :

E. Vollenweider
Paul Pintet

L'officier de l'état civil :

Præst

Registre des mariages A.

No 369
Spühler
Dévand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spühler, Ernst - Eduard
célibataire
boucher
originaire de Wasterkingen (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Berne le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jakob Spühler, peintre, à Berne et de
Ida - Elise née Müller, d'ici

2. Dévand, Geneviève
divorcée de Henri-Félix-Emmanuel Gyrey, de le 30 septembre 1915
centenaire
originaire de Ormont - dessus domiciliée à
Lausanne née à
Porsel (Fribourg) le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Placide-François Dévand, d'ici et de
Clémentine née Dénervand, à Porsel

Comme témoins : 1. Emile Corti, cafetier, à Lausanne
2. Emile Desponds, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Wasterkingen, le
23, à Ormont-dessus, le 24 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wasterkingen et
Ormont-dessus.

Les époux :

E. Spühler
G. Spühler

Les témoins :

Emile Corti
Desponds

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Waster-
kingen et Ormont-dessus.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3680 f. d. - 1913.

R. du 14. 9. 17.

Par jugement du Tribunal...
insolence de Genève... rendu
en date du 15 juin 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 26 juillet
1913... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 3 août 1913.
L'officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

No 370
Funk
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Funk, Heinrich
 célibataire
 négociant
 originaire de S^t Gall domicilié à
Lausanne né à
S^t Gall le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Heinrich Funk et de
Sida née Tuter, les deux décédés

2. Mayer, Elisabeth
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Ceppingen (Ehingen), Wurtemberg domiciliée à
Lausanne née à
Ceppingen le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Josif Mayer et de
Franziska née Krümler, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Otto Anderegg, commis de bureau, à Lausanne
 2. Frieda Hintermeister (d'elle), à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à S^t Gall, le 10,
 et à Ceppingen, le 11 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ceppingen et
S^t Gall.
Autorisation du Conseil d'état.

Les époux :

H. Funk
E. Funk

Les témoins :

O. Anderegg
Frieda Hintermeister

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de S^t Gall
 et à la Chancellerie d'état, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

No 371
Margot
et
Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Willy - Constant

célibataire

pasteur

originaire de Ste Croix domicilié à

Lausanne né à

aux Granges-de-Ste Croix le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile - Constant Margot, agriculteur et de

Julie - Emma née Faillard, aux Granges-de-Ste Croix

2. Baumgartner, Marcelle - Hélène - Lina

célibataire

originaire de Cham (Foug) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph - Aurica Baumgartner, négociant et de

Eugénie - Virginie - Suzanne née Dutoit, à Lausanne

Comme témoins :

1. Joseph Baumgartner, négociant, à Lausanne

2. Etienne Raymond, professeur, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Les

Granges-de-Ste Croix, le 21, à Cham, le 22 août

1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,

Acte de publication du mariage

à Lausanne, Ste Croix, Les

Granges et Cham.

Tout l'acte de naissance de la fiancée,

voir vol. 25, fol. 329.

Les époux :

Willy Margot

Marcelle Margot

Les témoins :

J. Baumgartner
E. Raymond

L'officier de l'état civil :

Quel

Registre des mariages A.

N^o 372
Cherpillod
Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod, Jules - Olivia

célibataire

agriculteur

originaire de Yverdon domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le sept juillet

mil huit cent quatre vingt - quinze fils de

Olivier Cherpillod et de

Delphine née Färsche, les deux décédés

2. Cherpillod, Louise

célibataire

ménagère

originaire de Yverdon domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le vingt - six mars

mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de

Elic Cherpillod, agriculteur et de

Emma née Rod, à Yverdon

Comme témoins : } 1. Louis Perreyre, notaire, à Lausanne.
2. Henri Bocion, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 25 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :



Certification de l'état civil
de Moudon.

Les époux :

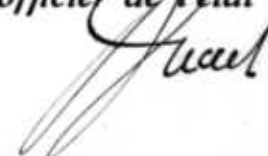
Cherpillod Olivier.

Cherpillod Louise

Les témoins :

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 373
Favarger
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favarger, Charles - François
célibataire
fabricant de chocolat
originaire de Genève-ville domicilié à
Yvernois né à
Yvernois le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jacques - Samuel Favarger, décédé et de
Emma Brockhaus, à Yvernois

2. Prod'hom, Madeline
célibataire
originaire de Bursins domiciliée à
Lausanne née à
Oubonne le sept février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis - Samuel Prod'hom et de
Rox - Ida Degenève, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Samuel Prod'hom, évangéliste, à Lausanne
2. Evarist Favarger, commerçant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève, Yvernois, Bursins et Lau-
sanne, le 13 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Yvernois.

Les époux :

Ch. Favarger
M. Favarger.

Les témoins :

Prod'hom
Stamp

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Gilly
et à la Chancellerie d'Etat,
à Genève (en 2 exemplaires).

Registre des mariages A.

No 374
Danalet
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Danalet, Constant
célibataire
agriculteur
originaire de Hermench. domicilié à
Corcelles-le-Vorot né à
Hermench. le dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Héli Danalet, agriculteur, à Corcelles-le-Vorot et de
Lydie née Carré, décédée

2. Diserens, Rosine
célibataire
ménagère
originaire de Lavigny domiciliée à
Lausanne née à
Cully le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Alfred - Frédéric Diserens, menuisier et de
Marie - Julienne - Emma née Forestier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Goumont, concierge, à Lausanne
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vorot, le 12, à Lavigny - le 13, à Lausanne et à Hermench, le 14 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent dix-sept


Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Corcelles-le-Vorot.

Les époux :

Danalet Constant
Rosine Danalet

Les témoins :

 M. Goumont

Communiqué à l'état civil de Moudon,
de Reppiaz et de Lavigny.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 375
Kohler
Habegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Alois-Edmond
célibataire
agent de la Sécurité
originaire de Burgistein (Berne) domicilié à
Lausanne né à
aux Verrières (Nanchâtel) le treize août
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Emile-Alois Kohler, douanier retraité, à Lausanne et de
Sophie-Louise née Jeanfave, décédée

2. Habegger, Lina
célibataire
cuisinière
originaire de Trub (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Wattenwil (Berne) le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Johannes Habegger, décédé et de
Elix née Kuenzi, à Bâle

Comme témoins :
1. Lina Kuenzi (dame), à Wattenwil (Berne)
2. Maurice Delidernay, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trub et Mühle-
thurnen, le 25 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage :
Lausanne, Mühlethurnen et
Trub.

Les époux :
A. Edmond Kohler
Lina Kohler

Les témoins :
Lina Kuenzi
Maurice Delidernay

Communiqué à l'état civil de
Mühlethurnen et de Trub.

L'officier de l'état civil :
Fruet

Registre des mariages A.

No 376
Schäfer
König

3-19
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schäfer, Charles - Gottlob
célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Gottlob Schäfer, cordonnier et de

Thérèse née Walter, à Lausanne

2. König, Lina
célibataire

originaire de Hinwil (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Wald (Zürich) le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Julius - August König et de

Lina née Diner (les deux décédés)

Comme témoins :
1. Einar Schäfer, comptable, à Lausanne
2. Frieda Schäfer, (dette), employée de commune, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, et à Hinwil,
le 22 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Hinwil.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
vol. 12, fol. 362.

Les époux :

Ch. Schäfer
L. Schäfer

Les témoins :

E. Schäfer
F. Schäfer

L'officier de l'état civil :

P. W.

Communiqué à l'état civil de
Hinwil.

Registre des mariages A.

N^o 377
Leubarz
et
Michot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leubarz, Osimé - Eugène
célibataire
employé postal
originaire de Büttes (Neuchâtel) et Chavannes-le-Chêne domicilié à
Lausanne né à
Lutry le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François Leubarz, agriculteur et de
Félicie née Martin, à Lausanne

2. Michot, Amille - Louise
célibataire
garde-malades
originaire de Taulion domiciliée à
Vallorbe née à
Taulion le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Abram-Daniel Michot, agriculteur et de
Fanny - Louise - Augusta née Goy, à Vallorbe

Comme témoins :
1. François Leubarz, agriculteur, à Lausanne
2. Abram Michot, agriculteur, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Büttes
et Taulion, le 24, à Chavannes-le-Chêne et à Vallorbe,
le 25 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Büttes, Taulion,
Chavannes-le-Chêne et Vallorbe.

Les époux :

Osimé Leubarz
Amille Leubarz.

Les témoins :

Abram Michot
François Leubarz

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil de Büttes,
de Taulion, d'Yvermand et de
Vallorbe.

No 378
Strange
Deluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strange, Henry - George
célibataire
gargon d'hôtel
originaire de Portland - Road (comté de Middlesex) Angle - domicilié à
Devenport (Angleterre) en séjour à Château-d'Œx; ^{deuxième} intenu de prison, né à
Portland - Road le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Edouard Strange et de
Ellen - Jane Strange née Sadler, décédée

2. Deluz, Alice - Emma
célibataire
ménagère
originaire de Tourrens - Mézey domiciliée à
Prangy née à
au Grand - Saconnex (Genève) le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis - Gabriel Deluz, agriculteur et de
Marie - Louise née Thentz, à Prangy

Comme témoins :
1. Louis Deluz, agriculteur, à Prangy
2. Samuel Thentz, agriculteur, à Prangy

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 6, à Olbome
et à Romand, le 7 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Château-d'Œx.

Les époux :

M. H. G. Strange
Alice Strange

Les témoins :

Louis Deluz

Samuel Thentz

Maurice Groux
vicaire, commissaire cantonal
L'officier de l'état civil :

J. Guet

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx, de Prilly et de Œbène.

Registre des mariages A.

N^o 379
Riedel
Hetz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riedel, Ludwig

célibataire

tailleur

originaire de Blauendorf (Neutitschein), Autriche domicilié à
Lausanne né à

Blauendorf le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Ignaz Riedel, décédé et de

Margdalena née Perlatzky, à Blauendorf

2. Hetz, Emma Emilie

célibataire

couturière

originaire de Rüslikon (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à

Rüslikon le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

August Hetz, architecte et de

Maria-Barbara née Jopp, à Zürich

Comme témoins : 1. Benno Fritsch, coiffeur, à Lausanne
2. Adolphe Franz, pelletier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Rüslikon,
le 8, et à Blauendorf, le 16 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rüslikon et Blauendorf.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de
Rüslikon et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Ludwig Riedel
Emma Riedel

Les témoins :

Benno Fritsch
Adolf Franz

L'officier de l'état civil :

Jacquet

Registre des mariages A.

N^o 380
Biro
et
Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biro, Elek

célibataire

pelletier

originaire de Souvad (Kerestoda), Hongrie domicilié à

Lausanne né à

Souvad

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Gy. Elek Biro, déd^e et de

Esther nié Biro, à Souvad

2. Bovey, Renne-Germaine

célibataire

demoiselle de compagnie

originaire de Romand et de Chexaux domiciliée à

Chamby (Châtelaud)

née à

La Chaux

le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Loux-Lenny Bovey, à Pully et de

Comme témoins :

1. Alexis Meylan, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Ladislav Bology, fermier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Souvad, le 26 février 1897, à
Romand, Chexaux et Le Châtelaud, le 25 idem 97,
à Lausanne, le 23 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil huit cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec
Publication à Souvad, avec
certificat de capacité.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Romand, Chexaux
et Le Châtelaud.

Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Vaud et Solle.

Communiqué à l'état civil de Ro-
mand, à Pully, et de Montreux,
ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :

Alexis Biro
Germaine Biro

Les témoins :

Alexis Meylan
Ladislav Bology

L'officier de l'état civil :

Juce

Registre des mariages A.

No 381
Martin
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Robert - Jules - Marius
célibataire
commerçant
originaire de Froideville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Samuel - Jean Martin, délégué
et de
Amélie née Girions, à Lausanne

2. Jayet, Blanche - Josephine
célébataire
originaire de Moudon et d'Herminches domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri - Louis - Joseph - Samuel Jayet, typographe et de
Louise - Françoise née Birraud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Jayet, typographe, à Lausanne
2. Henri Martin, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Moudon, le 10,
à Froideville et à Herminches, le 11 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Moudon, Froide-
ville et Herminches.

Les époux :
Robert Martin
Blanche Martin

Les témoins :
H. Jayet
Henri Martin

Communiqué à l'état civil de
Moudon et de Bettens, à
Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

No 382
Goy
Saffely

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Pascal-Emile

Célibataire

linneur

originaire de Veulion

domicilié à

Ballaigues

né à

Ballaigues

le vingt-deux mai

mil-huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de

David - Louis Goy, coiffeur

et de

Téranike - Renée née Bonod, à Ballaigues

2. Saffely, Alice-Angèle

Célibataire

originaire de Ballaigues

domiciliée à

Ballaigues

née à

Ballaigues

le trois février

mil-huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri - Benjamin Saffely, agriculteur

et de

Elisabeth née Goy, à Ballaigues

Comme témoins :

1. Louis Penevère, secrétaire, à Lausanne

2. Charles Blanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Ballaigues et à Veulion, le 1^{er} jour

1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Ballaigues.

Les époux :

Pascal Goy
Angèle Goy

Les témoins :

Ch. Blanc
L. Penevère

Communiqué à l'état civil de Veulion et de Ballaigues.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 383
 Miéville
 et
 Chavannes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville, Louis - Henri

célibataire

professeur

originaire de Berne et Sédille

domicilié à

Lausanne

né à

Vevey

le cinq décembre

mil huit cent soixante-dix-sept

fils de

Jules - Henri Miéville, pasteur, à Vevey

et de

Marie née de Reinhardt, décédée

2. Chavannes, Laure - Hélène

célibataire

artiste peintre

originaire de d'origine française

domiciliée à

Lausanne

née à

Oued - Massa (Constantine), Algérie, le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Maurice Chavannes, décédé

et de

Françoise née Monod, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Miéville, pasteur, à Vevey

2. Ernest Chavannes - Dufour, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 18, à Berne, le 20,
 et à Sédille, le 22 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Berne et Sédille.

Certificat de capacité de la fiancée.

Subordination du Conseil d'Etat.

Les époux :

H. Miéville

Laure Miéville

Les témoins :

H. Miéville

E. Chavannes - Dufour

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Berne
 et de Sédille, ainsi qu'à la Chan-
 cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 384
Vetterli
et
Poucin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vetterli, Conrad - Auguste
célibataire
technicien
originaire de Wagenhausen (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trante-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Conrad Vetterli et de
Maria - Rosina née Grosjean, les deux décédés

2. Poucin, Juliette
célibataire
employée de bureau
originaire de Paris (6^e) domiciliée à
Lausanne née à
Paris (6^e) le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Calixte - Marius Poucin, coiffeur, à Paris et de
Françoise - Julie née Polomey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Paris employé au service du gaz, à Lausanne
2. Robert Neuhauser, commerçant, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, et à Wagenhausen,
le 21 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Comptes rendus des père et mère de
la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Wagenhausen.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Wagen-
hausen et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Vetterli
J. Vetterli

Les témoins :

Louis Paris - Polomey
Neuhauser

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Registre des mariages A.

N^o 385
Taccard
et
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccard, Daniel-Georges-Hector
célibataire
médecin
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le huit février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-Oscar Taccard et de
Louise-Marie née Dubert, les deux décédés

2. Barraud, Régina-Adèle dite Régine
célibataire

originaire de Prunigny et Villars-Fieralbin domiciliée à
Prunigny et Morges née à
Prunigny le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri-Wilhelm dit William Barraud, industriel et de
Jeanne-Juliette née Berlé, à Prunigny

Comme témoins : } 1. D^r Louis Monfrini, médecin, à Lausanne
2. William Barraud, industriel, à Prunigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Ste Croix
et aux Granges-de-Ste Croix, le 31 août, à Prunigny et
à Villars-Fieralbin, le 1^{er} septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ste Croix, Granges-
de-Ste Croix, Prunigny et
Villars-Fieralbin.

Les époux :

D. Taccard
Régine Taccard

Les témoins :

W. Barraud
Monfrini

L'officier de l'état civil :

Prun

Communiqué à l'état de Ste Croix,
de Prunigny et de Prattens, à
Solier-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 386
Decollogny
et
Nicollier

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decollogny, Ernest-Emile
célibataire

sous-secrétaire au Département de Justice et Police

originaire de Apples et Reverolle domicilié à

Lausanne né à

Cottens le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Louis-Alfred Decollogny, décédé et de

Marie-Françoise née Péclard, à Lausanne

2. Nicollier, Blanche

célibataire

couvrière

originaire de Oleyres domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Narc-David Nicollier, décédé et de

Henriette-Charlotte née Challet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Nicollier, rentier, à Paudes

2. Adolphe Decollogny, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples, Reverolle

Oleyres, le 23 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Apples, Reverolle
et Oleyres.

Les époux :

E. Decollogny
Blanche Decollogny

Les témoins :

Paul Nicollier
Decollogny

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil d'Apples,
de Villiers et d'Arcens.

Registre des mariages A.

N^o 387
Rosat
et
Guye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosat, Charles - Omi
célibataire
ingénieur - chimiste
originaire de Château-d'Oex et du Locle domicilié à
Lausanne né à
au Locle le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Henri Rosat, horloger et de
Anna - Bertha née Indemühlle, au Locle

2. Guye, Alice - Clorinda
célibataire

originaire de La Côte-aux-Fées (Mouchitel) domiciliée à
Lausanne née à
La Côte-aux-Fées le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis - Henri Guye, horloger et de
Alice née Péronod, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Philippe Péguier, employé de banque, à Lausanne
2. Jacques Martin, correspondant de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Château-d'Oex
Le Locle & La Côte-aux-Fées, le 10 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Château-d'Oex,
Le Locle et La Côte-aux-
Fées.

Les époux :

Charles Rosat
Clorinda Rosat

Les témoins :

Philippe Péguier
J. Martin.

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Oex, du Locle et de La
Côte-aux-Fées.

No 388
Droz dit Bussel
et
Tanner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droz dit Bussel, Achille-Emile

célibataire

sellier

originaire de La Chaux-de-Fonds et La Lode (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Emile-César Droz dit Bussel et de

Marie-Elisa née Béquin, les deux décédés

2. Tanner, Anna

célibataire

ménagère

originaire de Norbach (Lucerne) domiciliée à Lausanne née à

Didingen (Freibourg) le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Adolf Tanner, menuisier et de

Anna-Philomena née Bärinwil, à Didingen

Comme témoins : 1. Léon Cattin, marchand, à Lausanne

2. Auguste Thonney, sellier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à La Chaux-de-Fonds, Le Lode et Norbach, le 24 août

1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Le Lode et Norbach.

Les époux :

Droz Achille

Anna Droz

Les témoins :

Thonney Auguste

Cattin Léon

Communiqué à l'état civil de La Chaux-de-Fonds, du Lode et de Norbach.

L'officier de l'état civil :

Juret

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 17 mai 1944 déclaré définitif et exécutoire le 9 juin 1944 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9 juin 1944, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 17 juin 1944

[Signature]

Registre des mariages A.

No 389
Willeumier
et
Lejoraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willeumier, Marcel - Robert
célibataire
droguiste
originaire de Tramelan - dessus et La Sagne domicilié à
Lausanne né à
St Imier (Dème) le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Léon - Myre Willeumier, horloger - visiteur et de
Marie - Laure née Gugli, à St Imier

2. Lejoraz, Augusta
célibataire
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Puidoux le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri - Louis - Samuel Lejoraz, agriculteur et de
Olice née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Saubertin, architecte, à Lausanne
2. Charles Chamot, commis de poste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à La Sagne,
le 24, à Tramelan et à Puidoux, le 25 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Sagne,
Tramelan et Puidoux.

Les époux :

M. Robert Willeumier
Augusta Willeumier

Les témoins :

E. Saubertin
C. Chamot

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de La
Sagne, de Tramelan et de
Chexbres.

Registre des mariages A.

no 390
Pauli
Villetta

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 23 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 30 août 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 septembre 1917.
L'officier de l'état civil:

Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli, Franz

célibataire

typographe

originaire de Guggisberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Frankendorf (Bâle-Campagne) le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Christian Pauli, agriculteur

et de

Elise née Rohrbach, à Murten

2. Villetta, Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Gimignat (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Mège (Valais) le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

François Villetta, cordonnier

et de

Marie-Denise née Bonvin, à Mège

Comme témoins :

1. Charles Jaquet, typographe, à Lausanne

2. Arthur Stehly, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Gimignat,

le 29, et à Guggisberg, le 30 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gimignat et
Guggisberg.

Les époux :

Franz Pauli
Marguerite Pauli

Les témoins :

Charles Jaquet
Arthur Stehly

L'officier de l'état civil :

Pauli

Communiqué à l'état civil de
Gimignat et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

N^o 391
Remy
et
Segrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Remy, Jean-Louis
célibataire
professeur de violon
originaire de Mulhouse (Alsace) domicilié à
Lausanne né à
Mulhouse le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Joseph-Emile Remy, ingénieur et de
Marie-Louise née Kern, à Mulhouse

2. Segrand, Marguerite
célibataire

originaire de Courcelles-Frémoy (Côte d'Or), France domiciliée à
Lutry, précédemment à Courcelles-Frémoy née à
Courcelles-Frémoy le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Fortuni-Auguste Segrand et de
Lucie-Antoinette née Meugnot, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alice Segrand (d^{éc}), à Paris, IV^e
2. Robert Fehringger, fabricant, à Zurich, II^e

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Lutry, le
13, à Courcelles-Frémoy, le 16 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Courcelles-Frémoy et Lutry.
Refus de procédure en Allemagne.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de la Haute-
Savoie.
Communiqué à l'état civil de Lutry
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Jean Remy
M Segrand

Les témoins :

A Segrand
Rob. Fehringger

L'officier de l'état civil :

Jacques

Registre des mariages A.

N^o 392
Sandoz
et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz, Adrien
célibataire

manœuvre

originaire de Bonvillars et Le Lode domicilié à

Lausanne né à

Bonvillars le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Eugène Sandoz, décédé et de

Adèle née Grandjean, à Lausanne

2. Simon, Hélène-Elisa
célibataire

plieuse

originaire de Ste Croix domiciliée à

Renens née à

Pully le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Antoine-Louis-Emile Simon, vendeur de journaux, et de

Emilie née Gaillard, décédée

Comme témoins :

1. Jules Comy, manœuvre, à Pully

2. Henriette Comy (dame), à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Bonvillars,

Le Lode, Ste Croix et Les Granges-de-Ste Croix,

le 27, à Renens, le 28-juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bonvillars, Le Lode,
Ste Croix, Granges-de-Ste Croix
et Renens.

Les époux :

A Sandoz
H Simon

Les témoins :

Jules Comy
H Comy

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Bonvillars, du Lode, de Ste Croix et de Renens, à Pully.

Registre des mariages A.

No 393
Silette
Alber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Silette, Louis-Henri-Raymond
célibataire
employé de commerce
originaire de Fontenay-sous-Bois (Seine), France — domicilié à
Fontenay-sous-Bois, en vertu à Montana (Talis) ; intant de guerre — né à
Fontenay-sous-Bois le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit — fils de
Jules-Edouard Silette, sellier — et de
Marie-Thérèse-Florentine née Besset, à Fontenay-sous-Bois

2. Alber, Katharina
célibataire
originaire de Bâle-Ville — domiciliée à
Lausanne — née à
Bâle le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de
Alber, Gottlieb — et de
Katharina née Blankenhorn, décédée

Comme témoins :
1. Ida Fux (dette), géante, à Lausanne
2. Paul Convent, intant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fontenay-sous-Bois, le 7 juillet,
à Lausanne, le 25, et à Bâle, le 27 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Consentement des père et mère du fiancé.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Fontenay-sous-Bois et Bâle.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué à l'état civil de Bâle et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Silette
Alber

Les témoins :

Paul Convent
I. Fux

L'officier de l'état civil :

Fuciel

Registre des mariages A.

No 394
Maret
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Maret, Marius - Emile**
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Bagnes (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Yverne le vingt-trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Joseph - Emile Maret, vigneron et de
Marquise - Romélie Dupont-huis, à Yverne

2. **Regamey, Rose - Béatrice**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lucens le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Eugène - Emile - Louis Regamey, commerçant et de
Marie née Briod, à Paris

Comme témoins :
 1. Emile Maret, agriculteur, à Yverne
 2. Rosalie Maret (dame), à Yverne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Bagnes,
le 3 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Bagnes.

Les époux :

M. Maret. M. Marius.
Rose Maret

Les témoins :

Emile Maret
Rosalie Maret

Communiqué à l'état civil de Bagnes.

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

No 395
Stünzi
et
Gander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stünzi, Albert

célibataire

mécanicien

originaire de Horgen (Zürich)

domicilié à

La Chaux-de-Fonds

né à

Thoune (Berne) le dix-neuf février

mil-huit-cent quatre-vingt-dix

fil de

Jacob Stünzi, chef d'atelier

et de

Anna-Maria Schärer née Gafner, à Thoune

2. Gander, Louis

célibataire

tailleur

originaire de Saanen (Berne)

domiciliée à

au Locle (Neuchâtel)

née à

Gsteig b. Saanen le six août

mil-huit-cent quatre-vingt-sept

fille de

Christian Gander, agriculteur, à Gsteig b. Saanen

et de

Margaretha née Brand, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Gander, employé C. F. F., à Lausanne

2. Walter Stünzi, secrétaire, à Thoune

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 30 août, à Horgen et au Locle, le 31 août, à Saanen, le 1^{er} septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Alb. Stünzi

L. Stünzi

Les témoins :

Gander Alfred

W. Stünzi

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Horgen, de La Chaux-de-Fonds, de Saanen et du Locle.

No 396

Tschannen
et
Krummen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschannen, Ernst

célibataire

braucher

originaire de Wohlen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Unterwohlen (Berne) le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Friedrich Tschannen et de

Emma-Marie née Hausammann, les deux décédés

2. Krummen, Fanny-Marie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Mühleberg (Berne)

domiciliée à

Montreux

née à

au Châtelard le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Jean Krummen et de

Fanny-Pauline-Suzanne née Cheneaud, les deux décédés

Comme témoins :

1. Walter Schneider, fromager, à Seedorf (Fribourg)

2. Marie Schneider (dame), à Seedorf (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Wohlen et à Mühleberg, le 15, au Châtelard, le 17 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wohlen, Mühleberg
et Le Châtelard.

Les époux :

Ernst Tschannen

Fanny Tschannen

Les témoins :

W. Schneider

M. Schneider

Communiqué à l'état civil de Wohlen,
de Mühleberg et de Montreux.

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N^o 397
Habegger
Widhalm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Habegger, Gottfried

célibataire

monteur

originaire de Trub (Berne) domicilié à

Oberwinterthur (Zürich) né à

Belp (Berne) le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Johann Habegger et de

Terena née Spöring, les deux décédés

2. Widhalm, Maria

célibataire

originaire de Pulkau (Oberhollabrunn), Basse-Autriche domiciliée à

Lausanne née à

Pulkau le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Karl Widhalm, boulanger et de

Anna née Procher, à Pulkau

Comme témoins : 1. Otto Gilgien, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

2. Julie Oswald (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oberwinterthur, le 14, à Trub, le 15, à Lausanne, le 16, et à Pulkau, le 21 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Oberwinterthur.

Les époux :
Habegger Gottf.
Marie Habegger

Les témoins :
Otto Gilgien
Julie Oswald

Communiqué à l'état civil de Trub
de Oberwinterthur, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

^{no} 398
Reid
Ratti

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reid, William
célibataire
ingénieur, lieutenant aviateur
originaire de Rock Ferry (Cheshire), Angleterre domicilié à
West Kirby (Cheshire), Angleterre, en épouse à Rominée; né à
Rock Ferry le quatorze décembre ¹⁸⁹¹ ^{capitaine de guerre}
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Alexander Reid et de
Mary-Edith nee Harples, à West Kirby

2. Ratti, Julie-Madelaine
célibataire
originaire de Varallo-Sesia (Novare), Italie domiciliée à
aux Planches-Montoux née à
aux Planches le vingt-quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
César-Angel-Joseph-Marie Ratti et de
Lina-Louise nee Bartholet, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Drouin, chef de cuisine, à Montoux
2. Julie Drouin (dame), à Montoux

Les publications ont eu lieu aux Planches-Montoux, le 9, et à
Varallo-Sesia, le 11 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
Montoux.

Les époux :

William Reid. N. R. P.

Julie Reid

Les témoins :

L. Drouin

Julie Drouin

Marie-Anne
Vice-Consul britannique

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Montoux.

Registre des mariages A.

No 399
Dragau
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dragau, Emile
célibataire
lieutenant de réserve au 143^e régiment d'infanterie
originaire de Lafajole (Aude), France domicilié à
Cauderol (Aude) né à
Lafajole (Aude) le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François Dragau, instituteur et de
Thérèse née Vergé, à Cauderol

2. Favre, Yvonne
célibataire
originaire de la Muraz (M^{te} Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Thoune (Bern) le vingt-six août
mil neuf-cent fille de
Jacques-Philippe Favre, négociant et de
Clotilde née Tocanier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Blaise Guillemin, négociant, à Genève
2. Robert Amiguet, fondé de pouvoirs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cauderol, le 20 août, et à Lau-
sanne, le 8 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Promesse de fiancé.
- Actes de naissance des fiancés.
- Consentements des pères et mères de chacun des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Cauderol.
- Autorisation militaire.
- Certificats de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Emile Dragau
Yvonne Favre

Les témoins :

Robert Amiguet
Blaise Guillemin

L'officier de l'état civil :

Juret

No 400
Franks
et
Turrian

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 23 juin 1933, déclaré définitif et exécutoire le 15 août 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 21 août 1933.

L'officier de l'état civil ad int

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franks, Joseph-William
célibataire
bioscope-opérateur
originaire de Wyke (comté de Yorkshire), Angleterre domicilié à Wyke, en voyage à Château-d'Oex; interné de guerre né à Wyke le sept mars mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de Charlie Franks, cocher de famille et de Nettie Franks née Massfull, à Wyke

2. Turrian, Louise
célibataire
mariage
originaire de Château-d'Oex domiciliée à Château-d'Oex née à Château-d'Oex le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize fille de Vincent-Joseph Turrian, agriculteur et de Julie-Jenny née Seltzer, à Château-d'Oex

Comme témoins : 1. Révérend Alexandre-M. Gutheland, à Lausanne
2. Herbert-James Cooté, interné de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 9 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées : Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux : Joseph William Franks Louise Franks

Les témoins : Alex de Suthers, Herbert James Cooté
L'officier de l'état civil : [Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex

Registre des mariages A.

N^o 401
de la Cruz Froelich
et
Henneberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de la Cruz Froelich, Louis - Jacob
divorcé de Eli - Marie Thaulow, dès le 24 juin 1916
professeur
originaire de d'origine anglaise domicilié à
Plainpalais né à
Gibraltar le vingt-trois janvier
mil huit cent septante-quatre fils de
de la Cruz Froelich, Alexandée - Philomène et de
Andréa - Marie née Jepsen - Gristhaug, décédée
2. Henneberg, Yvonne - Suzanne
célibataire

originaire de Guggisberg (Bâle) et Plainpalais (Genève) domiciliée à
Genève née à
Courge (Genève) le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Paul - Raoul Henneberg décédé et de
Emma - Marie née Rodity, à Genève

Comme témoins : } 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. George Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 26, à Guggisberg
et Genève, le 28 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Plainpalais

Les époux :

Louis de la Cruz
Yvonne de la Cruz - Fr
Froelich

Les témoins :

Pamblanc
Belet
Yvonne Guaran
M. l'officier de l'état civil :
Fuerst

Communiqué à l'état civil de
Plainpalais, de Guggisberg et
de Genève

N^o 402
Jaquet
et
Ferret

Par jugement du Tribunal civil de Lausanne de la Chaux-de-Fonds en date du 12 février 1931, déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inest et contre été dissous par la divorce.
Le Tribunal a dit que le délai pendant lequel ne pourra être contracté un nouveau mariage.

Lausanne, le 26 février 1931.

L'officier de l'état civil:

H. Lochant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Jaquet, Paul-Louis
cibataire

commerçant
originaire de Rochefort (Neuchâtel) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à

La Chaux-de-Fonds le sept février
mil huit cent quatre-vingt-onze

fil de
Paul Jaquet, commerçant et de
Rose-Elixie Delachaux, à La Chaux-de-Fonds

2. Ferret, Renée-Marcelle
cibataire

originaire de Lausanne et de Morges domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le cente mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de
François-Jules-Marc Ferret, décédé et de
Hélène née Gonin, à Lausanne

Comme témoins: 1. Paul Jaquet, négociant, à La Chaux-de-Fonds
2. René Gerber, professeur d'équitation, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 3, à
Rochefort et à Lausanne, le 4, à Morges, le 5 septembre
1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
La Chaux-de-Fonds.

Les époux:

Paul Jaquet
Renée Ferret

Les témoins:

Paul Jaquet
R. Gerber

L'officier de l'état civil:

H. Lochant

Communiqué à l'état civil de Rochefort,
de La Chaux-de-Fonds et de
Morges.

Registre des mariages A.

14-60

N^o 403
Ruegger
et
Moraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruegger, Paul

célibataire

télégraphiste C. F. F.

originaire de Lagnan (Beane)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Christian Ruegger

et de

Romaine-Euphémie-Lydie née Oulroy, la deux décade

2. Moraz, Blanche - Claire - Henriette

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Villars - Ste - Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Naucie - Charles - Auguste - Henri Moraz, menuisier

et de

Sophie - Emma née Tenne soit Ferni, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Ruegger, charcutier, à Lausanne

2. Naucel Moraz, décolleteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 août, à Lagnan, le 1^{er}, et à Villars - Ste - Croix, le 10 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Lagnan et

Villars - Ste - Croix.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir

vol. 13, fol. 334.

Les époux :

Ruegger Paul

Blanche Ruegger

Les témoins :

M. Moraz

E. Ruegger

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

No 404
Lombardet
Thentz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lombardet, John
célibataire
jardinier
originaire de Chavornay et Orbe domicilié à
Lausanne né à
Quvernier (Neuchâtel) le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
John Lombardet, décédé et de
Marie-Louise née Uhlmann, à Lausanne

2. Thentz, Fanny-Julienne
célibataire

originaire de Pizy domiciliée à
Montherod née à
Bougy - St Martin le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Daniel-François Thentz, décédé et de
Elisa-Henriette née Golay, à Montherod

Comme témoins : 1. Costas Samaras, étudiant ingénieur, à Lausanne
2. Demetris Takos, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Orbe et à
Chavornay, le 7, à Pizy et à Montherod, le 8 septem-
bre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orbe, Cha-
vornay, Pizy et Montherod.

Les époux :

Lombardet John
Fanny Lombardet

Les témoins :

D. Takos.
Samaras

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Orbe,
de Chavornay et de Gimel.

Registre des mariages A.

No 405
Furst
Süss et

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furst, Ernst - Frédéric
célibataire
jardinier
originaire de Châtel (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
La Fou-de-Peily le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean - Rodolphe Furst, porteur et de
Anne - Françoise ne Meillard, à Vevey

2. Süss, Franziska
célibataire
cuisinière
originaire de Kriens (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Höw (Lucerne) le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Ellois Süss, décédé et de
Maria ne Haas, à Lucerne

Comme témoins :
1. Auguste Jaton, machiniste, à Lausanne
2. Jean Tschli, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Herzoo et
à Kriens, le 10 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Herzoo et
Kriens.

Les époux :
Ernest Furst
F Furst

Les témoins :
Auguste Jaton
J. Tschli

Communiqué à l'état civil de Herzoo
et de Kriens.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

No 406
Foggwiler
et
Trachsel

RECTIFICATION

Par décision du 7 octobre 1958
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que a) le prénom
du père de l'époux soit ortho-
graphié "Michael" et non
"Michaël"; b) les prénoms de
la mère de l'époux soient orthographiés
"Susanna Catherina" et non "Susanne Catherina".
Lausanne, le 8 octobre 1958.

L'officier de l'état civil:

~~Communiqué~~
Communiqué aux offices de l'état
civil de Neuchâtel, Grünsch (Gri-
sons) et Lenk (Bern) et au départe-
ment de justice et police, à Lau-
sanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foggwiler, Robert - Théophile

célibataire

typographe

originaire de Grünsch (Grisons) et Neuchâtel

domicilié à

Lausanne

né à

La Courde (Neuchâtel) le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Michaël Foggwiler, retraité C.F.F. à Neuchâtel et de
Susanne - Catherine née Stz, décédée

2. Trachsel, Amélie

célibataire

originaire de Lenk (Bern)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Alfred Trachsel, typographe

et de

Marie - Louise née Bétina, à Lausanne

Comme témoins :

1. Michel Foggwiler, retraité C.F.F., à Neuchâtel

2. Alfred Trachsel, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 21, à Neuchâtel, le
22, à Lenk, le 23, et à Grünsch, le 24 août 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neuchâtel, Lenk et
Grünsch.

Les époux :

Robert Foggwiler
Amélie Foggwiler

Les témoins :

Michel Foggwiler
Alfred Trachsel

Registre des familles vol. 23 fol. 145.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,
Lenk et Grünsch.

L'officier de l'état civil :

Reuch

Registre des mariages A.

N^o 407
Bovard

et
Roy

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, François-Emile
veuf de Lucie-Emma née Campiche, dès le 22 janvier 1912
négoçant
originaire de Villette domicilié à
Zürich né à
Lutry le cinq novembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
François Bovard et de
Fanchette-Amélie née Perrinod, les deux décédés

2. Roy, Maud-Marion
célibataire
originaire de Angleterre domiciliée à
Pully née à
Helbrun (Durham), Angleterre le dix-huit décembre
mil huit cent soixante-neuf fille de
Jos. Roy et de
Mary-Ann née Stiles, les deux décédés

Comme témoins :
1. Margaret Roy (d'elle), directrice de pensionnat à Pully
2. Josias Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 11, à Pully, le 13, et
à Villette, le 14 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Zürich.

Les époux :

Bovard
Maud Bovard.

Les témoins :

Margaret Roy.

Adrien Lasserre
L'officier de l'état civil
Lasserre

Communiqué à l'état civil de Cully,
de Zürich et de Pully.

Registre des mariages A.

No 408
Chollet
Chatelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Robert - Antoine

célibataire

seigneur

originaire de Maracon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jules Chollet, machiniste, à Lyon et de

Maria née Escher, à Lausanne

2. Chatelan, Suzanne

célibataire

mineure

originaire de Prétigny M. Morrens domiciliée à

Lausanne née à

Bonvillaz le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Alexis Chatelan, décédé et de

Fanny née Chidel, à Bonvillaz

Comme témoins : 1. Charles Perlier, employé de commerce, à Lausanne

2. Louis Chollet, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Maracon, le

12, et à Prétigny M. Morrens, le 12 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publications de mariage

à Lausanne, Maracon et

Prétigny M. Morrens.

Couplet de naissance du fiancé,

voir vol. 19, fol. 282.

Les époux :

R. Chollet

S. Chollet

Les témoins :

Ch. Perlier

Louis Chollet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Salé-
zieue et de Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 409
Siechti
Veillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siechti, Samuel
cibataire
ferruier
originaire de Lauperswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Cully le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Samuel Siechti, aiguilleux retraité et de
Marie-Madelaine née Fiebrun, à Cully

2. Veillard, Berthe-Elisa
cibataire
minyère
originaire de Origle domiciliée à
Lausanne née à
Olloy le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Gambert Veillard, vigneron, à Férey et de
Félicie-Marie née Vallotton, décedée

Comme témoins :
1. Félix Baud, employé de bureau, à Lausanne
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Lauperswil
et à Origle, le 12 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lauperswil et
Origle.

Les époux :

S. Siechti.
B. Siechti.

Les témoins :

F. Baud
J. Foretay

Communiqué à l'état civil de Lau-
perswil et d'Origle.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 410
Magnenat
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Victor-Edouard
veuf de Valentine - Jenny née Guignard, des le 9 septembre 1912
agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vevey le deux février

mil huit cent quatre vingt cinq fils de
David-Emile Magnenat, agriculteur et de
Victoire - Fanchette Girardet, à Vaulion

2. Magnenat, Marie-Oline
célibataire

femme de chambre
originaire de Vaulion domiciliée à
Clarens née à
Vaulion

le vingt-deux novembre
mil huit cent dix-sept fille de
François Magnenat, agriculteur et de
Marie-Oline Bétrichet, à Vaulion

Comme témoins : } 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Vaulion, le 12 sep-
tembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Quintisation de l'état civil de
Vaulion.

Les époux :
Victor Magnenat
Marie Magnenat

Les témoins :
Pamblanc
Belet

Communiqué à l'état civil de Vaulion
et de Montreux.

L'officier de l'état civil :
Pradel

Registre des mariages A.

N^o 411
Kaufmann
Grütter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Kaufmann, Jean-Arnold
célibataire
laitier
originaire de Ceni-Misberg (Regovie) domicilié à La Sarratz
né à La Sarratz le vingt-un novembre mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze fils de Uphon Kaufmann, laitier à La Sarratz et de Alice-Haric née Teylan, décédée

2. Grütter, Klara
célibataire
originaire de Roggwil (Berne) domiciliée à Lausanne
née à Roggwil le vingt-cinq mars mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit fille de Samuel Grütter, commis de poste et de Louise Hie Grütter, à Roggwil

Comme témoins :
1. Silvio Ricolfi Doria, négociant, à Genève
2. Fritz Grütter, teneur, à La Sarratz

Les publications ont eu lieu à La Sarratz, Ceni-Misberg et Lausanne, le 28, à Roggwil, le 27 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :
Extrait de l'état civil de La Sarratz.

Les époux :
J. Kaufmann
K. Grütter

Les témoins :
Ricolfi Doria
Grütter Fritz

L'officier de l'état civil :
Fuser

Communiqué à l'état civil de Ceni-Misberg, de La Sarratz et de Roggwil.

Registre des mariages A.

No 412
Delachaux-dit-Gay
Kohler

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delachaux-dit-Gay, John-Naval
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Boudry le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Julius-Ernest Delachaux-dit-Gay, facteur postal et de
Marie-Louise née Guyot, à Boudry

2. Kohler, Bertha
célibataire
cuisinière
originaire de Wynigen (Berne) domiciliée à
Schönauweid (Fribourg) née à
Schwarzenburg (Berne) le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Gottfried Kohler, employé postal, à Berne et de
Anna-Elisabeth Spring, née Stöckli, décédée

Comme témoins :
1. Louis Percey, secrétaire, à Lausanne
2. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, au Locle et
à Wynigen, le 14, à Schönauweid, le 15 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage à
Lausanne, Le Locle, Wynigen
et Schönauweid.

Les époux :

Delachaux
Bertha Delachaux

Les témoins :

Percey
Pelet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil du Locle,
de Wynigen et de Schönauweid.

Registre des mariages A.

N^o 413
Porchet
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Louis - Emile - David

célibataire

commis aux C. F. F.

originaire de Corcelles - le - Forat domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

David Porchet et de

Louise née Pêche, les deux décédés

2. Grosjean, Odile - Emilie

célibataire

originaire de Plagne (Beane) domiciliée à

Lausanne née à

Plagne le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis - Marcelin Grosjean, bijoutier et de

Sophie - Emilie née Simon, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Marcel Grosjean, horloger-bijoutier, à Lausanne
 - 2. Henri Nétin, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Yuffelin le 12, et à Corcelles-le-Forat, le 13 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yuffelin et Cor-
celles-le-Forat.

Les époux :

L. Porchet
O. Pordet

Les témoins :

Grosjean
Nétin

L'officier de l'état civil :

Jual

Communiqué à l'état civil de Yuffelin
et de Repra.

Registre des mariages A.

N^o 411
Combernous
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Combernous, Georges-Louis**
veuf de Julie-Louisa née Martin, dès le 29 mars 1914
mineur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize juin
mil huit cent soixante-dix-huit fils de
Georges-François-Samuel Combernous, décédé et de
Catherine née Wenger, à Chavannes près Leuzin.

2. **Cachin, Marie-Rosa**
divorcée de Alexandre-Amédée dit Jules Fiquely, dès le 30 août 1915
cocontractante
originaire de Marsens et Diélarct (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Cernier le neuf novembre
mil huit cent soixante-dix-sept fille de
Gustave Cachin et de
Thaline née Cachin, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Jules Hermand, employé de bureau, à Lausanne
2. Emile Fiaux, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Marsens, le
6, et à Rechthalten, le 7 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Marsens et Rech-
thalten.
Pour l'acte de naissance du fiancé, vol. 179.
Pour l'acte de décès de sa femme, vol. 44, fol. 279.
Pour l'acte de mariage de la fiancée, avec
mention du divorce, vol. 18, fol. 219.

Communiqué à l'état civil de
Marsens et de Rechthalten.

Les époux :

Combernous G^s
Rosa Combernous

Les témoins :

J. Hermand
Em. Fiaux

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 415
Ruffieux
et
Vernez

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruffieux, Paul - Louis

veuf de Marie née Poffet, d. le 4 mars 1899

chauffeur

originaire de Brunisried (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le neuf novembre

mil huit cent soixante - six fils de

Jean Ruffieux et de

Josephine née Dummev, les deux décédés.

2. Vernez née Carin, Elise

veuve de Olois Vernez, d. le 16 novembre 1914

ménagère

originaire de Villars - Brémard domiciliée à

Lausanne née à

Eperlinges le vingt - deux décembre

mil huit cent septante - un fille de

Louis Carin et de

Jenny - Marie née Regamey

Comme témoins :

1. Louis Penneyre, employé de bureau, à Lausanne

2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Rechtthalten
et à Villars - Brémard, le 9 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de la première femme du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Rechtthalten et Villars - Brémard.

Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 45, fol. 254.

Communiqué à l'état civil de Rechtthalten et de Villars - Brémard.

Les époux :

Ruffieux Paul
& Elise Ruffieux

Les témoins :

Gantin
Penneyre

L'officier de l'état civil :
Ucer

Registre des mariages A.

N^o 415
Claxton
et
Coigny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Claxton, Charles-Bertie
célibataire
valet de chambre
originaire de Angleterre domicilié à
Bury-St. Edmunds (comté de Suffolk) Angleterre, en séjour à
Bury-St. Edmunds le dix-neuf ^{février; intendant de justice} dicembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Ufred-John Claxton et de
Elizabeth née Rose, à Bury-St. Edmunds

2. Coigny, Rose-Lydie
célibataire
garde-malade
originaire de Champauron domiciliée à
Orbe née à
Comblémont le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis Coigny et de
Élie-Lydie née Freymond, à Champauron

Comme témoins : } 1. Francoise Jacquemettaz (dame), à Lausanne
2. Richard Northover, intendant de justice, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 11, et à Champauron,
le 12 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Leyrin.

Les époux :

Charles-B. Claxton
Rose Claxton

Les témoins :

F. Jacquemettaz

R. Northover

Maurice Germain
vice Consul Britannique
L'officier de l'état civil :
Guell

Communiqué à l'état civil de Leyrin,
de Comblémont-le-Grand et
d'Orbe.

Registre des mariages A.

N^o 417
Chenaux
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenaux, Edmond - Paul - Victor

célibataire

appauvri

originaire de Corsica domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Emile - François - Paul Chenaux et de

Eline - Marie née Rudolph, sa femme

2. Gillieron, Blanche - Albertine

célibataire

reputée

originaire de Servion domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Elie Gillieron, gypnier-peintre et de

Josephine - Philomène née Périmet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Ruchet, comptable, à Lausanne
2. Marcel Rochat, peintre-décorateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Corsica et à Servion, le 15 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Corsica et Servion.

Les époux :

Chenaux E. fils
Blanche Chenaux

Les témoins :

Marcel Rochat
Ruchet

Communiqué à l'état civil de Corsica
et de Chen-le-Ville.

L'officier de l'état civil :

Ruchet

Registre des mariages A.

N^o 413
Roulet
et
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Roulet, Eugène-François**
célibataire
manoeuvre
originaire de **Donatyre** domicilié à
Lausanne né à
Yverches le **dix-neuf mai**
mil-huit-cent-soixante-dix-sept fils de
Louis-Alexandre Roulet et de
Anne-Suzanne née Média, les deux décédés

2. **Cornu, Alice-Julia**
célibataire
fille de cuisine
originaire de **Villars-Mendraz** domiciliée à
Lausanne née à
Puidoux le **premier décembre**
mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze fille de
Henri Cornu, tonnelier et de
Marie-Louise née Fichet, à Puidoux

Comme témoins : } 1. **Charles Charan, manoeuvre, à Lausanne**
2. **Narcel Nicollier, cafetier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 30, à Donatyre,**
le 31 août, et à Villars-Mendraz, le 1^{er} septembre
1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à **Lausanne, Donatyre et**
Villars-Mendraz.

Les époux :

Eug Roulet
Julia Roulet

Les témoins :

Charles Charan
Narcel Nicollier

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil d'Yverches
et de St-Georges.

Registre des mariages A.

No 419
Mayer
et
Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Francis-Emile-Eugène
célibataire
sténographe
originaire de Echallens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Henri-Ferdinand-Emile Mayer, décédé et de
Ulric née Jorgerat, à Lausanne

2. Perrochon, Emma-Anna
célibataire
couturière
originaire de Cheseaux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-et-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jules-Jean-Henri Perrochon, approuvé et de
Emma née Liechti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Perrochon, approuvé, à Lausanne
2. Alois Dupuis, chocolatier, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Echallens et
à Cheseaux, le 5 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Echallens et Che-
seaux.

Les époux :
Mayer
Emma Mayer.

Les témoins :
Alois Dupuis
M Perrochon

Communiqué à l'état civil d'Echal-
lens et de Seilly.

L'officier de l'état civil :
Picard

Revisé le 24.11.20

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 4 mars 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 4 mars
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le Lausanne 1920.
L'officier de l'état civil :
Picard

Registre des mariages A.

no 420
Vuichoud
Collet

Par jugement du Tribunal du district
de Nyon
rendu en date du 11 décembre 1940
déclaré définitif et exécutoire le 6
janvier 1941
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 6
janvier 1941, le délai pendant
lequel l'exaucé
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 14 janvier 1941

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuichoud, André-Edouard
célibataire
ébéniste
originaire du Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Sâles - Montreux le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Arnold-Vincent Vuichoud, facteur postal et de
Marie-Madelaine-Marguerite née Entille, à Montreux

2. Collet, Jenny - Fanny
célibataire
sténo-dactylographe
originaire de Suchy domiciliée à
Yverdon - Montreux, Châtelard née à
au Châtelard le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Lucien-Louis Collet, charpentier, à Yverdon et de
Sonnia Brunner née Schnyder, décédée

Comme témoins :
1. Emile Vuichoud, mécanicien, à Montreux
2. Oscar Rotzer, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, au Châtelard
et à Suchy, le 14 septembre 1940

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Le Châtelard
et Suchy.

Les époux :

Edouard Vuichoud
Jenny Vuichoud

Les témoins :

E. Vuichoud
O. Rotzer

L'officier de l'état civil :

J. Vuichoud

Communiqué à l'état civil de
Montreux et de Belmont 1940.

Registre des mariages A.

N^o 421
Dufresne
Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufresne, Albert - Jules - François
veuf de Elise - Constante née Fernet, dès le 13 octobre 1916
voyageur de commerce
originaire de Berne domicilié à
Lausanne né à
Yevry le sept juin
mil huit cent septante - six fils de
Samuel - Frédéric - Louis Dufresne et de
Louise - Josephine née Rossier, les deux décédés

2. Clerc, Susanne
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Concise et Môtiers - Travers domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf juillet
mil huit cent septante - huit fille de
Louis - François Clerc et de
Susanne - Louise née Jacot, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Jean Hübner, facteur de pianos, à Lausanne
2. Alfred Pella, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Berne,
Concise et Môtiers, le 27 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Berne, Concise
et Môtiers.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 48, fol. 57.

Registre des familles vol. 24 fol. 126.

Communiqué à l'état civil de Berne,
de Concise et de Môtiers.

Les époux :

Albert Dufresne
Susanne Dufresne

Les témoins :

J. Hübner

L'officier de l'état civil :

F. Hübner

Registre des mariages A.

No 422
 Vincent
 et
 Ethenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincent, Lucien
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
 Lausanne né à
 Echallens le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Elie Vincent, décédé et de
 Emma-Louise née Charrière, à Echallens

2. Ethenoz, Augustine-Louise-Céline
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Prieë domiciliée à
 Lausanne-Fuchy née à
 Prieë le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Jules-Louis-Henri Ethenoz, journaliste et de
 Amélie-Elisa née Krayenbühl à Kerroix

Comme témoins : 1. David Jaccard, cordonnier, à Lausanne
 2. Fernand Golay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Poliez-le-Grand
 et à Prieë, le 14 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Poliez-le-Grand
 et Prieë.

Les époux :

L. Vincent

B. Vincent

Les témoins :

David Jaccard

Golay Fernand.

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil de
 Poliez-le-Grand et de Prieë.

Registre des mariages A.

No. 423
Pfister
et
Paquier

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 30 avril 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 14 juillet
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 22 juillet 1931.

L'officier de l'état civil:

L. Bauffe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister, Arthur - Albat
célibataire
agriculteur
originaire de Rütli (Zürich) domicilié à
Epalinges né à
Chailly / Lausanne le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles Pfister, agriculteur et de
Louise née Mani, à Epalinges.

2. Paquier, Blanche - Louise - Olga
célibataire
originaire de Derges domiciliée à
Epalinges née à
Derges le vingt-quatre février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Alfred Paquier, décédé et de
Fanny - Louise née Cevy, à Penthaaz

Comme témoins :
1. Henri Stremant, concierge, à Lausanne
2. Charles Rieben, agriculteur, aux Oviottes

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 4, à Rütli, le 8, et à
Derges, le 10 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
d'Epalinges.

Les époux :
Arthur Pfister
Blanche Pfister

Les témoins :
Charles Rieben
Stremant

Communiqué à l'état civil de Rütli,
d'Epalinges et d'Edandem.

L'officier de l'état civil :
Bauffe

Registre des mariages A.

N^o 421
Chossis
Will

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chossis, Charles**
célibataire
conducteur - typographe
originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean-Marie Chossis, ouvrier de ville et de
Marie née Ravonnel, à Genève

2. **Will, Jeanne-Emilie-Hélène**
célibataire
institutrice
originaire de Ste Croix domiciliée à
Epalinges née à
Lausanne le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Frédéric-Emile Will, 'd'écclé' et de
Louise née Schatzmann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Frédéric Will, électricien, à Lausanne
2. Renée Truchoff (ville), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Plainpalais,
Ste Croix et Les Granges-de-Ste Croix, le 12, à Epa-
linges, le 13 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Plainpalais, Ste
Croix, Granges-de-Ste Croix et
Epalinges.

Les époux :

C. Chossis

Hélène Chossis

Les témoins :

Will. F.

Renée Truchoff

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil de Plainpalais
de Ste Croix et d'Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 425
Wylor
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wylor, Alfred
celibataire
employé de bureau
originaire de Oberendingen (Ségovie) domicilié à
Lausanne né à
Trilly le dix février
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Albat Wylor, employé, à Oberendingen et de
Jenny-Henriette née Durand, d'ici

2. Jayet, Henriette-Louise
célibataire
lingère
originaire de Noudon et d'Hermondes domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Henri-Louis-Joseph-Samuel Jayet, typographe, et de
Louis-François née Birraud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Huser, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Jayet, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberendingen,
Noudon et Hermondes, le 11 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de ma-
riage à Lausanne, Oberendingen,
Noudon et Hermondes.

Les époux :

A. Wylor,
H. Jayet

Les témoins :

L. Huser
H. Jayet

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Ober-
endingen et de Noudon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 426
Rosselet
Rathgeb

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet, Emile-Alfred
célibataire
docteur en médecine
originaire des Grands Bayards (Neuchâtel) domicilié à
Genève né à
Neuchâtel le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Henri-Edouard Rosselet et de
Annie Cantieni, sa femme, décédée

2. Rathgeb, Berthe-Marguerite
célibataire
originaire de Dietlikon (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jacques Rathgeb, négociant et de
Genevieve-Pulchérie Keller, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Murisier, professeur, à Vevey
2. Marius Perrin, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 28, à Lausanne, le 30,
rue Grands Bayards et à Dietlikon, le 31 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Genève.

Les époux :
Emile
Berthe Rosselet

Les témoins :
P. Murisier
Marius Perrin

Communiqué à l'état civil des Bayards,
de Genève et de Dietlikon.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

No 427
 Droquet
 et
 Dufresne

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Droquet, Ernest - Marius**
 divorcé de Bertha - Henriette Meyce, dès le 22 décembre 1915
 recueilli
 originaire de **Ste Croix** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **vingt-un juin**
mil huit cent quatre-vingt fils de
Ernest - Eugène Droquet, ancien secrétaire, à Lausanne et de
Marie - Louise - Georgine - Frédérique née Brak, Lédée

2. **Dufresne, Jeanne**
 célibataire
 mineure
 originaire de **Lavey - Morcles** domiciliée à
Lausanne née à
Lavey le **quatorze octobre**
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Julien - François - Auguste Dufresne, agriculteur et de
Augustine - Julie née Pittet, à Lavey - village

Comme témoins :
 1. **Edrien Rochat, Cordance, à Lausanne**
 2. **Ida Crousaz (dame), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 4, à Ste Croix et**
aux Granges-de-Ste Croix, le 5, à Lavey, le 25 septem-
bre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **six octobre mil neuf cent dix-sept**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Ste Croix, Granges-
 de-Ste Croix et Lavey.
 Pour l'acte de mariage des fiancés,
 avec divorce, voir vol. 38, fol. 16.

Les époux :

Ernest Droquet fils
Jeanne Droquet

Les témoins :

A. Rochat Dufresne
Ida Crousaz Dufresne

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Ste
 Croix et de Ber.

Registre des mariages A.

No 428

Michel

Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Charles - Ferdinand

célibataire

professeur de musique

originaire de Chardonnay (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-tize

fils de

Charles Michel, chef d'orchestre

et de

Louise née Grant, à Lausanne

2. Schenk, Elvide - Ida

célibataire

employée de commerce

originaire de Herkheim (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Hermann - Jules Schenk, mécanicien, à Lausanne

et de

Elimbeth née Bichler, décédée

Comme témoins : } 1. Jules Schenk, mécanicien, à Lausanne
2. Henri Laurent, carrier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Chardonnay
et à Herkheim, le 12 septembre 1917Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Consentement du père de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chardonnay et Herk-
heim.Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 24, fol. 210.Pour l'acte de décès de la mère, voir
vol. 45, fol. 18.Communiqué à l'état civil de Villars-
sur-Yens et de Herkheim.

Les époux :

Ch. Michel
Ida Michel

Les témoins :

J. Schenk
H. Laurent

L'officier de l'état civil :

F. Pucel

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 19 mars 1926, déclaré définitif et exécutoire le 18 mai 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr_____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 mai 1926.

L'officier de l'état civil :

J. Baum

R. du no. 8. 26.

Registre des mariages A.

No 429
Dumont
et
Busser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, Charles-François-Louis

comptable

célibataire

originaire de Bussigny-Morges domicilié à

Genève né à

Lausanne le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles-Edmond Dumont, commis et de

Jeanne-Julia Golay, sa femme, à Lausanne

2. Busser, Nelly-Lina-Yvonne

célibataire

employée de commerce

originaire de Colmar (Alsace) domiciliée à

Lausanne née à

Prévê le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Mathias Busser, encaisseur et de

Marie Herminod, sa femme, à Yverdon

Comme témoins : 1. Charles Dumont, employé à l'usine à gaz, à Lausanne

2. Charles Schauenberg, employé de bureau, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Genève, le 11, à Lausanne, le 13,

et à Bussigny-Morges, le 14 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :

Charles Dumont
Nelly Dumont

Les témoins :

C. Dumont
C. Schauenberg

Communiqué à l'état civil de Bussigny-Morges et de Genève (B.C.), ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Registre des mariages A.

N^o 430
Zulauf
et
Mamboury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zulauf, Alexis-Georges
célibataire
commun aux E. F. F.
originaire de Château-d'Œce domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept février
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Alexis Zulauf, décédé et de
Louise-Sophie née Delomay, à Lausanne

2. Mamboury, Léona
célibataire

originaire de Signy domiciliée à
Signy née à
Signy le quatre avril
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Emi-Octave Mamboury, agriculteur, à Signy, et de
Louise née Fauxe, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Moret, concubinaire, à Lausanne
2. Georges Zulauf, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Château-d'Œce,
le 9, et à Signy, le 10 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Château-d'Œce
et Signy.

Les époux :

Zulauf
L. Zulauf

Les témoins :

E. Moret
G. Zulauf.

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Œce et de Giringens.

Registre des mariages A.

No 431
Aughtie
et
Bernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aughtie, Edgar - Thomas
célibataire
employé de chemin de fer
originaire de Londres domicilié à
Londres, en séjour à Château-d'Ex ; interné de guerre né à
Londres le vingt-quatre septembre
mil huit cent vingt-dix-huit fils de
Thomas Aughtie peintre et de
Lena Aughtie née Müller, décédée

2. Berner, Lidia - Anna
célibataire
cuisinière
originaire de Ruperswil (Argovie) domiciliée à
Château-d'Ex née à
Dusseldorf (Zürich) le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Heinrich Berner journaliste, à Baden et de
Anna née Hübscher, décédée

Comme témoins : } 1. John Hellam, interné de guerre, à Château-d'Ex
2. Louise Dubuis (d^{lle}), femme de chambre, à Romanelle

Les publications ont eu lieu à Château-d'Ex, le 4, et à Ruperswil, le 5 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Château-d'Ex

Les époux :
Edgar Thomas Aughtie
Lidia Aughtie

Les témoins :
John H. Hellam
Louise Dubuis
M. J. G. ...

Communiqué à l'état civil de Château-d'Ex et de Ruperswil

L'officier de l'état civil :
J. ...

Registre des mariages A.

N^o 432
 Milliquet
 et
 Peneveyre

8-19
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet, Paul-Alloys
 célibataire
 électricien
 originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Marius-François-Daniel Milliquet, manoeuvre, et de
Julie-Louise-Lucie née Beyerand, à Lausanne

2. Peneveyre, Berthe-Suzanne-Louise
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
George-David-Frédéric Peneveyre, relieur et de
Élix-Marie-Fanny née Neuhaus, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Georges Peneveyre, relieur, à Lausanne
 } 2. Adrien Maurin, ébéniste, à Orsico

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Lutry,
le 19, et à Grandvaux, le 20 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Grand-
vaux.

Les époux :

Paul Milliquet
Berthe Milliquet

Les témoins :

Adrien Maurin
Georges Peneveyre

Communiqué à l'état civil de Cully
 et de Lutry.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

no 433
Palaz
Monterlos

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palaz, Frédéric - Louis
célibataire
mécanicien - électricien
originaire de Riez et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Riez le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Victor Palaz, dièdi et de
Anna née Fauquas, à Lausanne

2. Monterlos, Lis - Adèle - Eugénie
célibataire
cuisinière
originaire de Bretonvillers (Doubs), France domiciliée à
Lausanne née à
Bretonvillers le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles - Joseph Monterlos, cultivateur et de
Marie - Julie - Héma née Huot, à Plambois - du - Nois

Comme témoins :
1. Louis Palaz, inspecteur T.-L., à Lausanne
2. Emile Dany, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Lutry, le
17, et à Riez, le 18 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Copies de la naissance des père et mère de
la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry et Riez.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

F. Palaz

Adèle Palaz

Les témoins :

Louis Palaz

Em. Dany

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Pacez

Signatures des
Conjoints
Pacez

Communiqué à l'état civil de Cully
et de Lutry, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

no 434
Turner
et
Chuard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turner, Ernest - James
célibataire
garçon de magasin
originaire de Streatham (comté de Surrey), Angleterre, domicilié à
Streatham, en séjour à Château-d'Oex, intant de femme né à
Streatham le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Annie Turner, d'adèle et de

2. Chuard, Eglantine
célibataire
femme de chambre
originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
Château-d'Oex née à
Payerne le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-troise fille de
Isaac-Henri Chuard, employé de chemin de fer et de
Cécile-Augustine Villomont, à Morat

Comme témoins :
1. Henri Chuard, commis C.F.F., à Morat
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 16, et à Cor-
celles près Payerne, le 18 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

Ernest James Turner
Eglantine Turner.

Les témoins :

Chuard Henri

Laurent
Méd. Gulland

L'officier de l'état civil :

Juss

Communiqué à l'état civil de Châ-
teau-d'Oex et de Corcelles.

Registre des mariages A.

N^o 435
Ganty
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganty, Adolphe - Lucien

célibataire

coiffeur

originaire de Lutry

domicilié à

Lausanne

né à

Lutry

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Alexis Ganty, chauffeur - mécanicien

et de

Georgine - Henriette née Borel, à Lausanne

2. Besson, Clémence

célibataire

originaire de Chapelle / Moudon

domiciliée à

Lausanne

née à

Moudon

le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Jean - Samuel Besson, diocésain

et de

Caroline née Bland, à Moudon

Comme témoins :

1. Jules Ganty, préparateur, à Lausanne

2. Alexis Ganty, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Lutry, le

21, et à Chapelle, le 22 septembre 1907

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Cerementaire de mariage.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry et Chapelle.

Les époux :

Adolphe Ganty

Clémence Ganty

Les témoins :

J. Ganty

Gant Borel

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de St Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 436
 Burri
 et
 Gantzy

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burri, Karl-Anton - Franz**
 célibataire
 viticier
 originaire de **Malters (Lucerne)** domicilié à
Lausanne né à
Lucerne le neuf mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Franz - Anton Burri, viticier et de
Maria - Barbara née Hürwiler, à Lucerne

2. **Gantzy, Suzanne - Amette**
 célibataire
 couturière
 originaire de **Lutry** domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Ulric Gantzy, chauffeur et de
Georgine - Alexiote née Borel, à Lausanne

Comme témoins :
 1. **Adolphe Gantzy, coiffeur, à Lausanne**
 2. **Leon Zuber, menuisier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Lutry, le 1^{er}, à Malters, le 3 septembre 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
 Copies de publication de mariage
 à Lausanne, Malters et Lutry.

Les époux :

Antoine Burri
 Amette Burri

Les témoins :

Adolphe Gantzy
 Leon Zuber

Communiqué à l'état civil de Malters
 et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Jual

Registre des mariages A.

N^o 437
Herzog
et
Stappung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Herzog, Johann - Robert**
célibataire
employé de bureau
originaire de **Wölflinswil (Argovie)** domicilié à
Saxon né à
Wölflinswil le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Auguste Herzog, décédé et de
Sekunda née Freier, à Furgi (Argovie)

2. **Stappung, Anna**
célibataire
cuisinière
originaire de **Döttingen (Argovie)** domiciliée à
Lausanne née à
au Châtelard (Montevaux) le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Gottfried Stappung, portier et de
Marie - Amélie Schindler, à Döttingen

Comme témoins : } 1. **Constant Pernet, boulanger, à Lausanne**
2. **Eugène Thibaud, domestique, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Saxon**, le 23, à **Wölflinswil** et à
Lausanne, le 25, à **Döttingen**, le 26 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de **Saxon**.

Les époux :

Rob. Herzog
Anna Herzog

Les témoins :

C. Pernet
Eug. Thibaud

L'officier de l'état civil :

P. Puel

Communiqué à l'état civil de **Wölflinswil**,
de **Saxon** et de **Döttingen**.

Registre des mariages A.

N^o 438
 Henneberger
 De Greck

6-334.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henneberger, Léon-Emile

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules-Louis-Emile Henneberger et de

Emma née Lidemann, les deux décidés

2. De Greck, Elsa-Clementine

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Maximilien-Robert De Greck, ancien photographe et de

Louise-Clementine née Oromme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Abraham Goussenberg, pharmacien, à Lausanne
 2. Henri Gron, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Guggisberg, le 5 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage à
 Lausanne et Guggisberg.

Les époux :

Henneberger
 Elsa Henneberger

Les témoins :

A. Goussenberg
 H. Gron.

Communiqué à l'état civil de
 Guggisberg.

L'officier de l'état civil :

Juel

Registre des mariages A.

No 439
Humbert
et
Defrancesco

Par jugement du Tribunal ~~des~~
~~districts de Lausanne~~ rendu
en date du ~~20 novembre 1917~~ déclaré
définitif et exécutoire le ~~26 décembre~~
~~1917~~, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ~~—~~ an le
délai pendant lequel l ~~—~~
ne pourr ~~—~~ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le ~~17 janvier 1918~~
L'officier de l'état civil :
~~H. Lühaut~~
comp

Reçu par le M. E. C.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Alfred - Emile
célibataire
secrétaire aux I. I.
originaire du Lieu domicilié à
Lausanne né à

au Lieu le dix-huit avril
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Paul - Auguste Humbert et de
Félicia - Suzanne née Déprat, à Lausanne

2. Defrancesco, Marguerite - Suzanne
célibataire
couturière
originaire de Ougio (Grinons) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le cinq avril
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Dominique - Natalis Defrancesco, décédé et de
Marie - Louise née Pittet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. François Decoppet, représentant, à Lausanne
2. Camille Libert, chef d'atelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, au Lieu, le
12, et à Ougio, le 14 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Lieu et
Ougio.

Les époux :

A. Humbert
M. Humbert

Les témoins :

F. Decoppet
C. Libert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil du Lieu
et de Romo.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 440
Michel
et
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Edouard - Auguste
divorcé de Olga née Dubois, dès le 7 juillet 1911
contremaître

originaire de Bönigen (Berne) domicilié à
Bumigny - Berne né à

au Locle (Neuchâtel) le vingt-six octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jacques - Auguste Michel et de
Marie - Janny Dupont née Poterat

2. Weber, Juliette - Elise
célibataire

couturière
originaire de Montmolin (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Henri Weber et de
Rose - Mathilde née Ferry, aux Bénéts

Comme témoins :
1. Emile Meyer, chef d'équipe C.F.F., àully
2. Rodolphe Marguerat, cafetier, àully

Les publications ont eu lieu à Bumigny, le 20, à Coffrane, Lau-
sanne et Interlaken, le 21 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Bumigny.

Les époux :
Edouard Michel
Juliette Michel

Les témoins :
Monsieur Emile
Rodolphe Marguerat

Communiqué à l'état civil d'Inter-
laken, de Bumigny et de Coffrane

L'officier de l'état civil :
J. Guat

Registre des mariages A.

N^o 441
Cavin
et
Cherpillod

Par jugement du Tribunal...
district de Naudon, rendu
en date du 15 mars 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mai
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 5 juin 1913

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cavin, John

divorcé d'Albine - Joséphine Perret, dès le 18 juin 1909
tailleur

originaire de Fuchères domicilié à

Carouge né à

Fuchères le dix avril

mil huit cent septante-un fils de

Jules Cavin et de

Julie née Thonny, décédée

2. Cherpillod, Elie

divorcé de John - Emile Vuagniaux, dès le 7 mai 1914
couturière

originaire de Fuchères domiciliée à

Fuchères née à

Fuchères le trois août

mil huit cent septante-cinq fille de

Jean-Pierre Cherpillod, décédé et de

Jenny née Jaquia, à Fuchères

Comme témoins: } 1. Abraham Goussenberg, pharmacien, à Lausanne
2. Henri Gros, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carouge, le 26, et à Fuchères,
le 27 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Nézière.

Les époux:

John Cavin tailleur
Elie Cavin

Les témoins:

A. Goussenberg
H. Gros

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Communiqué à l'état civil de Naudon
et de Nézière

Registre des mariages A.

N^o 442
Loewer
Theintz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loewer, André-Oscar
cibataire
boulanger
originaire de Lavigny domicilié à
Lausanne né à

Delémont (Berne) le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Albert-Alfred Loewer, négociant et de
Ida-Léa née Fivaz, à Lausanne

2. Theintz, Elisabeth-Louise-Juliette
cibataire
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules-François Theintz, sergent de police et de
Julie née Décrevel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Theintz, sergent de police, à Lausanne
2. Gaston Demambroz, intendant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 septembre, à
Lavigny et Pully, le 1^{er} octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lavigny et
Pully.

Les époux :
Loewer André
Elisabeth Loewer

Les témoins :
J Theintz
Demambroz

Communiqué à l'état civil de Villars-
le-Joss et de Gimel.

L'officier de l'état civil :
Puer

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 5 février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a jugé à an. le délai pendant lequel ne pourr contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 février 1924.
L'officier de l'état civil:
Baillif

Registre des mariages A.

No 443
Maeder
et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maeder, Fritz

célibataire

instituteur

originaire de Lourens et de Buchillon (Fribourg) domicilié à Ependes né à

Oranches le treize février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Pierre Maeder, décédé et de Marie née Wodtli, à Donatyr

2. Bovay, Marie

célibataire

institutrice

originaire de Urins et de Chaniaz domiciliée à Ependes née à

Urins le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt fille de

François-Louis Bovay et de Juste née Héritier, décédés

Comme témoins : 1. Emile Maeder, commis postal, à Vevey
2. Odile Pittet (d'elle), à Morges

Les publications ont eu lieu à Ependes et à Urins, le 13, à Chaniaz et à Lourens, le 14 septembre, à Buchillon, le 1^{er} octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Belmont / Yverdon.

Les époux :

Maeder
M. Maeder

Les témoins :

Maeder
O. Pittet

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Morat, de Buchillon, de Belmont / Yv., d'Urins et de Donatyr.

Registre des mariages A.

No 414
Yenni
et
Peyrollaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yenni, Paul-Eugène
veuf d'Emma née Guex, dès le 28 octobre 1915
employé C. F. F.
originaire de Morlon (Fribourg) domicilié à
Vallorbe né à
Vallorbe le dix-sept
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
François-Navia Yenni, décédé et de
Berthe-Clémence Grobet, à Vallorbe

2. Peyrollaz, Léonora
célibataire
originaire de Epesses domiciliée à
Rivaz née à
Sallaz sous Rivaz le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt fille de
Louis-Eugène Peyrollaz et de
Louise née Tevoraz, à Rivaz

Comme témoins : } 1. Louis Feneuvre, secrétaire, à Lausanne
2. Georges Bélet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 1^{er}, à Morlon et à Ri-
vaz, le 2, à Epesses, le 4 octobre 1917

Registre des familles vol. 16 fol. 132

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-sept


Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Vallorbe.

Les époux :

Yenni Eugène
No. Yenni

Les témoins :


Bélet

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Morlon,
de Vallorbe, de Cully et de
Chèvres.

Registre des mariages A.

N^o 445
Kopf
et
Santschy

Le 25 mars 1948...
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en
sens qu'il le nom patronymique
"Santschy" soit orthographié:

"SANTSCHI"

Lausanne, le 6 avril 1948

L'officier de l'état civil:

Cqué à Lucens, Mollens et Sigriswil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Kopf, Emile

célibataire

employé à la société coopérative

originaire de Crémier

domicilié à

Lausanne

né à

Orbe

le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jean Kopf, employé chez Ferrin & C^{ie}

et de

Marie-Christine née Hänsli, à Lausanne

2. Santschy, Marthe-Eveline

célibataire

originaire de Mollens (Vaud) et Sigriswil (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Burnins

le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Ami-Georges Santschy, agent de police, à Rolle, et de
Lucie-Louise née Pointet, d'Orléans

Comme témoins: } 1. Charles Santschy, gendarme, à Vallorbe
2. Blanche Carrard (L^{elle}), caillasse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Sigriswil, le 5,
à Crémier et à Mollens, le 6 septembre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sigriswil,
Crémier et Mollens.

Les époux:

E. Kopf
M. Kopf

Les témoins:

Santschy gendarme
Carrard Blanche

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Sigriswil,
de Lucens et de Mollens.

Registre des mariages A.

N^o 446

Corboz
Baudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corboz, Auguste - Alfred**
 célibataire
 employé aux F.-I.
 originaire de Montreux-Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 au Mont le dix-sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Auguste Corboz, agriculteur et de
 Victorine née Poterat, au Mont

2. **Baudat, Suzanne**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Ornex/Orbe domiciliée à
 au Sentier née à
 au Lieu le deux juillet
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Jean-François Baudat, négociant et de
 Fanny - Emma née Lebet, au Sentier

Comme témoins : } 1. Edmond Chapuis, comptable, au Mont/Lausanne
 } 2. Louis Poterat, employé d'hôtel, aux Croixettes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, au Mont, à Ornex et au Sentier le 29 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Le Mont, Ornex
 et Le Sentier.

Les époux :
 Auguste Corboz
 Suzanne Baudat

Les témoins :
 Edm Chapuis
 L. Poterat

Communiqué à l'état civil de Romanel, àully, d'Agiez et Le Sentier.

L'officier de l'état civil :
 J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 447
Séchaud
Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Armand - Max
célibataire
électricien
originaire de Tullins domicilié à
Lausanne né à
Ormer le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Constant - François Séchaud, voyageur de commerce et de
Julie - Elise née Bally, à Lausanne

2. Gex, Marie - Cathérine
célibataire
ménagère
originaire de Yéromaz (Valais) domiciliée à
Yéromaz née à
Yéromaz le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Pierre Gex, agriculteur et de
Marie née Monnay, à Yéromaz

Comme témoins : } 1. François Séchaud, brasseur, à Lausanne
2. Pierre - Louis Gex, agriculteur, à Yéromaz (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Tullins,
le 26, et à Yéromaz, le 27 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Tullins et Yéromaz.

Les époux :

A. Séchaud.
M. Séchaud

Les témoins :

François Séchaud
Pierre Gex

Communiqué à l'état civil de Yéromaz
et de Tullins.

L'officier de l'état civil :
Fuehl

Registre des mariages A.

N^o 448
Balmer
Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balmer, Frédéric - Alcide

célibataire

munié

originaire de Mühleberg (Berno) domicilié à

Eggen

né à

St Blaise

le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Frédéric Balmer, agriculteur, à Cortaillod et de

Pauline - Sophie née Regli, domiciliée

2. Pilloud, Mathilde

célibataire

originaire de Pomy domiciliée à

Lausanne

née à

Pomy

le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Eugène Pilloud, charrier, à Gredon et de

Lucie née Recordon, domiciliée

Comme témoins :

1. Edmond Rogier, étudiant, à Lausanne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Eggen, Mühleberg et Pomy, le 24 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autrination de l'état civil de St-Cierges.

Les époux :

Balmer Frédéric

M. Balmer

Les témoins :

Eol. Rogier

Belet

L'officier de l'état civil :

Jean

Communiqué à l'état civil de Mühleberg, de St-Cierges et d'Orsino.

Registre des mariages A.

N^o 449
Pettineroli
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pettineroli, François - Léopold
veuf de Emma - Louise - Jenny Chalet, dès le 7 août 1907
typographe
originaire de Ivola San Giulio (Novare), Italie — domicilié à
Lausanne — né à
Oigle — le deux novembre
mil huit cent soixante - six — fils de
François - Joseph - Marie Pettineroli — et de
Marie - Thérèse née Rime, les deux décédés

2. Margot, Marie - Anne - Louise - Henriette
célibataire
dame de magasin
originaire de St^e Croix — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le sept mars
mil huit cent soixante - huit — fille de
Jacques - Louis - Marc Margot — et de
Jeanne - Sophie - Marie née Jaquin, les deux décédés

Comme témoins :
1. Charles Pettineroli, ébéniste, à Lausanne
2. Fritz Baumgartner, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Granges-le-St^e Croix, le 21, à St^e Croix, le 23 juillet, à Ivola San Giulio, le 16 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Actes des publications de mariage à Lausanne, Granges-le-St^e Croix, St^e Croix et Ivola San Giulio.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice & Police.
Communiqué à l'état civil de St^e Croix et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

François Pettineroli
Marie Pettineroli

Les témoins :

Charles Pettineroli
Fritz Baumgartner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 450
Gailloud
et
Perroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud, Marcel-Jules

célibataire

mineur

originaire de Villeneuve, Noville et Renmaz

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jules-Edouard Gailloud, mineur, sans domicile connu et de
Hélène-Rosine née Pache, à Lausanne

2. Perroud, Marie-Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Savièse (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Savièse

le trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Joseph Perroud, agriculteur et de
Marie-Cécile née Kamuzin, à Savièse

Comme témoins :

1. Olivia Blanchard, couturière, à Lausanne

2. Jules Chabbez, chiffonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 5, à Villeneuve,
Noville et Renmaz, le 7, à Savièse, le 8 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat des père et mère de la
fiancée.

Actes de publication le mariage
à Lausanne, Villeneuve, Noville,
Renmaz et Savièse.

Communiqué à l'état civil de Villeneuve
et de Savièse.

Les époux :

Gailloud Marcel
Elisabeth Gailloud

Les témoins :

Chabbez Jules
Blanchard Olivier

L'officier de l'état civil :

Jucel

+ 1929

Registre des mariages A.

No 451
Cavin
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Frank - Edgard
célibataire
agriculteur
originaire de Tucherens _____ domicilié à
Tucherens _____ né à
Repraaz _____ le six août
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Héli Cavin, facteur postal, à Pullins _____ et de
Sophie née Thomney, d'écôle _____

2. Chappuis, Bertha
célibataire
ménagère
originaire de Carouge _____ domiciliée à
Carouge _____ née à
Carouge _____ le trente août
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
François Chappuis, agriculteur _____ et de
Anna née Dietschel, à Carouge _____

Comme témoins :
1. Eugène Chappuis, conducteur C.F.F., à Lausanne
2. Berthe Jacquier (dame), sage-femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tucherens, le 2, et à Carouge, le 3
octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Noudon.

Les époux :
F. Cavin
B. Cavin.

Les témoins :
Chappuis Eug
B. Jacquier.

Communiqué à l'état civil de Noudon
et de Mézières.

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

No 452
 Stocker
 et
 Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stocker, Stanislaus - Albert

célibataire

menuisier

originaire de Baar (Zoug) domicilié à

Lausanne né à

Riggisberg (Berne) le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Stanislaus - David Stocker, menuisier et de

Anna - Maria née Gilgen, à Lausanne

2. Müller, Marie - Eugénie

célibataire

repassuse

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Albert - Eugène Müller, décédé et de

Elix - Marie née Degross, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Rietz, menuisier, à Lausanne

2. Emile Griesbach, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Fribourg, le

19, et à Baar, le 22 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fribourg et Baar.

Les époux :

Stocker Albert

Eugénie Stocker

Les témoins :

Rietz

E. Griesbach

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Fri-
bourg et de Baar.

Registre des familles vol. 18 fol. 19

Registre des mariages A.

No 453
Rutschmann
Steiger

Par jugement du Tribunal de
distrikt de Zurich, rendu
en date du 4. juillet 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 4. juillet
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an. le
délai pendant lequel l.....
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 août 1917.

L'officier de l'état civil:

Fucal

P. sur 1. 9. 22.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutschmann, Johann
divorcé de Emma - Elira née Grünig, dès le 7 mars 1917
restaurateur
originaire de Rafz (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Rafz le quinze mars
mil huit cent vingt-quatre fils de
Jakob Rutschmann et de
Barbara née Fehr, les deux décédés

2. Steiger, Anna
célibataire
cuisinière
originaire de Niederbipp (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Niederbipp le deux juillet
mil huit cent septante-un fille de
Konrad Steiger et de
Elisabeth née Teit, les deux décédés

Comme témoins :
1. Robert Rüber, cuisinier, à Montreux
2. Bertha Gerber d'elle, couturière, à Paulm.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Rafz et à
Niederbipp, le 10 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rafz et Nieder-
bipp.

Les époux :

Johann Rutschmann
Anna Rutschmann

Les témoins :

Bertha Gerber
R. Rüber

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Rafz
et de Niederbipp.

Registre des mariages A.

No 454
 Monthoux
 et
 Corboz

Par jugement du Tribunal d'arrondissement d'Aubonne, rendu en date du 22 février 1922, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr[ait] contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 avril 1922.

L'officier de l'état civil:

F. J. J.
 R. du 27.4.22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Monthoux, Alfred-Henri-Frédéric
 veuf de Lina - Eugénie dite Hortense née Monthoux,
 déc. le 4 avril 1914, charbon

originaire de Pièce domicilié à

Pièce né à

Pièce le quatorze mars

mil huit cent septante-trois fils de

Louis-Henri Monthoux, charbon, à Pièce et de

Julie née Christin, diable

2. Corboz née Blanc, Ida-Charlotte-Louise

divorcée de Georges-Aloïs Corboz, déc. le 5 janvier 1905

minagère

originaire de Odens domiciliée à

Chailly sur Lausanne née à

Plancy le premier mai

mil huit cent septante-neuf fille de

Louis-François Blanc, rentier et de

Jeanne-Louise-Félicité née Nicola, à Chailly / Lausanne

Comme témoins: 1. Mme Hédigua, chef de cantale de habitants, à Lausanne

2. M. Louis Augsburyer, sous-chef de la vicairie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pièce, le 22, à Odens, le 24,

et à Lausanne, le 25 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Autorisations de l'état civil
 de Pièce.

Les époux:

Alfred Monthoux

Charlotte Monthoux

Les témoins:

A. Hédigua

Louis Augsburyer

L'officier de l'état civil:

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Pièce
 et de Müllicens

Registre des mariages A.

No 455
Mottaz
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Charles - André

célibataire

ouvrier à la fabrique Nestlé

originaire de Gyens domicilié à

Bercher né à

Bercher le vingt-nix février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules Mottaz, marchand et de

Barthélemy Jaquier, à Bercher

2. Pache, Julia - Marie - Louise

célibataire

ouvrière à la fabrique Nestlé

originaire de Epalinges domiciliée à

Bercher née à

Lausanne le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules Pache, électricien, à Lausanne et de

Monette - Sophie née Desplands, d'Odde

Comme témoins : 1. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne

2. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bercher et à Gyens, le 16, à Epalinges,

le 17 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autourisation de l'état civil de St Cierges.

Les époux :

Mottaz Charles
Julia Mottaz

Les témoins :

Peneyre
Bellet

L'officier de l'état civil :

Proust

Communiqué à l'état civil de Moudon, de St Cierges et d'Epalinges.

R. du 27.3.25

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 19 décembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 4 mars 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 mars 1925.

L'officier de l'état civil:

Proust

No 458
Fatzner
Brion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fatzner, Ferdinand - Paul

célibataire

banquier

originaire de Romanshorn (Thurgovie) domicilié à

Paris, XVII^e arr^t né à

St Gall le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Joachim - Ferdinand Fatzner, négociant, à Zurich, et de

Anna - Hedwig Kolt, décédée

2. Brion, Magdalena - Emma

célibataire

originaire de Strasbourg (Alsace) domiciliée à

Oron-la-Ville née à

Strasbourg le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Paul - Jakob - Albert Brion, architecte et de

Mise Magniaux, à Oron-la-Ville

Comme témoins : 1. Paul Brion, entrepreneur, à Oron-la-Ville

2. Adèle Magniaux (delle), à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Romanshorn, le 28, à Oron-la-Ville, le 30 septembre, à Paris et à Strasbourg

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Romanshorn.

Les époux :
F. Fatzner
M. Brion

Les témoins :
M. Brion
Ad. Magniaux

Communiqué à l'état civil de Ro-
manshorn, d'Oron-la-Ville, ainsi
qu'à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

L'officier de l'état civil :
M. Brion

Registre des mariages A.

N^o 457
Baumgartner
Becholey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner, Robert-Louis
célibataire
munière
originaire de Montpreveyres domicilié à
au Chalet-à-Gobet / Lausanne né à
Lausanne le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Charles-Frédéric Baumgartner, diable et de
Jenny-Rosine née Cavin, au Chalet-à-Gobet

2. Becholey, Alice-Julie
célibataire
couturière
originaire de Chevaller-sur-Luans domiciliée à
Epalinges née à
Nyon le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Rosine Becholey, à Genève et de

Comme témoins :
1. Octave Cackin, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Zumburmen, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Montpreveyres,
Chevaller-sur-L. et Epalinges, le 5 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Montpreveyres, Chevaller-sur-L.
et Epalinges.
Sous l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 20, fol. 127.

Les époux :
Robert Baumgartner
Alice Baumgartner

Les témoins :
A. Cackin
H. Zumburmen

L'officier de l'état civil :
H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de Reffroy,
de Lucens et d'Epalinges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 458
 Michaud
 et
 Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Gustave - Edouard
est domicilié au fiancé, Avenue Bergières, Moré Bijoux 1-

célibataire

peintre

originaire de La Sarraz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Louis-Henri Michaud, employé de commerce et de

Émile née Marguerite, à Lausanne

2. Pache, Blanche-Elise

célibataire

couturière

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis Pache, agriculteur et de

Elise née Petitjean, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Michaud, employé de commerce, à Lausanne

2. Albert Pache, colporteur biblique, à Duesin

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Sarraz, le 2,

à Epalinges, le 3 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, La Sarraz et

Epalinges.

Déclaration médicale.

Communiqué à l'état civil de La

Sarraz et d'Epalinges.

Les époux :

Gustave Michaud

Blanche Michaud

Les témoins :

Henri Michaud

Albert Pache

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

No 459
Magnin
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnin, Ulysse**
célibataire
ouvrier - chocolatier
originaire de **Corcelles au Chavornay** domicilié à
Orbe né à
Method le **deux janvier**
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jean-Louis Magnin, sellier, à Method et de
Marie-Elise née Morendaz, décédée

2. **Jordan, Emilie-Julie**
divorcée de **Marius-Louis Gros**
originaire de **Echichens** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le **dix-sept mars**
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
Alexis Jordan et de
Henriette - Jeanne - Pauline née Arnould

Comme témoins :
1. **Marc Perret, huissier de l'Université, à Lausanne**
2. **François Jordan, pâtissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Orbe, le 28, à Corcelles, Echichens**
et **Lausanne, le 29 septembre 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-sept octobre mil neuf cent dix-sept**

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :

Ulysse Magnin
Emilie Magnin

Les témoins :

M Perret
F Jordan

Communiqué à l'état civil de **Chavornay, d'Orbe et de Honnay**

L'officier de l'état civil :
J. P.

Registre des mariages A.

No 460
Cuérel
et
Maillard

Par jugement du Tribunal...
...en date du 11 septembre 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 10 octobre
...1933... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l'
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 octobre 1933.

L'officier de l'état civil:

H. Lehaut

suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel, Marcel-François

célibataire

employé de banque

originaire de Villars - Ste Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Emile-François Cuérel, décédé

et de

Marie-Pauline née Hornung, à Lausanne

2. Maillard, Constance-Emma

célibataire

employée de bureau

originaire de Vevey

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Albert-Frédéric Maillard

et de

Julie-Marie-Marguerite née Ravay, les deux décédés

Comme témoins :

1. Jean Mabillard, employé de commerce, à Lausanne

2. Jean Müller, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Villars - Ste -
Croix et à Vevey, le 3 octobre 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Villars - Ste-Croix et
Vevey.

Les époux :

Marcel Cuérel
C. Cuérel

Les témoins :

Mabillard Jean
Müller

L'officier de l'état civil :

Lehaut

Communiqué à l'état civil de Pully-
gny, Morges et de Vevey.

Registre des mariages A.

No 461
Novraz
Pichonnat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novraz, Emile-Philippe
divorcé de Marie-Louise Millet, dès le 8 octobre 1914
commis aux C. F. F.
originaire de Cully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jules-Henri-Isaac-Louis Novraz employé C. F. F. et de
Louise née Dupont, décédée à Lausanne

2. Pichonnat, Oline-Méline
célibataire
originaire de Loratens domiciliée à
Lausanne née à
Loratens le deux août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jules Pichonnat, décédé et de
Marie née Sonnard, à Loratens

Comme témoins : } 1. Narc Nicolet, employé C. F. F., à Lausanne
2. Ernest Bonny, cand. notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Lutry, le
10, à Cully et à Loratens, le 11 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Cully et
Loratens.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec mention du divorce, voir fol. 20,
fol. 17.

Les époux :
Novraz.
Oline Novraz.

Les témoins :
Nicolet
Ernest Bonny

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Cully et de Lucerne.

L'officier de l'état civil :
Jucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 452
Weber
Niklaus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Jules
célibataire
boulangier
originaire de Menziken (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules - Alfred Weber, décédé et de
Emilie née Döbeli, à Lausanne

2. Niklaus, Frieda
célibataire
originaire de Müntschemier (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Neuveville (Berne) le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Samuel Niklaus, cordonnier et de
Rosine née Lanz, à Ornet

Comme témoins :
1. Alfred Weber, commis postal, à Lausanne
2. Batha Niklaus, gouvernante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Menziken
et à Yss, le 24 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Menziken et
Yss.

Les époux :
Jules Weber
Frieda Weber

Les témoins :
A. Weber
B. Niklaus

Communiqué à l'état civil de Menziken et de Yss.

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

No 463
Richardet
et
Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richardet, Georges-Emile

célibataire

employé de commerce

originaire de Fontaines (Natchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

Motteau (Dor), France le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Georges-Emile Richardet, horloger, à Bière

et de

Elise née Leuenberger, décédée

2. Duruz, Blanche

célibataire

couturière

originaire de Yufflens-le-Château et Chigny

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Oscar Duruz, professeur de gymnastique

et de

Bertha Marie-Henriette née Mauel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Oscar Duruz, professeur, à Lausanne

2. Clément Perrone, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yufflens-le-Château et Chigny, le 29 septembre, à Fontaines, le 1^{er} octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yufflens-le-Château, Chigny et Fontaines.

Les époux :

Richardet
B. Richardet.

Les témoins :

O. Duruz
Cl. Perrone

L'officier de l'état civil :

Pruel

Communiqué à l'état civil de Romanel et de Fontaines.

Registre des mariages A.

N^o 464
De la Suderie
de Beschart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De la Suderie, Paul-William
célibataire
inspecteur de commerce, soldat au 7^e colonial
~~originaire~~ de nationalité française domicilié à
précédemment à Dakar (Sénégal), actuellement à Lausanne; né à
Straffan (Kildare), Irlande, le vingt-neuf ^{septième de juin} ~~juin~~
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Prosper De la Suderie et de
Julia De la Suderie née Higgins, décédée

2. de Beschart, Germaine-Marie-Adrienne
célibataire

~~originaire~~ de nationalité française domiciliée à
Paris, 17^e arr^t, en bijou à Lausanne née à
Lorris (Loiret), France, le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Auguste-Marie-Henri de Beschart, décédé et de
Marie-Antoinette née de Saint-Estève, à Paris, 17^e

Comme témoins : } 1. Marie-Antoinette de Beschart (dame), à Paris
2. Louise De la Suderie (delle), à Arcachon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Paris,
17^e arr^t, le 28 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Dispense de publication pour le fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Paris, 17^e arr^t.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de la Seine.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (ou un exemplaire).

Les époux :

P de la Suderie
G de la Suderie

Les témoins :

M. A. de Beschart
L. de la Suderie

L'officier de l'état civil :

Pruch

Registre des mariages A.

N^o 465
 Penard
 et
 Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penard, Louis-Samuel

célibataire

masculin

originaire de Chexbres domicilié à

Berne né à

Chexbres le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François-Louis Penard, vigneron, sans domicile connu et de

Blanche Biedlingmeyer, décédée

2. Raymond née Voegelin, Alice

veuve de Henri-Edouard Raymond, déc. le 28 juin 1915

dame le magasin

originaire de Yverdon domiciliée à

Yvey née à

Yvey le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ferdinand Voegelin, tonnelier et de

Louise-Charlotte Devant, à Yvey

Comme témoins :
 1. Charlotte Voegelin (dame), à Yvey
 2. Justave Dubois, commis P.D., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 19, à Yverdon et à Yvey, le 20, à Chexbres, le 21 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Berne.

Les époux :

Louis Penard
 Alice Penard

Les témoins :

Charlotte Voegelin
 Justave Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chexbres, de Berne, de Yverdon et de Yvey.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 455
Schneider
et
Chamet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Alfred
célibataire
infirmier
originaire de Buchholterberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Englisberg (Berne) le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Johann Schneider, commerçant à Berne et de
Anna née Jenni, décédée

2. Chamet, Emilie
célibataire
infirmière
originaire de La Chaux domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Adolphe - Eugène Chamet, employé aux T. L. et de
Emma - Sophie née Fuchscher, à Lausanne

Comme témoins :
1. Victor Chamet, employé de bureau, à Lausanne
2. Ida Chamet (d'été), infirmière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Buchholterberg
et à La Chaux, le 5 octobre 1917

Registre des familles vol. 16 fol. 80

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Buchholterberg
et La Chaux.

Les époux :
Alfred Schneider
Emilie Schneider

Les témoins :
Alamy
Ida Chamet

Communiqué à l'état civil de Buch-
holterberg et de Comau.

L'officier de l'état civil :
Fruel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 467
Jaccoud
et
Rosset

Par jugement du Tribunal du Dist.
trict de Lausanne rendu
en date du 25 avril 1946
déclaré définitif et exécutoire le
mai 1946 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 5 mai 1946
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Amice-Louis
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Pelmont / Pully le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Gustave Jaccoud, vigneron et de
Elix-Suzanne née Raquetat, à Lausanne

2. Rosset, Rosine-Jeanne dite Violette
célibataire
reparateur
originaire de Bougy-Villars domiciliée à
Pully née à
Grens le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis-Henri Remet, jardinier et de
Elix née Gillieron, à Pully

Comme témoins :
1. Alexis Gaudin, jardinier, à Lausanne
2. Charles Chaney, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bougy-Villars et
Pully, le 9, à Puidoux, le 10 octobre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Bougy-Villars, Pully et
Puidoux.

Les époux :

M^{lle} Jaccoud
V Jaccoud

Les témoins :

Gaudin A.
Chaney Chs.

L'officier de l'état civil :

Jaccoud

Communiqué à l'état civil d'Autonne
de Pully et de Chablais.

No 465
Martin
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Gustave - Henri
veuf de Louise - Hamette - Marie Dubloy, dès le 24 décembre 1916, employé au L.-O.

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

S^t Sulpice le douze juin

mil huit cent cinquante-huit fils de

Georges - Henri Martin et de

Marie - Marie - Elisabeth née Kirchmann, les deux décédés

2. Baudin née Wyss, Emma

veuve de Emile Baudin, dès le 14 janvier 1915

mariée

originaire de Mollens domiciliée à

Lausanne née à

Contiche le seize juillet

mil huit cent vingt-un fille de

Jacob Wyss et de

Louise Fanny née Guignard, les deux décédés

Comme témoins : 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

2. Henri Richard, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 septembre, à

Froideville, le 1^{er}, et à Mollens, le 2 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Froideville et Mollens.

Pour l'acte de décès de la première

femme de fiancé, voir vol. 41, fol. 157.

Pour l'acte de décès du premier mari de

la fiancée, voir vol. 45, fol. 338.

Communiqué à l'état civil de Poliez-

le-Grand et de Mollens.

Les époux :

Martin Gustave Henri

Emma Martin

Les témoins :

Gantin

H. Richard

L'officier de l'état civil :

Pruch

Registre des mariages A.

N^o 469
Ramelet
Müller

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet, Jules-Henri
célibataire
fablicien
originaire de Orbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Antoine-Louis-Jean-Henri Ramelet, fablicien et de
Louise-Jenny née Böhly, à Lausanne

2. Müller, Dora
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Zofingue (Slovénie) domiciliée à
Lausanne née à
Chevroux le vingt-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Auguste-François Müller, charpentier et de
Marie-Louise née Jordan, à Neuchâtel

Comme témoins :
1. Antoine Ramelet, fablicien, à Lausanne
2. Louis Delessert, fablicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orbe, le 2, à
Zofingue, le 3 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orbe et Zofingue

Les époux :
Ramelet Jules.
Dora Ramelet

Les témoins :
A. Ramelet
Louis Delessert

Communiqué à l'état civil d'Orbe
et de Zofingue.

L'officier de l'état civil :
Jucet

Registre des mariages A.

N^o 479
Hoch
et
Bochaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoch, Paul-Alfred

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Grandvaux

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Paul-Christian-Louis Hoch, serrurier, à Lausanne et de
Anastase née Pionatz, diocèse

2. Bochaton, Marie-Françoise

célibataire

originaire de Publier (Hte Savoie), France domiciliée à
Publier

née à

Publier

le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Auguste Bochaton, cultivateur et de
Marie-Françoise née Vesin, à Publier

Comme témoins :

1. Robert Barbey, employé de bureau, à Lausanne
2. Emile Kistler, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Grandvaux,
le 27, et à Publier, le 29 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Certificat de nationalité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Grandvaux et Publier.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Paul Hoch.
Marie Hoch.

Les témoins :

R. Barbey
E. Kistler

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Cully
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 471
 Matthey
 et
 Biollay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Matthey, Charles-Henri-Emile**
 célibataire
 commis postal
 originaire de Vallorbe domicilié à
 Lausanne né à
 Vallorbe le vingt-neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Emile-Henri Matthey, chef d'exploitation, à Vallorbe et de
 Odrienne-Marie née Truan, sicutie

2. **Biollay, Louise-Henriette**
 célibataire
 télégraphiste
 originaire de Dorinaz (Valais) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lavey le seize mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Michel-Casimir Biollay, agriculteur et de
 Louise-Anna née Echevald, à Lavey-village

Comme témoins :
 1. Emile Divorne, fonctionnaire postal, à Lausanne
 2. Louis Imhoff, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Vallorbe et à
 Dorinaz, le 17 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages
 à Lausanne, Vallorbe et Dorinaz.

Les époux :

Ch. Matthey
 L. Biollay

Les témoins :

Divorne
 Imhoff

Communiqué à l'état civil de Vallorbe
 et de Collonges.

L'officier de l'état civil :
 J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 472
Hansen
Keller

Par jugement du Tribunal de la ville de Lausanne, rendu en date du 12 mars 1917, déclaré définitif et exécutoire le 16 avril 1917, le mariage contracté ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a jugé à ... an ... le délai pendant lequel ... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 avril 1917.

L'officier de l'état civil:

Bauby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hansen, Peter - Detlef - Julius

célibataire

coiffeur

originaire de Friedrichstadt (Schlowig), Prusse domicilié à Lausanne né à

Friedrichstadt le trois mars

mit huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jacob - Hinrich Hansen, décédé et de

Nagdalena née Wolf, à Friedrichstadt

2. Keller, Paula - Hélène

célibataire

minagère

originaire de Querbach im Enggebirge (Chemnitz), Saxe, domiciliée à Lausanne née à

Querbach le trente juin

mit huit cent quatre-vingt-trois fille de

Karl - Theodor Keller, contre-maître et de

Hilda - Hélène née Luthold, à Querbach

Comme témoins : } 1. Fritz Wittibach, boulanger, à Lausanne
2. Gustave Hupka, coiffeur, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Querbach, le 28 août, et à Friedrichstadt, le 5 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Querbach et Friedrichstadt.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Julius Hansen
Paula Hansen

Les témoins :

Fritz Wittibach
G. Hupka.

L'officier de l'état civil :

Bauby

Registre des mariages A.

N^o 473
Cuvit
Kuntzy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit, William - Louis

célibataire

fronçoyez

originaire de Mollens domicilié à

Mollens né à

Berolle le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François - Samuel Cuvit, (dédé) et de

Pauline - Louise née Morod, à Mollens

2. Kuntzy, Berthe - Elisa

célibataire

originaire de Norges et Satigny (Genève) domiciliée à

Mollens née à

Mollens le dix-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Max - Louis - Elie Kuntzy et de

Marie - Emma née Baudin, à Mollens

Comme témoins : 1. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne
2. Jean Ugeck, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mollens et à Norges, le 8, à Satigny, le 9 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mollens.

Les époux :

Cuvit William

Berthe Cuvit

Les témoins :

Julien Foretay
Jean Ugeck

L'officier de l'état civil :

Mueller

Communiqué à l'état civil de Mollens, de Norges et de Satigny.

Registre des mariages A.

No 474
Grin
et
Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Emile-Eugène

Célibataire

Chantier - livreur

originaire de Grancy et Belmont d'Yverdon

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Héli-Emile-Constant Grin, décédé

et de

Julie-Elise née Cuchet, à Epandis

2. Haldi née Page, Marie-Cécile-Florence

veuve de Eugène-Paul-Lucien Haldi, dès le 11 décembre 1914

continüe

originaire de Genérey (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Paris 16^e arrt.

le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Jean-Joseph-Nichol Page, décédé

et de

Joséphine-Éléonore née Debische, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Vaucher, caveleur, à Lausanne

2. Elie Blanc, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 16, à Genérey, le 17, à Grancy et à Belmont, le 18 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Genérey, Grancy

et Belmont d'Yv.

Pour l'acte de décès du premier mari de

la fiancée, voir vol. 45, fol. 278.

Les époux :

Emile Grin

Cécile Grin

Les témoins :

J. Vaucher

E. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Vucl

Communiqué à l'état civil de Genérey
et de Belmont d'Yv.

Registre des mariages A.

No 475
Sieberker
Jakob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sieberker, Jakob-Oscar
célibataire, mineur autorisé
dequiste
originaire de Kappel (St-Gall) domicilié à
Lausanne né à
St-Gall le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jakob Sieberker, mécanicien et de
Sophie-Livette née Fässler, à Steubensell

2. Jakob, Hulda
célibataire
cuisinière
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Oberburg le vingt-trois février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Benedict Jakob, serrurier et de
Maria-Arma, née Gosteli, à Oberburg

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Robert Pamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kappel et Langnau,
le 20 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Consentement des père et mère du fiancé.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Kappel et Langnau.

Les époux :

Jakob Sieberker
Hulda Sieberker

Les témoins :

H. Bocion
R. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Kappel
et de Langnau.

Par décision du 10 mai 1921,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il le nom par abrégé
que soit orthographe
Sieberker au lieu de
Sieberker.

Lausanne, le 13 mai 1921
L'officier de l'état civil :

Pucelet

qui a été établi à
Kappel et Langnau

N^o 476
Ecuyer
Prakin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ecuyer, Félicie**
célibataire
employé de commerce
originnaire de Envy domicilié à
Lausanne né à
Envy le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Lucien Ecuyer vigneron et de
Jeanne - Marguerite Légeret née Raymond, à Oran

2. **Prakin, Jeanne - Marguerite**
célibataire
vendeuse
originnaire de Correvon domiciliée à
Lutry née à
La Chaux-le-Fonds le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Félix - David Prakin vigneron et de
Beatrix - Hélène née Rogy, à Lutry

Comme témoins : } 1. Lucien Ecuyer vigneron, à Oran
2. Félicie Prakin, vigneron, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Correvon et Lutry
le 18, et Envy, le 19 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Correvon, Lutry
et Envy.

Les époux :

Félicie Ecuyer
M^{me} Wenger

Les témoins :

Lucien Ecuyer
Félicie Prakin

L'officier de l'état civil :

Roulet

Communiqué à l'état civil de St
Georges, de Lutry et de Ro-
mainmôtier.

Registre des mariages A.

N^o 477
Janet
Viale

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janet, Joseph - Frédéric

célibataire

employé de banque

originaire de Leon (Espagne) domicilié à

Lausanne né à

aux Eaux-Vives (Genève) le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Lamberto Janet, décédé et de

Carman ne Roman, à Lausanne

2. Viale, Esther - Catharine - Louise

célibataire

originaire de Bioglio (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Eugène Viale, entrepreneur et de

Primitiva - Caroline ne Viale, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugène Viale, entrepreneur, à Lausanne

2. Raphaël Janet, architecte, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 août, et à

Bioglio, le 30 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.

Acte de décès du père du fiancé

Consentement de sa mère

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne

Bioglio, avec certificat de capacité par le fiancé

Certificat de capacité par la fiancée

Autorisation du Conseil d'Etat.

Procès de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,

à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Janet
Esther Janet

Les témoins :

J. Viale
R. Janet

L'officier de l'état civil :

Mucel

Registre des mariages A.

N^o 478
Pasche
et
Colonna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Emile-Adolphe

veuf de Joseph-Maria née Zwirg, dès le 9 mai 1914
secrétaire à la Direction de Police

originaire de Servion domicilié à
Lausanne né à

L'Abbaye le vingt-un novembre
mil huit-cent dix-sept-huit

fils de
Rodolphe Pasche et de
Louise-Thérèse née Durand, les deux décédés

2. Colonna, Claire-Josphine-Hanne

divorcée de Gustave-Adolphe Perax, dès le 3 décembre 1913
dame de magasin

originaire de Samoens (H^{te} Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à

Samoens le vingt avril
mil huit-cent quatre-vingt-huit

fille de
François-Nicolas Colonna, maréchal des logis de gendarme et de
Célestine-Euphrasie née Gallay, décédée

Comme témoins :
1. Constantin Pirinand, inspecteur de police, à Lausanne
2. Marius Chave, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Samoens, le 2 septembre, à Lausanne
et à Servion, le 6 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf-cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat du père de la fiancée et acte
de décès de sa mère.
Acte de décès de la première femme de la fiancée.
Acte de mariage, avec divorce, pour la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Servion et Samoens.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Communiqué à l'état civil d'Oron et
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

A. Pasche

Claire Pasche

Les témoins :

M. Pirinand

M. Chave

L'officier de l'état civil :

J. Guet

Registre des mariages A.

N^o 479
 Mercier
 et
 Gagnaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Edmond - Raoul

célibataire

chauffeur

originaire de Daillens et Penthièdes domicilié à

Lausanne né à

Daillens le premier décembre

mil huit cent quatre - vingt - sept fils de

Francis - Samuel - Victor Mercier, décédé et de
Georgine - Jenny, née Staudemann, à Lausanne

2. Gagnaux, Marguerite - Mathilde

célibataire

jeune de chambre

originaire de Method domiciliée à

Lausanne née à

Ste Croix le cinquante janvier

mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de

Jules Gagnaux, mécanicien et de
Marie - Hélène Hermin, à Montagny

Comme témoins : } 1. Charles Mercier, mécanicien, à Lausanne
 2. Emile Rochat, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Penthièdes et Method, le 6, à Daillens, le 8 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Penthièdes, Method
et Daillens

Les époux :

R. Mercier
M. Mercier

Les témoins :

Ch. Mercier
E. Rochat

L'officier de l'état civil :

J. Guet

Communiqué à l'état civil de Penthièdes, de Method et de Daillens.

Registre des mariages A.

N^o 430
Anet
Descloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anet, Louis-Henri
veuf de *Coctonn - Hélène Collomb*, dès le 19 février 1913
monteur de chauffage
originaire de *Châtillard (Montoux)* domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jules - Marc Anet décédé et de
Jonny - Henriette née *RoCHAT*, à *Lausanne*
2. Descloux, Maria - Caroline
célibataire

originaire de *Sorens (Fribourg)* domiciliée à
Lausanne née à
Sorens (Fribourg) le vingt-quatre février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Karl - Felicie *Duret*, décédée; fille adoptive de *Félicien - et de*
Antoine Descloux, maréchal, à *Echallens*

Comme témoins : } 1. *Ernest Rabin*, menuisier, à *Lausanne*
2. *Charles Dillon*, employé de bureau, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et au Châtillard*, le
23, à *Sorens*, le 24 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage
à *Lausanne, Le Châtillard*
et *Sorens*.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 13, fol. 5.

Communiqué à l'état civil de *Mon-*
troux et de Sorens.

Les époux :

Anet Louis
Anet Maria

Les témoins :

Ernest Rabin
et Dillon

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

8591.

N^o 481
Dentan
Nutz dit Profit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dentan, Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Lutry domicilié à

Lausanne né à

Epalinges le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Edouard Dentan, décédé et de

Charlotte née Perrin, à Epalinges

2. Nutz dit Profit, Suzanne-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne et La Lenk (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Paul-Charles-Eugène Nutz dit Profit, agriculteur et de

Ida-Beatha née Pache, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Neyste, étalajiste, à Lausanne

2. Henri Polion, sculpteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Lutry, le

5, et à Lenk i/S., le 6 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Lenk

Les époux :

Ch. Dentan
S. Dentan

Les témoins :

E. Neyste
H. Polion

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Lenk.

L'officier de l'état civil :
P. J. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 482
Yersin
Tribolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yersin, Alois-François
divorcé de Juliette - Rose Redard, dès le 27 janvier 1910
entrepreneur

originaire de Rougement domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jules-David Yersin et de

Staline née Taton, les deux dédés

2. Tribolet, Olga-Mélina

divorcée de Fritz Delesert, dès le 11 décembre 1916

originaire de Lutry et Forêt domiciliée à

Lausanne née à

Gals (Bonne) le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Gottlieb - Alfred Tribolet agriculteur et de

Lina née Büttiker, à Gals

Comme témoins : 1. Constant Galland, monteur-électricien, à Lausanne

2. Louis Bonnet, chef de secteur à la voirie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Rougement,

Lutry et Forêt, le 17 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Acte de mariage (copie) de la fiancée, avec mention de divorce.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougement, Lutry et Forêt.

Pour l'acte de naissance des fiancés, voir vol. 9, fol. 340.

Pour l'acte de mariage des fiancés, avec mention de divorce, voir vol. 28, fol. 244.

Communiqué à l'état civil de Rougement, de Lutry et de Forêt.

Les époux :

Alois Yersin

Olga Yersin

Les témoins :

Galland

L. Bonnet

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

No 483
 Waldburger
 et
 Quadi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waldburger, Robert - Emile

célibataire

boucher

originaire de Teufen (Appenzell) domicilié à Lausanne

né à Lausanne le vingt-nix septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean-Ulrich Waldburger, d'icelle et de

Bertha - Louise nie Kurth, à Lausanne

2. Quadi, Laure - Pauline

célibataire

originaire de Agno (Femina) domiciliée à Lausanne

née à Fribourg le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

reconnue de Louis Quadi, d'icelle et de

Rosa Stempfel, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Julien Ritter, boulanger, à Lausanne
 2. Fritz Stribali, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Teufen, le 18,
à Agno, le 23 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Teufen et Agno.
Pour l'acte de décès du père de la
fiancée, voir vol. 46 fol. 272.

Les époux :

R. Waldburger
L. Quadi

Les témoins :

Julien Ritter
Fritz Stribali

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de Teufen
et d'Agno.

No 484
Regamey
Blanc

556
3-56
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Louis - François
veuf de Clémentine - Fanny Discens née Blanc, dès le 3 octo-
agriculteur bre 1916
originaire de Lausanne domicilié à
Vers-chez-les-Blanc / Lausanne né à
Lausanne le dix mai
mil huit cent cinquante-neuf fils de
Charles Regamey et de
Suzanne Blanc, les deux décédés.

2. Blanc née Favre, Louise
veuve de Marc-Louis Blanc, dès le 12 juillet 1913
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Vers-chez-les-Blanc / Lausanne née à
Savigny le huit août
mil huit cent soixante-onze fille de
Charles-Louis Favre et de
Suzette née Fonthorey, les deux décédés.

Comme témoins : } 1. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne
2. Edouard Bignozzi, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 89.
Pour l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 48, fol. 34.
Pour l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 43, fol. 298.
Communiqué

Les époux :

Louis Regamey
Louise Regamey

Les témoins :

Bignozzi
Blanc

L'officier de l'état civil :

Pucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 485
Freiss
et
Guex

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freiss, Albert**
célibataire
ouvrier à la fabrique Nestlé
originaire de **St^e Croix** domicilié à
Boulers né à
Ogons le **vingt-neuf avril**
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Henri Freiss, ouvrier à la fabrique Nestlé et de
Nancy née Bovey, à Boulers

2. **Guex, Céline - Hortense**
célibataire
ouvrière à la fabrique Nestlé
originaire de **Boulers et de Moudon** domiciliée à
Boulers née à
Boulers le **trois août**
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François Guex, agriculteur et de
Constance - Fanny née Guillet, à Boulers

Comme témoins : } 1. **Henri Bocion, recuteur, à Lausanne.**
2. **Jean Urech, recuteur, à Lausanne.**

Les publications ont eu lieu à **Boulers, Moudon et St^e Croix,**
le **6 octobre 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **seize novembre mil neuf cent dix-sept**

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de St^e Croix.

Les époux :
Albert Freiss
H. Freiss

Les témoins :
H. Bocion
J. Urech

Communiqué à l'état civil de **St^e Croix,**
de St^e Croix et de Moudon.

L'officier de l'état civil :
Guex

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 486
Viquerat
et
Vernez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viquerat, Jules - Louis**
célibataire
agriculteur
originaire de **Comblomont-le-Grand** domicilié à
Ternand - Lausanne né à
Basin le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Clément Viquerat, agriculteur et de
Madelaine - Christine née Laupa, à Ternand

2. **Vernez, Alice - Elizabeth**
célibataire
originaire de **Villars - Brémond** domiciliée à
Marchigny née à
Pully le sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles - Louis Vernez, d'icelle et de
Elise née Perron, à Marchigny

Comme témoins : } 1. **Maurice Viquerat, agriculteur, à Ternand / Lausanne**
2. **Auguste Perron, employé aux douanes, à Vevey**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 13, à Comblomont-le-Grand, Villars - Brémond et Marchigny, le 15 octobre 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Comblomont-le-Grand,
Villars - Brémond et Marchigny.

Les époux :
Viquerat Jules
Viquerat Alice

Les témoins :
Perron
M Viquerat

Communiqué à l'état civil de **Comblomont-le-Grand, de Villars-et-St-Pierre**
de **Sortirac.**

L'officier de l'état civil :
Puselet

Registre des mariages A.

No 487
Martin
et
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Alois - Benjamin
célibataire
employé de commerce
originaire de Froideville domicilié à
Cugy né à
Pottens le vingt - six mars
mil huit cent quatre - vingt - six fils de
Jules - Benjamin Martin, agriculteur, à Pottens et de
Lucie - Suzanne née Fabre, décédée.

2. Margot, Hélène - Suzanne
célibataire
employée de bureau
originaire de Ste Croix domiciliée à
au Mont de Lausanne née à
Lausanne le vingt - un avril
mil huit cent quatre - vingt - six fille de
Paul Margot, décédé et de
Albertine Fanny - Lucie née Baud, au Mont de Lausanne

Comme témoins :
1. Héli Monot, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Albert Margot, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froideville, Ste Croix et Cugy, le 15, au Mont de Lausanne, le 16 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre, une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - sept novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Pottens.

Les époux :
Benjamin Martin
Hélène Martin

Les témoins :
Héli Monot
A. Margot

Communiqué à l'état civil de Solothurn - Grand, de Ste Croix et de Pully.

L'officier de l'état civil :
Pucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 488
Bovard
Belet

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovard, Julien - Albert**
veuf de **Blanche - Marie** née **Rey**, de le 14 janvier 1914
menuisier - ébéniste
originaire de **Cully** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **quinze juin**
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charb. Bovard, menuisier et de
Elisa Boul - Petitjean née **Niederhauser**, à **Lausanne**

2. **Belet, Louise**
célibataire
employée de bureau
originaire de **Mont A Lausanne** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le **six février**
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Maximilien Belet, ancien jardinier et de
Genevieve - Jenny née **Lavandry**, à **Lausanne**

Comme témoins :
1. **Edolphe Lefauve**, intendant de guerre, à **Lausanne**
2. **Théophile Girard**, relieur, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le **25**, à **Cully** et
au **Mont**, le **27** octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept**

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Cully et Gelliste.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 15, fol. 391.
Pour l'acte de décès de sa première
femme, voir vol. 44, fol. 175.

Communiqué à l'état civil de **Cully**
et de **Trilly**.

Les époux :
Bovard Albert
Louise Bovard

Les témoins :
Lefauve Edolphe
Th. Girard

L'officier de l'état civil :
F. Accol

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

no 489
Vaucher
et
Davis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaucher, Emile-Edmond

célibataire

dentiste

originaire de Fleurix (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Fleurix le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Monsieur-Louis Vaucher, avocat, à Fleurix et de

Emma-Eugénie née Kunz, décédée

2. Davis, Ida-Morgan

célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à

Sully née à

Baltimore (Etats-Unis) le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Morgan-James Davis, à Baltimore et de

Ida E. Davis née Wilson, à Sully

Comme témoins : 1. Georges Vaucher, D^e en droit, notaire, à Fleurix

2. Robert Amiguet, fondé de pouvoirs, B. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Fleurix

et à Sully, le 26 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec une traduction.

Actes de publications de ma-
riage à Lausanne, Fleurix et
Sully.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Fleurix
et de Sully.

Les époux :

E. Vaucher

Ida Vaucher

Les témoins :

G. Vaucher

R. Amiguet

L'officier de l'état civil :

Heud

Registre des mariages A.

N^o 490
Schwärszel
et
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwärszel, Gottlieb-Louis
divorcé de Adrienne-Françoise Fwald, dès le 13 mars 1916
représentant

originaire de La Chaux-de-Fonds domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Gottlieb Schwärszel, entrepreneur, à La Chaux-de-Fonds, et de
Juliette-Emma née Bron, décédée

2. Brunner, Marie-Elix-Germaine
célibataire

originaire de Wetzwil (S^g Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Ulred-Eugène-César Brunner, décédé et de
Emma-Jeanne née Benz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ulred Brunner, mécanicien, à Lausanne
2. Jules Grobety, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à La Chaux-de-Fonds et à Wetzwil, le 17 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Cotes de publication de mariage à
Lausanne, La Chaux-de-Fonds
et Wetzwil.

Les époux :

Louis Schwärszel
J. Schmechel

Les témoins :

J. Grobety
E. Brunner

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de La
Chaux-de-Fonds et de Wetzwil.

Registre des mariages A.

74-87

No 491
Gloor
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor, Rodolphe - Maurice
célibataire

mécanicien
originaire de Leutwyll (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Yverdon le deux janvier
mil huit cent dix-huit-huit fils de

Jacob Gloor, retraité C. F. F. et de
Rosine née Coudrey, à Romo

2. Michel, Emma - Adèle
célibataire

originaire de Montagny-la-Ville (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Montagny-la-Ville le deux août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

François Michel et de
Nélanie née Crennet, les deux décédés

Comme témoins : 1. Emile Meyer, mécanicien C. F. F., à Lausanne
2. Henri Lüthbringshausen, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Leutwyll,
le 21, et à Montagny-la-Ville, le 30 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Leutwyll et
Montagny-la-Ville

Les époux :

R. Gloor
Adèle Gloor

Les témoins :

E. Meyer
H. Lüthbringshausen

Communiqué à l'état civil de
Leutwyll et de Montagny
Fribourg.

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Registre des mariages A.

No 492
Müller
Hügler

Par décision du 17 janvier 1925
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Müller-Hügler en ce sens que
les parents du fiancé étaient
Jakob Müller, à Zurich, et
Maria-Katharina née
Hartmann, à Bâle

Inscrit le 17 janvier 1925.
L'officier de l'état civil:

Fucul

copie à l'établissement d'Etat et
à Forderwald.

Par jugement du Tribunal du
canton de Bâle-Ville, rendu
en date du 5 juin 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 16 juin
1925, le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a mis à deux ans, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1925.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Müller, Peter
célibataire
tailleur
originaire de Sarau et Forderwald (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Sarau le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jakob Müller, décédé à Zurich et de
Maria-Katharina née Hartmann, à Bâle

2. Hügler, Luise
célibataire
cuisinière
originaire de Eendingen (Bade) domiciliée à
Lausanne née à
Eendingen le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Georg Hügler, ouvrier de fabrique, à Eendingen et de
Luise née Haas, décédée

Comme témoins: 1. Henri Lavant, concierge, à Lausanne
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Sarau et à
Forderwald, le 12, à Eendingen, le 13 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Acte de décès de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sarau, Forder-
wald et Eendingen.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux:

P. Müller

L. Müller

Les témoins:

Maurice

Foretay

L'officier de l'état civil:

Fucul

Communiqué à l'état civil d'Etat
de Forderwald et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 493
 Nicolier
 Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier, Ulysse

veuf de Louisa-Hortense née Lädermann, dès le 29 décembre 1914
 inspecteur aux F.-L.

originaire de Oleyres domicilié à

Lausanne né à

Grondcouve le trente mai

mil huit cent soixante-trois fils de

Jean-François Nicolier et de

Augustine-Julie née Delacour, les deux décédés

2. Pfister née Nicolas, Blanche

veuve de Emile Pfister, dès le 9 juillet 1916
 tailleur

originaire de Rütli (Zürich) domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le vingt-deux août

mil huit cent septante-sept fille de

Henri-Emile Nicolas, entrepreneur et de

Caroline-Jenny née Chapuis, à Epalinges

Comme témoins : 1. Fritz Born, teneur, à Lausanne

2. Ulysse Nicolier, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Oleyres, le

19, à Rütli et à Epalinges, le 20 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des précédents conjoints.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Oleyres, Rütli et Epalinges.

Les époux :

M. Nicolier

M. Pfister

Les témoins :

Fritz Born
 M. Nicolier fils

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil d'Avully,
 de Rütli et d'Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 494
 Chatelain
 Bütikofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelain, Gustave - Edouard

célibataire

gendarme

originaire de Sully domicilié à

Orbe

né à

Sully

le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Henri - Samuel - Edouard Chatelain

et de

Lina née Roudot, à St. Rex

2. Bütikofer, Lina

célibataire

femme de chambre

originaire de Kerrenried (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Kerrenried

le seize février

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jacob Bütikofer, à Kerrenried

et de

Anna née Wälichli, décédée

Comme témoins :

1. Marie Bignon, commis postal, à Lausanne

2. Alice Bignon (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 23, à Sully, Kerrenried et Lausanne, le 25 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certification de l'état civil
 d'Orbe.

Les époux :

G. Chatelain

Lina Chatelain

Les témoins :

M. Bignon

A. Bignon

L'officier de l'état civil :

Ficiel

Communiqué à l'état civil de Yver-
 op - Yver, d'Orbe et de Huchberg.

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne rendu
 en date du 8 janvier 1920, déclaré
 définitif et exécutoire le 6 février
 1920, le mariage ci-dessus
 a été dissous par la source.
 Le Tribunal a fixé à _____ an le
 délai pendant lequel
 ne pourr _____ contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 16 février 1920.

L'officier de l'état civil :

Ficiel

Registre des mariages A.

N^o 495
Werder
Rahder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werder, Alfred-Léo
divorcé de Klara-Gugusta Lamme, dès le 6 juillet 1915
ingénieur-agronome
originaire de Hombrechtikon (Zurich) et Berne domicilié à
Lausanne-Chailly né à
Berne le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt et de
Alfred Werder, rentier et de
Josephine-Franziska née Isler, à Stein/Rhein

2. Rahder, Blanche-Elme
célibataire

originaire des Pays-Bas domiciliée à
Lausanne née à
Elbogen près Carlsbad (Autriche) le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de
Gérard-Wilhelm Rahder, rentier, à Lausanne et de
Cécile-Charlotte née Ferrior, décédée

Comme témoins : 1. Gérard Rahder, rentier, à Lausanne
2. Jean Muller, employé de banque, à Chailly 1^{er}

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Berne, le 31 octobre,
à Hombrechtikon, le 1^{er} novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de mariage des fiancés, avec divorce.
- Consentement du père de la fiancée, avec testaments.
- Acte de décès de sa mère.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Berne et Hombrechtikon.
- Certificat de capacité et de dispense de publication aux Pays-Bas.
- Abstention du Conseil d'Etat.
- Communiqué à l'état civil de Hombrechtikon et de Berne, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

A. L. Werder.
B. C. Werder

Les témoins :

Gérard W. Rahder
Jean Muller

L'officier de l'état civil :

Muller

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 2 novembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 8 novembre 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 23 janvier 1917

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 496
Clerc
Aeschimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Louis-Edouard
célibataire
représentant
originaire de Nôtiers (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né
aux Brénetz (Neuchâtel) le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Escar-Louis-Alfred Clerc et de
Marie-Julie née Gruy, les deux décédés.

2. Aeschimann, Selma
célibataire
steno-dactylographe
originaire de Lützelflüh (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berlin le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Elisabeth Aeschimann, décédée et de

Comme témoins :
1. Jean Clerc, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Auguste Duboisin, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nôtiers et Lützel-
flüh, le 20 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Nôtiers et
Lützelflüh.

Les époux :

Louis Clerc.
Selma Clerc.

Les témoins :

Clerc J. B.
Aug. Duboisin J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Nôtiers
et de Lützelflüh.

Registre des mariages A.

No 497
Pilet
et
Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Jules - Albert

célibataire

mécanicien

originaire de Château-d'Œx domicilié à

Lausanne né à

Leyrin le seize août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri Pilet, décédé et de

Euse - Amélie née Eggeny, à Lausanne

2. Savanchy, Héléna

célibataire

ménagère

originaire de Lutry et Montpreveyres domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de

Edouard Savanchy, agriculteur et de

Hortense née Repanuy, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Savanchy, agriculteur, à Lausanne

2. Jules Margairaz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Œx et

Lutry, le 27, à Montpreveyres, le 28 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Château-d'Œx,
Lutry et Montpreveyres.

Les époux :

J. Pilet
H. Pilet

Les témoins :

Edouard Savanchy
J. Margairaz

L'officier de l'état civil :

J. Pilet

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx, de Lutry et de Repraaz

Registre des mariages A.

No 498
Dubois
et
Baum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Bernard - Henri
célibataire
chef de rang
originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
au Locle le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Julien - Auguste Dubois, horloger et de
Elisabeth née Michel, à Bière

2. Baum, Jeanne - Louise
célibataire

originaire de Utaman domiciliée à
Buchillon née à
Buchillon

le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François Baum, agriculteur et de
Emma née Bül, of Buchillon

Comme témoins : 1. Jules Patten, conducteur C.F.F., à Lausanne
2. Paul Mengachis, chef de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Utaman, le 3,
à Buchillon, le 4, et au Locle, le 5 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil huit cent dix sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Utaman, Buchillon
et Le Locle.

Les époux :
B. Dubois
J. Baum

Les témoins :
J. Bellu
M. Mengachis

L'officier de l'état civil :
P. Uccel

Communiqué à l'état civil de Rolle,
de St-Pierre et du Locle.

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 20 de novembre 1910, déclaré
définitif et exécutoire le 8 mars
1921, le mariage contracté et contre
a été dissous par le tribunal.
Le Tribunal a fixé un délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 21 mars 1921.
L'officier de l'état civil :
P. Uccel

Registre des mariages A.

No 499
Müller
Pailier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Charles - Frédéric

veuf de Lixette née Spycher, dès le 14 mars 1912

fonctionnaire postal

originaire de Payerne domicilié à

Lausanne né à

St Maurice le onze mai

mil huit cent septante-neuf fils de

Henri - Gabriel Müller, décédé et de

Hélène née Richard, à Lausanne

2. Pailier, Hermance - Marie

célibataire

ménagère

originaire de Olon domiciliée à

Lausanne née à

Valleyres sur Villanave le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François - Philippe Pailier, agriculteur, à Olon et de

Marie - Virginie née Gachet, décédée

Comme témoins : 1. Charles De Paulis, charcutier, à Lausanne

2. Jean Gavillet, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Payerne et à

Olon, le 7, à Hélioz, le 8 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Payerne, Olon et Hélioz.

Les époux :

Müller
H. Müller

Les témoins :

Charles De Couly
J. Gavillet

L'officier de l'état civil :

Piccolini

Communiqué à l'état civil de Payerne et d'Olon.

Registre des mariages A.

N^o 500
 Helmann
 de Syssoieff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Helmann, Joseph - Nouchun**
 célibataire
 professeur de musique
 originaire de Semitoff (Russie) domicilié à
 Leyrin né à
 Kherson le six juillet

mit huit-cent quatre-vingt-sept fils de
 David-Nephtoulew Helmann et de
 Felda Helmann, à Bakou

2. **de Syssoieff, Olga**
 célibataire
 licenciée es-sciences
 originaire de Ekaterinoslaw (Russie) domiciliée à
 Leyrin née à
 Ekaterinoslaw le vingt-deux février

mit huit-cent quatre-vingt-douze fille de
 Alexandre de Syssoieff, décédé et de
 Anastasie Ilina, à Leyrin

Comme témoins : } 1. Anastasie de Syssoieff, dame, à Leyrin
 2. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 11 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Leyrin.

Les époux :

Joseph Nouchin Helmann
 Olga Helmann

Les témoins :

Anastasie de Syssoieff
 H. Boisson

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

No 501
Müller
Giliberti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Albert - Joseph - Marie
célibataire
architecte - métier
originaire de Monthey (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Monthey le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Albert Müller, menuisier et de
Marie née Gysin, à Monthey

2. Giliberti, Isabelle
célibataire
dame de magasin
originaire de Modène (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Luigi - Ubaldo Giliberti, décédé et de
Pauline née Ferrero, à Lausanne

Comme témoins :
1. Albert Müller, menuisier, à Monthey
2. Pauline Giliberti (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Monthey, le
9, et à Modène, le 29 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Monthey et Modène,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Joseph Müller
Isabelle Müller

Les témoins :

Albert Müller
P. Giliberti

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Monthey
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Registre des mariages A.

No 502
Humbert
Bettschen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Louis-Marie-Nawice

célibataire

restaurateur

originaire de Fretigny (Hte Saône), France domicilié à

Lausanne

né à

Fretigny

le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Auguste Humbert

et de

Françoise-Hermanne Lorat, les deux décédés

2. Bettschen, Emma-Nathilde

célibataire

souveraine

originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Reichenbach

le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Friedrich Bettschen, décédé

et de

Susanna-Katharina née Joler, à Rothkreuz

Comme témoins :

1. Gottfried Bolliger, employé de bureau, à Lausanne

2. Théodore Antoff, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Reichenbach, le 23 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne et Reichenbach.
Lettre de l'arrat Papier, du 17 octobre 1917.
Certificat de célibat.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Reichenbach
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne

Les époux :

Humbert
Louis Humbert

Les témoins :

G. Bolliger

M. Antoff

L'officier de l'état civil :

Pruet

Registre des mariages A.

N^o 503
Blanc
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Emile-Henri
célibataire
cordonnier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Pauline - Susanne Blanc, à Lully et de

2. Meylan, Ida-Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de Lully domiciliée à
Lausanne née à
Lully le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis-Henri-Frédéric Meylan et de
Anna-Celina née Uldry, les deux décédés

Comme témoins :
1. Lucien Bajard, manoeuvre, à Lausanne
2. Ami Bozgeaud, employé L.-O., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lully, le 30
octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication du mariage à
Lausanne et au Lully

Les époux :

Emile Blanc
Ida Blanc

Les témoins :

M. Bajard
Ami Bozgeaud

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Lully

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 7 mars 1936
déclaré définitif et exécutoire le
16 juillet 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
16 juillet 1936, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 juillet 1936

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 504
Cruchon
Ruffieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon, Marcel

célibataire

bouche

originaire de Berche

domicilié à

Lausanne

né à

Apples

le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alfred Cruchon, agriculteur

et de

Jeanne-Louise née Rouiller, à Apples

2. Ruffieux, Léonie - Anne

célibataire

gouvernante

originaire de

Brinsried (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Louis-Paul Ruffieux, chauffeur

et de

Marie-Érèphine née Toffet, à Lutry

Comme témoins :

1. Ulrich Vuille, tanneur, à Lausanne

2. Joseph Port, tanneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Berche, le 10, et à Rechsthalten, le 12 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Berche et Rechsthalten.

Les époux :

M Cruchon

L Ruffieux

Les témoins :

A. Vuille

J. Port

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de S^{te}-Cécile
et de Rechsthalten.

Registre des mariages A.

No 505
Binley
et
Clæys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binley, Wilfrid-Philip-Edward

célibataire

soldat

originaire de Londres domicilié à

Rawal-Pindi (Indes occidentales), en séjour à Château-d'Oex, né à Londres le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Albert-Philip Binley, décédé et de Hannah Binley née Emmet, à Douvres

2. Clæys, Zulma-Navia

célibataire

brodeuse

originaire de Laethem-St Martin (Belgique occidentale) domiciliée à

Laethem-St Martin; en séjour à Château-d'Oex née à Laethem-St Martin le treize août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Petis Clæys, décédé et de Navia-Thérèse née Otten

Comme témoins :

- 1. Henri Docien, cultivateur, à Lausanne
- 2. Louis Penayre, cultivateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 4 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Subrointion de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

P. Binley Rfn.

Zulma Binley

Les témoins :

(Signatures of witnesses)

L'officier de l'état civil :

(Signature of official)

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex et à la Chancellerie d'état, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 506
Poffet
et
Bersier

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poffet, Albert - Louis
célibataire

employé de commerce

originaire de Mürrenwil (Fribourg) domicilié à
Lausanne

Bulle (Fribourg) le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jean Poffet, décédé et de

Geneviève née Furkender, à Lausanne

2. Bersier, Marie - Elise

célibataire

couturière

originaire de Cugy (Fribourg) domiciliée à
Lausanne

Cugy le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph - Alphonse Bersier, agriculteur et de

Reine - Clémence née Catillat, à Cugy

Comme témoins : 1. Joseph Boers, chauffeur C.F.F., à Lausanne

2. Jean Nivelaz, chauffeur au Lausanne - Palace, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Mürrenwil et

à Cugy, le 14 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Mürrenwil et Cugy.

Les époux :

Poffet Albert
Poffet Elise

Les témoins :

Boers Joseph
Nivelaz Jean

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Mürrenwil
et de Cugy.

Registre des mariages A.

N^o 507
Wursten
Blanc

7-11
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wursten, Pierre-Félicie
célibataire
employé à la commune
originaire de Lauenen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Orbe le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François-Félicie Wursten et de
Marie-Louise Bonnet née Percher, les deux décédés

2. Blanc, Lucie-Julie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Noires le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jules Blanc, gérant et de
Marie-Jenny née Desrobertine, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pierre Reber, domestique, à Lausanne
2. Louis Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et à Lauenen, le 27 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Lauenen.

Les époux :
P. Wursten
Lucie Wursten

Les témoins :
P. Reber
L. Belet

Communiqué à l'état civil de Lausanne.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 508
Chapuis
et
Guisan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Aurice - Samuel**
célibataire
docteur - médecin
originaire de Romanel / Lausanne et de Neuchâtel domicilié à
Neuchâtel né à
Neuchâtel le premier août
mil huit cent quatre-vingt - six fils de
Jules - Louis Chapuis, agent d'assurance et de
Cécile - Emilie née Ottinger, à Neuchâtel

2. **Guisan, Violette**
célibataire
diaconesse
originaire de Yverches domiciliée à
Neuchâtel née à
Véziers le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt - six fille de
Charles - Ernest Guisan et de
Blanche - Léona - Emilie nie Guisan, décédée

Comme témoins :
1. Henri Guisan, lieutenant-colonel, à Lausanne
2. René Wamery (d^{cto}), d^r - médecin, à Yverches

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 31 octobre, à Yverches, le 1^{er}, et à Romanel, le 2 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Neuchâtel

Les époux :

A. Chapuis
S. Chapuis

Les témoins :

H. Guisan
R. Wamery

Communiqué à l'état civil de Pully,
de Neuchâtel et d'Yverches.

L'officier de l'état civil :

Puceat

Registre des mariages A.

N^o 509
Laurent
et
Savary

Par Jugement du Tribunal...
dis. trib. de Lausanne, rendu
en date du 10 juillet 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 28 septembre
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1^{er} octobre 1913

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Marcel - Emile

célibataire

commençant

originaire de Chavornay

domicilié à

Lausanne

né à

Lutry

le vingt-sept novembre

mil huit cent quatorze-vingt-trois

fils de

Julien Laurent, tricoteur

et de

Elisa née Luquions, à Lausanne

2. Savary, Louise

divorcée de Charles-Henri Cosandier, dès le 8 septembre 1913

polisseuse

originaire de Savagnia (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Etouteuse (Neuchâtel)

le vingt-deux mai

mil huit cent quatorze-vingt-sept

fille de

Jules Savary, marbrier

et de

Hélène née Althaus, à Genève

Comme témoins :

1. Joseph Chappuis, agent de police, à Lausanne

2. Emile Mauron, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Chavornay et
à Savagnier, le 29 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chavornay et Savagnier

Les époux :

Marcel Laurent
Louise Laurent

Les témoins :

Chappuis Joseph
Mauron Emile

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud
1013

Communiqué à l'état civil de Cha-
vornay et de Savagnia.

No 510
Bailhache
et
Vionnet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bailhache, Georges-Victor
célibataire
ouvreur en métaux, soldat au 101^e régiment d'infanterie
originaire de Arceins (Orne), France domicilié à
Chartres (Eure et Loir), en séjour à Lausanne; intenc' de mariage, né à
Arceins le treize mai
mil-huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Edolphe-Victor Bailhache, délégué et de
Marié-Julia née Hays, à Chartres

2. Vionnet, Jeanne-Christine
célibataire
couturière
originaire de Vaulruz (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Villarsivisiaux le quinze février
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean-Baptiste-Joseph Vionnet, menuisier et de
Emette née Grandjean, à Châtel-St Denis

Comme témoins : } 1. Charles Garry, menuisier, à Lausanne
2. Alain Vionnet, sommelier, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Vaulruz, le
15, et à Chartres, le 10 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du père du fiancé
Consentement de sa mère
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Vaulruz et Chartres
Certificat de capacité
Autorisation du Conseil d'Etat
Permis de mariage du Département de
Justice & Police
Communiqué à l'état civil de Vaulruz
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne

Les époux :
Bailhache
G. Bailhache
Les témoins :
Charles Garry
Alain Vionnet
L'officier de l'état civil :
Pleu!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 511
Canning
et
Maurer

Par jugement du Tribunal...
dispositif de Lausanne, rendu
en date du 20 octobre 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 15 novembre
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l.....
ne pourr..... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 17 novembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq
suffl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Canning, Archibald - Francis

célibataire
gérant

originaire de sujet britannique domicilié à
Lausanne né à

Hampstead (Middlesex) le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Albert - Francis Canning et de
Sarah Canning née Reeves, à Lausanne

2. Maurer, Anna - Lea

célibataire

originaire de Zollikofen (Bâle) domiciliée à
Morat née à

Morat le six mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Alfred Maurer, sellier et de
Libra née Derendinger, à Morat

Comme témoins: 1. Eugène Noecklin, commerçant, à Lausanne
2. Paul Thomi, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Zollikofen et
à Morat, le 7 novembre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent trente-deux

Pièces déposées:

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Zollikofen et Morat.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'état.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Zolli-
kofen et de Morat.

Les époux:

A. Canning
Lia Canning

Les témoins:

Eug. Noecklin
Paul Thomi

Officier de l'état civil:
H. Leclercq

Registre des mariages A.

N^o 512
Siebens
Westphal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siebens, Arthur - Robert

célibataire

secrétaire de la Fédération chrétienne

originaire des Etats-Unis d'Amérique domicilié à

Copenhague (Danemark) né à

Minonk (Illinois), Etats-Unis, le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

M. J. Siebens et de

Henrietta née Jansen, à Minonk

2. Westphal, Hélène - Henriette - Irène

célibataire

originaire de Pauvert (Gard), France domiciliée à

Lausanne née à

Pauvert le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emilien - Henri - Gaston - Alexandre Westphal, pasteur et de

Mathilde - Cécile - Adolette née Lienhardt, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alexandre Westphal, pasteur, à Lausanne

2. Arnold Ferry, docteur-médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Promesse de fiancé, avec traduction.
Acte de naissance des fiancés, avec une traduction.
Certificat de nationalité du fiancé.
Certificat de père et mère de la fiancée.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Pennis de mariage du Département de l'Etat de l'Illinois.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Arthur A. Siebens

Irène Siebens

Les témoins :

Alexandre Westphal
Dr. Arnold Ferry - médecin

L'officier de l'état civil :

Fuoch

Registre des mariages A.

N^o 513
Merkli
Zweigart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merkli, Charles-Emile
 célibataire
 électicien
 originaire de Wettingen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gaspard Merkli, fondeur, à Lausanne et de
Marie-Aloyse-Jenewève née Escher, décédée

2. Zweigart, Anna-Sophie
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Schliobach (Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Eschlenz le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Christian-Louis Zweigart, délégué et de
Sophie-Louise née Pellet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. William Zweigart, garagiste, à Lausanne
 } 2. Frida Negroz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Wettingen, le 2^e,
et à Schliobach, le 6 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Wettingen et Schliobach.
Autorisation de Conseil d'Etat.

Les époux :

C. Merkli
A. Merkli

Les témoins :

M. Zweigart
F. Negroz

L'officier de l'état civil :

J. Guet

Communiqué à l'état civil de Wettingen
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 514
 Rosset
 et
 Henrioud

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Julien-Louis

célibataire

tapissier

originaire de Bourgoy-Pilliez domicilié à

Lausanne

né à

Pilly

le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Louis Romet, employé et de

Marie-Elise née Michet, à Lausanne

2. Henrioud, Louis-Charlotte

célibataire

reparreux

originaire de Pully-Orjulaz domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Léonard-Louis Henrioud, marquis et de

Augusta née Violat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Adolphe Zimmermann, plâtrier-peintre, à Lausanne
 2. Louis Henrioud, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bourgoy-Pilliez, le 8, à Pully-Orjulaz, le 9 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Bourgoy-Pilliez et
 Pully-Orjulaz.

Les époux :

J. Rosset.

L. Henrioud

Les témoins :

Henrioud Louis
 Zimmermann Adolphe

L'officier de l'état civil :

J. Vuat

Communiqué à l'état civil d'Aubonne
 et d'Échallens.

Registre des mariages A.

No 515
Zbinden
et
Pinaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Ernest - Oscar
cibataire
liquoriste
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Frédéric Zbinden et de
Anna née Zahnd, décidés

2. Pinaud, Lucie - Bertha
cibataire
cuisinière
originaire de Rances domiciliée à
Lausanne née à
Rances le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Edouard - Oreste Pinaud, cordonnier, à Lausanne et de
Augusta - Rose née Cottens, décidée

Comme témoins : } 1. Lucien Rosset, tapissier, à Lausanne
2. Adolphe Zimmermann, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg, le 8, à Rances, le 9 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Guggisberg et
Rances.

Les époux :
E Zbinden
B Pinaud

Les témoins :
Rosset
Zimmermann Adolphe

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Rances.

L'officier de l'état civil :
Pinaud

Registre des mariages A.

No 516
Staempfli
et
Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staempfli, Alexandre
veuf de Bertha-Esther née Lehmann
constructeur de bateaux
originaire de Nalliswil (Berne) domicilié à
Mies né à

Neuchâtel le six août
mil huit cent soixante-sept fils de

Charles-Monni Staempfli et de
Rose née Hägi, décédée

2. Paris, Hélène
célibataire
institutrice
originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à

Romainmôtte le douze novembre
mil huit cent soixante-douze fille de

Charles Paris, décédé et de
Henriette-Emilie Fyvo, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Olivier Paris, ingénieur, à Lausanne
2. Charles Staempfli, constructeur, à Mies

Les publications ont eu lieu à Mies, le 16, à Lausanne, Genève,
Niederbipp, le 17 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Coppet.

Les époux :

Alexandre Staempfli
Hélène Staempfli

Les témoins :

A. Paris
Staempfli

Communiqué à l'état civil de Coppet
de Niederbipp et de Genève (B.C.)

L'officier de l'état civil :

J. Vuol

Registre des mariages A.

No 517
Genton
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Auguste
Célibataire
typographe
originaire de Tuidoux et de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Cornier le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Amélie Genton, à Lausanne et de

2. Chappuis, Laure-Lucie
célibataire
originaire de Oulens et Echallens domiciliée à
Oulens près Echallens née à
Oulens le cinze avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Auguste Chappuis, agriculteur et de
Suzanne Sophie née Dufour, à Oulens

Comme témoins :
1. Louis Herren, employé de commerce, à Lausanne
2. Philippe Pinotti, lithographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Tuidoux, Chardonne, Oulens et Echallens, le 14 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Tuidoux, Chardonne,
Oulens et Echallens.

Les époux :

Auguste Genton
Laure Genton

Les témoins :

L. Herren
P. Pinotti

L'officier de l'état civil :

Jucis

Communiqué à l'état civil de
Chablens, de Cornier et d'Echallens.

Registre des mariages A.

No 518
Golliez
et
Stöckli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Golliez, Emile-François**
veuf de Louise-Félicie née Richard, dès le 19 avril 1915
médicarien
originaire de Payerne et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Nyon le vingt-quatre septembre
mil huit cent septante-neuf fils de
Emile-Louis Golliez et de
Marie-Elise née Pillard, les deux décédés

2. **Stöckli, Marguerite-Julie**
célibataire
cuisinière
originaire de Rüschegg (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à
Fullins le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Friedrich Stöckli, décédé et de
Julie née Jaquier, à Genève

Comme témoins : 1. René Witz, typographe, à Lausanne
2. Hélène Stöckli (d'elle), cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Payerne et à
Lutry, le 14, à Rüschegg, le 15 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Payerne, Lutry et
Rüschegg.
Copie de l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 46, fol. 102.

Les époux :

Emile Golliez
A. Golliez

Les témoins :

René Witz
Hélène Stöckli

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Payerne
de Lutry et de Rüschegg.

Registre des mariages A.

No 519
 Freymond
 et
 Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, André-Louis
 célibataire
 chef de bureau aux Forces de Toux
 originaire de St-Cierges domicilié à
Norges né à
Moudon le dix-sept mai
 mil huit-cent septante-huit fils de
Louis Freymond, ancien notaire et de
Françoise - Adrienne - Louise Trachsel, à Moudon
 2. Roulet née Gallandat, Emilie - Sarah
 veuve d' Osimé - Henri Roulet, déc. le 20 janvier 1904

originaire de Yverdon et de Moudon domiciliée à
Echallens née à
Roray le dix-sept juillet
 mil huit-cent quatre-vingt fille de
Emile - Louis Gallandat et de
Sarah - Elisabeth - Georgette Ouhat, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Wambold, serurier, à Norges
 2. Henri Michod, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cierges, Norges, Yverdon et Echallens, le 10, à Moudon, le 11 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Norges

Les époux :

A. Freymond
E. Freymond

Les témoins :

L. Wambold
H. Michod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St-Cierges, de Norges, d'Yverdon, de Fiez et d'Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 520
Sambelet
M^{ad} et
Mäder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sambelet, Eugène

divorcé de Marie - Elise Crot née Bize, dès le 5 juillet 1917

typographe

originaire de Grandvaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Sambelet et de

Louise - Susanne née Corduy, les deux légit.

2. Mäder, Emma - Louise

célibataire

couturière

originaire de Löffingen (Freiburg), Baden domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jean - Evang. Mäder et de

Anna née Kerne, les deux légit.

Comme témoins : } 1. Alfred Sambelet, typographe, à Lausanne
2. Henri Sambelet, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Löffingen,
le 31 octobre, et à Grandvaux, le 1^{er} novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage du fiancé, avec mention de divorce.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Löffingen (avec certificat de capacité) et Grandvaux.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Eugène Sambelet

Emma Sambelet

Les témoins :

Alfred Sambelet

Henri Sambelet

L'officier de l'état civil :

J. Vuat

Communiqué à l'état civil de Cully
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 521
Parsi
Ozzola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Parsi, Giuseppe*
célibataire
cafetier
originaire de *Piacenza (Italie)* domicilié à
Lausanne né à
Piacenza le vingt-un avril
mil huit cent septante-six fils de
parents inconnus et de

2. *Ozzola, Carolina dite Ester*
célibataire
ménagère
originaire de *San Pier d'Orona (Genoa), Italie*, domiciliée à
Lausanne née à
San Pier d'Orona le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Enrico Ozzola, ancien cordonnier, à Lausanne et de
Maria nie Salirelli, décédée

Comme témoins : { 1. *Robert Pamblanc, commis, à Lausanne*
2. *Julien Foretay, commis, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 6 septembre, à*
Piacenza et San Pier d'Orona, le 7 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à *Lausanne, Piacenza et*
San Pier d'Orona, avec certifi-
cats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à *Lausanne (en 2 exemplaires)*.

Les époux :

Parsi Giuseppe
Ester Parsi

Les témoins :

Robert Pamblanc
Julien Foretay

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 522
Ravessoud
Allenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Pully et de Forel (Lavaux) domicilié à
Savigny né à
Savigny le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Isaac-Daniel Ravessoud, agriculteur et de
Jenny née Lavanchy, à Savigny

2. Allenbach, Denise
célibataire
domestique
originaire de Frutigen (Berne) domiciliée à
Lavaux née à
Lavaux le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Lucie-Berthe Allenbach, à Pully et de

Comme témoins :
1. Henri Latty, jardinier, à Pully
2. Georges Latty, jardinier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Savigny, le 4, à Pully, Lavaux
et Frutigen, le 10, et à Forel, le 11 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Savigny.

Les époux :
Ravessoud Gustave
Denise Ravessoud

Les témoins :
Henri Latty
Georges Latty

Communiqué à l'état civil de Pully,
de Forel, de Savigny et de
Frutigen.

L'officier de l'état civil :
Juce!

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 30 décembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 31 janvier
1921, le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a mis à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 31 janvier 1921
Lausanne, le 5 février 1921.
L'officier de l'état civil :

H. Baur

R. du 13.10.21

Registre des mariages A.

N^o 523
Villoz
et
Eismann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villoz, Julien - Célestin - Charles
célibataire
employé de commerce
originaire de Plogne (Berne) domicilié à
Bâle
Soncoboz (Berne) le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Paul - Albert Villoz et de
Angèle - Aline nie Nicolet, les deux décédés

2. Eismann, Johanna
célibataire
couturière
originaire de Schlossrued (Argovie) domiciliée à
Bâle
Neu-Breisach (Haut-Rhin) le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Johann Eismann, décédé et de
Maria nie Haberer, à Bâle

Comme témoins :
1. François Pambolan, huissier, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 31 juillet, à Schlossrued,
le 1^{er}, et à Kauffelin, le 2 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Bâle.

Les époux :

Villoz
J. Villoz

Les témoins :

Gantin
Pambolan

Communiqué à l'état civil de Kauffelin,
de Bâle et de Schlossrued

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

N^o 524
Grognez
et
Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognez, Robert - Charles

célibataire

employé de bureau

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze juin

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fil de

Charles Grognez, ouvrier de ville

et de

Marie-Thérèse née Beronson, à Lausanne

2. Fontannaz, Nelly - Sabine

célibataire

employée au Lumen

originaire de Daillemans

domiciliée à

Lausanne

née à

Rolle

le douze juillet

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Alexis - Emile Fontannaz, D'icé

et de

Marie - Jenny née Berney, à Lausanne

Comme témoins :

1. Benjamin Dupraz, ancien chef de garde-frontière

2. Félix Baud, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Poliez-Pittet
et à Daillemans, le 17 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Poliez-Pittet
et Daillemans

Les époux :

R. Grognez

N. Fontannaz

Les témoins :

B. Dupraz

F. Baud

L'officier de l'état civil :

F. Baud

Communiqué à l'état civil de Poliez-Pittet
et de Daillemans.

Registre des mariages A.

N^o 525
Jaquillard
Blanc

Par jugement du 8 avril 1932, rendu par le Tribunal de 1^{re} instance de Genève, confirmé par arrêt de la Cour de Justice civile du Canton de Genève, le 25 octobre 1932, arrivé en force le 21 novembre 1932, le mariage interdicté contre a été dissous par le divorce.

Le délai pendant lequel les deux époux ne pouvaient contracter un nouveau mariage a été fixé à deux ans.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1932.

L'Officier de l'Etat civil

H. Lesclapart
1932.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquillard, Albert-Théodore

célibataire

coiffeur

originaire de Royemont domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Rosine Jacquillard, décédée et de

2. Blanc, Frida Augustine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Georges-Charles Blanc, décédé et de

Marie née Lavanchy, à Prilly

Comme témoins : 1. Gustave Gilson, intant de guerre, à Lausanne

2. Pierre Blanc, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Royemont,

le 21 novembre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne et Royemont.

Les époux :

de Jacquillard
F. Jacquillard

Les témoins :

Gilson
P. Blanc

Communiqué à l'état civil de Royemont.

L'officier de l'état civil :

Blanc

Registre des mariages A.

N^o 526
 Rochat
 Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Alfred-Henri

célibataire

machiniste

originaire de Lieu domicilié à

Lausanne né à

Berolle le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louise-Henriette Rochat, décédée et de

2. Dutoit, Maria-Blanche-Emilie

célibataire

couturière

originaire de Villars-le-Ferrois domiciliée à

Lausanne née à

Echallens le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Etienne-Albert-Marie Dutoit et de

Lina-Ulyse née Milleumier, les deux décédés

Comme témoins : 1. Robert Agassis, agent de police, à Lausanne

2. Charles Fauber, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, au Lieu et à

Villars-le-Ferrois, le 19 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Le Lieu et
Villars-le-Ferrois.

Les époux :

Alfred Rochat
Maria Rochat

Les témoins :

Agassis Robert.
Fauber Charles

Communiqué à l'état civil de Lieu
 et de Echallens.

L'officier de l'état civil :

Frad

Registre des mariages A.

N^o 527
Sodi
et
Giani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sodi, Enrico

célibataire

cafetier

originaire de Golasecca (Milan), Italie domicilié à

Lausanne né à

Golasecca le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Pasquale Sodi, agriculteur et de

Emilia nie Ediffi, à Golasecca

2. Giani, Teresa

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Golasecca (Milan), Italie domiciliée à

Golasecca née à

Golasecca le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Antonio-Angelo Giani, maçon, à Golasecca et de

Giornanna nie Gattoni, décédée

Comme témoins : 1. Vincent Guazzoni, marchand de vins, à Lausanne

2. Carlo Franchini, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 septembre et à

Golasecca, le 7 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Golasecca, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Sodi Enrico

Teresa Sodi

Les témoins :

Vincent Guazzoni

Carlo Franchini

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

1-55

No 528
Ferrot
Schr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ferrot, Charles-Hermann**
 célibataire
 négociant
 originaire de **Heiden (Eppenzell)** domicilié à
Lausanne né à
Camstatt (Wurtemberg) le huit octobre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles-Henri Ferrot, décédé et de
Hermine-Caroline née Eyster, à Heiden

2. **Schr née Blanc, Edwine-Françoise-Alice**
 veuve de **Albert-Eugène Lehr, d. le 28 avril 1914**

originaire de **Lausanne** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles-Nicolas Blanc, décédé et de
Florence-Alice-Louise, née Gutzwiller, à Lausanne

Comme témoins :
 1. **Florence Hartung (dame), à Lausanne**
 2. **Albert Deweberz, commis C.F.F., à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 20,** et à **Heiden,**
 le 22 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Copie du certificat d'aptitude du fiancé.
 Acte de décès du premier mari de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et Heiden.
 Pour l'acte de naissance de la fiancée
 voir vol. 9, fol. 709.

Les époux
Charles Ferrot
Edwine Ferrot

Les témoins :
Florence Hartung
A. Deweberz.

Communiqué à l'état civil de
Heiden.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

No 529
Ponci
et
Eggli

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponci, Albert - Antoine
célibataire
peintre
originaire de Pridogno (Terzin) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis Ponci, décédé et de
Louise - Pauline née Humbert - Droy, à Rolle

2. Eggli, Suzanne - Esther
célibataire
femme de chambre
originaire de Diesbach (Berne) et Fontaines (Nidvald) domiciliée à
Epalinges née à
Fontaines le six juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Alfred - Henri Eggli, brasseur postal, à Fontaines et de
Julie - Mathilde née Pilet, décédée

Comme témoins : 1. Alfred Delessert, peintre, à Lausanne
2. Louis Delessert, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Fontaines, le
14, à Pridogno, Diesbach et Epalinges, le 15 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Fontaines, Pridogno,
Diesbach et Epalinges.

Les époux :
A. Ponci
S. Ponci

Les témoins :
A. Delessert - Ponci
L. Delessert - Jordan

Communiqué à l'état civil de Fon-
taines, de Pridogno, de Diesbach
et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :
Pucci

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 26 février 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 5 mai
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 mai 1913
L'officier de l'état civil:

R. du 1. 6. 13.

A. Ballif

N^o 530
Turrian
Corbaz

9/281
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Turrian, Albert - Vincent**
 célibataire
 ferblantier
 originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
aux Planches le trois mai
 mit huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Henri - Charles - Adolphe Turrian, mécanicien, à Montecoux, et de
 Sophie - Louise - Henriette - Anna née Golaz, décédée

2. **Corbaz née Macheret, Louisa - Françoise**
 veuve de Charles - Louis Corbaz, dès le 16 juin 1912
 repariée
 originaire de Lausanne, Le Mont et Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Etagnières le trente octobre
 mit huit cent quatre-vingt-un fille de
 Joseph - Théophile Macheret et de
 Caroline née Gondo, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Henri Docien, recitante, à Lausanne
 2. Julien Foretay, recitante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Château-d'Oex,
 le 18, au Mont et à Epalinges, le 20 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Château-d'Oex,
 Le Mont et Epalinges.
 Pour l'acte de décès de la fiancée, voir vol. 42, fol. 129.

Les époux :
Turrian Albert
Louisa Turrian

Les témoins :
Docien
Foretay

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex, de Pully et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :
Reuch

Registre des mariages A.

N^o 531
d'Epagnier
et
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. d'Epagnier, Alphonse-Richard
veuf de Marie-Sophie née Schmidt, dès le 14 janvier 1915
- domicilié

originaire de Marin-Epagnier et de Neuchâtel domicilié à
Lavey-les-Bains né à
Marin (Neuchâtel) le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Alphonse-Richard d'Epagnier et de
Anna-Maria née Schwab, décédée

2. Humbert, Marie-Louise

célibataire

cohabitante

originaire de Lieu domiciliée à
Gland née à
Gollion le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis-Paul-Alfred Humbert, agriculteur, à Gland, et de
Julie-Joséphine née Béchât, décédée

Comme témoins : } 1. Alfred Humbert, agriculteur, à Gland
2. Emile Bellay, agriculteur, à Gland

Les publications ont eu lieu au Lieu, le 14, à St-Blaise, Neuchâtel
et Lavey, le 20, et à Gland, le 22 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Bex.

Les époux :

Alphonse d'Epagnier
Marie d'Epagnier

Les témoins :

Alfred Humbert
Emile Bellay

L'officier de l'état civil :

Quel

Communiqué à l'état civil de St-Blaise,
de Neuchâtel, de Bex, du Lieu
et de Begnins.

Registre des mariages A.

N^o 532
 Rochat
 Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Charles-Henri-Louis
 célibataire
 électricien
 originaire de L'Abbaye domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le douze août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Charles-Daniel Rochat, coiffeur, à Lausanne et de
 Louise-Franchette-Henry Blanc née Barraud, décédée

2. Piquet, Clara-Viginie
 célibataire
 cuisinière
 originaire du Chenit domiciliée à
 Lausanne née à

au Camp de rive Le Brasso le dix-neuf novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de
 David-Auguste Piquet, valetier et de
 Louguerite née Steffen, au Brasso

Comme témoins :
 1. Charles Rochat, rentier, à Lausanne
 2. Jules Dorsey, cantinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à L'Abbaye
 et au Sentier, le 16, au Brasso, le 17 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, L'Abbaye,
 Le Sentier et Le Brasso.

Les époux :

Ch. Rochat
 Clara Rochat

Les témoins :

J. Dorsey
 Ch. Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
 L'Abbaye et du Sentier.

Registre des mariages A.

No 533
Coindet
et
Noverraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Coindet, Louis-Ernest**
veuf de Marie-Delphine née Pilloud, dès le 18 décembre 1912
instituteur
originaire de **Marchigny** domicilié à
Lausanne né à
Marchigny le vingt-un avril
mil huit cent ~~vingt~~ dix-sept fils de
Jean-François-Louis Coindet, décédé et de
Louise-Jenny née **Neylan**, à **Marchigny**

2. **Noverraz, Pauline-Louise**
célibataire
institutrice
originaire de **Lutry et Cully** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jacques-Paul Noverraz, employé B. C. V. et de
Louise-Antoinette-Suzanne née **Lavanchy**, à **Lausanne**

Comme témoins : } 1. **Jules Cordey, inspecteur Admise**, à **Lausanne**
2. **Ernest Vininand, instituteur**, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Marchigny, Lutry**
et Cully, le 15 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première
femme du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Marchigny, Lutry
et Cully.

Les époux :
L. Coindet,
P. Noverraz

Les témoins :
Cordey
et Vininand

Communiqué à l'état civil de **Longjumeau,**
de **Lutry et de Cully.**

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 534
 Lefebvre
 Mellioré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lefebvre, Robert-Emile

célibataire

étudiant, soldat au 1^{er} groupe d'aérostation

originaire de Roubaix (Nord), France domicilié à

Roubaix, en séjour à Lausanne; interne de guerre né à

Roubaix le neuf décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Paul-Camille Lefebvre, négociant et de

Odile née Houbert, à Roubaix

2. Mellioré, Marguerite

célibataire

originaire de Montpreveyres, Lutry et Forêt (Fribourg) domiciliée à

Montpreveyres née à

Montpreveyres le dix-sept août

mil-huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Eugène Mellioré, délégué et de

Lucie née Corthuis, à Montpreveyres

Comme témoins : 1. Ulysse Corthuis, brasseur postal, à Mézières
 2. Georges Demaricaux, interne de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Forêt, le 13, à Montpreveyres, le 16 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de notoriété tenant lieu

d'acte de naissance pour le fiancé.

Acte de naissance de la fiancée.

Lettre de Vice-Consulat de France, datée du 28.11.17

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Lutry, Forêt, Montpreveyres et Vice-Consulat.

Certificat de capacité.

Justification du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Roubaix

de Lutry et de Forêt, ainsi

qu'à la Chancellerie d'Etat, à

Lausanne.

Les époux :

R. Lefebvre

M. Mellioré

Les témoins :

U. Corthuis

G. Demaricaux

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Registre des mariages A.

No 535
 Sanderson
 Ruggles-Brise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sanderson, Oswald-Beiddall

célibataire

soldat

originaire de sujet britannique domicilié à

Londres, en séjour à Château-d'Oex; interné de guerre né à Londres le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Oswald Sanderson, armateur et de Béatrice-Marian-Fitch Beiddall, en Angleterre

2. Ruggles-Brise, Marian-St-Clair

célibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à

Spains-Hall (Essex); en séjour à Château-d'Oex née à Bermuda (Indes occidentales) le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Cecil-Edward Ruggles-Brise, décédé et de Amy Hobson, en Angleterre

Comme témoins : 1. Oswald Sanderson, armateur, à Londres
 2. Major J.-S. Higginson, interné à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

O. Sanderson
 Marian Sanderson

Les témoins :

Oswald Sanderson
 Gordon S. Higginson
 Alfred Johann Cassin
 L'officier de l'état civil :
 F. J. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 536
Burnod
et
Gross

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burnod, Paul-Emile-Alfred**

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Villeneuve domicilié à

Lausanne né à

Villeneuve le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-treize fils de

Emile Burnod et de

Marie-Julie née Gillieron, les deux décédés

2. **Gross, Julie-Josphine**

célibataire

ménagère

originaire de Utterswil et Fribourg domiciliée à

Broc (Fribourg) née à

Roaly-le-Grand (Fribourg) le seize mars

mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Groska-Udatic Gross, serblantia, à Broc et de

Julie née Nachterel, décédée

Comme témoins : 1. Louis Tenweyre, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Pacion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Villeneuve, Utterswil, Fribourg et Broc le 19 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villeneuve, Utterswil, Fribourg et Broc.

Les époux :

Burnod Paul

J. Burnod

Les témoins :

(Signatures des témoins)

Communiqué à l'état civil de Villeneuve, Utterswil, Fribourg et Broc.

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Registre des mariages A.

No 537
Hutmacher
Piccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hutmacher, Albert
divorcé de Lina née Guidel, dès le 25 novembre 1915
représentant
originaire de Gysenstein (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Schlosswil (Berne) le vingt-six janvier
mil huit cent vingt-deux fils de
Johann-Friedrich Hutmacher, décédé et de
Anna-Maria née Rodel, à Berne

2. Piccard, Alice-Fanny
célibataire

originaire de Lutry et Grandvaux domiciliée à
Pully née à
Pully le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Eugène-Louis Piccard, décédé et de
Alice-Léa née Charan, à Pully

Comme témoins : } 1. Philippe Guillod, facteur aux télégraphes, à Lausanne
2. Samuel Guenin, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Stalden,
Lutry et Pully, le 30 novembre, à Grandvaux, le
2 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Stalden,
Lutry, Pully et Grandvaux.

Les époux :

A. Hutmacher
A. Piccard

Les témoins :

P. Guillod
S. Guenin

L'officier de l'état civil :

P. Piccard

Communiqué à l'état civil de
Stalden, de Lutry, de
Pully et de Pully.

Registre des mariages A.

N^o 538
 Busset
 Christinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Busset, Paul-Ernest

célibataire

tailleur

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Vincent-Félic Busset, charpentier, au Bessins et de

Louise-Marie née Dupraz, à Lausanne

2. Christinat, Marthe-Mathilde

célibataire

tricoteuse

originaire de Chabrey domiciliée à

Lausanne née à

Vallmand-dessus le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Emile Christinat, décédé et de

Claudine née Beaud, à Lausanne

Comme témoins : 1. John Busset, tailleur, à Lausanne

2. Louise Chave (dame), lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Ormont-

dessus, le 9, et à Chabrey, le 10 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage

à Lausanne, Ormont-dessus

et Chabrey.

Les époux :

Busset Paul

Marthe Busset

Les témoins :

J. Busset.

Ls. Chave Dupraz

L'officier de l'état civil :

J. Frey

Communiqué à l'état civil d'Ormont-

dessus et de Courmairon.

Registre des mariages A.

15-324

No 539
Boiteux
et
Jouvenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boiteux, Charles-Hermann
célibataire
employé de banque
originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Columbier (Neuchâtel) le trente-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Ulysse Boiteux, manœuvre et de
Rosina née Hering, à Lausanne

2. Jouvenat, Lucy-Emma
célibataire
originaire de Olon domiciliée à
Olon née à
Olon le six février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Gideon Jouvenat, menuisier et de
Elix-Emilie née Margueron, à Olon

Comme témoins :
1. Eugène Grobety, chef de bureau, à Lausanne
2. Henri Eberlé, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Travers, Olon et
Hérimoz, le 1^{er} décembre 1907

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Travers, Olon
et Hérimoz.

Les époux :
Charles-Hermann Boiteux
Lucy Boiteux

Les témoins :
Eugène Grobety
Henri Eberlé

Communiqué à l'état civil de Tra-
vers et d'Olon.

L'officier de l'état civil :
J. Perret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 540
 Reymond
 et
 Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Jules - Vincent

célibataire

agriculteur

originaire de Breigny, L'Abbaye et Le Clorit domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri - Louis Reymond, agriculteur et de

Elix - Hélène née Reymond, à Vernand - domus

2. Borgeaud, Hélène - Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Mornex domiciliée à

Mornex née à

Mornex le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Auguste Borgeaud, décédé et de

Elix - Bertha née Borgeaud, à Mornex

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
 2. Victor Reymond, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Breigny, L'Abbaye,
 Le Sentier, Le Pramus et Mornex

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux d'août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Breigny, L'Abbaye,
 Le Sentier, Le Pramus et
 Mornex.

Les époux :

J Reymond
 H Borgeaud

Les témoins :

Fo Pamblanc
 V Reymond

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de
 Mornex, de L'Abbaye et du
 Sentier.

Registre des mariages A.

No 541
Schneider
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Robert - Charles
célibataire
négociant
originaire de Signau (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Renens le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Frédéric Schneider, ancien négociant et de
Flanny - Henriette née Vinard, à Renens

2. Belet, Elise - Marguinite
célibataire
employée de magasin
originaire de Mont St Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis - Philippe Belet, marchand et de
Sophie née Chapuis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Félix Baud, employé de bureau, à Lausanne
2. Lily Camelia (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Signau,
le 28, et au Mont, le 29 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Signau et
Le Mont.

Les époux :

R. Schneider
et Elise Belet

Les témoins :

Lily Camelia
F. Baud

L'officier de l'état civil :

F. Baud

Communiqué à l'état civil de Signau
et de Trilly

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 11 juillet 1925
déclaré définitif et exécutoire le
29 septembre 1925,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30
septembre 1925, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 2 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 542
Meyer
et
Roy

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 6 avril 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 13 mai
1925, le mariage... rit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a... à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 19 mai 1925
L'officier de l'état civil

J. Paul

R. du 22.5.25.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Ferdinand - Fritz

célibataire

tailleur

originaire de Laufen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Joseph-Emile Meyer, tailleur, à Lausanne et de

Hélène-Henriette née Grossbacher, décédée

2. Roy, Alice - Hanne

célibataire

tailleur

originaire de Thônex (Genève) domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph-Félix Roy, mécanicien C.F.F. et de

Félicie-Adèle née Düst, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Roy, mécanicien C.F.F., à Lausanne

2. Félix Paul, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Laufen

et à Thônex, le 29 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Acte de publication du mariage

à Lausanne, Laufen et

Thônex.

Pour l'acte de naissance du fiancé

voir vol. 21, fol. 266.

Les époux :

F. Meyer

A. Meyer

Les témoins :

Roy

Paul

Communiqué à l'état civil de Laufen
et de Thônex.

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N^o 543
Ames
Wallis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ames, Neville-Lawson

célibataire

employé d'assurance

originaire de Londres

domicilié à

Londres, en séjour à Château-d'Oex; interné la guerre né à Londres le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

M. - J. Ames

et de

Kate Ames nee Palmer, à Londres

2. Wallis, Violet-Ray

célibataire

originaire de Londres

domiciliée à

Londres, en séjour à Château-d'Oex née à Londres le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Frédéric - Charles Wallis, décédé

et de

Ray - Montgomery nee Aspinall, à Londres

Comme témoins :

- 1. John Le Plante, capitaine, interné, à Château-d'Oex
- 2. Oliver Stewart Moodie, capitaine, interné, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

Neville Ames

Violet M. Ames

Les témoins :

Moodie

John Le Plante

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 544
Secombe
et
Young

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secombe, George
célibataire
résident de 2^e classe, capitaine
originaire de Portsmouth (Angleterre) domicilié à
Nigeria, Colonies d'Afrique, en séjour à Château-d'Oex; né à
Portsmouth le dix-neuf janvier
interne de guerre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
John-William Secombe, employé de marine et de
Julia-Susannah Secombe née Smyth, à Portsmouth

2. Young, Nora-Majorie
célibataire
originaire de Portsmouth (Angleterre) domiciliée à
Havant, comté de Hampshire, Angleterre; en séjour à Château-d'Oex
née à
Portsmouth le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henry Young, brasseur et de
Elonor-Amelia Young née Holloway, à Portsmouth

Comme témoins : } 1. Major Percy-John Foster, interne, à Château-d'Oex
2. Capitaine George-Douglas Lister, interne, à Mül-
-hausen

Les publications ont eu lieu à :

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :
George Secombe.

Majorie Secombe

Les témoins :

Percy J. Foster

George Douglas Lister

Officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Châ-
teau-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 545
 Martin
 et
 Signaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Martin, David**
 veuf de Louise-Julie née Dupuis, de le 11 juillet 1916
 manoeuvre
 originaire de Froideville domicilié à
 Lausanne né à
 Froideville le quinze novembre
 mil-huit cent soixante-dix-sept fils de
 Jean-Charles Martin, agriculteur, à Froideville et de
 Jenny née Delisle, décédée

2. **Signaux, Marie-Aloyse**
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Ruyres-Treyfayes et Billens (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 La Magne (Fribourg) le vingt-trois juin
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 André-Etienne Signaux, agriculteur et de
 Marie-Catherine, née Magne, à Tuitertrens sur Romont

Comme témoins : } 1. Jules H. Cornung, brigadier de police, à Lausanne
 } 2. Charles Baudin, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froideville et
 Billens, le 15, et à Ruyres-Treyfayes, le 17 septembre
 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Froideville, Billens et
 Ruyres-Treyfayes.

Les époux :

David Martin
 A. Martin

Les témoins :

J. Cornung
 Ch. Baudin

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil de Prätters,
 de Billens et de Sâle.

Registre des mariages A.

N^o 546Cassagnain
Strohm

¹⁹/₃₆₆ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cassagnain, Charles - Ernest

célibataire

employé de commerce, soldat au 131^e régiment d'infanterie
originaire de Orléans (Loiret), France domicilié à
Orléans, en séjour à Lausanne; interne de guerre né à
Orléans le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules Cassagnain, relieur et de
Marie-Louise-Adèle-Georgette née Serin, à Orléans

2. Strohm, Louise-Viginie

célibataire

couturière

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à

Ingolsheim (Alsace) le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles Strohm, tailleur et de
Lina née Schütz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Paul Piffat, interne de guerre, à Lausanne
2. Ernest Strohm, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Orléans,
le 23 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Sommaires respectueux des parents des fiancés.
Acte d'origine de la fiancée.
Actes de publications de mariage à Lau-
sanne et Orléans.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Certificat de capacité.
Prohibition (ou 2 doubles), écartée.
Permis de mariage.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Cassagnain
L. Cassagnain

Les témoins :

Piffat
E. Strohm

L'officier de l'état civil :

Piffat

Registre des mariages A.

No 547
 Waridel
 Chautems

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waridel, Jules - Ernest

célibataire

mécanicien

originaire de Pralins et Chaniaz domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Philippe Waridel, charpentier et de

Emma-Julie née Burnand, à Lausanne

2. Chautems, Léa

célibataire

ménagère

originaire de Haut-Vully (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lugnez, Haut-Vully (Fribourg) le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Charles-Edouard Chautems et de

Suzette-Elise née Petter, les deux décédés

Comme témoins :

1. Julien Foretay, employé au greffe municipal, à Lausanne

2. Jean Urck, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, au Haut-Vully, le 3, à Pralins et à Chaniaz, le 4 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Haut-Vully,
 Pralins et Chaniaz.

Les époux :

Waridel Jules
 Léa Waridel

Les témoins :

Foretay
 Urck

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Môtiers
 et de Dorneloye.

Registre des mariages A.

Form. 3.

no 548
 Payot
 Chédel

Prés devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Payot, Victor-Eugène**
 divorcé de Marie-Appoline Mafiolet, dès le 27 décembre 1907
 menuisier

originaire de Corcelles-sur-Concise domicilié à
Lausanne né à

Fürich le deux février
 mil huit cent soixante-huit fils de

Alexis Payot, tailleur, à Corcelles/Concise et de
Pauline née H. Cuber, d'ici

2. **Chédel, Louise-Jeanne**
 célibataire

négociante
 originaire de Bayards (Neuchâtel) domiciliée à

Corcelles-sur-Concise née à
au Locle (Neuchâtel) le seize décembre

mil huit cent soixante-quatorze fille de
Louis-Constant Chédel, horloger et de

Marie-Louise née Naine, au Locle

Comme témoins : } 1. Jean Foste, menuisier, à Lausanne
 } 2. Samuel Galvisberg, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Bayards, le
6, à Corcelles/Concise, le 7 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne - Les Bayards
et Corcelles/Concise.

Les époux :
Eugène Payot
Jeanne Payot

Les témoins :
Foste Jean
G. Galvisberg

Communiqué à l'état civil des Bayards
 et de Concise.

L'officier de l'état civil :
Juret

Registre des mariages A.

No 549
Gagnebin
et
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnebin, Henri-David
célibataire

organiste
originaire de Renan (Berne) et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à

Liège (Belgique) le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Henri-Auguste Gagnebin, décédé et de
Edolphine-Wilhelmine-Henriette nie Heskuyzen, à Lau-
sanne

2. Maurer, Jeanne-Antoinette
célibataire

originaire de Schaffhouse domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Carl-Alexandre Maurer, professeur et de
Anna-Julie dite Juliette nie Wistar, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alexandre Maurer, professeur, à Lausanne
2. Octave Maus, attaché à la Légation de Bel-
gique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renan et Neuchâtel,
le 6, à Schaffhouse, le 8 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec
une lettre du Département de Justice
de Police, n° 90607.
Acte d'origine du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Renan, Neuchâtel
et Schaffhouse.

Les époux :

Henri Gagnebin
A Gagnebin

Les témoins :

A. Maurer
O. Maus

Communiqué à l'état civil de Renan,
de Neuchâtel et de Schaffhouse.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 549
Gagnebin
et
Mauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnebin, Henri-David
célibataire

organiste
originaire de Renan (Berne) et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à

Liège (Belgique) le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Henri-Auguste Gagnebin, décédé et de
Edolphine-Wilhelmine-Henriette nie Heskuyzen, à Lau-
sanne

2. Mauer, Jeanne-Charlotte
célibataire

originaire de Schaffhouse domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Carl-Alexandre Mauer, professeur et de
Anna-Julie dite Juliette nie Wistar, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alexandre Mauer, professeur, à Lausanne
2. Octave Maus, attaché à la Légation de Bel-
gique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renan et Neuchâtel,
le 6, à Schaffhouse, le 8 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec
une lettre du Département de Justice
de Police, n° 90607.
Acte d'origine du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Renan, Neuchâtel
et Schaffhouse.

Les époux :

Henri Gagnebin
A Gagnebin

Les témoins :

A. Mauer
O. Maus

Communiqué à l'état civil de Renan,
de Neuchâtel et de Schaffhouse.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysoues</u>		
Aebig	Ansoine	Suisse	181	Abraham	Marjorie-Bonsell		173
Alain	André	France	57	Abram (Father-Petit)	Pauline-Houptun		67
Ames	Neyille-Laurenson		244	Aeschmann	Selma	Suisse	247
Amrein	Louis-Anthon	Suisse	42	Alber	Katharina		244
Andina	René	"	13	Allenbach	Denise	"	273
Anet	Louis-Henri	"	331	Aratchitch	Routzibza	Serbie	157
Aragan	Emile	France	250	Aubert	Blanche-Beanne	Suisse	16
Ashford	Charles-Henry		101				
Aubert	Eugène	Suisse	103				
Aughie	Edgar-Thomas	"	282				

Ce volume se termine par le n. 549 de l'année 1917.
 La suite se trouve dans le t. n. 45, commençant par le n. 550.
 Un double du présent registre a été remis au Département
 de Justice et Police, conformément à la loi.
 Ce que nous certifions.



Lausanne, le 27 décembre 1917
 L'Officier de l'état civil:
 H. Leclercq

Le Département de Justice et Police

accuse réception à l'Officier de l'état civil de Lausanne :

- a) des pages 1 à 400 du vol. 44 du double du registre A des naissances;
 " " " " " " " " " " mariages; avec respect.
 " " " " " " " " " " décès;

- b) des pièces annexées au registre B, reçues de l'étranger, ci-après :
 naissances _____, mariages _____, décès _____.

Lausanne, le 12 février 1919

Pour le Chef du Département et par ordre.

L. Bauf

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Egroux				Egrouses		
Bachmann	Fridolin	Suisse	71	Baillard	Marquerite-Louise-Hélène		154
id	Guibay	"	134	Bächler	Anna-Rosa	Suisse	116
Baeriswyl	Reymond-Félix	"	73	Bally	Marie-Lydie	"	101
Bailhache	Georges-Fiebor	France	361	Banqueret	Pauline-Celina	"	202
Balmes	Frédéric-Clude	Suisse	211	Barone	Clémence-Henriette		62
Barbezat	Maxim-Edouard	"	17	Barraud	Emma-Louise	"	57
Baumgardner	Robert-Louis	"	308	id	Régina-Adèle-de-Régina		286
Beak	Sidney	Angleterre	164	Baudat	Suzanne	"	217
Belet	Clément	Suisse	23	Baudin	Lucie-Léonine	"	214
Bell	James	Angleterre	86	id	née Tys, Emma	"	211
Beltrami	Fules-Alphonse	Suisse	40	Baum	Beame-Louise	"	211
Berger	Godfried-Adolf	"	120	Baumgardner	parcelle-Hélène-Lina		222
Bertard	Edouard-Adolphe	"	105	Becholey	Alice-Fulie	"	208
Bertholet	Fules	"	111	Belet	Elise-Marquerite	"	212
id	John	"	113	id	Louise	"	234
Bezencou	Henri-Alfred	"	150	Berchten	Marie-Frédérique	"	212
Binkley	Wilfrid-Philip-Edouard		256	Berger	Alice-Emma	"	113
Biro	Elek	Hongrie	231	Berner	Lidia-Emma	"	282
Blackhouse	Charles-John	Angleterre	61	Besier	Marie-Elisa	"	357
Blanc	Albert-Louis	Suisse	2	Beschard	de, Germaine-Marie-Adrienne		312
id	François-Louis	"	3	Bessero	Audith	Italie	188
id	Emile-John-Lion	"	117	Besson	Clémence	Suisse	286
id	Emile-Henri	"	254	Betschen	Emma-Pauline	"	353
Boitoux	Charles-Hermann	"	340	Bisray	Louise-Henriette	"	322
Bolomey	Charles	"	28	Blanc	Berthe-Louise	"	44
id	Fules	"	143	id	Elise	"	114
Bonstein	Nakoun-Seyad	Turquie	117	id	Aline	"	211
Borboin	Guibay-Alfred	Suisse	108	id	Yda-Charlotte-Louise	"	315
Boulenaz	James-Louis	"	115	id	Lucie-Fulie	"	358
Bourgeois	Hermann-Edouard	"	21	id	Frida-Augustine	"	276
Bovard	François-Emile	"	258	id	Edwing-François-Marie	"	254
id	Fulien-Albert	"	224	id	née Faye, Louise	"	225
Brunner	Paul-Henri	"	158	id	née Nicon, Bertha-Elise	"	103
Bugnion	Philippe-Charles	"	31	Blanchard	Marquerite	"	126
Butger	Henri-Charles	"	76	Blanchut	née Haldimann, Emma	"	44
Burand	Fulien	"	170	Blazer	Yda-Marquerite	"	98
Burnod	Paul-Emile-Alfred	"	287	Bloray	de, Octavie-Rosa	"	51
Burri	Karl-Anton-Franz	"	287	Bobst	Felly	"	82
Busch	Charles-Friedrich-Wilhelm	"	184	Bochaton	Marie-Françoise	France	301
Bussel	Proz-dit, Achille-Emile	"	231	Bohnenblut	Lina-Rosa	Suisse	164
id	Paul-Ernest	"	284	Bovay	Marie	"	214
				id	née Grand, Angélique-Henriette-Louise		134
				Bovet	Roche-Germaine	"	221

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Éysoux				Éysouzes		
				Borel	Augusta - Emilié	Suisse	23
				id	Emma - Catherine - Louise	"	117
				Borgeaud	Hélène - Bertha	"	341
				Brion	Nagdalena - Emma	"	307
				Brise (Ruggles),	Marion - St. Clair	"	386
				Bron	Adelaïde - Frida	Suisse	114
				Brossin	Laure - Emma	"	203
				Broye	Julie - Félié	"	111
				Brunner	Bartha	"	143
				id	Marie - Elie - Germaine	"	341
				Busser	Nelly - Lina - Yvonne	Alban	280
				Butikofec	Lona	Suisse	345
				Butty	Marie - Françoise	"	21

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Egrouse				Egrouses		
Camps	Charles-Ernest	Angleterre	179	Cachin	Marie-Rosa	Suisse	265
Canning	Archibald-Francis	"	362	Cairac	Beame-Marguerite	"	104
Cardinoux	Eduard-Adrien	Suisse	110	Calmelet	Madelaine	France	64
Carsegain	Charles-Ernest	France	347	Cavalcanti	de Siqueira, Angélica	Brazil	78
Cattin	Léon-Félix	Suisse	31	Cavin	Elise	Suisse	266
Cavin	Ernest	"	121	Chabaix	Rose-Marie	"	124
id	Jules	"	148	Chaillet	Julia	"	16
id	John	"	242	Chamol	Emilie	"	317
id	Frank-Edgard	"	302	Chappuis	Emmeline-Berthe	"	121
Chalet	Marcel-Frédéric	"	211	id	Bertha	"	302
Chappuis	André-Samuel	"	175	id	Laure-Lucie	"	368
Chappuis	Maurice-Samuel	"	359	Chatelan	Ida	"	74
Charles	Ernest	"	126	id	Susanne	"	259
Chatelain	Gustave-Eduard	"	345	Chatelana	nie Schallenberger, Caroline	181	
Chaubert	Marx-Henri	"	721	Chautems	Léa	"	348
Chenaux	Eduard-Paul-Félix	"	268	Chavannes	Laure-Hélène	France	234
Chersillo	Jules-Olivier	"	223	Chedel	Louise-Beame	Suisse	319
Chevallier	Ernest	"	49	Chersillo	Louisa	"	223
Chollet	Jules	"	215	id	Alice	"	242
id	Robert-Antoine	"	259	Chevallier	Emilie-Clementine	"	26
Chossis	Charles	"	275	Chevaux	Marie-Eugénie	"	127
Claxton	Charles-Pierre	Angl.	267	Chollet	Alice-Madelaine	"	185
Clerc	Georges-Auguste-Jean	"	57	Chossat	Madelaine-Adrienne	"	174
id	Louis-Eduard	Suisse	347	Christinat	Barthe-Mathilde	"	281
Coindet	Louis-Ernest	"	384	Chuard	Eglantine	"	285
Collard	François-Nicolas	"	60	Claeys	Julma-Maria	Belgique	356
Combernoux	Georges-Louis	"	265	Clerc	Susanne	Suisse	242
Cooper	William-Charles	Angl.	100	Coigny	Rose-Lucie	"	267
Corbaz	Auguste-Affred	Suisse	247	Colclough	Ma-Lucie	Angleterre	35
Corderf	Henri	"	138	Collet	Henry-Fanny	Suisse	271
Cordone	Marcelline	Italie	46	Colonna	Clare-Foséphine-Beame	"	329
Cornaz	Georges-Fernand	Suisse	215	Comazzi	Maddalena-Maria-Camilla	"	171
Court	Jules-Henri	"	84	Corbaz-nee	Lachere, Louis-Françoise	"	381
Crestenoud	Ernest-Paul	"	34	Corboz-nee	Flane, Ida-Charlotte-Louise	"	305
Crosai	Guelfo	Italie	112	Corderf-nee	Dumas, Josephine-Lucie	"	81
Cuchon	Hubert	Suisse	355	Cornu	Alice-Julia	Suisse	269
Cruz Froelich	(de la), Louis-Jacob	"	252	Cornut	Germaine-Ether-Rachel	"	71
Créner	Roni-Gustave	"	12	Correvon	Angèle-Eva	Suisse	189
Cuennet	Henri	"	52	Crosel	Ellie-Louisa-Rosa	"	128
Cuérél	Marcel-François	"	311				
Cuwit	William-Louis	"	324				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Danahet	Constant	Suisse	225	Daccord	Fanny-Louise	Suisse	149
Dätwyler	Hans	"	18	Davis	Ida-Morgan	Chub-M	340
Decollogny	Ernest-Emile	"	237	de Beschad	Germaine-Marie-Adrienne	"	315
Delachaux-dit-Gay	John-Jacob	"	263	de Blonay	Octavie-Ida	Suisse	51
de la Cruz	Froelich, Louis-Jacob	"	252	Débonnaire	Helène	"	8
De la Suisse	Faub-William	"	215	Débonneville	Esther	"	206
Delessert	Albert-Edouard	"	64	Defrancesco	Marquise-Julienne	"	240
Delisle	David-Constant	"	10	De Greck	Elva-Clémentine	"	281
id	Robert-Jacob	"	110	Delay	Annita-Julie	"	106
Dénériaz	Louis-Charles	"	45	Delessert	Ida-Julie	"	166
Dentan	Charles	"	332	Demont	Francine-Caroline-Julie	"	205
d'Espagnier	Alphonse-Richard	"	382	Dentan	Charlotte-Henriette	"	114
Dessoulavy	Robert-Auguste	"	82	Descloux	Maria-Marguerite	"	331
Desvignes	Louis-Roch	France	218	de Siebenthal	Louise	"	77
Deventery	Louis-François	Suisse	32	de Siqueira Cavalcanti	Angelita	"	78
Dorner	Jacob-Robert	"	110	de Sysoieff	Olga	Russie	351
Doudin	Emile-Frédéric	"	43	Devand	Josephine	Suisse	220
Drasel	Charles-Auguste	"	106	Dieziger	Maria-Pertha	"	154
Dreyfus	Lucien	France	151	Diserens	Rosine	"	225
Droquet	Ernest-Marius	Suisse	248	Domy	Louise-Fanny	"	52
Droz dit Dupret	Orville-Emile	"	224	Draper	Blanche-Eugénie-dit-Faub	"	31
Dubois	Bernard-Henri	"	349	Dubois	Eugénie	"	66
Ducommun	Louis-Olivier	"	15	Dückerel	Maria-Louise	"	216
Dufresne	Albert-Jules-François	"	272	Dufresne	Leanne	"	278
Dumont	Charles-François-Louis	"	280	Dumas	Josephine-Lucie	"	81
Ducuz	Charles-Henri	"	136	Duperrex	Louise	"	145
id	Ulysse	"	203	Dupertruis	Louise-Fanny-Ida	"	68
				Dupont	Julienne-Morgan-Julie-Pertha	"	151
				Ducuz	Blanche	"	314
				Düscher	Alice-Maria	"	76
				Dusserre	Sophie-Charlotte-Joy	"	83
				Duloit	Maria-Blanche-Emilie	"	377

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Écuyer	Felix	Suisse	327	Eberhardt	Rosa	Suisse	204
Émery	Louis-Jean-Henri	"	212	Écuyer	Jeanne	"	192
Épagnier	M. Alphonse-Richard	"	382	Edwards	Emmie-Elisabeth	"	146
				Egghi	Suzanne-Esther	"	380
				Erismann	Johanna	"	374
				Ethenoz	Augustine-Louise-Celine	"	273
				Etter	Emma-Frida	"	112

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysouse				Eysouses		
Fallon	Marcel-Edouard-Georges		140	Fague	Genevieve	Suisse	116
Falzer	Ferdinand-Edub	Suisse	307	Favre	Esperance-Marguerite	"	137
Favarger	Charles-Francois	"	224	id	Yvonne	France	250
Favrat	Florian-Henri	"	115	id	Louise	Suisse	335
Fesshy	Louis-Robert	"	78	Fevol	Renée-Marguerite	"	253
Fessler	Louis	"	153	Fiaux	Eugenie	"	537
Foljambe	Edmond-Kathol-Sapite		24	Fühmann	Marie	"	36
Franklin	Edward-Robert-James		107	Fontannaz	Nelly-Sabine	"	375
Franks	Joseph-William		251	Francioli	Adelina-Virginia	Italie	207
Freiss	Albert	"	236	Freiss	Helie-Eugenie-Augusta		183
Freymond	André-Louis	"	370	Fröhlich	Rosa	Suisse	176
Frölich	(de la Cruz) Louis-Jacob		252				
Frunk	Heinrich	"	221				
Fürst	Ernest-Frédéric	"	256				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Gagnaux	Victor	Suisse	218	Gagnaux	Marquerite-Kathilde	Suisse	330
Gagnebin	Henri-Paul	"	400	Gaffandal	Emilie-Sarah	"	370
Gailloud	Marcel-Hubert	"	301	Gallizia	Lina	"	5
Gali	Arthur-Charles	"	181	Galster	Julia-Maria	"	111
Gantny	Adolphe-Lucien	"	286	Gander	Louise	"	246
Garland	Gilbert	"	119	Gantny	Suzanne-Emmette	"	287
Gallen	Ferdinand	"	211	Gex	Marie-Catherine	"	311
Gay	Francis-Etienne	"	11	Giani	Verena	Italie	371
id	Belachaux-John-Marcel	"	213	Giliberti	Isabelle	"	352
Genoux	Robert-Frederic	"	104	Gillieron	Flanche-Albertine	Suisse	263
Genton	Auguste	"	368	Giroud	Gabrielle-Léonie	"	110
Giger	Karl	"	204	Gonel	Proble	"	14
Gillieron	Alfred	"	53	Good	Hane	Angleterre	213
id	Louis-Francois	"	74	Gousson	Marthe-Adje	Suisse	30
id	Alous	"	121	Grand	Angelique-Henriette-Louise	"	132
Gilloz	Francis-Clement	"	106	Gree	Bertha-Augusta	"	93
Girardet	Julie-Eduard	"	48	Greck (De)	Elsa-Clemondine	"	289
id	Henri-Charles-Louis	"	75	Grosclaude	Marquerite	"	140
Glass	Stephan	Russie	28	Grosjean	Adèle-Emilie	"	264
Gleyce	Adrien-Samuel	Suisse	48	Gross	Julie-Josephine	"	377
Gloor	Rodolphe-Aurice	"	342	Groves	Elizabeth	Angleterre	88
Gothiez	Emile-Francois	"	369	Griller	Klara	Suisse	262
Goy	Pascal-Emile	"	233	Guissaz	Rose-Bertha-Fanny	"	142
Grandjean	Alfred-Henri	"	177	Gux	Virgini-Toppie	"	186
Gree	Frederic-Eduard	"	123	id	Helene-Hortense	"	336
Grin	Emile-Eugene	"	325	Guignel	Elie	"	188
Grivel	Louis-Auguste	"	50	Guinard	Marie-Philomene	"	120
Grognuz	Robert-Charles	"	375	Guisan	Chaire-Helene	"	189
Grosjean	Robert-Henri	"	37	id	Filette	"	359
Grudel	Henri-Albert	"	141	Guye	Genevieve-Berthe	"	217
Guignel	Ernest-Marius	"	167	id	Elie-Clorinda	"	238
				Gysler	Elia	"	54
				id	Louise-Julie-Emma	"	211

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Habegger	Yothfried	Suisse	248	Habegger	Lina	Suisse	226
Hansen	Peter-Deleef	Suisse	323	Haldi	née Page, Marie-Cécile Florence	"	325
Hätsch	Hans-Matthias	"	133	Haldimann	Emma	"	31
Haslebacher	Emile-Henri	"	124	Heim	Maria-Emma	"	162
Hayoz	Joseph	"	143	Hennard	Jeanne-Hélène	"	168
Hedges	Arthur	Anglais	137	Henneberg	Thérèse-Suzanne	"	252
Helmann	Joseph-Toucheux	Russe	321	Hencious	Louise-Charlotte	"	265
Henneberger	Leon-Emile	Suisse	281	Henry	née Rochat, Elise-Fidèle	"	30
Henquet	Albert-Huber-Huber	"	16	Hercok	Mary-Ann-Catherine	"	15
Henry	Ernest-Eugène	"	206	Herzog	Ida	"	44
Herzog	Joseph-Robert	"	288	Herywang	Emilie-Magdalena	"	15
Hoch	Paul-Alfred	"	321	Holland	Sarah-Louisa	Angl.	87
Humbert	Alfred-Emile	"	290	Hoh	Anna-Emilie	Suisse	250
Humbert	Louis-Maria-Maria	"	353	Howard	Rose-Fanny	"	45
Hurni	Louis	"	118	Hudson	Frances-Hay	Angl.	171
Huser	Louis-Friedrich	"	71	Hugle	Luis	Prad	343
Hutmacher	Albert	"	388	Humbert	Marie-Louise	Suisse	382

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Jaccard	Eugène - Albert	Suisse	144	Jaccottet	Henriette - Léa	Suisse	31
id	Daniel - Georges	Helvète	236	Jaggi	Elise	"	200
Jaccoud	Maurice - Louis	"	318	Jakob	Rosa - Gertrud	"	65
Janet	Joseph - Frédéric	Espagne	328	id	Hulda	"	326
Jaquet	Paul - Louis	Suisse	253	Jaquet	Tada - Alice	"	80
Jaquier	Henri	"	66	Jaquier	Helina	"	9
Jaquillard	Albert - Théodore	"	376	id	Leonine	"	63
Jann	Jean - Gottfried	"	166	Jayet	Blanche - Josephine	"	232
Jeannet	Charles	"	38	id	Henriette - Louise	"	276
Jenhofer	Gottfried - Ernest	"	26	Jeanmonod	Eva - Louise	"	50
Jogchim	Ernest - Georges	France	33	Jeanrenaud	Lidia - Marie	"	163
Johner	Jakob	Suisse	154	Jngold	Marie - Suisse	"	130
Jones (Robertson)	William - Robert	"	146	Johannot	Sophie - Jenny	"	97
Joye	Alfred - Joseph	"	17	Jordan	Emilie - Julie	"	310
Jrwin	Harry - Grayville	Wood	157	Jousenat	Luce - Emma	"	390
Jves	Edwards	Angleterre	200	Jth	Alice - Marie Mathilde	"	190
				Jungo	Louise - Esther	"	25

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

J

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Kaufmann	Jean-Arnold	Suisse	262	Keber	Paula-Hélène	Saxe	203
Keller	Friedrich-Ernst	"	116	Kocher	Martha-Frida	Suisse	7
Kohler	Alfred-Theodore-Pierre	"	44	Kohler	Bertha	"	263
id	Elvis-Edmond	"	226	Köng	Lina	"	227
Kossf	Maurice-Arthur	"	161	Krieg	Marie-Marie-Fanny	"	170
id	Emile	"	296	Kuntmen	Fanny-Marie	"	247
Krieger	Maurice-Edouard	"	102	Kuntzy	Berthe-Edia	"	204
Krißer	Charles-Henri	"	144	Kunz	Bertha	"	102
Kunz	Kerner-Fernand	"	94				
Kutzen	Georges	"	151				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysoux				Eysouzes		
La Cruz Frolich	de, Louis	Suisse	252	Laffety	Alie - Angèle	Suisse	233
Lake	John	Angleterre	163	Lamb	Margaret Marie	Angl.	105
Lambelet	Eugène	Suisse	271	Larvin	Aluise - Emma	Suisse	11
Lassere	David	"	181	Lavanchy	Helène	"	348
La Sudeire	De, Paul - William	"	315	Légeret	Rosa	"	125
Laurent	Lucien - Emile	"	360	Legrand	Marguerite	France	242
Lefebvre	Robert - Emile	France	385	Lehmann	Marie - Florence	Suisse	107
Lehmann	Gottfried	Suisse	161	Lehrer	Marie - Edurine	France	371
Leubaz	Alme - Eugène	"	228	Leiser	Emma	"	155
Levoraz	George - Alexandre - Edouard	"	34	Lenoir - Sigay	Helène - Louise	"	111
Lieberherr	Jakob - Oscar	"	326	Level	Adèle - Lydie	"	106
Liechli	Samuel	"	260	Levoraz	Augusta	"	210
Lillette	Louis - Henri - Raymond	"	211				
Lodi	Luigi	Italie	378				
Loetscher	Charles - Robert	Suisse	112				
Loewer	André - Oscar	"	343				
Lombard	John	"	265				
Luckhurst	Arthur - William	"	87				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

L

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	E y o u r x				E y o u r s e s		
Maeder	Fritz	Suisse	244	Maacheret	Louisa-Françoise	Suisse	381
Magnena	Picior-Edouard	"	261	Maader	Emma-Louise	Prusse	371
Magnin	Allyse	"	310	Mages	Sophie-Olga	Suisse	187
Maarwell	Edouard-Victor	Angleterre	88	Magnena	Marie-Oline	"	261
Maaret	Marins-Emile	Suisse	242	Maillard	Combanee-Emma	"	311
Margot	Willy-Constant	"	222	Mamboucy	Louisa	"	281
Marsquer	Henri-Marie-Jacques	"	112	Mann	Marguerite-Elise	"	153
Marrel	Marcel-Felix	"	176	Margot	Marie-Françoise-Louise-Henriette	"	300
Martin	Fredéric-Marc	"	160	id	Helene-Suzanne	"	338
id	Jacques-Emile	"	217	Maritz	Etta	"	210
id	Robert-Felix-Marins	"	232	Marsens	Francois-Adolphe	"	121
id	Gustave-Henri	"	314	Marsh	Daisy	Angleterre	29
id	Alain-Benjamin	"	338	Marti	Alice	Suisse	125
id	David	"	346	Matile	Blanche-Suzanne	"	152
Materne	Horant-Ernest-Adolphe	"	25	Matthey-Petit	Abcam, Pauline-Florence	"	67
Matthey	Charles-Henri-Emile	"	322	Maurary	Emma-Alexandrine	"	136
Maucy	Emile-Louis	"	30	Maurer	Anna-Lia	"	362
id	Maurice-Alexis	"	214	id	Beanne-Antoinette	"	400
Mayer	Francois-Emile-Eugene	"	270	Mayer	Elizabeth	Wurtemberg	221
Migroz	Maurice-Felix	"	186	Mayer	Fanny-Emilie-Elizabeth	"	141
Misler	Henri	"	125	Mestrioret	Marguerite	Suisse	285
Menerrey	Leon-Joseph	"	47	Menth	Rosa-Louisa	"	32
Mercier	Edmond-Raoul	"	330	Mermod	Marie-Blanche	"	22
Merkli	Charles-Emile	"	364	Meroz	Marie-Ida	"	58
Métraux	Auguste-Alfred	"	81	Messenger	Charlotte-Elizabeth	"	81
Meyer	Ferdinand-Fritz	"	343	Meyer	Alga-Marguerite	"	84
Meylan	Alfred	"	127	Meylan	Ida-Marie	"	354
Meyste	Edouard-Alfred	"	114	id	nie Cheyans, Marie-Eugenie	"	127
id	Adolphe-Louis-Charles	"	152	Michel	Emma-Adel	"	342
Michaud	Gustave-Edouard	"	304	Michel	Ida	"	167
Michel	Leon-Clement-Marins	"	6	id	Amille-Louise	"	228
id	Charles-Ferdinand	"	274	Michon	Bertha-Alice	"	103
id	Edouard-Auguste	"	291	Mignot	nee Orquielt, Lucie-Therese	"	3
Michoud	Henri-Maurice	"	56	Monteclos	Ida-Adolphe-Eugenie	"	284
Mieville	Louis-Henri	"	234	Moraz	Blanche-Clair-Henriette	"	254
Millet	Albert-Edouard	"	10	Mother	Louisa-Elise-Louise	"	86
Milignet	Paul-Alain	"	283	Mounoud	Louise-Fulja	Suisse	20
Monachon	Emile-Auguste	"	22	Mouny	Esther-Louise	"	27
Monthoux	Alfred-Henri-Fredéric	"	305	Mouthy	Beanne-Marguerite	"	191
Morel	Charles-Gustave	"	36	Müller	Emilie-Caroline-Hesse	"	122
Moser	Friedrich	"	16	id	Marie-Eugenie	Suisse	203
Mottaz	Charles-André	"	306	id	Rosa	"	320
Müller	Henri-Albert	"	8	Mutzenberg	Julie-Louise	"	1

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Widder	Peter	Suisse	343				
id	Charles-Frédéric	"	350				
id	Albert-Joseph-Faric	"	352				
Murray	William	Angleterre	165				

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eoux</u>				<u>Eouses</u>		
Nicolier	Ulysse	Suisse	344	Nicolas	Blanche	Suisse	344
Niederhauser	Emil	"	27	Nicolier	Lucie - Elie	"	156
Noble	George Percy	Angleterre	128	Nicolier	Blanche	"	237
Noth	Mathie - Theodore	Suisse	316	Niklaus	Freda	"	313
Noverraz	Emile - Philippe	"	312	Nordmann	Sara	"	117
				Noverraz	Pauline - Louise	"	384
				Nutz dit Profit	Suzanne - Louise	"	332

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

N

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
				Ogney	Marie-Augustine Lucie		33
				Oguel	Lucie-Thérèse		3
				Oulevay	Eveline-Marie		201
				Ozzola	Caroline ditte Esther		272

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Euxoux				Euxouxes		
Pahud	Louis-François	Suisse	21	Pache	Julia-Marie-Louise	Suisse	306
Palaz	Fredéric-Louis	"	244	id	Blanche-Elie	"	304
Pasche	Emile-Adolphe	"	324	Page	Marie-Georgette	Florence	325
Patoncini	Giuseppe-Eugene-Paul	"	135	Pakud	Berthe-Elie	"	42
Pauli	Franz	"	241	Paquier	Barthe-Louise-Edg	"	244
Payot	Friedr-Eugene	"	301	Paris	Helene	"	267
Penard	Louis-Simeon	"	316	Parison	Mary	"	75
Persi	Giuseppe	Italie	372	Parcher	Armenie-Marie	"	350
Pettineroli	Francois-Seppold	"	300	Pasche	Berthe-Louise	"	37
Peyer	Oskar	Suisse	210	Pattaroni	Julie-Angel	Italie	114
Pfister	Arthur-Albert	"	244	David	Louise-Elie	Suisse	132
Philpot	William	Angleterre	45	Payer nee Gallet, Julia	"	"	96
Philippin	Joseph-Louis	Suisse	131	Payne	Katherine-Mary	"	100
Pilet	Julien-Alfred	"	348	Payot	Clara-Charlotte-Fabrie	"	215
Pilloud	Denis-Henri	"	67	Pegay (Lemar), Helene-Louise	"	"	149
Pillet	Louis	"	182	Perceyze	Louise-Julia	"	208
Poffet	Albert-Louis	"	257	id	Berthe-Suzanne-Louise	"	183
Polak	Richard	Pays-Bas	35	Perceyze	Marguerite	"	17
Ponci	Albert-Antoine	Suisse	380	Perochon	Emma-Anna	"	270
Porchet	Bern-Eduard	"	9	Perroud	Marie-Elisabeth	"	301
id	Alfred-Marc	"	159	Peter	Elie-Emilie	"	148
id	Louis-Emile-David	"	264	Petit-Abcam	Mathieu, Pauline-Telephane	"	67
Prebandier	Paul	"	140	Peycollaz	Marguerite	"	245
Preyter	John-Davidson	"	147	Pfister nee Nicolas, Blanche	"	"	344
Pullen	Charles	Angleterre	145	Piccard	Elie-Fanny	"	388
Pirro	Pierre-Eduard	Suisse	61	Pichonnat	Elie-Helene	"	312
				Picollet	Louisa-Clara	"	12
				Pignet	Clara-Firminie	"	383
				Pilloud	Mahilde	"	249
				Pinard	Lucie-Berthe	"	366
				Pillet nee Sagary, Marie-Mandine	"	"	38
				Poucin	Juliette	France	235
				Prahin	Berthe-Firminie	Suisse	34
				id	Suzanne-Marguerite	"	324
				Praz	Marie-Alexandrine	"	13
				Prod'hom	Madeleine	"	224
				Profil (Mutz dit), Suzanne-Louise	"	"	232

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Ramelet	Jules-Henri	Suisse	320	Rahder	Blanche-Anne	Fays-Pas	346
Ramuz	Louis-Philippe	"	156	Ramuz née Gysler	Louise-Julie-Emma	"	214
Rassat	Henri	"	178	Rathgeb	Berthe-Faquerite	"	277
Ravesboul	Gustave	"	273	Ratti	Julie-Adelaine	Italie	244
Rayner	Wilm-Frederick	Angl.	29	Reber	Bertha-Louise	Suzanne-Louis	112
Regamery	Jules-Henri	Suisse	1	Regamery	Heidi-Charlotte	Hennette	10
id	Louis-François	"	335	id	Rosine	Suisse	115
Regard	Julien	"	120	id	Rose-Préatrice	"	245
Reid	William	Angleterre	244	Regli	Marie	"	61
Reisser	Gustave-Georges	Paris	4	Reinlé	Hedwige-Alice	"	4
Remy	Jean-Louis	Alsace	242	Reinauda	Marie	France	184
Renner	Eugène-Frédéric	Suisse	185	Réral	Thérèse-Marie	Suisse	71
Reymond	Edmond	"	171	Reymond	née Fergelin, Alice	"	316
id	Jules-Vincent	"	381	Rigoz	Josephine-Rosalie	"	73
Riattol	Louis	France	55	Robadey	Marie-Modie	"	60
Richardel	Georges-Emile	Suisse	314	Robatel	Marie-Anthonette	"	161
Riedberger	Leonhard	"	172	Rochat	Elise-Félicie	"	30
Riedel	Ludwig	Autriche	230	id	Thérèse-Hélène	"	55
Ries	Henri-Adolphe	Suisse	5	id	née Fäshy, Marie-Anthonette	"	48
Roberts dit Jones	William-Robert	"	146	Roseng	Louise-Charlotte-Faquerite	"	124
Rochat	Jules-Henri	"	74	id	Faquerite-Hennette-Louise	"	160
id	Alfred-Henri	"	377	Rosset	Suzanne	"	133
id	Charles-Henri-Louis	"	383	Rosset	Reine-Thérèse-Félicie	"	318
Rosat	Charles-Ami	"	238	Rouge	Julia-Adèle	"	46
Rosset	Emile-Alfred	"	277	Rouiller	Ludie-Hyacinthe	"	47
Rosset	Lucien-Louis	"	265	Roulet	née Galland, Emilie-Jeanne	"	370
Roulet	Eugène-François	"	261	Roulin	Alice	"	40
Rudolph	Henri	"	63	Roy	Paul-Marion	Angleterre	258
Ruedi	Franz-Jayor	"	68	id	Alice-Thérèse	Suisse	343
Rueggesser	Paul	"	254	Rudnicka	Adelaine	Russie	241
Ruetsch	François-Joseph	"	14	Ruffieux	Leonie-Emma	Suisse	355
Ruffieux	Paul-Louis	"	266	Ruffy	Thérèse-Caroline-Augustine	"	56
Rutschmann	Johannes	"	344	Ruggles-Brise	Marion-St-Clair	Angleterre	386

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>S</u>				<u>S</u>		
Sanderson	Oswald-Piddell	Angl.	386	Santschi	Marthe-Eveline	Suisse	296
Sandoz	Adrien	Suisse	243	Santschay	Marthe-Eveline	Suisse	296
Sanders	Arthur	Angleterre	89	Sautere	Marie-Augustine	"	114
Saunders	Arthur	"	89	Savary	Marie-Blancine	"	38
Schäfers	Charles-Gottlieb	Suisse	227	id	Louise	"	360
Scheidegger	Fritz-Léon	"	111	Savioli	Abulia	Italie	85
Schilt	Gottlieb	"	7	Scarognina	Franche-Engèle	"	70
Schläppi	Louis-Arnold	"	80	Schaffeth	Ruebel	Suisse	6
Schmid	Johannes	"	168	Schaffenberg	Caroline-Adèle	"	181
Schmidli	Johann	"	65	Schenk	Elfriede-Ida	"	279
Schmidy	Emile	"	70	Schneider	Eugénie-Emma-Elisa	"	158
Schmocker	Charles-Robert	"	144	Schneider	Emilie-Pauline	"	175
Schneider	Leopold-Robert	"	134	Schwab	Edwig-Rosa	"	59
id	Alfred	"	317	Senn	Rosa	"	21
id	Robert-Charles	"	342	Shepperson	Ethel	Angleterre	180
Schnell	Alfred-Etienne-René	"	174	Sheron	Annie	"	90
Schumacher	Jan-Paulus	Pays-Bas	130	Sieenthal	de, Louise	Suisse	77
Schwärzel	Gottlieb-Louis	Suisse	341	Silvani	Marie-Christina	"	42
Seccombe	George	Angleterre	346	Simon	Hélène-Elisa	"	243
Séchaud	Armand-Jacques	Suisse	28	Siqueira Cavalcanti	de, Angelita	"	78
Short	Richard	Angleterre	90	Slawinski	Marie-Jeanette-Flaminia	"	28
Siebens	Arthur-Robert	Etats-Unis	365	Sperini	née Sapioli, Abulia	Italie	85
Siegenthaler	Christian-Louis	Suisse	187	Sporer	Melanie	Suisse	42
Simpson	John	Ecosse	213	Stappung	Anna	"	288
Smith	David	Angleterre	115	Steger	Elisabetta	"	139
Spühler	Ernst-Edward	Suisse	220	Steiger	Anna	"	304
Staempfli	Alexandre	"	367	Stella	Mathilde	Italie	11
Stanley	John	Angleterre	91	Stöckli	Marguerite-Julie	Suisse	269
Stengelin	Godefroy-Féan	Suisse	83	Strange	Henri-Georges	"	229
Stocker	Stanislaus-Albert	"	203	Staub	Frieda	"	101
Strebel	Fules-Henri	"	202	Strohm	Louise-Firgini	"	307
Stub	Constant	"	54	Stussi	Amélie-Cy-a-Adeline	"	218
Stünzi	Albert	"	246	Suess	Frédérique	"	256
Sudar	Constant-Auguste	"	132	Sugnaux	Marie-Cléopha	"	246
Sudrie	de la, Paul-William	"	215	Sulzberger	Marguerite	"	177
Swann	Sidney-Ernest	Angl.	173	Sysoieff	de, Olga	Russie	351

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Esoux</u>				<u>Esouzes</u>		
Baulou	Georges - André	France	207	Baillens	Albertine - Lijie - Laure		41
Bavel	Gaston - Frédéric - Gerard		51	Banner	Anna	Suisse	254
Berrot	Charles - Hermann	Suisse	244	Behintz	Elisabeth - Louise - Hulth		243
Chévoz	Eugène - Félix	"	183	Behentz	Fanny - Thabne	"	255
Esoggwiler	Robert - Cléophile	"	257	Chomann	miel - Feroz, Marie - Ida	"	58
Eschannen	Ernst	"	247	Grachzel	Amélie	"	257
Turner	Douglas - Arthur - Wallace		180	Gribolet	Agas - Hélène	"	333
id	Ernst - Hanses		285	Gritten	Germaine - Florence	"	211
Tourian	Albert - Vincent		381	Tschumi	Louisa	"	123
				Turrian	Luce - Alice	"	64
				id	Louise	"	251
				Touscher	Lenny - Marie - Anna	"	147
				Tozard	Alice - Blanche	"	178

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Waldburger	Robert-Emile	Suisse	334	Wain	Hannah	Américain	91
Vanelli	Filippo	Italie	85	Wallis	Flores-Ray	"	344
Waidel	Fules-Ernest	Suisse	308	Wauthier	Marie-Emilie	Suisse	48
Wayer	Emile-Edmond	"	340	Weber	Louisa-Claridge	Américain	164
Weber	Fules	"	313	Weber	Juliette-Elie	Suisse	391
Wehli	Henri	"	13	Weiss	Berthe-Elia	"	260
Wenger	Emile	"	41	Wells	Sarah-Dorothy	Anglais	165
Werdé	Alfred-Léo	"	346	Wenger	Bertha-Louise	Suisse	150
Wetterli	Conrad-Auguste	"	255	Vernoy	Elie-Elizabeth	"	337
Willoz	Julien-Celestin-Charles	"	374	id nee Boyer	Elie	"	266
Vincent	Lucien	"	273	Westphal	Hélène-Henriette-Léon	"	363
Viqueral	Fules-Louis	"	337	Wiale	Esther-Catherine-Louise	"	328
Virel	Louis-Félix	"	62	Wighalm	Maria	Américain	248
Vollenweider	Charles	"	311	Wiss	Jeane-Emilie-Hélène	Suisse	275
Vuichoud	Antoine-Edmond	"	271	Villetaz	Marguerite	"	341
Willeumier	Marcel-Robert	"	240	Vionnet	Jeane-Christine	"	361
Willemonet	Clement-Henri	"	155	Viqueral	Marie-Anna	"	72
Würmli	Ernst	"	162	Witwer nee	Richoz, Josephine-Rosale	"	73
Wurster	Pierre-Félix	"	358	Wogelin	Alice	"	316
Wyleo	Alfred	"	276	Woff	Ada-Thérèse	"	74
				Wulshamoz-Dupont	Marguerite-Bertha	"	121
				Wysso	Emma	"	319

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Jenni Jassin	Paul-Eugène Alouï-François	Suisse	295 220	Young	Norah-Margerie	Angl.	295

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Zbinden	Friky-Emile	Suisse	201	Zorzo	Lina-Pauline	Suisse	143
id	Ernest-Oscar	"	266	Zuber	Helena-Katharina	"	172
Zulauf	Alexis-Georges	"	281	Zweigart	Anna-Sophie	Hürbenberg	364

